



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008



**BUREAU
VERITAS**

Move Forward with Confidence*

	page		page
1		Présentation du Groupe	3
		1.1. Présentation générale	4
		1.2. Informations financières sélectionnées	4
		1.3. Historique	7
		1.4. Aperçu des activités du Groupe	9
		1.5. Présentation des activités du Groupe	25
		1.6. Accréditations, agréments et autorisations	56
		1.7. Systèmes d'information et de pilotage	57
		1.8. Facteurs de risques	58
		1.9. Assurances	66
2		Gouvernement d'entreprise	67
		2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	68
		2.2. Rapport du Président du Conseil de surveillance	77
		2.3. Rémunération et avantages des dirigeants	87
3		Rapport de gestion du Directoire sur la Société et sur le Groupe	97
		3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe	98
		3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	102
		3.3. Faits marquants de l'exercice	105
		3.4. Événements postérieurs à la clôture	106
		3.5. Analyse des comptes consolidés en 2008	106
		3.6. Perspectives	123
		3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	124
		3.8. Ressources humaines	134
		3.9. Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas	138
		3.10. Informations complémentaires	145
4		États financiers consolidés 2008	149
		4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2008	150
		4.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	215
5		Comptes sociaux 2008	217
		5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008	218
		5.2. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	238
6		Informations sur la Société et le capital	241
		6.1. Renseignements de caractère général	242
		6.2. Organigramme	243
		6.3. Filiales et participations	244
		6.4. Contrats intra-groupe	247
		6.5. Capital social et droits de vote	247
		6.6. Principaux actionnaires	253
		6.7. Politique de distribution de dividendes	256
		6.8. Opérations avec les apparentés	256
		6.9. Actes constitutifs et statuts	261
7		Informations complémentaires	267
		7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires	268
		7.2. Documents accessibles au public	272
		7.3. Contrats importants	272
		7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	273
		7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	274
		7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	275
		7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	275
		7.8. Recherche et développement, brevets et licences	276
		7.9. Date des dernières informations financières	276
		7.10. Informations financières intermédiaires et autres	276
		7.11. Personnes responsables	276
		7.12. Contrôleurs légaux des comptes	277
		7.13. Tables de concordance	279

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 23 avril 2009 sous le numéro R.09-026. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 Boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France. Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2007 ainsi que les rapports d'audit correspondant figurant aux pages 89 à 222 du document de référence enregistré auprès de l'AMF en date du 21 avril 2008 sous le numéro R.08-028 ;
- les comptes consolidés de l'exercice 2006 ainsi que les rapports d'audit correspondant figurant aux pages 177 à 234 du document de base enregistré auprès de l'AMF en date du 11 juillet 2007 sous le numéro I.07-127.

Présentation du Groupe

	page
1.1. Présentation générale	4
1.2. Informations financières sélectionnées	4
1.3. Historique	7
1.4. Aperçu des activités du Groupe	9
1.5. Présentation des activités du Groupe	25
1.6. Accréditations, agréments et autorisations	56
1.7. Systèmes d'information et de pilotage	57
1.8. Facteurs de risques	58
1.9. Assurances	66

1.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2008) de services d'évaluation, de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »), et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières. L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (division Marine) ;
- les services à l'industrie (division Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (division Inspection & Vérification en Service – IVS) ;

- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (division Hygiène, Sécurité & Environnement – HSE) ;
- les services à la construction (division Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (division Certification) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (division Biens de consommation) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (division Services aux gouvernements & Commerce international – GSIT).

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau d'environ 900 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 40 000 personnes et dispose d'un portefeuille d'environ 370 000 clients.

1.2. Informations financières sélectionnées

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2006, 2007 et 2008 préparés conformément aux normes IFRS et audités.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au chapitre IV – États financiers consolidés 2008 du présent document de référence ainsi que du chapitre III – Rapport de Gestion.

Principaux chiffres clés du compte de résultat de Bureau Veritas

<i>(millions d'euros courants)</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	2 549,4	2 066,9	1 846,2
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	387,6	312,1	268,3
Marge opérationnelle ajustée en %	15,2%	15,1%	14,5%
Résultat financier	(69,7)	(47,7)	(37,9)
Résultat net part du Groupe	217,2	158,4	154,0
Résultat net part du Groupe ajusté ^(a)	231,4	193,2	162,0

(a) Avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Réconciliation du résultat opérationnel et du résultat opérationnel ajusté

<i>(millions d'euros courants)</i>	2008	2007	2006
Résultat opérationnel	368,5	265,5	257,1
Dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition	17,9	9,6	5,0
Perte de valeur des écarts d'acquisition	1,2	0,3	-
Résultat de cession d'activité	-	-	1,9
Coûts de réorganisation	-	-	2,3
Honoraires de gestion versés à l'actionnaire	-	1,6	2,0
Frais liés à l'introduction en bourse	-	35,1	-
Résultat opérationnel ajusté	387,6	312,1	268,3

Principaux chiffres clés du tableau des flux de trésorerie de Bureau Veritas

<i>(millions d'euros courants)</i>	2008	2007	2006
Résultat net	223,6	163,5	157,1
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité	(62,5)	(10,1)	(17,5)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	315,4	217,3	203,0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(88,1)	(51,0)	(44,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,0	1,5	4,9
Dividendes reçus	-	1,3	2,8
Intérêts payés	(40,0)	(35,5)	(28,8)
Flux net de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers	189,3	133,6	137,5

Principaux chiffres clés du bilan

<i>(millions d'euros courants)</i>	2008	2007	2006
Total actif non courant	1 258,8	898,9	718,9
Total actif courant	1 009,4	910,3	701,1
Capitaux propres	283,8	165,5	228,1
Passifs financiers non courants	978,6	742,2	449,8
Autres passifs non courants	246,6	190,3	177,9
Passifs courants	756,3	716,7	564,2
Endettement net total^(a)	907,7	667,3	387,6

(a) L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduites les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Informations financières sélectionnées

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Chiffre d'affaires 2006-2008 par division

<i>(millions d'euros courants)</i>	2008	2007	2006
Marine	293,5	247,2	208,9
Industrie ^(a)	482,0	311,1	231,5
Inspection & Vérification en Service	330,2	267,8	242,9
Hygiène, Sécurité & Environnement	248,0	206,1	188,9
Construction	464,4	391,7	375,4
Certification	273,3	243,6	230,4
Biens de consommation	306,4	259,2	248,3
Services aux gouvernements & Commerce international ^(a)	151,6	140,2	145,1
Chiffre d'affaires consolidé	2 549,4	2 066,9	1 846,2

(a) Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'activité d'analyse en laboratoire de charbon CCI a été reclassée de la division Services aux gouvernements & Commerce international au profit de la division Industrie. Les données 2007 ont été retraitées à ce nouveau périmètre.

Résultat opérationnel ajusté 2006-2008 par division

<i>(millions d'euros courants)</i>	2008	2007	2006
Marine	87,5	70,1	51,0
Industrie ^(a)	62,4	35,7	26,7
Inspection & Vérification en Service	36,9	25,1	25,5
Hygiène, Sécurité & Environnement	11,5	12,7	16,9
Construction	48,4	45,9	35,7
Certification	50,5	45,3	42,7
Biens de consommation	70,8	56,6	54,8
Services aux gouvernements & Commerce international ^(a)	19,6	20,7	15,0
Résultat opérationnel ajusté consolidé	387,6	312,1	268,3

(a) Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'activité d'analyse en laboratoire de charbon CCI a été reclassée de la division Services aux gouvernements & Commerce international au profit de la division Industrie. Les données 2007 ont été retraitées à ce nouveau périmètre.

1.3. Historique

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut très rapidement constitué pour suivre les navires classés par l'entreprise, d'abord en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, puis dans les principaux ports du reste du monde.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1922, le Gouvernement français confia à Bureau Veritas le contrôle de navigabilité des avions civils. Puis, en 1927, l'entreprise créa un département chargé de l'inspection des camions et autocars.

En 1929, Bureau Veritas créa un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial, permettant au Groupe de changer de dimension :

- en 1984, le Gouvernement du Nigeria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer une nouvelle activité à l'échelle mondiale, dénommée Contrats de Gouvernement. De nombreux pays, en Afrique, en Amérique latine et en Asie ont depuis lors confié à Bureau Veritas la mise en place de programmes d'inspections avant expédition des produits qu'ils importent ; et
- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVQI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001. Une stratégie de déploiement mondial de cette activité fut mise en œuvre dès l'origine et Bureau Veritas Certification est aujourd'hui le leader mondial de la certification de systèmes.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquièrent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, alors que plusieurs évolutions du marché favorisent les métiers de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoires : forte croissance du commerce mondial, sophistication et globalisation des chaînes d'approvisionnement, renforcement de l'environnement réglementaire en matière d'hygiène et santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale sous la pression de l'opinion publique et des organisations non gouvernementales et, plus récemment, redémarrage des investissements mondiaux dans le domaine de la production et du transport de l'énergie et des matières premières.

Le Groupe a mis en place une stratégie dynamique de croissance, à la fois organique et externe, visant à devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification, renforcer sa position de leadership dans chacune de ses huit divisions et acquérir la taille critique dans chacune de ses implantations. Parmi toutes les initiatives lancées depuis 10 ans, quelques-unes sont particulièrement significatives :

- en 1996, le Groupe a acquis 100% du capital de CEP en France, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France ;
- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe, devenu ainsi en quelques années l'un des principaux acteurs mondiaux des tests en laboratoire et des inspections pour l'ensemble des produits de consommation fabriqués en Asie et vendus par les grands distributeurs aux États-Unis et en Europe. À cela s'est ajouté plus récemment le développement d'une présence solide sur le marché des tests en laboratoire de produits électriques et électroniques, grâce notamment au rachat de laboratoires spécialisés en France, aux États-Unis, en Chine et à Taïwan ;
- aux États-Unis, le Groupe est devenu un acteur clé dans le domaine des services à la construction, avec les acquisitions successives d'US Laboratories en 2003, puis de Berryman & Henigar (côte Ouest et Floride), Graham Marcus (Texas) et LP2A (Californie du Nord). Il en a été de même pour les services HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) avec le rachat de Clayton Group Services, complété ensuite par l'intégration de NATLSCO. Enfin, un pôle inspections industrielles a été constitué à partir des compétences des sociétés Hunt, Unitek et de la division inspections du groupe d'assurance OneBeacon ;
- au Royaume-Uni, l'acquisition en 2002 du groupe Weeks a permis de constituer un pôle d'inspection et de conseil dans les domaines de l'environnement et de capitaliser sur de fortes compétences en essais de matériaux de construction et en chimie analytique. La reprise des activités d'inspection de la société d'assurances Norwich Union, et plus récemment, l'intégration de Casella ont permis d'établir une division IVS (Inspections et Vérifications en Service), et un pôle de services HSE ;
- en Australie, Bureau Veritas a constitué une plateforme par des acquisitions successives en 2006 et 2007 dans les domaines HSE, services à l'industrie (plus particulièrement pour l'industrie minière) et l'analyse en laboratoires de charbon. Trois sociétés (Kilpatrick, Intico et IRC) ont été acquises en 2006. En juin 2007, Bureau Veritas a acquis CCI Holdings, le deuxième groupe de services d'inspection et le leader des analyses en laboratoires de charbon en Australie. Cette acquisition a permis à Bureau Veritas de doubler sa taille en Australie, en renforçant sa position dans les services d'inspection pour l'industrie minière et en complétant son offre de services dans les tests de minéraux ;

PRÉSENTATION DU GROUPE

Historique

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

- en Espagne, Bureau Veritas, qui détenait déjà 43% du capital de la société espagnole ECA Global, a acquis le solde du capital de cette société, portant ainsi sa participation à 100% en octobre 2007. Suite à cette acquisition, Bureau Veritas a plus que triplé de taille en Espagne, avec une position de leader dans le domaine des services à l'industrie, des inspections d'équipements en service, de la certification et du contrôle technique de construction. L'Espagne est désormais le second pays d'implantation pour le Groupe (après la France) ; et
- en 2008, Bureau Veritas a constitué une plateforme mondiale de services pour l'industrie minière, principalement avec l'acquisition d'Amdel, le leader australien des analyses de minerais en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques). Les sociétés Cesmec (Pérou) et Geoanalitica (Chili) acquises en cours d'année sont également venues compléter cette plateforme en Amérique latine.

Acquisition de Bureau Veritas par Wendel

Le groupe Wendel, co-actionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004 le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas ; l'acquisition de la participation détenue par Poincaré Investissements a représenté un investissement de 660 millions d'euros pour Wendel.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange (l'« Offre ») comportait deux branches :

- une offre en numéraire d'achat des actions Bureau Veritas à 140 euros par titre ; et
- une offre en actions d'échange de 10 actions Bureau Veritas contre 27 actions Wendel. L'offre en numéraire a été présentée par SOFU Participations, filiale à 100% du groupe Wendel, et l'offre en actions par le groupe Wendel directement.

L'Offre a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Globalement, le prix de revient consolidé pour Wendel de son investissement dans Bureau Veritas est de 1,41 milliard d'euros.

Introduction en bourse

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'introduction en bourse a rencontré un grand succès auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux ainsi qu'auprès des particuliers. La grande qualité de la demande et le taux élevé de souscription institutionnelle, supérieur à 10 fois la taille de l'offre initiale, ont permis de fixer le prix de l'introduction en bourse en haut de la fourchette, à 37,75 euros par action.

L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Ainsi, au 31 décembre 2008, Wendel détenait 62,5% du capital de Bureau Veritas (hors actions auto-détenues).

Cession de 10% du capital de Bureau Veritas

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé par le biais d'un placement privé 11 millions d'actions Bureau Veritas au prix de

25 euros par action. À l'issue de cette opération le groupe Wendel détient 51,8% du Groupe Bureau Veritas.

1.4. Aperçu des activités du Groupe

Ce chapitre contient des informations relatives aux marchés et au positionnement du Groupe sur ses marchés, et notamment des informations relatives à la taille du marché et aux parts de marché. Le Groupe définit son activité comme le marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »).

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant du marché des services d'évaluation de conformité et de certification. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent chapitre relatives aux parts de marché et à la taille du marché et des segments du marché des services d'évaluation de conformité et de certification sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente. Dans la mesure où les données relatives aux parts de marché et aux tailles de marché figurant dans le présent chapitre ne sont que des estimations du Groupe, elles ne constituent pas des données officielles.

1.4.1. Présentation générale

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2008) de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE ») et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 900 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 40 000 personnes et dispose d'un portefeuille d'environ 370 000 clients.

L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires, etc.) et des systèmes de management (normes ISO notamment) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et de ses analyses, et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (Marine) ;

- les services à l'industrie (Industrie) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (Inspection & Vérification en Service – IVS) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (Hygiène, Sécurité & Environnement – HSE) ;
- les services à la construction (Construction) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification) ;
- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de consommation) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international – GSIT).

Les divisions Marine, Biens de consommation et GSIT ont été organisées dès l'origine sur le plan mondial compte tenu de la nature de leurs activités. En revanche, les divisions Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification, qui s'adressent à des clients similaires et dont le portefeuille de services est très complémentaire, sont regroupées dans un ensemble organisationnel plus large, le pôle « Industrie et Infrastructures » (71% du chiffre d'affaires du Groupe en 2008), qui a notamment vocation à favoriser le développement de ventes croisées et à bénéficier d'effets d'échelle.

PRÉSENTATION DU GROUPE

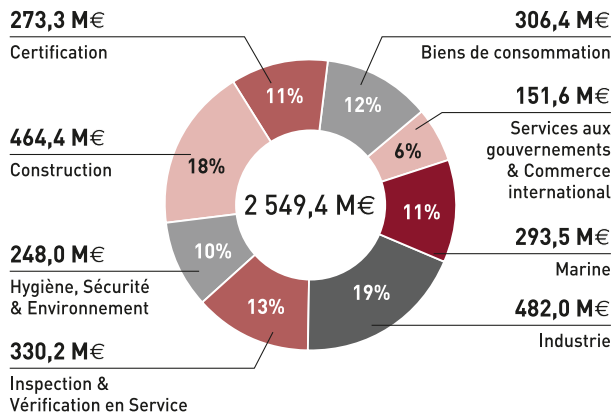
Aperçu des activités du Groupe

1

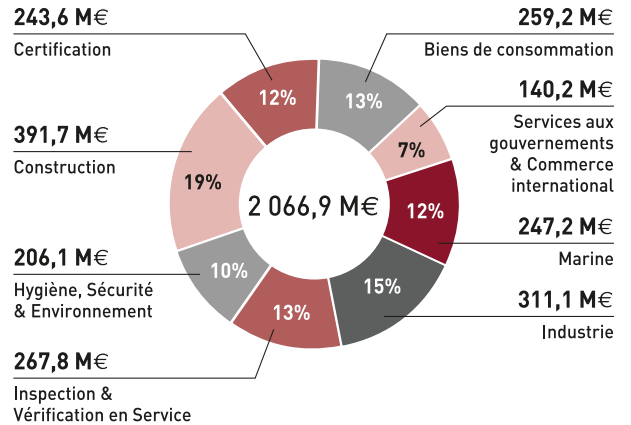
PRÉSENTATION
DU GROUPE

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par division et par zone géographique en 2007 et en 2008 :

Répartition du chiffre d'affaires 2008 par division

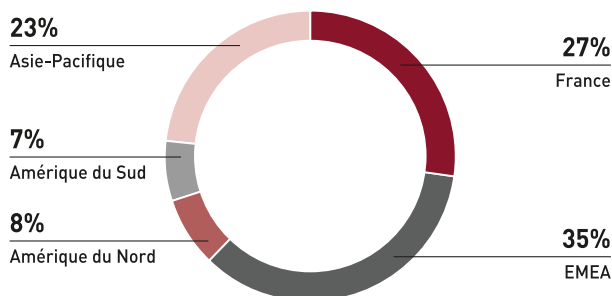


Répartition du chiffre d'affaires 2007 par division

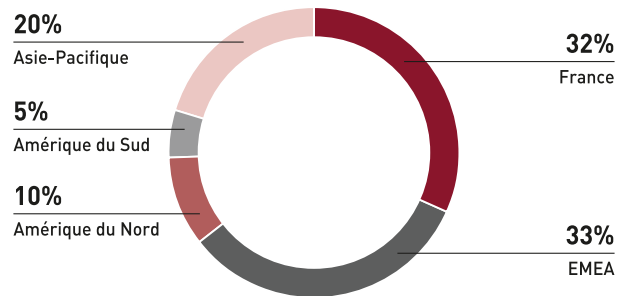


En 2008, le Groupe a procédé à une réorganisation interne de ses activités. L'effet principal a consisté à réallouer l'activité d'analyse en laboratoire de charbon CCI de la division « Services aux gouvernements & Commerce international » à la division « Industrie ». L'analyse sectorielle 2007 a été retraitée pour être comparable avec celle de 2008.

Répartition du chiffre d'affaires 2008 par zone géographique



Répartition du chiffre d'affaires 2007 par zone géographique



En 2008, des regroupements de zones géographiques ont été pratiqués, afin de permettre une meilleure comparabilité avec les autres sociétés cotées sur Euronext. Les modifications ont porté sur :

- la création d'une zone EMEA qui inclut désormais les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient ; et
- la modification de la zone géographique Asie-Pacifique et Moyen-Orient : création d'une zone Asie Pacifique et rattachement du Moyen-Orient à la zone EMEA.

Les données 2007 ont été retraitées en conséquence.

En 2008, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 549,4 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 217,2 millions d'euros. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers du Groupe au cours des trois derniers exercices :

(millions d'euros courants)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	2 549,4	2 066,9	1 846,2
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	387,6	312,1	268,3
Résultat net part du Groupe	217,2	158,4	154,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	315,4	217,3	203,0
Endettement net total	907,7	667,3	387,6
Flux net de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers	189,3	133,6	137,5

(a) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

1.4.2. Le marché

■ DES MARCHÉS PORTÉS PAR DES TENDANCES FAVORABLES À LONG TERME

Le Groupe estime que les marchés sur lesquels il est actif représentent un chiffre d'affaires accessible cumulé de plus de 50 milliards d'euros. Il considère que son marché accessible inclut ses ventes, les ventes de ses concurrents ainsi que les activités similaires réalisées en interne par les clients du Groupe ou de ses concurrents et qui pourraient être externalisées auprès du Groupe ou ses concurrents.

Au total, la Société estime que le marché accessible du Groupe dans son ensemble devrait croître à moyen terme (hors effet de conjoncture) à un rythme de 5 à 7% par an (hors externalisation et privatisation), d'importantes disparités pouvant toutefois exister en fonction des marchés et des zones géographiques.

Ces marchés sont portés par des tendances favorables à long terme, et en particulier :

■ la multiplication et le renforcement des réglementations et standards QHSE :

La sensibilité croissante de l'opinion publique à la maîtrise des risques QHSE conduit à une multiplication, à un durcissement et à la convergence des réglementations QHSE, ainsi qu'au développement de référentiels non réglementaires et de labels qualité dans les pays industrialisés. De même, l'industrie maritime est en train de mettre en œuvre de nouvelles réglementations liées à la gestion des eaux de ballast (2009) ou à la mise en place d'un « Passeport Vert » destiné à renforcer le contrôle des matériaux dangereux utilisés à bord des navires, pendant leur exploitation et lors de leur démantèlement. Aux États-Unis, les rappels de jouets effectués par de nombreux groupes de distribution ont amené le Congrès à voter, en août 2008, le *Consumer Product Safety Improvement Act*, qui vise à renforcer les contrôles de matières dangereuses présents dans les produits pour enfants ;

■ la privatisation des activités de contrôle et d'inspection :

Les autorités publiques ont une tendance croissante à se faire assister ou à déléguer à des sociétés privées, plus réactives et disposant d'un réseau international d'expertise, leurs activités de contrôle. Le Groupe est un précurseur dans ce domaine. À titre d'exemple, au cours des cinq dernières années, les autorités japonaises ont décidé de privatiser les activités de revue de conformité des permis de construire au Code de l'urbanisme pour les nouvelles constructions, ouvrant ainsi un nouveau marché sur lequel le Groupe s'est implanté. En juin 2007, la loi régissant la revue de conformité des permis de conduire a été renforcée afin d'étendre le nombre de contrôles que doivent mener les tierces parties. Le gouvernement japonais envisage désormais d'appliquer, en 2009, une loi de garantie décennale sur toutes les nouvelles constructions, similaire à la loi française. En Europe de l'Est, la Bulgarie et la Roumanie sont sur le point de privatiser leurs activités d'inspection en service et de certification de produits ;

■ l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection :

Les entreprises externalisent de plus en plus leurs activités de contrôle et d'inspection dans les domaines du QHSE à des sociétés spécialisées. En ayant recours à des entreprises telles que Bureau Veritas, qui disposent d'experts, du savoir-faire et de méthodologies homogènes à travers le monde, elles peuvent améliorer leur maîtrise des risques QHSE sur l'ensemble de leurs implantations internationales, à un moindre coût.

Cette tendance croissante à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection touche la plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe (voir tableau ci-dessous sur les principaux facteurs de croissance des marchés), en particulier les divisions IVS et Construction. À titre d'exemple pour la division IVS, dans certains pays d'Europe, les chefs d'établissement qui ont la responsabilité de procéder à l'inspection périodique de leurs installations (ascenseurs,

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

équipements sous pression, installations électriques ou encore systèmes de sécurité incendie) tendent de manière croissante à confier ces missions à des entreprises comme le Groupe plutôt que de les réaliser en interne. L'externalisation des activités de tests en laboratoires dans le domaine des produits de consommation, des mines, du commerce de matières premières ou du HSE est également une tendance de fond. Ainsi, dans l'activité Mines et Minéraux, les groupes miniers ont une tendance croissante à externaliser leurs activités de tests chimiques destinées à déterminer les teneurs en minerai de leurs gisements, tant pendant les phases d'exploration que pendant la production. Cette externalisation, déjà avancée dans des pays comme l'Australie ou le Canada, devrait se poursuivre, dans ces pays mais également dans les autres pays miniers ;

■ les exigences croissantes de maîtrise des risques QHSE :

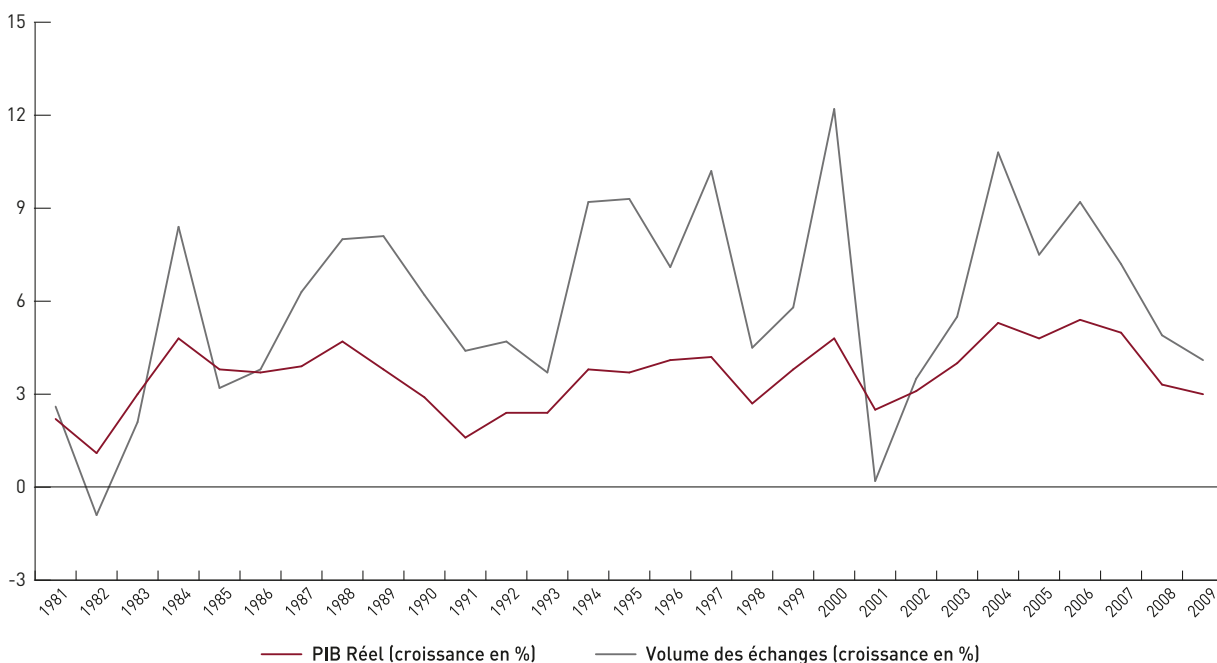
La préoccupation croissante des opinions publiques et des consommateurs pour la maîtrise des risques QHSE conduit les entreprises à investir davantage dans ce domaine afin d'assurer à leurs clients la qualité de leurs produits et services. De nouveaux labels visant à inscrire la construction de bâtiments neufs dans une logique de développement durable (HQE en France, LEED aux États-Unis, BREEAM au Royaume-Uni) se développent à travers le monde ;

■ le développement du management responsable :

Au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises « citoyennes », les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité. Elles cherchent ainsi de plus en plus à maîtriser l'intégrité de leurs actifs et la qualité de leurs produits tout au long de leur chaîne d'approvisionnement et de distribution, et les questions de maîtrise des risques QHSE sont devenues une priorité des directions générales ; et

■ la globalisation du marché et la croissance du commerce international :

La globalisation des échanges et des marchés ainsi que la délocalisation des activités de production vers les zones à faibles coûts génèrent des besoins croissants de services d'inspection et de vérification de la qualité des produits échangés et du respect des règles en matière de santé, sécurité et environnement lors de la fabrication des produits ou de la réalisation d'installations. Comme le montre le graphique suivant, la croissance du commerce international a été historiquement supérieure de deux à trois points à la croissance économique mondiale.



Source : FMI (Fonds Monétaire International) – World Economic Outlook.

Cette globalisation des marchés entraîne par ailleurs une croissance forte des nouveaux pays industrialisés (Brésil, Russie, Inde, Chine, etc.), qui investissent à leur tour dans

de larges projets d'infrastructure et dans l'énergie, et une internationalisation des grands groupes industriels et de services.

Le Groupe considère que les principaux facteurs de croissance des marchés sur lesquels il intervient sont les suivants :

Marchés	Taille estimée du marché ^(a)	Facteurs de croissance	Degré d'externalisation
Marine	Plus de 2 milliards d'euros	Croissance des échanges internationaux. Nouvelles réglementations (par exemple sur le recyclage des navires anciens). Transfert des activités de production en Asie.	Élevé
Industrie	Environ 12 milliards d'euros	Transfert des activités de production en Asie. Croissance des investissements industriels (Pétrole, Gaz, Électricité, Minerais) ou dans certains pays (Chine, Inde, Brésil, Russie). Nouvelles réglementations QHSE et renforcement des réglementations existantes. Demande de minéraux et évolution des prix des minerais.	Moyen
IVS	Plus de 7 milliards d'euros en Europe	Harmonisation des réglementations en Europe. Privatisation. Externalisation des services d'inspection.	Faible
HSE	Entre 10 et 15 milliards d'euros (hors tests en laboratoire)	Risques HSE (réchauffement climatique, risques à l'occupant et risques au travail). Nouvelles réglementations. Développement du management responsable.	Moyen
Construction	Plus de 10 milliards d'euros	Nouvelles réglementations (haute performance, efficacité énergétique). Privatisation. Nouveaux services (assistance à la gestion d'actifs).	Faible
Certification	Plus de 3 milliards d'euros	Globalisation des normes ISO. Nouveaux schémas de certification.	Élevé (sauf pour les audits sur mesure)
Biens de consommation	Environ 4 milliards d'euros (hors tests de produits agroalimentaires)	Raccourcissement du cycle de vie des produits. Externalisation des services d'inspection et de vérification. Nouvelles réglementations. Optimisation des chaînes d'approvisionnement.	Moyen
GSIT	Plus de 4 milliards d'euros (hors contrôle technique des véhicules en service)	Croissance du commerce international. Demande croissante d'une plus grande sécurité des échanges commerciaux.	Élevé pour l'activité Services aux gouvernements ; Moyen pour l'activité Commerce international

(a) Source : Société.

■ UN MARCHÉ CARACTÉRISÉ PAR DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

L'émergence de nouveaux acteurs globaux est rendue difficile par l'existence d'importantes barrières à l'entrée, et notamment :

- la nécessité de disposer des agréments et accréditations dans chaque pays et région du monde pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long qui requiert la mise en place de systèmes performants en vue du contrôle interne de la qualité des

activités d'inspection et de vérification. La constitution d'un large éventail d'autorisations, agréments et accréditations se construit donc sur le long terme ;

- la nécessité de bénéficier d'un réseau géographique dense, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante afin de pouvoir étendre facilement l'offre de services, s'adresser aux clients locaux et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner ses clients dans l'ensemble de leurs implantations et besoins en services QHSE à travers le monde ;

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

- la nécessité d'offrir une gamme étendue de services et d'inspections, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux qui n'ont pas les ressources ni les compétences nécessaires pour offrir une large gamme de services et des prestations à forte valeur ajoutée. Les distributeurs de biens de consommation demandent ainsi généralement à leurs prestataires de services de tests de leur fournir également des prestations d'inspection de leurs fabricants. De même, les grands groupes pétroliers demandent à leurs prestataires de services QHSE de les assister sur l'ensemble du cycle de vie de leurs installations (services d'audit technique, d'inspection lors de la production d'équipements ou d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs installations) ;
- la nécessité de bénéficier d'experts techniques de premier plan. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier de ses concurrents en apportant à ses clients des solutions à forte valeur ajoutée ;
- la nécessité de jouir d'une réputation d'intégrité et d'indépendance afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques QHSE ; et

- l'importance de bénéficier d'une marque reconnue au niveau mondial.

Ces fortes barrières à l'entrée expliquent la très forte stabilité des leaders mondiaux de l'industrie des services d'évaluation de conformité et de certification QHSE.

■ UN MARCHÉ FRAGMENTÉ ENTRÉ EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés, en particulier pour les divisions constituant le pôle Industrie et Infrastructures. Sur ces marchés, il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par marché ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux (tels que le suisse SGS, l'anglais Intertek ou le norvégien DNV). Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif (par exemple l'American Bureau of Shipping en Marine, l'américain Underwriters Laboratories dans le secteur des biens de consommation ou les sociétés allemandes TÜV pour les métiers du pôle Industrie et Infrastructures).

Le Groupe estime que l'environnement concurrentiel dans les différents marchés sur lesquels il évolue peut être synthétisé de la manière suivante :

	Fragmentation du marché	Environnement concurrentiel
Marine	Moyenne	10 membres de l'Association Internationale des sociétés de Classification (« IACS »), dont Bureau Veritas, classent 90% de la flotte mondiale.
Industrie	Forte, et moyenne pour l'activité Mines et Minéraux	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux (Bureau Veritas, DNV, TÜV Süd, TÜV Rheinland, TÜV Nord, SGS, Lloyd's Register, Apave, Moody International). Nombreux acteurs locaux très spécialisés. Pour les Mines et Minéraux : seulement deux acteurs mondiaux (SGS et ALS Chemex), quelques groupes régionaux, et de nombreux acteurs locaux spécialisés.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multi-locaux en Europe (Bureau Veritas, Apave, Norisko-Dekra, Socotec, TÜV Süd, TÜV Rheinland, Lloyd's Register, Applus, compagnies d'assurance). Nombreux acteurs locaux spécialisés.
HSE	Forte	Quelques acteurs globaux (RPS, URS, ERM, Bureau Veritas, Dupont Safety, SGS) aux profils très différents. Multitude d'acteurs locaux ou nationaux.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux (Socotec et Apave en France, Applus en Espagne, PSI et RPS aux États-Unis, Nihon Teri au Japon), nombreux acteurs locaux. Un seul acteur global : Bureau Veritas.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux (Bureau Veritas, SGS, DNV, BSI, Lloyd's Register), des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.
Biens de consommation (hors activités de tests de produits agroalimentaires)	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et l'ameublement avec trois leaders mondiaux (Bureau Veritas, SGS, Intertek). Marché plus fragmenté pour les produits électriques et électroniques, où Underwriters Labs. est leader devant Intertek.
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les services aux gouvernements (SGS, Intertek, Bureau Veritas, Cotecna). 4 acteurs principaux dans chacun des marchés de commodités (agroalimentaire, produits pétroliers, minéraux). Ces marchés sont dominés par SGS et Intertek.

Le Groupe considère que la consolidation de l'industrie des services QHSE, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, est entrée dans une phase active en raison notamment de la volonté des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grands comptes internationaux dans l'ensemble de leurs besoins QHSE à travers le monde.

Compte tenu de sa présence globale, de ses positions de leader mondial sur ses métiers et de son expérience dans la réalisation d'acquisitions, le Groupe considère qu'il est bien positionné pour être un des principaux acteurs de cette consolidation.

1.4.3. Les atouts concurrentiels du Groupe

■ UN LEADER MONDIAL DANS HUIT MÉTIERS GLOBAUX

Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2008) du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale (« QHSE »), et estime être le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières. Il figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur chacun des marchés sur lesquels ses huit divisions sont présentes et considère être le leader sur certains d'entre eux :

- Marine : numéro deux mondial en nombre de navires classés ;
- Industrie : un des trois leaders mondiaux. Des positions fortes en Europe, aux États-Unis, en Australie et sur les marchés de l'Énergie au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine ;
- IVS : un des trois leaders mondiaux, avec des positions clés en France, en Espagne, au Royaume-Uni et au Benelux ;
- HSE : numéro quatre mondial, avec des positions fortes en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Brésil et en Australie ;
- Construction : numéro un mondial, avec de fortes positions en France, en Espagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Japon ;
- Certification : numéro un mondial avec environ 100 000 clients ;
- Biens de consommation : numéro un mondial pour les tests sur les jouets et numéro deux mondial pour les tests sur le textile ; et
- GSIT : un des quatre leaders mondiaux dans les services aux gouvernements et position de niche dans le secteur des *commodities*.

■ DES POSITIONS SOLIDES SUR DES MARCHÉS À FORT POTENTIEL ET EN CROISSANCE

Le Groupe est un leader mondial sur des segments de marchés importants disposant d'un fort potentiel de développement.

Le Groupe bénéficie de positions de leader sur des segments de marchés qui ont connu récemment des croissances particulièrement élevées tels que la Marine, les Biens de consommation ou l'Énergie. Au cours des trois dernières années, le chiffre d'affaires du Groupe dans la Marine, les Biens de consommation et l'Énergie a augmenté en moyenne de respectivement de 18%, 14% et 32% par an (dont 37% pour le seul segment Pétrole et Gaz dans le pôle Industrie et Infrastructures).

Le Groupe est par ailleurs le seul acteur global qui soit positionné sur l'ensemble des domaines de l'industrie et de la construction à travers les cinq divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification). Cette présence unique sur des métiers complémentaires permet au Groupe d'accompagner ses clients tout au long du cycle de vie de leurs équipements, installations ou infrastructures et lui offre des opportunités importantes de développer les synergies, notamment le *cross-selling*, entre ses différentes divisions. Le Groupe considère que le renforcement de sa présence sur ces cinq marchés devrait lui offrir des perspectives de croissance attractives au cours des prochaines années en raison de leur taille, de leur degré de fragmentation et de la tendance à la privatisation et à l'externalisation des activités de contrôle et d'inspection.

Le Groupe est implanté dans l'ensemble des zones économiques à fort potentiel de croissance (Asie, Moyen-Orient, Inde, Amérique latine, Russie et mer Caspienne) qui représentaient, en 2008, 35% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Dans ces régions, le chiffre d'affaires du Groupe a cru en moyenne de 26% depuis 2004 avec une marge opérationnelle supérieure à la moyenne du Groupe. Le renforcement des positions de chacune de ses huit divisions dans ces régions est un axe majeur de développement du Groupe.

À titre d'exemple, le Groupe, qui a été en 1902 la première société de classification étrangère à s'installer en Chine et à Taïwan, y a réalisé 289 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008 et y emploie plus de 5 000 personnes dans ses divisions Marine, Biens de consommation, Industrie, Construction et Certification. Le Groupe entend continuer à étendre sa présence en Chine par l'ouverture de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant systématiquement ses huit divisions globales, afin de continuer à tirer profit de la croissance de la zone Chine/Hong Kong/Taïwan (croissance annuelle moyenne de 24% du chiffre d'affaires du Groupe sur cette zone entre 2004 et 2008).

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

■ UN RÉSEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Avec 900 bureaux et laboratoires couvrant 140 pays, Bureau Veritas est l'un des trois acteurs du marché qui possède un réseau géographique mondial.

AMÉRIQUES

153 bureaux
dont 31 laboratoires
8 000 employés



FRANCE

165 bureaux
dont 14 laboratoires
7 400 employés



EMEA (hors France)

388 bureaux
dont 45 laboratoires
11 300 employés



ASIE-PACIFIQUE

205 bureaux
dont 66 laboratoires
13 300 employés



Grâce à son réseau mondial, le Groupe bénéficie d'avantages concurrentiels significatifs :

- des positions géographiques clés permettant d'accompagner les grandes multinationales sur l'ensemble de leurs implantations ;
- une connaissance approfondie des réglementations, standards et normes en vigueur dans un très grand nombre de pays (développés et en développement), permettant d'aider ses clients à exporter ou à investir dans de nouveaux marchés en veillant au respect des réglementations locales et en contribuant au développement d'un management responsable ;
- des équipes multiculturelles, des expertises dans un grand nombre de domaines techniques et une connaissance approfondie des marchés industriels, qui permettent de mieux comprendre les enjeux QHSE des entreprises et leur apporter ainsi des solutions différenciantes ; et
- une réputation d'expertise technique dans les principaux pays industrialisés qui lui confère une visibilité importante auprès des clients.

■ UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE PAR DES AUTORITÉS DÉLÉGATAIRES ET DE MULTIPLES ORGANISMES D'ACCREDITATION

Le Groupe intervient dans la plupart de ses activités en tant que seconde partie (intervention pour le compte du client) ou tierce partie (intervention en tant qu'entité indépendante vis-à-vis de plusieurs parties), pour le compte d'autorités ou d'organismes d'accréditation, afin de vérifier que ses clients respectent leurs obligations réglementaires.

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires QHSE. Le Groupe est aujourd'hui autorisé ou accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités déléguées nationales et internationales et d'organismes d'accréditation.

À titre d'exemple, dans le cadre des activités de sa division Marine, le Groupe est accrédité par 130 États qui lui délèguent leur mission de certification de navires. Dans le cadre des activités de sa division Certification, le Groupe est accrédité par plus de 30 organismes nationaux de certification. Le Groupe est également accrédité par l'Union européenne en tant qu'organisme notifié afin de réaliser des missions d'inspection visant l'application des directives européennes liées à la certification d'équipements destinés à être utilisés en Europe (« marquage CE »).

Le Groupe veille en permanence à entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe sont conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

Par ailleurs, et dans le cadre de ses missions non-déléguées, le Groupe bénéficie d'une réputation d'expertise technique et d'indépendance lui conférant une solide position pour être un partenaire de long terme des entreprises qui doivent se conformer aux règles QHSE et obtenir les autorisations nécessaires au plein exercice de leurs activités.

Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe depuis 2001 et illustre l'équilibre entre croissance externe (c'est-à-dire par acquisitions) et croissance organique, facteur clé dans la stratégie de développement du Groupe.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance organique	10%	7%	12%	10%	6%	7%	10%	13%
Croissance externe	9%	7%	7%	4%	9%	5%	5%	14%
Effet Change	(2)%	(4)%	(8)%	(4)%	1%	-	(3)%	(4)%
Autre [entrée périmètre conso] ^(a)	1%	3%	1%	1%	-	-	-	-
CROISSANCE TOTALE	19%	13%	12%	11%	16%	12%	12%	23%

(a) Impact de l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés créées par le Groupe.

Le Groupe a mis en œuvre les synergies commerciales et les synergies de coûts qui lui ont permis d'améliorer progressivement la rentabilité des sociétés acquises et de les intégrer dans le cadre du *business model* du Groupe.

À titre d'exemple, le Groupe a créé la division Biens de consommation par acquisitions successives aux États-Unis, en Europe et en Asie. Au sein du pôle Industrie et Infrastructures, les plateformes de croissance aux États-Unis, au Royaume-Uni, et plus récemment en Australie ont été constituées initialement par acquisitions. C'est également par acquisitions que le Groupe a étendu le réseau géographique de sa division HSE depuis 2002.

■ UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE DE CROISSANCE PAR ACQUISITIONS

Pour accélérer sa croissance, renforcer son réseau (tant pour bâtir des nouvelles implantations que pour densifier son réseau existant) et acquérir des compétences nouvelles, le Groupe s'est engagé depuis 10 ans dans une politique d'acquisitions de petites et moyennes entreprises dont l'activité se situe au cœur de ses huit divisions. Le Groupe a ainsi acquis plus de 70 sociétés sur la période 2001-2008, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 850 millions d'euros. Historiquement, ces acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de consommation et le pôle Industrie et Infrastructures. Le Groupe a réalisé à travers l'acquisition de la société CCI, en 2007, sa première opération significative dans l'activité d'inspection et de tests de matières premières. En 2008, l'acquisition d'Amdel, leader australien des analyses de minerais en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques). Cette acquisition ouvre d'importants débouchés dans l'industrie minière, avec d'une part un potentiel de déploiement des activités d'analyse en laboratoire de minerais dans le réseau Bureau Veritas, en particulier en Afrique et en Amérique latine, et d'autre part la possibilité de développer l'ensemble des services d'inspection et de certification QHSE auprès des grands comptes de l'industrie minière.

■ UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES ET RÉCURRENTES

La résistance du Groupe aux différents cycles économiques est la conséquence des facteurs suivants :

- le Groupe possède un portefeuille d'activités diversifiées à la fois géographiquement et par division. En 2008, la division Industrie, la plus importante du Groupe, ne représentait que 19% de son chiffre d'affaires consolidé et chacune des sept autres divisions représentait entre 6% et 18% de son chiffre d'affaires. De plus, le chiffre d'affaires par zone géographique est réparti en 2008 entre la France (27% du chiffre d'affaires consolidé), la zone Europe Moyen-Orient Afrique - EMEA (35%), les Amériques (15%), et la zone Asie-Pacifique (23%). Enfin, chacune des huit divisions globales du Groupe est constituée d'un portefeuille de services qui sont fournis durant tout le cycle d'investissement et le cycle de vie des équipements, infrastructures ou produits ;

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

- le Groupe bénéficie d'une base de clientèle fragmentée. Avec environ 370 000 clients, le chiffre d'affaires moyen annuel par client représente moins de 7 000 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. Le chiffre d'affaires réalisé en 2008 auprès du plus grand client du Groupe représente moins de 2% du chiffre d'affaires consolidé, et le chiffre d'affaires réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 8% du chiffre d'affaires consolidé ; et
- le Groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur son activité, grâce à une proportion importante d'activités liées à des contrats

pluriannuels, en particulier dans les divisions Marine, IVS, Certification et GSIT. À titre d'exemple, dans le cadre de sa division Marine, Bureau Veritas dispose d'une visibilité de plusieurs années sur son carnet de commandes pour la certification de navires en construction. Par ailleurs, dans certaines divisions, on observe un taux élevé de renouvellement des contrats existants du fait du fort niveau de fidélisation des clients (*repeat business*).

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme de ses huit divisions.

Division	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service (près de la moitié du chiffre d'affaires de la division) est essentiellement récurrente car un bateau classé sur le registre de Bureau Veritas y reste généralement jusqu'à sa mise hors service. Carnet de commandes donnant une bonne visibilité à moyen terme sur la partie des activités liées aux constructions neuves.
Industrie	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (<i>repeat business</i>).
IVS	Élevée	Une proportion élevée des contrats sont signés pour plusieurs années (deux à six ans). Fort taux de reconduction des contrats annuels.
HSE	Moyenne	Chiffre d'affaires récurrent pour les services liés à une obligation réglementaire (par exemple pour le contrôle de la qualité de l'air). Niveau élevé de fidélisation des clients (<i>repeat business</i>).
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (<i>repeat business</i>).
Certification	Très élevée	Les contrats de certification sont généralement des contrats de trois ans. De plus, leur taux de renouvellement à l'issue des trois ans est très important.
Biens de consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients (38 des 40 plus grands clients du Groupe en 2001 sont toujours clients du Groupe aujourd'hui).
GSIT	Élevée	Contrats de l'activité Services aux gouvernements d'une durée de un à trois ans. Risques de résiliation unilatérale.

Par ailleurs, le Groupe considère que la tendance de fond à la multiplication des contraintes réglementaires dans le domaine du QHSE est de nature à atténuer l'effet des cycles économiques sur sa performance.

■ DES FLUX DE TRÉSORERIE ÉLEVÉS

Le Groupe développe un modèle économique de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, le Groupe a généré de façon régulière une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires. Entre 1996 et 2008, le Groupe a ainsi multiplié son chiffre d'affaires par plus de cinq, soit une croissance annuelle moyenne de plus de 15%. En outre, le Groupe s'efforce de continuer d'améliorer sa rentabilité ; ainsi entre 1996 et 2008, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé régulièrement de 7,8% à 15,2%.

Au cours des trois dernières années, le montant moyen annuel des flux nets de trésorerie disponibles après intérêts et investissements industriels était de 160 millions d'euros. Cette génération de flux de trésorerie provient de trois éléments :

- une marge opérationnelle élevée ;
- un niveau d'investissement (hors acquisitions) maîtrisé lié à la nature des activités du Groupe, centrées sur l'inspection et les audits plutôt que sur les tests en laboratoires : au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 2,8% du chiffre d'affaires du Groupe ; et
- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution des différents agrégats de *cash flow* générés par l'activité :

(millions d'euros)	2008	2007 ^(b)	2006	TMVA
EBITDA ajusté ^(a)	431,6	344,5	296,0	+20,8%
Flux net de trésorerie généré par l'activité ^(c)	315,4	235,3	203,0	+24,6%
Flux net de trésorerie disponible^(d)	189,3	151,6	137,5	+17,3%

(a) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté augmenté de la dotation aux amortissements.

(b) Avant décaissement de 18 millions d'euros en 2007 liés aux frais d'introduction en bourse.

(c) Flux de trésorerie avant intérêts – impôts – variation du besoin en fonds de roulement.

(d) Flux de trésorerie après intérêts et investissements industriels.

■ UNE ÉQUIPE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

Les membres de l'équipe dirigeante du Groupe (notamment les membres du Comité exécutif) ont, en moyenne, près de 14 années d'expérience dans le secteur. L'actuel Président du Directoire, Frank Piedelièvre, dirige le Groupe depuis 1996.

La stabilité et l'expérience de l'équipe dirigeante du Groupe ont permis de développer une forte culture d'entreprise fondée sur le mérite et l'initiative. Cette équipe a permis au Groupe d'enregistrer d'excellentes performances au cours des 12 dernières années : entre 1996 et 2008, le chiffre d'affaires du Groupe a ainsi été multiplié par plus de cinq à 2 549,4 millions d'euros contre

455 millions d'euros en 1996, son résultat opérationnel ajusté par plus de dix à 387,6 millions d'euros contre 36 millions d'euros en 1996, soit une croissance annuelle moyenne de 22%, et le nombre de salariés a été multiplié par plus de quatre.

Les principaux cadres du Groupe (environ 530 personnes) bénéficient par ailleurs depuis 1996 de programmes de stock-options. La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des managers salariés du Groupe et/ou des mandataires sociaux.

1.4.4. Stratégie du Groupe

Le Groupe considère qu'il dispose à travers ses huit divisions d'un portefeuille d'activités à fort potentiel de croissance, susceptible de résister aux évolutions des cycles économiques et de générer un flux élevé de trésorerie, ce qui devrait lui permettre de continuer à créer de la valeur au cours des prochaines années.

En particulier, le Groupe considère qu'il bénéficie à travers ses huit divisions :

- d'une solide position sur l'ensemble des services d'évaluation de conformité QHSE, et en particulier des services d'inspection, d'audit et de certification. Cette catégorie de services, qui représente la majorité de son chiffre d'affaires (contre environ 20% pour ses activités de tests en laboratoire), requiert des compétences techniques importantes, est fortement liée à des obligations réglementaires et à ce titre permet au Groupe de bénéficier d'une bonne visibilité sur son chiffre d'affaires, tout en nécessitant des niveaux d'investissement modérés (2% à 3% du chiffre d'affaires) ;
- de huit métiers complémentaires, en termes de compétences techniques, de présence géographique et de base de clientèle, ce qui devrait permettre au Groupe de développer le *cross-selling* entre ses huit métiers dans le futur ; et

- d'un portefeuille d'activités équilibré, qui limite la dépendance des résultats du Groupe à la performance d'une division, d'une zone géographique, ou de l'évolution d'un marché donné.

Fort de ses positions actuelles, le Groupe a pour ambition de devenir le leader mondial du marché des services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines du QHSE, de renforcer sa position de leadership dans chacune de ses huit divisions et d'acquérir la taille critique dans chacune de ses implantations, tout en continuant à disposer d'un portefeuille d'activités équilibré de nature à lui permettre de résister aux évolutions des cycles économiques.

La stratégie de développement du Groupe consiste ainsi à :

- densifier son réseau géographique sur ses huit divisions ;
- étendre le portefeuille de services de chacune de ses huit divisions ;
- poursuivre une politique active d'acquisitions ciblées ; et
- conserver et renforcer ses équipes de dirigeants et experts.

Le Groupe cherche par ailleurs constamment à améliorer sa performance opérationnelle et à générer des flux de trésorerie élevés.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

■ POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU GÉOGRAPHIQUE DE SES HUIT DIVISIONS

Le réseau actuel d'implantations du Groupe a été constitué au fil des années par croissance organique et par acquisitions ; son développement n'est pas encore achevé.

Le Groupe cherche à atteindre la taille critique dans les pays clés de chacune de ses huit divisions (à la fois en densifiant ses positions existantes et en bâtissant de nouvelles implantations) afin de constituer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses métiers. Ces pays clés, que le Groupe appelle « pays plateformes », sont les suivants :

- 11 pour les divisions regroupées au sein du pôle Industrie et Infrastructures (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, États-Unis, Brésil, Russie, Inde, Chine, Japon, et Australie) ;
- 7 pour la division Biens de consommation (États-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Chine/Taiwan, Inde et Vietnam) ; et
- 12 pour la division Marine (France, Benelux, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne, Grèce, Turquie, Brésil, Singapour/Malaisie, Chine/Taiwan, Corée du Sud, et Japon).

La division GSIT utilise pour son développement les implantations des autres divisions et vise en particulier les pays bénéficiant d'un faible niveau d'infrastructures, les principaux pays producteurs de matières premières et les pays où la division bénéficie de contrats de gouvernement.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend développer en priorité ses investissements sur ces « pays plateformes » afin de renforcer son réseau mondial sur chacune de ses huit divisions. Le Groupe considère que l'expansion (tant en nombre qu'en taille des implantations) du réseau géographique du Groupe devrait permettre :

- de générer un niveau élevé de croissance à long terme, notamment par un meilleur accès aux clients locaux, une extension de l'offre de services fournis dans chaque pays et une meilleure couverture des grands comptes au niveau mondial ; la densification du réseau mondial devrait par ailleurs favoriser le *cross-selling* entre ses divisions ; et
- d'améliorer la marge opérationnelle en générant des économies d'échelle provenant en particulier de partages des bureaux, mise en commun des fonctions de *back-office*, partage des investissements en outils informatiques, et mutualisation des coûts pour le développement de nouveaux services. Par ailleurs, la densification du réseau devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue du processus d'inspection.

■ MAINTENIR UNE CROISSANCE ORGANIQUE ÉLEVÉE

Afin de maintenir une croissance organique élevée à long terme et profiter pleinement des opportunités des marchés sur lesquels il intervient et de la tendance croissante à l'externalisation, le Groupe a entrepris les actions suivantes :

Améliorer la dynamique commerciale

Jusqu'à un passé récent, l'effort commercial du Groupe était uniquement supporté par les dirigeants opérationnels.

Depuis quatre ans, le Groupe a décidé de renforcer son effort commercial à travers la mise en place dans chaque « pays

plateforme » d'équipes dédiées uniquement aux fonctions commerciales. Ces équipes commerciales peuvent être mises en place dans chaque organisation géographique ou à travers le renforcement des *business lines* en fonction des spécificités des divisions, des marchés et des implantations géographiques. À titre d'exemple, le pôle Industrie et Infrastructures dispose aujourd'hui près de 600 *business developers* répartis à travers son réseau.

Depuis 2007, le Groupe a renforcé les équipes commerciales de sa division Biens de consommation en Chine continentale afin de mieux couvrir les fabricants locaux. Le pôle Industrie et Infrastructures a mis en place un suivi central de 7 grands comptes globaux et poursuivi la dissémination d'un outil de CRM qui est maintenant implanté dans l'ensemble des « pays plateformes ».

Le Groupe entend poursuivre la croissance de ses investissements dans la formation commerciale des collaborateurs, la mise en place d'outils de suivi de la relation client et de mesure d'indicateurs de performance commerciale et la mise en œuvre de processus commerciaux distincts, qu'il s'agisse de grands comptes, de clients de taille moyenne ou des marchés de masse.

La mise en place de ces structures commerciales est une priorité stratégique pour l'ensemble des « pays plateformes » des huit divisions globales du Groupe.

Optimiser chaque année le portefeuille d'activités et concentrer les investissements sur les activités et les zones géographiques à fort potentiel

Le Groupe souhaite investir en priorité dans les segments de marché et les zones géographiques offrant le plus fort potentiel de croissance.

Afin de répondre aux évolutions de ses marchés et des réglementations, le Groupe conduit une revue annuelle de son portefeuille d'activités, par unité opérationnelle, pays et division afin de définir les priorités d'investissements et les objectifs de croissance. Au cours des dernières années, le Groupe a ainsi décidé d'investir plus particulièrement dans les divisions Marine, Biens de consommation, dans les services spécialisés pour les industries pétrolières et gazières, ainsi que l'électricité (en particulier le nucléaire), et de développer un réseau mondial dans la division HSE.

À l'avenir, le Groupe entend continuer à définir annuellement ses priorités d'investissements de façon à :

- investir dans les segments de marchés et zones géographiques à fort potentiel et en particulier les pays émergents clés, tels que le Brésil, la Chine, l'Inde ou la Russie ;
- saisir les opportunités de marché liées à la mise en place de nouvelles réglementations ou à la privatisation d'activités de contrôle et d'inspection QHSE ; et
- étendre son offre de services dans les pays bénéficiant de la taille critique.

Créer des offres de service différenciantes et à forte valeur ajoutée

Le Groupe développe des offres de services spécifiques dans chacune de ses huit divisions afin de différencier son offre et augmenter la part de son chiffre d'affaires réalisée sur des prestations à plus forte valeur ajoutée. Il met ainsi en œuvre des solutions techniques et des méthodologies adaptées aux besoins spécifiques des clients.

À titre d'exemple, le Groupe a lancé au cours des trois dernières années des services de certification sur mesure pour ses grands clients afin de leur permettre d'auditer leurs fournisseurs ou leurs réseaux de distribution. Le Groupe a également lancé pour ses clients des divisions Construction, IVS et Industrie des services d'assistance à la gestion de la maintenance de leurs équipements et installations afin d'étendre leur durée de vie. Le Groupe a enfin lancé en France une palette de services d'assistance technique autour de l'efficacité énergétique et de la réduction de l'impact environnemental des bâtiments (eau, air, déchets, gaz à effet de serre) qu'il étend aujourd'hui à travers son réseau.

À l'avenir, le Groupe entend poursuivre son effort de développement de nouveaux services, plus adaptés aux besoins particuliers de ses clients, en fonction de leur taille, de leur activité et de leurs implantations géographiques.

Développer l'activité auprès des grands comptes internationaux

Certaines divisions du Groupe ont depuis longtemps mis en place des organisations commerciales dédiées aux grands comptes internationaux. C'est par exemple le cas des divisions Marine (armateurs, chantiers navals) et Biens de consommation (distributeurs généralistes ou spécialisés). La division Marine compte ainsi actuellement plus de 100 personnes chargées du suivi d'un ou plusieurs grands comptes (existants ou potentiels).

Plus récemment, le Groupe a décidé de mettre en place une organisation « grands comptes » au sein de son pôle Industrie et Infrastructures. Dans cette optique, le Groupe a identifié dans chacune de ses implantations et de ses métiers des grands comptes cibles, pour lesquels il a investi dans des ressources commerciales et techniques dédiées afin de leur assurer un suivi personnalisé et leur proposer l'ensemble des services fournis par le Groupe. Au niveau central, le Groupe a également mis en place une Direction du Développement Clients et Solutions HSE qui est en charge de maximiser le développement du Groupe dans quatre marchés stratégiques (Pétrole et Gaz, Électricité, Infrastructures et Grande Distribution) et auprès de leurs grands comptes respectifs et d'aider les pays plateforme à mettre en place leur organisation commerciale. Compte tenu de l'importance toujours plus forte des enjeux HSE pour les Directions générales, cette direction est également en charge de développer de nouvelles offres de services autour du HSE répondant aux besoins de ces grands comptes.

Au total, le pôle Industrie et Infrastructures compte plus de 70 personnes dédiées aux grands comptes répartis dans les organisations géographiques et ses équipes centrales.

À l'avenir, le Groupe a pour objectif de développer le chiffre d'affaires des grands comptes de son pôle Industrie et Infrastructures à un rythme deux fois plus rapide que la croissance organique de celui-ci. En 2008, le chiffre d'affaires des 50 premiers clients du pôle Industrie et Infrastructures représentait 17% de ce pôle et a crû de 23% par rapport à 2007.

De manière générale, le Groupe entend multiplier les initiatives avec les grands comptes et ainsi accélérer la mise en œuvre de *cross-selling* et de synergies entre ses différentes divisions, en s'appuyant sur son réseau international, son organisation matricielle et son savoir-faire en matière de dissémination des meilleures pratiques.

À titre d'exemple, le Groupe propose ainsi aux grands groupes pétroliers l'ensemble des services de son portefeuille d'activités.

Ainsi, dans le secteur pétrolier *off-shore*, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou *floating production and storage offshore unit*) met en jeu les compétences de la division Marine pour la classification de la structure et les compétences de la division Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences des divisions IVS et HSE pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

POURUIVRE UNE POLITIQUE ACTIVE D'ACQUISITIONS CIBLÉES

Le Groupe a acquis depuis 2001 plus de 70 sociétés, qui lui ont permis d'accélérer la construction de son réseau opérationnel global et d'élargir progressivement son offre de services pour constituer ses huit divisions globales. Depuis 2001, le Groupe a investi en moyenne environ 145 millions d'euros par an pour ses acquisitions. Ces 70 acquisitions ont été réalisées principalement dans la division Biens de consommation et dans le pôle Industrie et Infrastructures, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 850 millions d'euros.

À l'avenir, la réalisation d'acquisitions ciblées restera une composante importante de la stratégie de croissance du Groupe, en cherchant en priorité à réaliser des acquisitions de sociétés de taille petite et moyenne afin d'élargir son potentiel de croissance et de disposer d'un portefeuille unique de services, en particulier dans le pôle Industrie et Infrastructures qui demeure extrêmement fragmenté.

Pour cela, le Groupe a mis en place un processus méthodique de recherche et d'identification de cibles potentielles et analyse les opportunités de croissance externe pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance ;
- augmente sa part de marché dans certaines divisions ;
- complète son portefeuille d'activités ;
- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

Le Groupe envisage notamment de procéder à des acquisitions de taille petite et moyenne :

- dans les divisions de son pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification), dans les activités de tests de produits électriques et électroniques de sa division Biens de consommation ; et
- dans les principaux pays développés et dans certains pays où les cibles bénéficieraient de positions de leader local de nature à compléter le portefeuille d'activités du Groupe (Europe de l'Est, Asie-Pacifique, Amérique latine).

Le Groupe poursuit également l'analyse d'opportunités d'acquisitions de taille plus importante (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros), qui lui permettraient d'accélérer la globalisation de son réseau géographique ou de se renforcer dans certains marchés à fort potentiel.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

■ AMÉLIORER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Entre 1996 et 2008, la marge opérationnelle ajustée du Groupe est passée de 7,8% à 15,2%.

En 2007 et en 2008, la progression de la marge consolidée à périmètre constant (hors impact des acquisitions) a été respectivement de 90 et 50 points de base.

Cette progression a été le résultat :

- d'une amélioration continue des processus de production, notamment à travers la planification centralisée des inspections, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection et de *reporting* et l'amélioration des processus de facturation ;
- de l'amélioration de la rentabilité des unités sous-performantes. Les unités sous-performantes sont identifiées et analysées chaque année lors de la revue budgétaire et font l'objet d'un plan d'action annuel, revu chaque trimestre, qui donne lieu à la mise en place d'indicateurs de performances spécifiques et la mobilisation d'une équipe dédiée à l'amélioration de la rentabilité de l'unité concernée ;
- de l'utilisation d'outils informatiques performants et la mise en place du travail en réseau ; et
- de la réalisation d'économies d'échelles et de l'optimisation des coûts, notamment la centralisation des fonctions supports et l'optimisation des achats.

À titre d'exemple, dans le pôle Industrie et Infrastructures en France, pays où il dégagait en 2001 une marge opérationnelle ajustée de 8%, le Groupe a mis en œuvre l'ensemble de ces actions. Il a mis en place un nouveau système informatique de planification de ses inspecteurs et de facturation, a repensé ses méthodes de production en recentrant ses agences sur un nombre d'activités plus réduit, puis a conduit un plan global d'amélioration de la rentabilité des unités sous-performantes. Il a enfin lancé en 2005 un système informatique destiné à automatiser la livraison des rapports d'inspection et des factures et a repensé l'organisation des fonctions de *back-office*. L'ensemble de ces initiatives a permis au pôle Industrie et Infrastructures en France d'atteindre une marge opérationnelle ajustée de 13% en 2008.

Au cours des prochaines années, le Groupe entend poursuivre les initiatives décrites ci-dessus, notamment en augmentant ses

investissements dans l'intégration de ses systèmes d'information. Les divisions Industrie et IVS bénéficieront de la mise en place des nouveaux outils de production.

■ CONSERVER ET RENFORCER UNE ÉQUIPE DE DIRIGEANTS ET D'EXPERTS DE PREMIER PLAN

La performance et la croissance future du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et conserver des dirigeants et experts disposant de l'expérience et des compétences nécessaires afin d'occuper les postes clés à travers son réseau et réaliser avec succès les missions qui lui sont confiées par ses clients.

Le Groupe a mis en place un certain nombre d'initiatives afin de bénéficier d'un réservoir de compétences pour soutenir sa croissance :

- création de programmes de formation destinés soit aux dirigeants clés du Groupe (BV Academy), soit aux collaborateurs, ingénieurs, techniciens et membres des fonctions support, afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions techniques de leurs métiers ou de leurs marchés ;
- partage des meilleures pratiques, tant techniques que managériales, par la mise en place de communautés de pratique (ou « tribus ») réunissant des experts ou des dirigeants du monde entier disposant d'une connaissance approfondie d'une activité ou d'un marché donné ; et
- gestion proactive de ses talents afin d'identifier, de former et de faire progresser les futurs dirigeants du Groupe.

À l'avenir, le Groupe continuera à lancer des programmes pour la formation et le développement de ses collaborateurs afin de générer en interne les compétences qui seront nécessaires à la réalisation de ses objectifs de croissance.

Le Groupe entend par ailleurs poursuivre sa politique de rémunération incitative afin d'encourager l'esprit d'entreprise, motiver et retenir ses collaborateurs, grâce à :

- une politique salariale adaptée à ses différents métiers et une politique de bonus généralisée à l'ensemble des dirigeants du Groupe ; et
- des plans de stock-options ou d'actions gratuites, mis en place depuis plus de dix ans, dont bénéficient actuellement environ 530 cadres du Groupe.

1.4.5. Organisation

■ UNE ORGANISATION ADAPTÉE À SES MÉTIERS ET À SA STRATÉGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés et mieux gérer son réseau géographique, le Groupe a organisé ses activités à travers huit divisions opérationnelles mondiales dont cinq regroupées au sein du pôle « Industrie et Infrastructures ».

Marine

La division Marine dispose d'implantations à proximité de la plupart des grands centres de construction et de réparation navale du monde entier ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime, regroupées en deux zones : la zone Ouest, qui couvre l'Europe et les Amériques, et la zone Est, qui couvre le Moyen-Orient et l'Asie.

Elle dispose de quatre Directions centrales :

- la Direction Technique, qui est en charge des relations avec les organisations internationales (États de pavillons, Organisation Maritime Internationale (OMI), etc.), de l'élaboration de règles de classification Bureau Veritas, du contrôle de la qualité interne et du développement d'outils informatiques, et supervise les activités « constructions neuves » et « certification des équipements » ;
- la direction en charge de l'activité « navires en service » ;
- la direction en charge des activités « assistance technique et conseil » ; et
- la Direction Grands comptes, qui coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

Industrie et Infrastructures

Les cinq divisions Industrie, IVS, HSE, Construction et Certification, qui s'adressent à une clientèle similaire et proposent des services complémentaires, sont gérées au sein d'un même ensemble, le pôle Industrie et Infrastructures, et partagent le même réseau.

Le pôle Industrie et Infrastructures est géré en matrice avec d'une part six zones géographiques (Europe du Sud, Europe du Nord & Europe centrale, Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Amérique latine, Moyen-Orient-Inde-Russie-Afrique) qui regroupent les principaux pays dans lesquels le Groupe est implanté et, d'autre part, les directions centrales des cinq divisions (Industrie, IVS, HSE, Construction, Certification). Début 2009, le Groupe a créé une direction centrale pour l'activité Mines et Minéraux.

La responsabilité du compte de résultat est généralement portée par l'entité géographique.

Les directions centrales des divisions sont en charge de favoriser le partage des bonnes pratiques à travers le réseau, de définir et proposer des nouvelles offres de services et de nouveaux outils informatiques de pointe, d'assurer une gouvernance technique des activités qu'elles supervisent, et de faciliter au sein du réseau le déploiement de grands contrats et la couverture des grands comptes. Les directions centrales des divisions assurent également un support au business développement des pays pour la détection, la préparation d'offres commerciales et l'exécution de grands contrats. Les divisions disposent de relais dans chacun des « pays plateformes », ce qui conduit à constituer des matrices nationales.

Le pôle Industrie et Infrastructures dispose également d'une Direction du Développement Clients et Solutions HSE et d'une Direction Technique, Qualité et Gestion des Risques.

La Direction du Développement Clients et Solutions HSE est en charge de maximiser le développement du Groupe dans quatre marchés stratégiques (Pétrole et Gaz, Énergie, Infrastructures et Grande distribution) et auprès de leurs grands comptes respectifs. À ce titre, elle coordonne le développement de 7 grands comptes au niveau mondial et assure un support au business développement sur ces quatre marchés. Elle aide également les pays plateforme dans le déploiement de leur organisation commerciale et de leur approche grands comptes, en favorisant le partage des bonnes pratiques commerciales et d'outils communs. Elle est enfin en charge de développer et de déployer dans le réseau de nouvelles solutions, la plupart du temps à forte composante HSE, afin de répondre aux demandes des grands clients.

La Direction Technique, Qualité et Gestion des Risques (« TQR ») est en charge de la définition des méthodologies et des procédures d'inspection. Elle veille à leur application à travers la conduite d'audits dans le réseau et supervise la formation et la qualification des inspecteurs. Elle veille également au maintien du portefeuille d'accréditations du Groupe et à l'obtention des nouvelles accréditations et habilitations nécessaires à la poursuite de son activité. Plus généralement, la Direction TQR est en charge du contrôle des risques liés à la délivrance des services et est relayée à ce titre par un réseau de Directeurs Technique, Qualité et Gestion des Risques dans les zones géographiques, qu'elle anime et coordonne.

Biens de consommation

L'organisation de la division Biens de consommation s'articule aujourd'hui autour de cinq axes stratégiques :

- la Direction des Opérations est responsable de la qualité des services fournis dans l'ensemble des centres de production (laboratoires et centres d'inspection). Elle est en charge de la planification des besoins en capacité à travers le réseau, de la standardisation des services au niveau global, de l'amélioration des méthodes de tests, de la précision des rapports, et du coût de production des rapports ;
- la Direction du Business Développement et des Grands comptes est en charge de la gestion du portefeuille de clients existants et de l'acquisition de nouveaux clients. Elle coordonne également la mise en place d'organisations commerciales dans les principales zones géographiques (Amériques, Europe, et Asie) ;
- la Direction des Marchés Stratégiques et des Lignes de Produits est en charge de la gestion des lignes de produits existantes (jouets, textile, ameublement, produits électriques, tests analytiques, activités d'inspection) et du développement de produits et services nouveaux ;
- la Direction Produits Électriques et Électroniques est en charge de contribuer à la croissance de cette activité à travers le lancement de nouveaux schémas de certification, l'acquisition de nouvelles accréditations et la supervision technique du réseau ; et
- enfin, la Direction des Services Informatiques est en charge du support des systèmes informatiques existants et de la définition de nouvelles applications pour répondre à l'évolution des besoins des clients et des opérations.

Les implantations géographiques (laboratoires, centres d'inspection) de la division sont, elles, organisées en sept régions : Chine, Asie du Sud-est, Asie du Sud, France/Espagne, Allemagne/Turquie, Royaume-Uni et Amériques.

Services aux gouvernements & Commerce international

La division Services aux gouvernements & Commerce international est organisée de façon décentralisée à travers quatre niveaux d'implantations.

Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des centres de relations avec les exportateurs (CRE), des centres d'inspections dépendant des CRE et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement et qui émettent localement l'ensemble des certificats d'importation.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Aperçu des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Pour l'activité Commerce international, il s'agit de centres d'inspections et des laboratoires dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre Directions :

- une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats gouvernementaux ;
- une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ;
- une Direction Commerce international, responsable du développement des lignes de produits Commodités, Automobile et *General Trade* ; et
- une Direction Nouveaux Produits chargée de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché, et de la définition et de la révision périodique des méthodes d'inspection utilisées par le réseau des unités opérationnelles.

■ UNE ORGANISATION MATRICIELLE QUI FAVORISE LES SYNERGIES ET LE *CROSS-SELLING* ET PERMET DE S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS

Le Groupe a mis en place au sein du pôle Industrie et Infrastructures et des trois divisions Marine, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international des organisations matricielles (par ligne de services et zones géographiques). Le Groupe considère que ces organisations matricielles sont un facteur clé de son succès. À titre d'exemple, l'organisation matricielle de son pôle Industrie et Infrastructures lui permet :

- de bénéficier plus facilement des complémentarités entre ses divisions et de favoriser les opportunités de *cross-selling*, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;
- de disséminer facilement les bonnes pratiques à travers son réseau ;

- de bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissement dans des nouveaux outils ; et
- de s'adapter rapidement aux évolutions de ses marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

En fonction du niveau de développement de ses implantations dans les pays plateformes, le Groupe peut également moduler le fonctionnement des organisations matricielles en place dans ces pays afin de s'adapter au contexte local ou à l'évolution de ses marchés.

■ UN LEADERSHIP CENTRAL QUI ASSURE LA MISE EN ŒUVRE DES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

Par ailleurs, les fonctions support du Groupe sont organisées au travers de deux pôles principaux :

- les fonctions Finance, Audit Interne et Support aux Acquisitions, Relations Investisseurs, *Compliance*, Éthique, Juridique, Gestion des risques et Systèmes d'information sont sous la responsabilité du Directeur financier du Groupe, François Tardan ; et
- les fonctions Ressources humaines, Communication, Formation et Partage des Connaissances et Qualité-Santé-Sécurité internes sont regroupées au sein du pôle Organisation, Ressources humaines et QHSE dirigé par Arnaud André.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

La Direction générale du Groupe a par ailleurs été renforcée en septembre 2008 avec l'arrivée de Philippe Donche-Gay au poste de Directeur général délégué.

1.5. Présentation des activités du Groupe

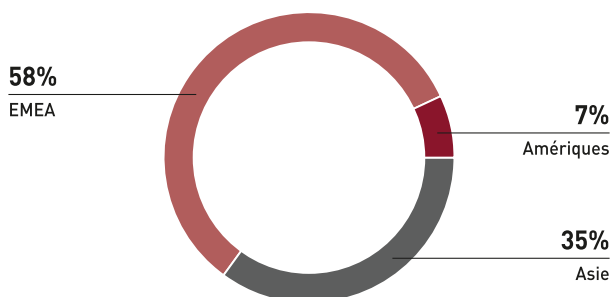
1.5.1. Marine

À travers sa division Marine, Bureau Veritas est une société de classification de navires. L'activité de classification de navires consiste à vérifier la conformité des navires à des règles ou normes de classification édictées par la société de classification. Elle permet d'attester un niveau de référence de la qualité des navires à travers la délivrance d'un « certificat de classe ». L'activité de classification s'exerce le plus souvent conjointement avec une activité de certification réglementaire par délégation des autorités maritimes de l'État de pavillon des navires. En effet, la plupart des États de pavillon souhaitent vérifier l'application, à bord des navires, des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime auxquelles ils ont adhéré.

Les certificats de classe et les certificats réglementaires sont essentiels à l'exploitation des navires. Les assureurs maritimes les exigent pour assurer les navires et les autorités portuaires vérifient régulièrement leur validité lors de l'entrée des navires dans les ports.

La division Marine a généré un chiffre d'affaires de 293,5 millions d'euros en 2008 (soit 11% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 29,8%. Indépendamment des cycles enregistrés par le transport maritime, la division Marine du Groupe a connu une croissance organique annuelle moyenne régulière légèrement supérieure à 9% sur les onze dernières années. Son chiffre d'affaires est ainsi passé de 112 millions d'euros en 1997 à 293,5 millions d'euros en 2008.

Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de la division Marine en 2008.



■ UNE OFFRE DE SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE TECHNIQUE AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE FIDÉLISÉE

Des services à forte valeur ajoutée technique

L'activité de classification maritime est fondée sur l'élaboration de règlements destinés à la sécurité des navires et la vérification de leur bonne application au moyen de visites et d'inspections régulières. La classification conserve pour principal objectif d'améliorer la protection du navire et consiste, pour ce faire, à apprécier la conformité du navire et de ses différents éléments constitutifs au référentiel technique publié que constitue le règlement de classification.

Deux domaines sont en principe visés par les règlements de classification : d'une part, la résistance structurelle, l'étanchéité de la coque, la sécurité du navire et la protection contre l'incendie ; d'autre part, la fiabilité des équipements de propulsion et de l'appareil à gouverner ainsi que des machines auxiliaires qui équipent le navire. Ces règlements sont spécifiques à chaque type de navires (navires en acier, unités *offshore*, bateaux de navigation intérieure, sous-marins, yachts, engins à grande vitesse et navires militaires).

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 10 principales sociétés de classification internationales. La division Marine participe notamment au sein de l'IACS à l'élaboration de certaines règles minimales unifiées communes à l'ensemble de la profession.

Chaque société de classification reste néanmoins maîtresse du contenu de ses règlements de classification. Le Groupe dispose ainsi de son propre référentiel régulièrement approfondi, complété et enrichi, et le révise selon des procédures établies facilitant, au travers de comités techniques, la participation des acteurs de l'industrie maritime à l'amélioration des normes (armateurs, chantiers navals, etc.).

Le Groupe intervient à tous les stades de la construction des navires qu'il doit classer. Il examine tout d'abord les plans principaux du navire, soumis par les chantiers navals, au regard des prescriptions techniques de son règlement. Il effectue ensuite l'inspection des divers équipements chez les fabricants afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes à ses exigences. Il opère enfin une surveillance de la construction dans les chantiers navals et assiste aux essais du navire. L'ensemble de ces opérations est résumé dans un rapport d'intervention qui permet d'apprécier la conformité globale du navire au règlement et d'établir les certificats de classification correspondants.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Ensuite, le maintien de la classe du navire, après sa mise en service, passe par l'exécution de visites réglementaires, prenant en compte les règles minimales unifiées de l'IACS. La visite la plus importante est la visite spéciale ou visite quinquennale, qui a pour objectif le renouvellement du certificat de classification. Il est également prévu des visites annuelles et des visites intermédiaires à mi-terme. Toutes ces visites consistent exclusivement en des examens par sondage dont la consistance et l'étendue sont définies par le règlement.

En sus de l'activité de classification, la division Marine du Groupe délivre des services de certification de conformité que ce soit dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou sur délégation des États de pavillon pour vérifier l'application à bord des navires des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution. Cette dernière activité se traduit par l'inspection physique du navire et par la délivrance des certificats de sécurité correspondants par l'autorité du pavillon sous lequel le navire est opéré (ou par la société de classification agissant sur délégation de ce pavillon).

Par ailleurs, la division Marine du Groupe propose des prestations de conseil et d'assistance auprès de ses clients. Cette activité, réalisée par le réseau de la division Marine ainsi que par l'entité spécialisée Tecnitax, comprend en particulier des prestations de formation et d'assistance technique (expertise, superintendance, *engineering*, analyse de risque appliquée à la maintenance).

Une base de clients fidélisée

La base de clientèle de la division Marine est constituée de quelques milliers de clients dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires de la division et que l'on peut classer en trois catégories :

- les principaux chantiers de construction navale dans le monde, en Europe (notamment les filiales du groupe STX, Damen, Fincantieri, Barreras) et en Asie (notamment Hyundai, DSME, Samsung, STX, Universal, Mitsubishi, IHI, SWS et Dalian) ;
- les fabricants d'équipements et de composants : en Asie il s'agit plus particulièrement d'entreprises du secteur sidérurgie-métallurgie (tels que Bao Steel, Hyundai, POSCO, JFE Holdings, Mitsui, Mittal Steel, Nippon Steel, Kobe Steel) tandis que dans les pays occidentaux, il s'agit essentiellement de fabricants de moteurs, de matériels électriques, électroniques, cryogéniques ou mécaniques divers (tels que Caterpillar, MAN, Wartsilä, Cummins, ABB, Rolls Royce, Reintjes, MTU, Schneider) ;
- les armateurs internationaux, notamment : Enterprises Shipping & Trading, Tsakos, Dynacom, Cardiff Maritime, Anangel en Grèce ; CMA-CGM, Louis Dreyfus, groupe Bourbon et Fouquet Sacop en France ; Broström en Suède ; Boskalis et IHC Merwede aux Pays-Bas ; Exmar, Jan De Nul et le groupe Deme NV en Belgique ; Nisshin au Japon ; Maersk et Norden au Danemark ; MSC en Suisse ; et
- les compagnies pétrolières actives dans l'exploration - production en mer, notamment : Total, Petrobras, BP, Shell, Exxonmobil, Chevron, Conocophillips et CNOOC.

Une base d'activité récurrente importante

En 2008, le chiffre d'affaires de la division Marine a été généré pour 57% par l'activité de classification et de certification de navires neufs (ou navires en construction) et 43% par l'activité de classification et de certification de navires en services et les activités de consulting et d'*outsourcing*.

L'activité de classification et de certification de navires neufs fait l'objet de contrats spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois établis pour chaque navire en construction aussi bien avec le chantier naval qu'avec les fabricants d'équipements et de composants concernés.

L'activité de classification et de certification de navires en service fait l'objet de contrats de longue durée (en règle générale égale ou supérieure à cinq ans) avec les armateurs. Le taux de renouvellement de ces contrats est très élevé et, le plus souvent, les navires en service restent classés par la même société de classification pendant toute la durée de leur exploitation. L'activité de *consulting* et d'*outsourcing* fait l'objet de contrats spécifiques établis avec différents acteurs du monde maritime : chantiers, armateurs, sociétés d'*engineering* et compagnies pétrolières.

Éléments de différenciation des offres

Plusieurs éléments permettent de différencier l'offre du Groupe en matière de classification et de certification de navires et unités flottantes :

- le niveau élevé de technicité des ingénieurs et experts de la division ;
- l'élaboration et la publication de règles de classification pour tous les types de navires ;
- l'efficacité de l'action commerciale caractérisée par une gestion active des grands comptes, l'accroissement constant de la base de clientèle et une politique tarifaire adaptée ; et
- la qualité du service et la très forte implication des personnels allant de pair avec un réseau très étendu et toujours disponible (jour et nuit, 7 jours sur 7), ainsi qu'une bonne connaissance des métiers de ses clients et de leurs besoins.

■ UN MARCHÉ PORTEUR ET TRÈS SPÉCIALISÉ

Les principaux segments du marché du transport maritime sont, dans l'ordre d'importance, le transport des hydrocarbures, du vrac sec (transport maritime de produits pondéreux non conditionnés par cargaisons unitaires), des conteneurs et des passagers. Au 1^{er} janvier 2008, la répartition de la flotte mondiale par type de navires était la suivante (source : *International Chamber of Shipping*) : cargos (37% de la flotte mondiale), tankers (25%), vraquiers (14%), passagers (12%), porte-conteneurs (8%) et autres types de navires (4%).

La Société estime que le marché mondial des services de classification et de certification de navires représentait en 2008 un chiffre d'affaires mondial d'environ 2,5 milliards d'euros.

Une forte croissance de la flotte mondiale sur la période récente

Le transport maritime a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale (3% à 5% entre 2000 et 2008 selon le Fonds Monétaire International, *World Economic Outlook*), de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. Le volume du marché du transport maritime a ainsi connu une croissance particulièrement soutenue entre 2000 et 2007, avec une croissance annuelle moyenne de 4,3% du nombre de tonnes transportées (source : CNUCED).

Les perspectives de croissance mondiale pour 2009 se sont dégradées suite à la crise financière qui touche les pays avancés et les pays émergents. Le transport maritime est affecté par la crise. Certains segments de marché devenus spéculatifs sont plus à risque comme le vrac sec et d'autres comme le transport d'hydrocarbures et le transport de passagers, devraient continuer à prospérer normalement. Ces perspectives rendent néanmoins plus difficiles d'une part les modalités de financement des navires neufs, d'autre part les anticipations sur l'accroissement de la demande mondiale de transport maritime.

Conséquence des niveaux historiques de commandes de navires neufs enregistrés en 2007 et 2008, la flotte mondiale continue de croître. Ces commandes contribuent au rajeunissement de la flotte mondiale, et à l'amélioration de son efficacité (7,7 tonnes de charge pour 1 tonneau de jauge brute – TJB en 2007 contre 7,3 en 2006, source : CNUCED) en particulier grâce aux développements des porte-conteneurs. Enfin, la flotte mondiale bénéficie de la modernisation des infrastructures terrestres dans les pays avancés comme dans les pays émergents, et continue de faire l'objet d'attention permanente en matière de qualité, santé, sécurité et environnement.

Un environnement réglementaire en évolution continue, facteur de croissance

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement a évolué sensiblement au cours des dix dernières années. Ces nouvelles réglementations ont constitué, dans la plupart des cas, de nouvelles opportunités de développement pour les sociétés de classification et ont donc contribué à soutenir la croissance de la division Marine du Groupe.

Ainsi, le Code ISM (*International Safety Management*), entré en vigueur à partir de 1998 et élaboré dans le cadre de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), a introduit des exigences nouvelles pour la gestion de la sécurité au sein des compagnies maritimes. Ces exigences ont permis de créer une nouvelle activité de certification des systèmes de sécurité, assurée par des auditeurs spécialisés. De plus, le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS), entré en vigueur en juillet 2004 et élaboré dans le cadre de l'OMI, a permis au Groupe d'offrir des services de vérification et de certification dans ce domaine. L'élimination des pétroliers à simple coque, décidée en Europe puis au niveau mondial par l'OMI à la suite des accidents de l'Erika et du Prestige, a par ailleurs entraîné une augmentation des commandes de pétroliers neufs et des visites supplémentaires à bord des navires existants souhaitant prolonger leur durée d'exploitation dans le cadre des nouvelles réglementations. Enfin, l'adoption de règles minimales

communes de structures pour les pétroliers et les vraquiers (CSR – *Common Structural Rules*) par l'IACS en 2005 a placé le Groupe au premier rang des sociétés de classification pour les nouvelles commandes de vraquiers grâce au développement d'outils de calculs performants et à la mise en place d'équipes spécialisées, en particulier en Chine.

Dans les années à venir, la Société estime que quatre nouvelles réglementations devraient apporter des activités supplémentaires pour le Groupe :

- la convention consolidée de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur le travail maritime devrait rendre obligatoire l'obtention d'un certificat de conformité aux normes sociales et à celle du droit du travail pour tous les navires ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM – *Ballast Water Management*) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la future convention sur le recyclage des navires qui pourrait être adoptée en mai 2009 prévoit la délivrance d'un passeport vert aux navires en même temps qu'un inventaire des matériaux et des équipements potentiellement dangereux à bord ; et
- la réglementation en cours d'élaboration relative à la pollution de l'air par les navires.

Un marché très spécialisé requérant un haut niveau de compétence

Le Groupe est l'un des 10 membres de l'IACS. Ces 10 membres classent 90% du tonnage mondial, les 10% restant étant soit classés par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classés (source : IACS). L'IACS impose des conditions strictes de niveau de service et de qualité à ses membres. La réglementation de l'Union européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des États membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance) et quantitatifs (en nombre de navires et en tonnage classés). Par ailleurs, la classification et la certification de navires sont des activités très internationales par nature et nécessitent, de la part des principaux acteurs, une couverture mondiale que ce soit pour le suivi des navires en construction, pour l'inspection et la certification des équipements ou les visites des navires en service.

L'activité « constructions neuves » requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs de navires (Corée du Sud, Chine, Japon, Turquie, Vietnam, Pays-Bas, Croatie, Finlande) : négociation et suivi des contrats, équipes de suivi de construction dans les chantiers et, lorsque le niveau d'activité le justifie, mise en place dans le pays concerné d'un centre technique décentralisé, avec délégations de compétences pour la revue de la conformité des plans et calculs avec les règlements applicables, permettant une plus grande rapidité de réaction et par là même une qualité de service appréciée aussi bien par les chantiers navals que par les armateurs. Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements destinés aux navires et parties de la classification, l'effet de taille joue également un rôle dans la mesure où il permet, par des implantations plus denses et bien réparties, une meilleure optimisation de l'organisation des inspections.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

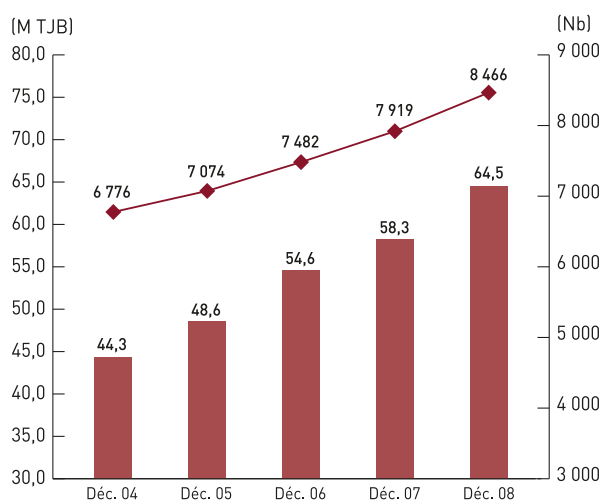
L'activité « navires en service » rend indispensable la présence d'inspecteurs qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Là encore, l'effet de taille permet à la fois l'optimisation du réseau, une meilleure efficacité et une bonne perception de la qualité du service. La réussite d'une société de classification est donc intimement liée à sa réputation technique et à l'image de qualité de service qui lui est associée.

De manière générale, la taille critique et le nombre de navires classés contribuent au développement d'un haut niveau de compétence et de service, tout en permettant de disposer de la capacité d'investissements en recherche et développement nécessaire pour se positionner comme un acteur de premier plan parmi les sociétés de classification. Par ailleurs, un navire classé par une société est généralement suivi pour les inspections périodiques par la même société tout au long de la durée d'exploitation du navire.

■ UNE IMPLANTATION SOLIDE DU GROUPE SUR LE MARCHÉ

Accélération des gains de parts de marché du Groupe

Évolution de la flotte en service de Bureau Veritas

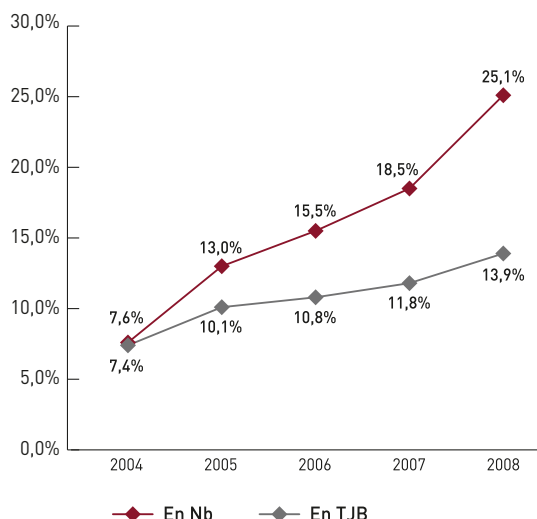


La flotte classée par Bureau Veritas se situe au 2^e rang mondial en nombre de navires et au 6^e en tonnage. Au 31 décembre 2008, elle se composait de 8 466 navires pour 64,5 millions de TJB (contre 38 millions de TJB en 2001). La répartition de la flotte par type de navires (en tonnage TJB) était la suivante : vraquiers 31%, pétroliers 24%, porte-conteneurs 12%, cargos 11%, transporteurs de gaz 8%, navires à passagers 6% et autres types de navires 8%.

En nombre de navires classés, la part de marché du Groupe est passée de 13% en 2001 à 15% tous secteurs confondus en 2008. Cette part varie toutefois selon les différents segments de marché, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous (Source : flotte IACS selon Seaway) :

- vraquiers : 9% ;
- cargos : 14% ;

Évolution de la part de marché de Bureau Veritas sur les nouvelles constructions



- porte-conteneurs : 6% ;
- transporteurs de gaz : 17% ;
- navires transport de passagers : 22% ;
- pétroliers : 11% ; et
- autres : 22%.

En tonnage (TJB), la part de marché du Groupe dans la flotte en service dans le monde a augmenté de façon régulière depuis 1996 et se situe à 8% en 2008, avec une accélération de la croissance depuis 2003.

Le tableau suivant présente la part de marché des principales sociétés de classification (également membres de l'IACS) exprimée en pourcentage du nombre de navires classés au 31 décembre 2008 (source : flotte IACS selon Seaway) :

Société	Pays	Part de marché
American Bureau of Shipping	États-Unis	17%
Bureau Veritas	France	15%
Lloyd's Register	Royaume-Uni	13%
Germanischer Lloyd	Allemagne	13%
ClassNK	Japon	11%
DNV	Norvège	10%

De par sa réputation de compétence technique et sa présence sur l'ensemble des segments de marché, Bureau Veritas a augmenté de façon régulière sa part de marché en « constructions neuves » pour atteindre fin 2008 près de 14% en tonnage et plus de 25% en nombre de navires.

Un carnet de commandes diversifié

La forte progression de l'activité « constructions neuves » au cours des dernières années est liée à l'essor du marché

et à l'augmentation des parts de marché de Bureau Veritas. Le carnet de commandes est ainsi passé de 13,5 millions de TJB en 2005 à 35,6 millions de TJB en 2008. Ce carnet de commandes est diversifié par type de navires : les vraquiers comptent pour 53% de ce tonnage, les pétroliers pour 16%, les porte-conteneurs 14%, les navires transporteurs de gaz 5%, les cargos 5% et les navires à passagers 2%. Il est également diversifié par client (plus de 800 armateurs et plus de 600 chantiers navals).

(millions de TJB)	2005	2006	2007	2008
Commandes de l'année	5,6	9,7	18,0	12,2
Carnet de commandes	13,5	17,4	30,2	35,6

Un Groupe reconnu comme référence pour les segments les plus techniques

Le Groupe occupe une place de premier plan sur le marché des navires de haute technicité (transporteurs de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié, FPSO/FSO⁽¹⁾, navires de croisières et ferries, navires spécialisés) qui ne souffrent pas de surcapacité.

Créée en 1828, Bureau Veritas est l'une des plus anciennes sociétés de classification de navires au monde. Le Groupe bénéficie d'une expertise technique reconnue de longue date dans les divers segments du transport maritime : vraquiers, pétroliers, porte-conteneurs, ferries et navires de croisières, unités *offshore* de toutes natures pour l'exploration et l'exploitation des champs pétroliers et gaziers en eaux profondes. Plus récemment, le Groupe s'est également impliqué dans la classification des navires de guerre et le conseil technique aux marines militaires, notamment en France.

La division Marine du Groupe participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen. Elle participe également à bon nombre de projets industriels communs avec l'industrie pétrolière. Grâce à cet effort d'investissement, elle a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures *offshores*. Il lui est ainsi possible de reproduire les effets de mer sur le mouvement

des liquides dans les cuves des transporteurs de gaz naturel liquéfié, sur les efforts supportés par les systèmes d'amarrage ainsi que les phénomènes d'hydro-élasticité et de réponse des structures aux sollicitations engendrées par différents spectres de houle. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

Avec le réchauffement climatique, de nouvelles routes maritimes vont s'ouvrir. En passant par le nord de la Russie, le Japon ne sera plus qu'à 7 000 miles nautiques des ports de la mer du Nord au lieu des 11 000 nécessaires en passant par le canal de Suez. Le département recherche et développement de la division Marine a fortement investi dans ce domaine, avec la mise en place d'une équipe dédiée, la participation à des groupes de travail au sein de l'IACS (élaboration des mentions POLAR CLASS) ou encore une collaboration avec les autorités finlandaises pour la mise à jour de leur réglementation. Ces recherches portent sur l'interaction entre la glace et la coque d'un navire et la maîtrise de tous les paramètres pouvant affecter la résistance et donc la sécurité du navire ou encore le développement de règlements sur la propulsion azimutale dans la glace. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'une mention COLD prémunissant l'opération des navires dans des conditions climatiques très froides et d'une note guide procurant aux armateurs ou concepteurs des conseils pour déterminer la mention de renforcement la mieux adaptée à leur navire en fonction de la zone et de l'époque d'opération.

(1) *Floating Production, Storage and Offloading/Floating, Storage and Offloading.*

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

Ces recherches trouveront également leur application dans l'*offshore*, compte tenu de l'importance des réserves prouvées d'hydrocarbures dans les eaux arctiques et le développement des mises en production de ces gisements.

De nombreuses synergies et opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Les synergies avec les autres divisions du Groupe sont nombreuses :

- des synergies commerciales sont mises en œuvre pour les grands comptes ;
- la division Marine bénéficie notamment du savoir-faire et de l'expérience des autres divisions du Groupe en matière de santé et d'environnement qui peuvent être transposés pour enrichir son offre de services aux navires et aux armateurs. C'est le cas notamment des programmes Air Propre/Mer Propre, destinés à permettre aux armateurs de répondre aux nouvelles exigences de la réglementation internationale en matière de lutte contre la pollution, ou du programme *Health*, à l'intention plus particulièrement de l'industrie de la croisière pour se prémunir contre les risques d'atteinte à la santé des passagers, définissant entre autres les mesures de prévention à prendre à l'égard de la légionellose, développées initialement pour l'industrie hôtelière mais applicables aux navires de croisière ; et
- l'expertise technique ainsi que les outils et moyens de calcul de la division Marine sont utilisés par d'autres divisions du Groupe dans divers domaines tels que des projets industriels faisant intervenir des calculs de structures complexes ou des projets de génie civil maritime tels que par exemple la construction d'un port, où les études hydrodynamiques prennent une place importante.

Une stratégie fondée sur la qualité de service, la réactivité, la technicité et une forte présence auprès des armateurs et des chantiers navals

Deux éléments clés sont à noter concernant la nature du marché : (i) le choix de la société de classification relève habituellement de l'armateur, propriétaire et responsable du navire, et (ii) les activités « constructions neuves », « certification des équipements » et « navires en services » sont intimement liées aussi bien sur le plan technique que sur le plan commercial et de la relation client. La décision de l'armateur de faire appel à une société de classification, plutôt qu'à une autre, pour la construction de son navire est le plus souvent guidée par l'expérience qu'il a de la pratique de cette société pour ses navires en service. De la même façon, lorsqu'un armateur décide de retenir une société de classification pour la construction d'un nouveau navire en raison des compétences techniques et de la qualité de service particuliers à cette société, il aura dans la plupart des cas tendance à la conserver lors de la mise en service de son navire. Quant aux équipements classés, éléments constitutifs du navire, le choix de la société de classification découle de celui fait pour le navire.

Au cours des dernières années, dans un marché de la construction navale stimulé par une forte demande, l'influence des chantiers navals, en tant que recommandataires, dans le choix de la société de classification pour la construction des navires est devenue un facteur très important à prendre en compte dans la stratégie de développement poursuivie. Aujourd'hui cette tendance se rééquilibre légèrement en faveur des armateurs.

La stratégie de croissance interne du Groupe est ainsi conduite selon plusieurs axes :

- l'expansion géographique : renforcement de la présence du Groupe dans les principaux pays constructeurs de navires et développement des implantations dans les régions émergentes (Asie du Sud-est et Inde) ;
- l'adaptation de la stratégie commerciale et des prestations techniques au positionnement des chantiers navals et à leur rôle de prescripteur dans le choix de la société de classification en intervenant très en amont dans les projets avec des équipes locales dédiées, travaillant en collaboration étroite avec les chantiers ;
- le développement de services à l'intention des armateurs visant à attirer et à fidéliser la clientèle ;
- la poursuite de l'effort d'investissement dans les outils informatiques afin d'être en mesure de répondre aux attentes des chantiers navals et des armateurs et d'apporter une assistance technique de haut niveau dans le développement de solutions innovantes ;
- l'allocation de moyens spécifiques aux marchés les plus porteurs : pétroliers, vraquiers, porte-conteneurs, transporteurs de gaz naturel liquéfié, unités *offshore* ; et
- le développement de la base de clientèle armateur par des actions commerciales ciblées.

L'objectif du Groupe demeure d'accroître sa part de la flotte mondiale classée en s'appuyant principalement sur la croissance de son activité « constructions neuves » et pour cela de maintenir la part de marché de cette activité à un niveau supérieur à 10% en tonnage, ce qui a également pour effet de diminuer l'âge moyen de sa flotte en service.

Ces différentes actions et la croissance de l'activité s'accompagnent d'importants investissements en Ressources humaines (recrutement et formation).

La division Marine a également pris une initiative majeure en 2006 en saisissant l'opportunité de l'entrée en vigueur de nouvelles règles applicables aux vraquiers et aux pétroliers développées par l'IACS (CSR) pour se positionner immédiatement auprès des principaux chantiers navals chinois, sud-coréens et japonais, en s'appuyant sur des outils de calculs adaptés, développés dans un laps de temps très court, et grâce à la mise à disposition des chantiers navals d'équipes d'assistance spécialisées.

Accélération de l'automatisation et de l'utilisation de l'outil informatique

L'activité de classification et de certification des navires est soumise à une forte concurrence en matière de prix avec toutefois une prise en compte constante du niveau technique des prestations et de la qualité de service. Dans ce contexte, l'efficacité de l'organisation, l'automatisation des procédures et l'effet d'échelle jouent un rôle particulièrement important dans le maintien d'un bon niveau de profitabilité.

À cet égard, la division Marine a su se doter très tôt d'outils informatiques de gestion et d'automatisation des tâches et de suivi en temps réel de la flotte classée par Bureau Veritas tels que les systèmes Neptune et ASMS pour les « navires en service » (caractéristiques et statut des navires, visites effectuées et rapports, facturation, etc.), VeriSTAR *Project Management* pour les « constructions neuves » et la « certification des équipements », ou le portail VeriSTAR Info pour l'accès des clients aux informations

relatives à leurs navires et aux réglementations en vigueur. Ces outils et l'organisation mise en place ont permis de bénéficier au mieux de l'effet d'échelle pour maintenir le niveau de profitabilité de la division à un niveau élevé.

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

D'une façon générale, l'organisation opérationnelle mise place est très décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navale ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime.

La division Marine dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul,

Dubai, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Les navires en service sont suivis à partir de 10 Centres Marine principaux (Paris, Newcastle, Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami, Singapour et Dubai) et de 330 centres de visites. Le Centre Marine Copenhague a été réuni avec celui de Rotterdam en 2007, le centre Marine Dubai a été ouvert début 2008.

Par ailleurs, la division Marine dispose d'une Direction Technique centralisée car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une division spécifique, et la Direction Grand Comptes coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.5.2. Industrie

L'activité de la division Industrie englobe une gamme de services d'évaluation de conformité (obligatoire et volontaire), à la sécurité des procédés, à la fiabilité et à l'optimisation de la maintenance sur l'ensemble du cycle de vie des actifs. Le cœur de métier consiste à inspecter, tester, vérifier et/ou certifier des produits industriels, des équipements et des installations en fonction des normes nationales, européennes et internationales applicables et/ou des spécifications définies par les clients pour des projets particuliers.

Les segments de marché les plus actifs et à fort potentiel, en termes de croissance du chiffre d'affaires sont :

- pétrole & gaz, y compris amont, médian, et aval ;
- électricité, y compris nucléaire, fossile (charbon, gaz), hydroélectrique et renouvelable ;
- industries de process (pétrochimie, chimie, engrais, sidérurgie et transformation des métaux) ;
- fabricants d'équipements industriels ; et
- plus récemment, les industries minières.

Bureau Veritas a construit une plateforme Mines et Minéraux par le biais d'acquisitions sur les 18 derniers mois :

- juin 2007 : acquisition de CCI, le premier prestataire de services d'inspection et d'analyses en laboratoire de charbon en Australie ;
- avril 2008 : acquisition de Cesmec, l'un des plus importants prestataires de services de préparation d'échantillons et de tests géochimiques au Chili ;
- mai 2008 : acquisition d'Amdel, le leader des analyses géochimiques et métallurgiques de minerai (hors charbon) en Australie ; et
- décembre 2008 : acquisition de Geoanalitica, l'un des plus importants prestataires de tests géochimiques au Chili.

Le sous-ensemble Mines et Minéraux fournit un large éventail de services d'inspection et d'analyses en laboratoire auprès de

l'industrie minière. Les services comprennent principalement des services de préparation d'échantillons, de tests géochimiques, et métallurgiques, mais également des services de surveillance et d'analyses dans le cadre du commerce des minéraux, pour le charbon en particulier. Bureau Veritas est en mesure d'analyser tous les types de minerais, du charbon au minerai de fer, en passant par les métaux de base, l'uranium, la bauxite, les terres rares ou encore les platinoïdes, etc.

Le sous-ensemble Mines et Minéraux fournit des services tout au long du cycle de vie minier, des premières étapes de l'exploration à la phase de production pour aider les clients à vérifier la teneur en minerai de leurs gisements et à améliorer leurs procédés d'extraction. Les services liés au commerce international de minerais ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition.

La division Industrie a généré un chiffre d'affaires de 482,0 millions d'euros en 2008 (19% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 12,9%.

■ UNE OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉE COUVRANT TOUS LES ASPECTS DE QUALITÉ, D'INTÉGRITÉ, DE FIABILITÉ ET DE SÉCURITÉ DES ACTIFS

Une offre de services complète

Le Groupe intervient à toutes les étapes du cycle économique d'un équipement ou d'une installation (pendant les phases d'investissement – CAPEX et d'exploitation – OPEX), de l'étude de faisabilité à la mise hors service de l'actif.

Le sous-ensemble Mines et Minéraux, fournit à ses clients des services d'analyses tout au long du cycle minier.

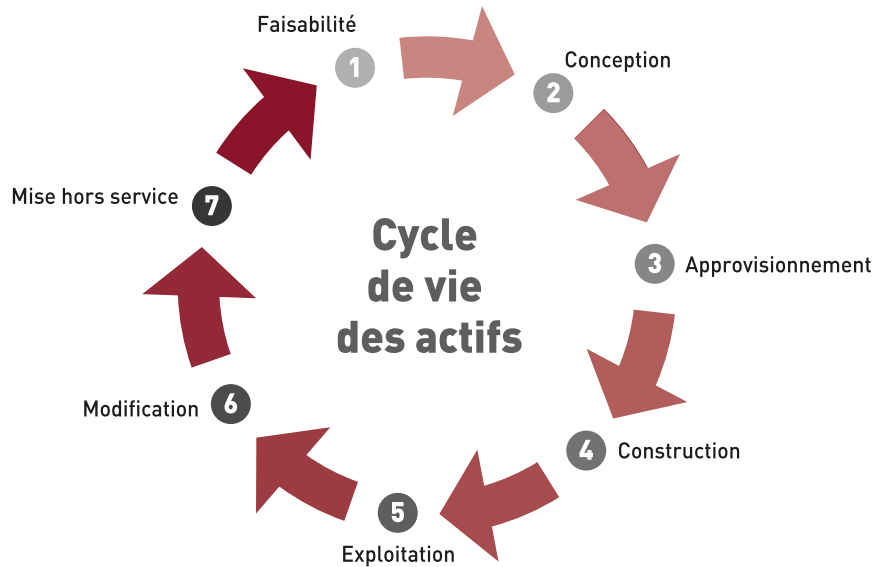
PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Actifs Industriels



CAPEX		OPEX	MISE HORS SERVICE
<p style="text-align: center;">1</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Définition des normes & spécifications ◆ Revue de conception de base ◆ Plans QHSE du projet ◆ Études de faisabilité, disponibilité & maintenance (RAM) ◆ Évaluation de criticité <p style="text-align: center;">2</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyses des risques de procédés (PHA) ◆ Audits des concepteurs ◆ Évaluation des risques ◆ Revue et validation de la conception ◆ Études de niveau d'intégrité de sécurité (SIL) / ATEX* 	<p style="text-align: center;">3</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sélection des fournisseurs ◆ Certification des équipements ◆ Inspection en usine ◆ Évaluation de conformité de l'approvisionnement <p style="text-align: center;">4</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Évaluation de conformité de la construction ◆ Évaluation des performances 	<p style="text-align: center;">5</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Services de gestion ◆ Audits QHSE ◆ Vérification ◆ Gestion de l'intégrité des actifs ◆ Élaboration de plans d'urgence ◆ Gestion des comportements ◆ Formation <p style="text-align: center;">6</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Aptitude à l'emploi ◆ Études des vibrations (déblocage) ◆ Revue de conception 	<p style="text-align: center;">7</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des risques ◆ Sécurité opérationnelle ◆ Évaluation de conformité

ATEX : Atmosphères Explosibles.

Les services réalisés pendant la phase d'investissement (CAPEX) représentent environ 65% du chiffre d'affaires, avec une importance croissante des services réalisés pendant la phase d'exploitation (OPEX). En 2008, les principaux pays générant des activités OPEX sont l'Australie, le Royaume-Uni, la France, le Portugal, le Benelux, l'Afrique et l'Espagne. L'expansion globale des activités du Groupe pendant la phase d'exploitation des

actifs s'est accélérée avec des acquisitions récentes de sociétés focalisées sur les services OPEX, et notamment celle d'IRC, société australienne spécialisée dans l'optimisation des risques, de la sécurité et des actifs, ou de CCI Pope, en qualité de centre de compétences pour les services d'Intégrité et de fiabilité des actifs.

Mines et Minéraux

Bureau Veritas propose un portefeuille complet de services qui peut être scindé en deux principales catégories : les services d'analyses liés à l'exploration et la production et les services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minerais.

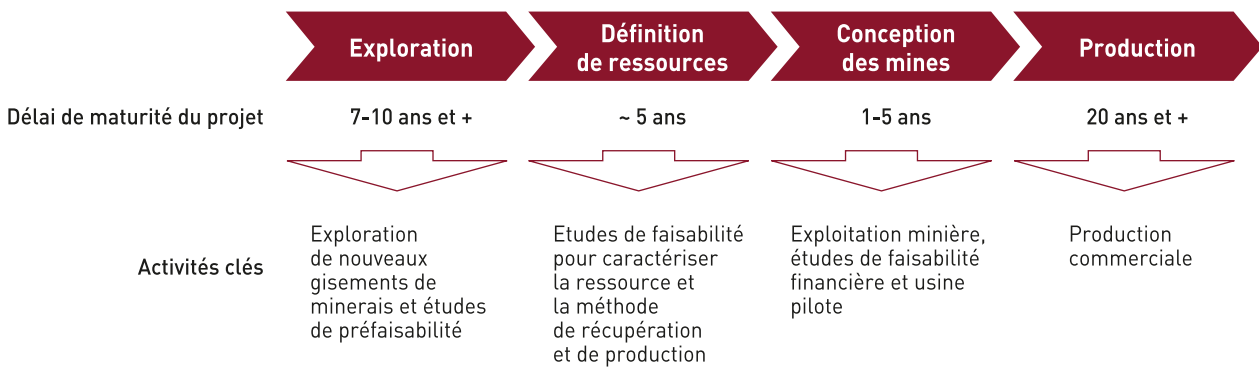
Les services liés à l'exploration et la production comportent des services d'analyses en laboratoire qui fournissent aux compagnies minières des informations critiques pendant toute la durée de vie d'une exploitation minière. Ces services peuvent être divisés en trois catégories :

- **la préparation d'échantillons** au moyen du concassage, broyage, et pulvérisation des carottes de sondage ou autre forme de minerai brut afin d'obtenir des échantillons homogènes représentatifs du gisement à analyser ;
- **les tests géoanalytiques** consistent en l'évaluation de la teneur en minerai des gisements par analyse chimique. Ils sont principalement liés aux phases d'exploration et de production de minerai ; et

- **les tests métallurgiques et minéralogiques** visent à aider les clients à améliorer et à définir les procédés d'enrichissement, de séparation et de transformation du minerai et sont généralement liés aux études de faisabilité, de définition des ressources et à l'optimisation des procédés.

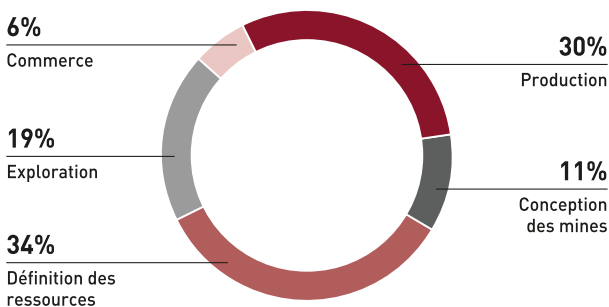
Les services d'inspection et d'analyses liés au commerce sont principalement proposés à l'industrie du charbon et comprennent une inspection sur le lieu de chargement du minerai (gare, port) pour déterminer la propreté et/ou la contamination des wagons ou navires utilisés pour le transport, une inspection de la quantité et la qualité des matières premières au déchargement des camions et trains et au chargement des cargaisons à l'exportation, un contrôle/une surveillance des dépôts, un contrôle de la température, une analyse de l'humidité, des tests des propriétés physiques et une analyse chimique.

Bureau Veritas fournit des services d'analyses à ses clients sur l'ensemble du cycle minier. Les étapes clés d'un cycle minier sont résumées dans le tableau ci-dessous.

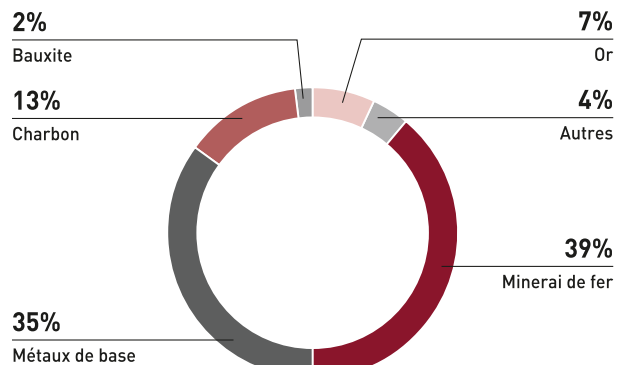


Bureau Veritas a pour stratégie d'exploiter les opportunités sur le marché attractif des analyses de minerais, tout en préservant une bonne diversification de son chiffre d'affaires sur la totalité du cycle de vie minier et sur une gamme variée de matières premières.

Chiffre d'affaires 2008 du sous-ensemble Mines et Minéraux par stade du cycle minier



Chiffre d'affaires 2008 du sous-ensemble Mines et Minéraux par matière première



PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

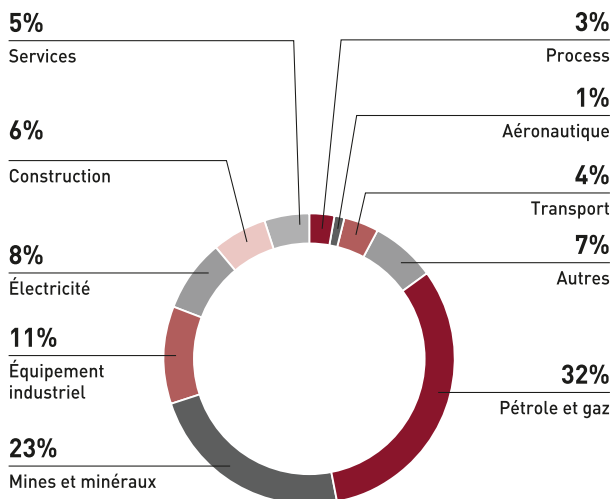
1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Des secteurs d'intervention variés

Le Groupe est présent notamment dans le secteur énergétique (pétrole, gaz, électricité), les industries de transformation, le secteur des équipements industriels et le secteur des transports, et plus récemment dans le secteur de l'industrie minière.

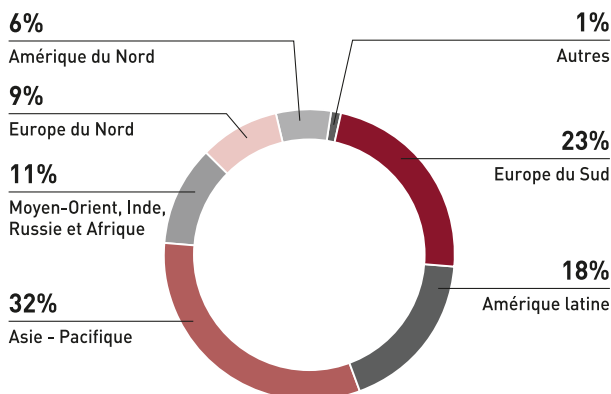
Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division Industrie en 2008 par secteur d'intervention :



Une large couverture géographique

La division Industrie est présente sur tous les grands pays industriels (France, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, États-Unis, Japon, Australie) comme sur les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et d'autres zones à forte croissance (Afrique, Moyen-Orient et mer Caspienne).

En 2008, le chiffre d'affaires de la division était réparti de manière relativement homogène entre les différentes zones géographiques comme le présente le graphique ci-dessous.



Une clientèle relativement concentrée

La clientèle de la division Industrie est relativement concentrée : les 20 clients les plus importants représentaient en effet 30% du chiffre d'affaires en 2008. Parmi les principaux clients, on relève des producteurs de pétrole et de gaz (Petrobras, Total, ENI, Shell, ADNOC, PEMEX), des groupes énergétiques (Areva, EDF, Suez), des compagnies minières de premier plan (BHP Billiton, Rio Tinto, Codelco et Xstrata) ainsi que des sociétés d'ingénierie (Saipem, Technip, ACERGY). Le Groupe conclut cependant généralement un grand nombre de contrats avec chacun de ses clients, recouvrant des tailles variables (des petits contrats d'inspection jusqu'aux projets d'inspection multisites et accords cadres).

LE GROUPE SE DÉVELOPPE SUR UN MARCHÉ ATTRAYANT

Un marché en croissance soutenue

La division Industrie évolue sur un marché mondial actuellement extrêmement dynamique, dont la valeur est estimée par le Groupe à plus de 12 milliards d'euros (dont 2 milliards d'euros pour le segment Mines et Minéraux). Plusieurs facteurs contribuent à cette croissance solide :

■ des facteurs communs à l'ensemble des segments industriels tels que :

- l'importance grandissante de la fiabilité des actifs existants en raison des pressions financières,
- l'importance grandissante des inspections indépendantes en raison de la diversification de l'approvisionnement et du sourcing dans les pays à bas coût,
- le renforcement des réglementations QHSE,
- la prise de conscience grandissante de la gravité de certains risques industriels,
- le vieillissement de certaines infrastructures industrielles dans les pays industrialisés et la volonté de prolonger leur durée de vie et de les mettre en conformité avec les nouvelles normes, et
- la complexité croissante des projets et des opérations mettant en œuvre des pays, des acteurs et des disciplines différents en forte interaction ;

■ des facteurs propres aux segments de l'énergie :

- la croissance des investissements en infrastructures (pétrole, gaz et électricité), qui devrait se poursuivre mais à un rythme moins soutenu en raison de la crise financière, et
- le Groupe profite de la transformation du marché qui se caractérise par le vieillissement du parc existant des installations qui sont utilisées à leur maximum et même au-delà de leur durée de vie initiale, par l'émergence de l'approche intégrée dite de la « gestion de l'intégrité des actifs » ainsi que par la tendance des clients à externaliser la fonction QHSE. Il profite également de la nouvelle demande de certification générée par la réglementation des émissions de dioxyde de carbone ;

■ des facteurs propres à l'industrie minière :

- la croissance à long terme de la demande de matières premières de la part des économies BRIC. Malgré le ralentissement économique actuel, le Groupe estime que les niveaux croissants de consommation de matières premières en Chine et au sein d'autres économies BRIC, qui sont toujours largement inférieurs à ceux des pays développés, continueront d'augmenter à long terme parallèlement au développement de ces pays. Ceci stimulera les activités d'exploration et de production pour l'industrie minière,
- la poursuite de la tendance à l'externalisation des activités de tests en laboratoire. Compte tenu de leur degré élevé de spécialisation, les tests en laboratoire de minerais sont de plus en plus considérés comme une activité critique mais qui ne fait pas partie du cœur de métier des compagnies minières, et ainsi la majorité de ces analyses sont externalisées auprès de prestataires de services tiers tels que Bureau Veritas, et
- la demande accrue de services d'analyses sera également stimulée par la tendance à l'extraction de gisements plus complexes (par ex. latérites de nickel ou magnétite pour le fer) à mesure qu'ils deviennent économiquement viables. Ces minerais demandent des analyses plus complètes.

Un marché caractérisé par de fortes barrières à l'entrée pour les grands contrats internationaux

Le Groupe estime que le domaine des services QHSE à l'industrie pour les grands contrats internationaux, requiert des exigences critiques, qui constituent autant de barrières à l'entrée :

- un portefeuille étendu d'accréditations ;
- un réseau global d'experts présent sur tous les grands sites industriels mondiaux ; et
- un savoir-faire technique et une réputation d'experts techniques de premier plan.

Plus particulièrement, le sous-ensemble Mines et Minéraux est présent sur un marché protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- l'obligation de crédibilité et du respect des délais de livraison, les compagnies minières exigeant une continuité et une intégrité des données pour minimiser les risques des projets ;
- la capacité à gérer les contraintes liées à la main-d'œuvre – des employés qualifiés, tels que des spécialistes de la chimie minérale et des métallurgistes, sont indispensables pour la crédibilité et la cohérence des données et l'offre reste limitée ;
- le coût d'investissement pour construire des laboratoires d'analyse ; une grande certitude à l'égard de la demande de la part de la clientèle est nécessaire pour justifier l'investissement de capitaux requis pour la construction d'un nouveau laboratoire ; et
- la nécessité d'être accrédité à l'échelle locale (*National Association of Testing Authorities* – NATA en Australie) et par les associations industrielles.

■ UNE POSITION DE PREMIER PLAN CONFORTÉE PAR DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AMBITIEUSE

Une position de leader sur un marché fragmenté

Le marché des services QHSE destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison du grand nombre d'acteurs locaux aux côtés de quelques grands acteurs mondiaux. Le Groupe est l'un des trois leaders mondiaux de l'inspection et de la certification industrielle. Les principaux concurrents du Groupe, en termes de chiffre d'affaires, de diversité des zones géographiques, de secteurs d'intervention et de types de services, sont la société suisse SGS, la société basée au Royaume-Uni LR, les sociétés allemandes GL, TÜV Sud, TÜV Nord et TÜV Rheinland ainsi que la société norvégienne DNV. D'autres acteurs, de moindre envergure et disposant d'un panel moins large de secteurs d'intervention et de types de services offerts, concurrencent néanmoins le Groupe dans des segments précis (par exemple Moody International dans le domaine des inspections en usine) ou encore dans des zones géographiques spécifiques (par exemple Apave, en France).

Suite aux acquisitions de CCI et d'Amdel, Bureau Veritas est la première plateforme d'analyses de minerais en Australie, et ce pour tous les types de minerais. Parmi les autres acteurs clés d'Australie figurent SGS, ALS, Amtec, Intertek et Inspicio. Au Chili, Bureau Veritas est désormais le plus important prestataire de services de préparation d'échantillons et de services géochimiques derrière le laboratoire public CIMM.

En dehors de l'Australie, SGS et ALS sont les seuls acteurs proposant des services d'inspection, de tests et d'analyses géochimiques à l'échelle mondiale.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les atouts concurrentiels suivants lui permettent de conforter sa position parmi les leaders mondiaux du marché des services QHSE liés à l'industrie :

- son réseau mondial couvrant 140 pays ;
- un très haut degré d'expertise technique interne (réseau de centres techniques) ;
- une position de leader dans des segments clés du marché : pétrole et gaz, électricité, industrie minière et transports ;
- un éventail d'offre de services complet, des études de faisabilité à la mise hors services en passant par l'exploitation ;
- un portefeuille unique d'accréditations, permettant au Groupe de délivrer l'ensemble des certifications requises ; et
- des outils informatiques performants de gestion des contrats et de *reporting* au client.

Dans les domaines de l'industrie minière, Bureau Veritas est l'un des seuls acteurs sur le marché à offrir à sa clientèle une offre complète de services géo analytiques et métallurgiques. De plus, Amdel est le leader dans le développement d'équipements robotisés pour la préparation et l'analyse d'échantillons. Amdel s'est forgé au fil des ans une solide réputation en matière de qualité, d'excellence technique et d'innovation. Cette réputation constituera un facteur clé de réussite pour le développement de la plateforme Mines et Minéraux hors des frontières australiennes au cours des années à venir.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Une stratégie de croissance ambitieuse

La stratégie de la division Industrie s'articule autour des axes suivants :

- l'extension géographique de l'offre : le Groupe continuera à renforcer son réseau afin de constituer une plateforme d'intervention totalement globale, en s'appuyant sur les multiples implantations déjà existantes ;
- le développement de l'offre de services, en s'appuyant sur la possibilité qu'a le Groupe d'offrir mondialement ses services en certifications européennes et ASME, ses services d'inspections volontaires (en tant que tierce partie et seconde partie) ainsi qu'en se focalisant sur des types de services à haute valeur ajoutée, tels que la gestion de l'intégrité des actifs (*Asset Integrity Management*), la maintenance basée sur la fiabilité (*Reliability Centered Maintenance*) et l'extension du cycle de vie (*Life Cycle Extension*) ; et
- l'amélioration continue de la position commerciale du Groupe dans ses principaux marchés (pétrole, gaz, électricité et industries de transformation) et l'acquisition d'une position significative dans d'autres marchés prioritaires (secteur minier, matériaux de construction, chimie, sidérurgie).

La stratégie du Groupe sur le marché clé de l'industrie minière vise en premier lieu à générer de la croissance organique :

- en exploitant les positions locales occupées en Australie et au Chili afin de pénétrer davantage les marchés existants et mieux servir la clientèle existante dans le cadre de leurs plans d'expansion internationale ;
- en élargissant géographiquement le réseau de laboratoires, notamment dans des régions émergentes comme l'Amérique du Sud et l'Afrique. Le Groupe ouvrira son premier laboratoire géo analytique au Brésil au cours du premier semestre 2009 ;
- en tirant profit du réseau international de Bureau Veritas afin d'accroître le pourcentage d'échantillons *offshore* analysés en Australie mais liés à des exploitations minières en Afrique (Guinée, Sierra Leone, Namibie, Mozambique), en Asie (Indonésie, Vietnam, Philippines, Chine), en Mongolie ou au Kazakhstan ; et
- en renforçant les synergies entre les services de tests analytiques et métallurgiques.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier certaines opportunités d'acquisitions qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement dans une zone géographique particulière et/ou un segment de marché spécifique.

Un potentiel d'amélioration des marges

La marge opérationnelle de la division Industrie devrait augmenter au cours des prochaines années grâce :

- au redressement de certaines unités opérationnelles sous-performantes et à une efficacité accrue au sein du réseau mondial d'inspections en usine ; et
- à l'introduction d'une facturation basée sur la valeur dans les services à plus forte valeur ajoutée (inspections basées sur l'évaluation des risques, gestion de l'intégrité des actifs, maintenance basée sur la fiabilité).

Bureau Veritas recherche également des opportunités d'amélioration des marges au sein du sous-ensemble Mines et Minéraux en mettant en œuvre un certain nombre d'initiatives, dont :

- la reproduction du savoir-faire d'Amdel en matière d'automatisation des activités de préparation et d'analyses d'échantillons au sein des laboratoires clés du réseau Mines et Minéraux ;
- la normalisation des procédures d'analyses sur l'ensemble du réseau ; et
- un meilleur partage de la charge de travail au sein du réseau de laboratoires, notamment au Chili et en Australie, à travers une optimisation et une gestion plus efficace des acheminements d'échantillons.

De solides opportunités de cross-selling avec les autres divisions du Groupe

La division Industrie développe de nombreuses synergies commerciales avec les autres divisions globales du Groupe, plus particulièrement les divisions IVS, HSE, Certification, Marine et Construction. Par exemple, l'association des capacités des divisions Industrie et Certification permet d'offrir des services complets d'évaluation des fournisseurs, englobant les aspects techniques ainsi que ceux liés aux systèmes de gestion de la qualité. Dans le secteur pétrolier *offshore*, la classification et la certification d'une unité nouvelle de production et de stockage (« FPSO » ou « *floating production, storage and offloading* ») met en jeu les compétences Marine pour la classification de la structure et les compétences Industrie pour la certification des équipements de process et des pipelines sous-marins. Une fois construite et certifiée, cette unité de production et de stockage va requérir tout au long de sa vie les compétences des divisions Industrie, IVS et HSE pour répondre à des besoins d'inspections annuelles réglementaires ou volontaires de sécurité et de performance.

L'investissement dans Amdel avait notamment pour objectif d'accéder à l'industrie minière, où Bureau Veritas peut fournir une gamme complète de services, et plus particulièrement des services offerts par la division HSE (par exemple : tests environnementaux, études d'évaluation de l'impact sur l'environnement), par la division Industrie (par exemple : services d'inspection en usine, de contrôle de la qualité et d'assurance de la qualité, tests non-destructifs) et par la division Certification. À l'avenir, le Groupe a l'intention de renforcer les liens entre le sous-ensemble Mines et Minéraux et les autres divisions du Groupe.

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, l'organisation mondiale de la division Industrie est décentralisée. Elle repose sur 15 pays/régions clés abritant des ressources techniques et commerciales particulières. Ces pays/régions clés sont la France, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis, l'Australie, la Chine, le Brésil, le Mexique, le Moyen-Orient, l'Inde, la Russie, Singapour et l'Afrique du Sud.

Ces pays principaux sont appuyés par une organisation centrale (*Business Line*) et un groupe de direction (*Leadership Group*, composé de directeurs représentant les pays clés) consacrés au développement de nouveaux produits, à leur diffusion sur le réseau ainsi qu'au déploiement de plateformes informatiques de production de nos services. Cette organisation assiste également les pays dans l'élaboration des grands appels d'offres internationaux.

Le sous-ensemble Mines et Minéraux exploite 33 laboratoires en Australie, au Chili, au Brésil, en Ukraine et en Afrique du Sud et est géré sous forme de structure matricielle. Les pays

sont responsables du développement et de la performance opérationnelle de leurs activités locales. De plus, les laboratoires situés au Chili et en Australie feront office de centres de compétences pour, respectivement, l'Amérique du Sud et le reste du monde.

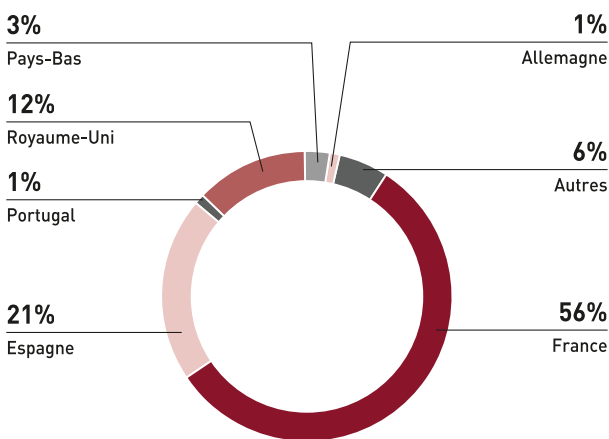
Le sous-ensemble Mines et Minéraux est appuyé par une organisation centrale focalisée sur le développement international du réseau de l'industrie minière, à travers la mise en œuvre d'une gestion efficace des grands comptes, la fourniture d'une assistance en vue de l'ouverture de nouveaux laboratoires et le transfert du savoir-faire technique d'Amdel au reste du réseau.

1.5.3. Inspection & Vérification en Service

L'activité de la division Inspection & Vérification en Service (IVS) consiste à vérifier la conformité aux exigences réglementaires en vigueur d'installations techniques (électricité, ascenseurs, appareils de levage, équipements sous pression, sécurité incendie) équipant bâtiments et infrastructures.

Cette division a généré en 2008 un chiffre d'affaires de 330,2 millions d'euros (soit 13% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 11,2%. Le Groupe est un des leaders européens sur ce marché. La division IVS dispose de positions clés historiques en France, en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni et s'est plus récemment développée au Benelux, en Europe de l'Est, en Allemagne et en Italie.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division IVS en 2008 par zone géographique :



■ UNE OFFRE GLOBALE D'INSPECTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le Groupe propose une gamme complète de services permettant à ses clients de répondre à leurs obligations réglementaires d'inspections périodiques.

Les installations techniques couvertes par les missions d'inspection de la division incluent :

- les installations électriques ;

- les appareils de levage et autres équipements de travail ;
- les équipements sous pression de gaz et de vapeur ;
- les installations d'incendie (moyens de secours, systèmes de sécurité incendie) ;
- les ascenseurs ;
- les installations thermiques (notamment chaufferies et aérothermes) ;
- les portes automatiques ; et
- les appareils à rayonnement ionisant.

En France, principal marché de la division (56% du chiffre d'affaires de la division en 2008), les missions concernent en majorité des installations électriques (59% du chiffre d'affaires de la division en France), le solde se répartissant entre appareils de levage (15%), équipements de sécurité incendie (7%), ascenseurs (4%), machines (4%), équipements sous pression (1%), les installations thermiques (5%) et diverses missions (5%).

En Espagne au travers de l'acquisition d'ECA, les missions concernent l'ensemble des domaines techniques cités ci-dessus, avec un développement important des vérifications des installations électriques à basse tension.

Au Royaume-Uni, les missions concernent en majorité les installations fixes électriques et de levage, les ascenseurs et les équipements sous pression.

Aux Pays-Bas, elles portent essentiellement sur les installations électriques, les systèmes de sécurité incendie, les ascenseurs, les équipements sous pression et les installations thermiques de chauffage.

Ces missions de vérification de conformité s'effectuent au cours de visites d'inspection initiale (avant la mise en service des équipements) ou périodique (durant la vie de l'équipement).

Le Groupe propose également à ses clients des services complémentaires aux missions principales d'inspection en service :

- assistance technique pour la mise en conformité à la suite des visites réglementaires (connexion aux systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur) et audits de conformité ; et
- gestion de la conformité d'un parc de bâtiments : suivi des périodicités de contrôle et du traitement des actions correctives, élaboration de synthèses et de statistiques.

PRÉSENTATION DU GROUPE

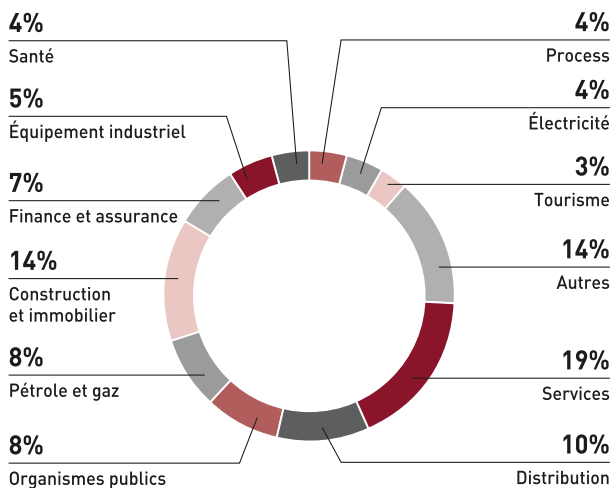
Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

■ UNE ACTIVITÉ À FORTE RÉCURRENCE

La base de clientèle du Groupe, présentée dans le graphique ci-dessous (en pourcentage du chiffre d'affaires 2008 de la division), est large et inclut des sociétés de segments divers au premier rang desquels les sociétés issues des segments des services, de la distribution, des organismes publics, ainsi que les compagnies d'assurance.



En France, environ 70% du chiffre d'affaires de la division sont considérés comme récurrents et correspondent aux contrats pluriannuels et aux contrats annuels renouvelés de façon automatique (notamment pour les inspections réglementaires). La proportion de contrats de longue durée varie toutefois selon les pays. Elle est élevée en France, au Royaume-Uni et en Espagne et est plus limitée en Italie, où la part de marché du Groupe est en phase de construction. La plus forte récurrence de l'activité en France s'explique par des habitudes de marché (les clients changent peu de fournisseurs), par l'importance des grands comptes qui contractent ce type de services pour une durée de 2 à 6 ans et par la notoriété de la marque Bureau Veritas sur le marché français. Par ailleurs, les clients font généralement appel aux services de la division pour la vérification de conformité de plusieurs installations techniques (entre 2 et 4 selon les pays).

De manière générale, la taille moyenne des facturations de la division est faible, en particulier en Espagne (350 euros), le maximum étant atteint au Royaume-Uni (3 000 euros), avec une moyenne de 1 200 euros en France. Toutefois, les contrats avec les grands comptes (sociétés multinationales) représentent des montants plus importants, de 150 000 euros à 5 millions d'euros par contrat, et sont le plus souvent conclus pour une durée supérieure à 3 ans.

À titre d'exemple, le Groupe détient des contrats longue durée (entre 3 et 6 ans) notamment avec les clients suivants : Carrefour, CEA, France Telecom, BNP, RTE, SUEZ, Caisse d'Épargne en France ; ENI, SANOFI AVENTIS en Italie ; Royal Bank of Scotland, Norwich Union, Tarmac Group et Rolls Royce au Royaume-Uni, Generalidad de Catalogne, ENDESA ou Gas Natural en Espagne.

■ DES MARCHÉS DONT LA DYNAMIQUE EST LIÉE À L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET À L'OUVERTURE PROGRESSIVE À LA CONCURRENCE

Le marché de l'inspection en service, qui est aujourd'hui principalement européen, est estimé par le Groupe à plus de 7 milliards d'euros en Europe. Les pays dans lesquels la division IVS opère présentent certaines caractéristiques communes qui déterminent la dynamique du marché :

- l'environnement réglementaire (sécurité du public dans les établissements recevant du public, Codes du travail locaux) est de plus en plus contraignant et la responsabilité pénale des chefs d'établissement est de plus en plus souvent mise en jeu. À cela s'ajoute une uniformisation des exigences réglementaires en Europe avec par exemple la mise en place en 2008 en Espagne de l'obligation d'inspection des installations électriques selon le modèle de la réglementation française ;
- les exigences réglementaires locales en termes de compétence initiale, de formation continue, de méthodologie et d'outils informatiques renforcent la tendance à l'externalisation de ces activités par les entreprises auprès de sociétés spécialisées dans l'inspection ;
- les états se désengagent des activités d'inspections réglementaires au profit de sociétés qu'ils accréditent ou agréent (Italie, Europe centrale et de l'Est) ;
- les assureurs ont eux aussi tendance à se désengager de leurs activités traditionnelles d'inspection liées à l'émission de polices dommages. Dans ce cas, ils externalisent ces activités auprès des sociétés d'inspections.

Les degrés d'ouverture des marchés diffèrent encore fortement selon les pays :

- certains marchés sont largement ouverts à la concurrence du secteur privé (France, Espagne, Portugal, Benelux) ;
- certains marchés restent des monopoles publics (Russie, Chine) ou s'ouvrent très progressivement à l'initiative privée (Europe centrale et de l'Est, Italie) ; et
- certains marchés restent des monopoles de fait dominés par des structures associatives professionnelles ou semi-publiques (Allemagne) ou par les filiales d'inspection des compagnies d'assurance, ces dernières proposant une prestation combinée d'inspection et d'assurance (Royaume-Uni).

■ UNE POSITION DE LEADER EN EUROPE ET UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE GLOBALE

Une position de leader en Europe confortée par de multiples avantages concurrentiels

Le Groupe estime être l'un des principaux acteurs du marché de l'inspection en service en Europe, avec notamment une position de leader en France, à égalité avec Apave pour certaines installations techniques, et devant Dekra Norisko et Socotec. Sur le marché espagnol, très fragmenté, le Groupe suite au rachat d'ECA figure parmi les principaux acteurs. En Italie, le marché reste contrôlé par un nombre restreint d'acteurs semi-publics (ASL et ISPEL). Au Royaume-Uni, les compagnies d'assurance (Royal Sun Alliance,

Zurich, Allianz, HSB) détiennent environ 80% du marché, mais le Groupe dispose néanmoins d'une présence importante.

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position concurrentielle sur le marché de l'inspection et vérification en service :

- le Groupe est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux (grands comptes, clients multisites), grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ; et
- Le Groupe dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe, notamment : rapports ergonomiques permettant de tracer tous les points essentiels de l'inspection, outils informatiques « embarqués » permettant de délivrer les rapports en temps réel, outils d'optimisation de la planification des inspecteurs (déploiement d'outils informatiques en France, au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas).

Une stratégie de croissance globale déclinée en fonction des spécificités pays

La stratégie globale de croissance et de consolidation du Groupe dans le domaine de l'inspection en service s'articule autour de plusieurs axes :

- consolider et compléter le réseau européen par l'obtention d'autorisations d'exercer dans les principaux pays et par des partenariats avec des acteurs locaux de référence dans les autres pays. En particulier, le Groupe entend compléter son réseau européen d'accréditations sur les principaux marchés suivants : sécurité-incendie (Royaume-Uni, Allemagne, Scandinavie et Europe de l'Est), équipements sous pression (Allemagne et Scandinavie), appareils de levage (Italie, Allemagne et Europe de l'Est) et installations électriques (Allemagne et Suède) ;
- consolider les marchés en cours d'ouverture par une politique d'acquisitions ciblées pour atteindre la taille critique (Europe de l'Est, Italie, Scandinavie, pays baltes) ;
- renforcer une offre de prestations homogènes pour les grands comptes internationaux leur assurant un suivi du niveau de sécurité de leurs équipements et installations équivalent sur tous leurs sites ; et
- lancer de nouveaux services en utilisant les compétences de cette division (tels que le suivi de la maintenance externalisée).

Cette stratégie se décline différemment selon les zones géographiques cibles de la division :

- France : continuer la mise en place d'outils de fidélisation des clients (portails dédiés) et améliorer la rentabilité des prestations en généralisant les outils de nomadisme des inspecteurs (rapports informatisés, équipements portables) et en simplifiant les méthodologies techniques ;
- Espagne : conforter la position de leader du marché suite au rachat d'ECA à la fois d'un point de vue commercial (réseau dense, couverture complète de l'offre) mais aussi technique (outils de production optimisés, portail client) ;
- Pays-Bas : mener une politique d'acquisitions ciblées afin d'étendre l'offre de services sur l'ensemble du marché local et améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques appropriés ;

- Royaume-Uni : développer une action commerciale spécifiquement ciblée sur les grands comptes, améliorer les coûts de revient des prestations par la mise en place d'outils informatiques appropriés et mettre en place de nouvelles offres s'appuyant sur l'appartenance au réseau du Groupe (offres globales multisites, offres combinant les prestations de plusieurs divisions) ;
- Italie : consolider le marché fragmenté en devenant le leader par une politique d'acquisitions ciblées, et développer les ventes en s'appuyant sur les structures régionales des ventes mises en place.

Des synergies importantes avec certaines divisions du Groupe

La division IVS bénéficie de synergies importantes avec certaines des autres divisions du Groupe, au premier rang desquelles, les divisions Construction et HSE. Ainsi, dans le cas d'un bâtiment neuf contrôlé par la division Construction, une offre d'inspection-vérification en service est systématiquement proposée dès la mise en exploitation du bâtiment. Par ailleurs, lorsqu'un client a confié au Groupe les missions d'inspections et de vérifications en service de ses installations, le Groupe, du fait de l'information technique dont il dispose au titre de ces missions, est très bien positionné pour toute mission d'inspection ou d'audit HSE que ce client pourrait rechercher.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

Les principaux leviers actuellement mis en œuvre en France sont la planification centralisée des visites d'inspection et l'optimisation des tournées des inspecteurs, la standardisation et la simplification des méthodes d'inspection, ainsi que l'informatisation des rapports. Le Groupe commence également à mettre en place et exploiter ces mesures dans les autres pays européens où sa présence devient significative sur le marché de l'IVS, en particulier au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas.

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division IVS est structurée autour de quelques grands pays et zones géographiques clés :

- les pays européens, avec en priorité la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne et les Pays-Bas ;
- la Turquie, l'Amérique latine, l'Australie, le Moyen-Orient, la Chine et l'Inde.

Une Direction Métier centrale (en lien avec la Direction Technique du pôle Industrie et Infrastructures) assure la coordination opérationnelle du réseau et intervient en support des équipes implantées localement :

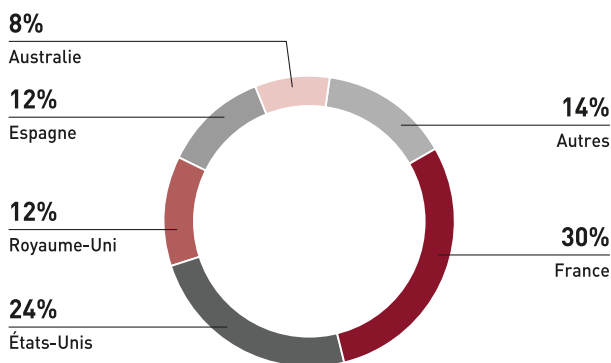
- support à l'obtention des accréditations et agréments nationaux nécessaires pays par pays ;
- support à la qualité technique des prestations (mise en place des outils méthodologiques et technologiques, processus de formation des inspecteurs) ; et
- support aux processus de *re-engineering* et d'optimisation des processus de production.

1.5.4. Hygiène, Sécurité & Environnement

L'activité de la division Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE) consiste à aider les clients à maîtriser les risques de pollution des sols, de l'air et de l'eau (Environnement) ainsi que les risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles (Hygiène, Santé, Sécurité) par le biais de missions d'inspection, d'audit, de tests et de solutions intégrées d'assistance.

En 2008, la division HSE a généré un chiffre d'affaires de 248,0 millions d'euros (soit 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 4,6%.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de la division HSE en 2008 par zone géographique.



■ UNE OFFRE COUVRANT L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES HSE AUPRÈS D'UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE

Une offre globale couvrant l'ensemble des problématiques HSE

Dans un contexte d'accroissement et de complexification des réglementations liées à la santé, la sécurité et l'environnement, la préoccupation des entreprises est d'assurer la conformité à des obligations légales mais aussi de mettre en place des démarches volontaires pour améliorer leur performance HSE et ainsi démontrer leur contribution positive en matière de développement durable.

Pour répondre à cette demande complexe, la division HSE offre des prestations de vérification de conformité, d'évaluation des risques et de conseil, regroupées par nature de prestations. On distingue ainsi deux grandes familles de produits :

- **ENVIRONNEMENT** : services visant à contrôler et améliorer les effets de l'activité des entreprises sur l'environnement, qui couvrent les prestations de mesure des émissions atmosphériques ou aqueuses et de pollution des sols, l'assistance au montage des dossiers administratifs (études d'impact, autorisations de rejets, installations classées, identification-gestion-élimination des déchets, etc.). Ils ont représenté 56% du chiffre d'affaires 2008 de la division. Parmi ces derniers, le Groupe a décidé de mettre l'accent sur les prestations de maîtrise des risques industriels, de recherche d'efficacité

énergétique des bâtiments et des processus industriels et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, segments qui offrent des potentiels de croissance importants ; et

- **HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ** : services visant à assurer la protection de la santé et de la sécurité des employés et du public qui couvrent les prestations de contrôle des différents polluants à l'intérieur des bâtiments, de mesure des niveaux sonores et de recherche et gestion d'agents toxiques ou pathogènes (amiante, légionelle, plomb), d'analyse des risques liés au processus industriel et de conseil visant à diminuer les accidents de travail. Ils ont représenté 44% du chiffre d'affaires 2008 de la division.

La division HSE offre à ses clients des prestations de veille réglementaire, analyse des risques, audit de conformité et évaluation de la performance HSE qui peuvent couvrir l'ensemble des sites ou filiales en France et à l'étranger. Elle apporte également à ses grands clients une assistance pour élaborer leur stratégie globale de responsabilité sociale et de cartographie des risques HSE.

L'offre de services HSE proposée par le Groupe permet donc de couvrir la majeure partie des besoins de ses clients à l'aide d'outils et de méthodes homogènes en s'appuyant sur un réseau d'experts mondial.

Un portefeuille de clients diversifié

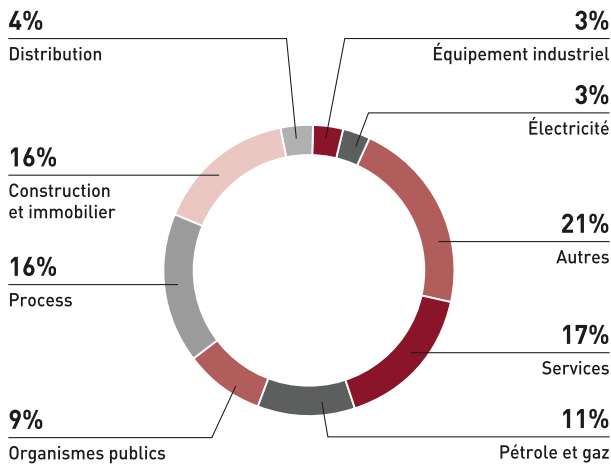
L'offre de la division HSE s'adresse à une base de clientèle très diversifiée à la fois en termes de secteur d'activité et de taille.

En effet, les clients de la division appartiennent à des secteurs d'activité aussi variés que l'immobilier, les services, les administrations, le pétrole et gaz ou la production d'électricité.

Cette base de clients est constituée de grands comptes internationaux (Gas Natural, Total, YPF, Areva, EDF, Eskom, Johnson Controls, Schindler, Nestlé) ainsi que de petites et moyennes entreprises souhaitant principalement :

- répondre à des exigences réglementaires en termes de santé, de sécurité au travail et d'environnement ; et
- mettre en place, sur une base volontaire, des grands programmes spécifiques ou des standards universels applicables à l'ensemble de leurs filiales.

Le graphique ci-dessous, qui présente la répartition du chiffre d'affaires de la division HSE en 2008 en fonction des secteurs d'origine des clients, illustre la diversité du portefeuille clients de la division.



■ UN MARCHÉ PRÉSENTANT DE NOMBREUX LEVIERS DE CROISSANCE TANT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT QUE DANS CELUI DE L'HYGIÈNE OU DE LA SÉCURITÉ

La Société estime que le marché de la division HSE au niveau mondial représente un montant compris entre 10 et 15 milliards d'euros (hors tests en laboratoires).

Plusieurs tendances favorables contribuent au développement de ce marché.

Dans le domaine de l'environnement, deux facteurs influent sur la croissance du marché : l'accroissement de la réglementation et le développement de la responsabilité sociale des entreprises.

Le maintien de la pression réglementaire

Au niveau international (Protocole de Kyoto), européen (Directive 2004/35 CE sur la responsabilité environnementale) et national (lois dérivant du Grenelle de l'environnement en France), l'intensification des exigences environnementales oblige les sociétés européennes à une veille constante de la réglementation et de ses impacts sur leurs activités, et conduit souvent à recourir à l'expertise externe.

Par ailleurs, le Règlement REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals*) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, entré en vigueur en juin 2007, exige que les fabricants ou distributeurs de produits en Europe tracent, identifient et enregistrent les substances chimiques présentes dans les produits distribués en Europe. Il a pour objectif d'offrir une meilleure protection de la santé humaine et de l'environnement par une évaluation approfondie des risques liés à ces substances. L'application de ce règlement offre de nouveaux débouchés pour le Groupe qu'il s'agisse de conseil pour la mise en place d'une politique dédiée, de formations dédiées ou de prestations d'assistance technique pour mener à bien les évaluations des risques désormais à la charge des industriels.

Le développement durable au cœur des préoccupations HSE des entreprises

Les entreprises recherchent à travers leurs objectifs en environnement et en santé au travail la conformité (*compliance*) aux réglementations en vigueur, la continuité et la performance des opérations et la démonstration de leur engagement en matière de développement durable. De nombreuses prestations de mise en conformité, de vérification ou de certification sont ainsi réalisées comme par exemple :

- les diagnostics énergétiques conduisant à l'identification et la mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie ;
- le diagnostic volontaire des émissions carbone en vue de leur réduction ;
- la conception et la mise en œuvre de démarches volontaristes de réduction des accidents professionnels ; et
- la vérification des données alimentant les rapports de développement durable.

Les investisseurs institutionnels et privés prennent en compte les critères de responsabilité sociale et de développement durable dans leurs choix d'investissements.

Une attention croissante est en conséquence portée par les *boards* non exécutifs et exécutifs à la pertinence, la cohérence et l'impact de leur stratégie HSE. La mesurabilité des axes de progrès, la solidité des données et la fiabilité du *reporting* sont désormais des éléments critiques de gestion et de gouvernance des entreprises.

Bureau Veritas : un positionnement adapté aux besoins des clients

Ces tendances accélèrent l'ouverture de l'accès de Bureau Veritas aux fonctions exécutives des groupes internationaux en particulier de ceux qui souhaitent avoir la vision et la maîtrise des risques HSE sur l'ensemble de leurs activités au niveau mondial tout en assurant la conformité aux règles locales, aussi bien pour se prémunir contre d'éventuels risques pénaux ou d'image, que pour améliorer leur efficacité opérationnelle et leur performance financière. Le Groupe estime qu'une couverture géographique mondiale comme la sienne permet de répondre à cette attente des grands groupes internationaux.

Les reconnaissances et les accréditations délivrées par les organisations internationales et par les autorités locales constituent également des facteurs différenciants en termes de crédibilité, tout comme la réputation d'une entreprise comme Bureau Veritas présente sur le marché depuis plus de cent quatre-vingts ans et bénéficiant de références dans tous les secteurs économiques.

■ UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE SUR UN MARCHÉ ENCORE TRÈS FRAGMENTÉ

Une position de leader dans un marché encore très fragmenté

La présence internationale du Groupe a été développée au cours des trois dernières années à travers l'acquisition d'une dizaine de sociétés en particulier aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en Italie et en Australie.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

Le Groupe estime être en 2008 le 4^e acteur mondial sur ce marché en termes de chiffre d'affaires.

Le marché encore très fragmenté se compose de trois catégories d'acteurs :

- une douzaine de grands acteurs globaux (notamment les Américains URS, ERM et Dupont Safety, le Britannique RPS, le danois DNV et le suisse SGS), dont fait partie le Groupe, qui représentent environ 20% du marché ;
- les grands acteurs locaux comme les TÜVs en Allemagne, National Britannia au Royaume-Uni, Tetratex aux États-Unis ou Coffey en Australie, qui représentent environ 20% du marché ; et
- les petites sociétés locales qui représentent plus de la moitié du marché.

De solides avantages concurrentiels

Le Groupe dispose de solides avantages concurrentiels qui devraient lui permettre de consolider sa position parmi les leaders mondiaux du marché HSE :

- il est accrédité par de nombreuses autorités publiques et organisations professionnelles ;
- il offre des services divers couvrant l'ensemble des services HSE aussi bien pour les phases d'investissements que pour les phases d'exploitation ;
- il dispose d'un réseau mondial lui permettant de répondre à des contrats nécessitant une intervention sur plusieurs sites à travers le monde ; et
- il a développé un haut niveau de compétence technique.

Une stratégie génératrice de croissance et d'amélioration de la rentabilité

La stratégie du Groupe consiste à offrir des solutions globales à forte valeur ajoutée destinées à ses clients internationaux et à proposer une large gamme de services pour des clients locaux.

Les piliers de la mise en œuvre de cette stratégie sont :

- la rationalisation du portefeuille de services des nombreuses sociétés acquises au cours des quatre dernières années afin

de constituer une offre standardisée et cohérente au sein du réseau ;

- le déploiement de modèles opérationnels adaptés (*pricing*, base de coût, process commercial et de production, service client) aux différentes familles de services de la division HSE ;
- la « fertilisation croisée » par la mise en commun et le partage des compétences et expertises entre les pays. À titre d'exemple, l'expertise développée aux États-Unis dans la gestion du comportement relatif à la sécurité des employés a été répliquée dans de nombreux autres pays, en particulier en Europe et au Moyen-Orient. La division HSE génère en outre par la nature et l'étendue de ses prestations des opportunités de *cross-selling* avec la plupart des autres divisions du Groupe, notamment les divisions IVS (l'inspection d'équipement sous pression pouvant générer des missions HSE au titre de la Directive 94/9/CE dite « Directive Atex » sur la maîtrise des risques d'explosion), Construction (impact environnemental, efficacité énergétique), Industrie (inspections liées aux équipements dangereux) et Certification (audits de seconde partie) ; et
- la poursuite de la consolidation du secteur grâce à l'expansion géographique, principalement par croissance externe, conformément à la stratégie initiée depuis quatre ans, avec notamment les acquisitions de Clayton Group Services Inc. aux États-Unis, Casella Consulting Ltd au Royaume-Uni, IRC et Kilpatrick en Australie, ECA en Espagne, Chemtox et Trotters au Danemark, et Graham en Italie.

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, la division HSE est constituée d'unités opérationnelles spécialisées, localisées dans les pays et chargées de commercialiser et fournir les services HSE localement, ainsi que d'une équipe centrale chargée de définir la stratégie HSE du Groupe et sa déclinaison dans les pays, de coordonner le développement de nouveaux produits et services et d'animer les activités commerciales relatives aux opportunités internationales, en particulier pour les grands comptes.

1.5.5. Construction

L'activité de la division Construction consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art, etc.) à différents référentiels techniques de solidité, d'étanchéité, de sécurité, de confort ou d'urbanisme. Cette vérification s'effectue au moyen de la réalisation, lors de la conception de l'ouvrage, de missions de revue et d'approbation de plans, des missions de mise en place et de suivi d'organisation qualité spécifique à chaque affaire et lors de la construction de l'ouvrage, de missions d'inspection, de test et/ou de qualification de produits. La division Construction propose également des services complémentaires à ses missions principales (suivi de patrimoine immobilier, audits techniques), ainsi que des services liés aux phases post-construction de l'ouvrage (maintenance,

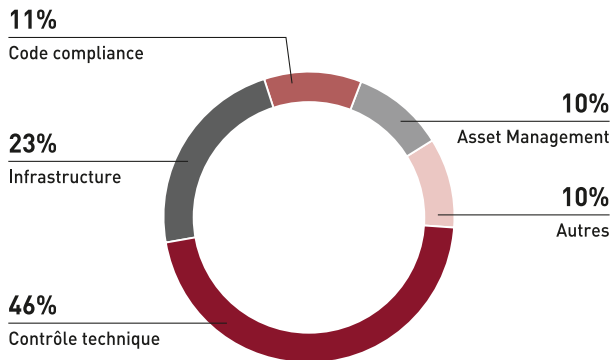
adaptation, réhabilitation, démolition), permettant à ses clients de maîtriser l'ensemble des aspects Qualité/Sécurité/Environnement de leurs actifs immobiliers en construction ou en exploitation.

La division construction propose de fait, à ses clients, 4 grandes typologies de services :

- la vérification de conformité aux Codes de l'urbanisme et à certains Codes techniques des permis de construire (*code compliance*) ;
- le contrôle technique des bâtiments et infrastructures obligatoire et défini par la loi (France) ou incité par les assureurs et réassureurs (Espagne, Italie, Japon...) ;

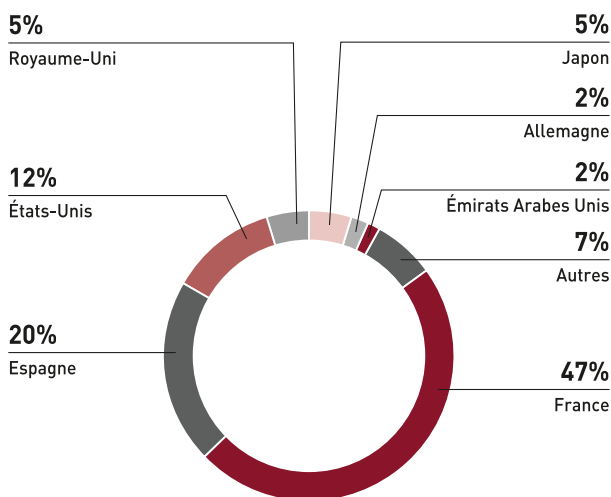
- l'inspection, la mise en place et le suivi de plans qualité dans les grands projets d'infrastructures (ports, rails, routes, ouvrages hydrauliques,...) associé à des missions de suivi de planning et de contrôle de coût ; et
- la supervision de la maintenance et l'évaluation technique d'actifs existants (bâtiments et infrastructures).

Le graphique ci-dessous représente la répartition du chiffre d'affaires entre les 4 grandes catégories de services.



La division Construction a généré en 2008 un chiffre d'affaires de 464,4 millions d'euros (soit 18% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 10,4%. Le Groupe occupe une position de leader mondial sur le marché de la vérification de conformité appliquée au domaine de la construction, avec des positions clés en France, aux États-Unis, en Espagne, au Royaume-Uni et au Japon.

Le graphique ci-dessous présente la répartition en 2008 du chiffre d'affaires de la division Construction par zone géographique.



■ UNE OFFRE COUVRANT L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DES BÂTIMENTS PUBLICS, INDUSTRIELS, COMMERCIAUX OU D'HABITATION ET DES INFRASTRUCTURES (ROUTIÈRES, FERROVIAIRES, MARITIMES ET HYDRAULIQUES)

Une offre exhaustive couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage

L'offre du Groupe permet de répondre de manière exhaustive à toutes les exigences réglementaires ou contractuelles de la construction. Elle consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à construire (bâtiment, génie civil, ouvrage d'art) à différents référentiels techniques :

- référentiel technique de solidité (structure, séisme, géotechnique) ;
- référentiel technique d'étanchéité (façade, toiture, sous-sol) ;
- référentiel technique de sécurité (intrusion, incendie, chutes de hauteur) ;
- référentiel technique de confort (acoustique, thermique, qualité de l'air) ; et
- référentiel technique d'urbanisme (respect des codes en vigueur).

Cette vérification de conformité est effectuée au moyen de missions de revue et d'approbation de plans lors de la conception de l'ouvrage et de missions d'inspection, de test et/ou de qualification de produits lors de la phase de construction de l'ouvrage.

Les services offerts regroupent également :

- les services visant à vérifier les dispositions prises sur les sites de construction pour prévenir les accidents (sécurité et protection des travailleurs, agents de sécurité sur les sites de construction) ;
- les services de suivi de projet (*project monitoring*) en matière de qualité et de conformité aux cahiers des charges contractuels et de respect des plannings (notamment pour des clients financiers éloignés des sites de construction et sur les grands projets d'ouvrages d'infrastructures) ;
- les services d'assistance à la gestion technique d'actifs et à la supervision de la maintenance des installations en service ; et
- les diagnostics réglementaires à la vente et à la location de patrimoine (dossiers de diagnostics techniques) et les diagnostics contractuels préalables à l'achat et à la vente de patrimoines (*technical due diligence*).

Le Groupe aide ainsi ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects de leurs projets de construction, et intervient donc sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une installation industrielle : conception (projets neufs ou réhabilitation), réalisation (risques, qualité), réception (assistance à l'ouverture, participation aux commissions de sécurité), exploitation (maintenance, préparation des visites) et le cas échéant transaction (cession ou acquisition).

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

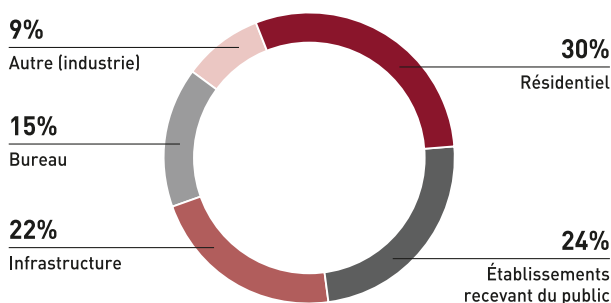
PRÉSENTATION
DU GROUPE

Une activité cyclique mais qui repose sur une base de clients stable

De manière générale, la proportion de revenus récurrents dans la division Construction est moins importante que la moyenne du Groupe, une importante partie de l'activité de la division étant liée aux cycles du secteur de la construction et aux phases de conception et construction d'ouvrages.

Ce caractère relativement cyclique de l'activité de la division est compensé par une base stable de clients, dans la mesure où plus de 50% des clients de la division sont des clients réguliers. Par ailleurs, le Groupe est également positionné sur des segments de marchés moins sensibles aux cycles de la construction de bâtiments privés (résidentiel, bureaux), tels que les marchés publics, dont la construction et l'exploitation d'infrastructures (qui dépendent des politiques d'investissement des États), ainsi que les marchés de la distribution ou de la santé (qui dépendent des politiques de santé publique).

Le graphique ci-après représente en 2008 la répartition du chiffre d'affaires entre les différents actifs objets des services de la division :



Les principaux clients de la division Construction incluent :

- les promoteurs immobiliers ;
- les grands acteurs des services privés (hôtels, loisirs, banques, assurances, loueurs) ;
- les établissements recevant du public (hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ferroviaires et maritimes...) ;
- les investisseurs immobiliers et les gestionnaires de grands patrimoines immobiliers internationaux ;
- les grandes sociétés de distribution ; et
- les industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou délocalisent (secteur automobile, énergie, services collectifs).

■ UN MARCHÉ CYCLIQUE EN CROISSANCE STRUCTURELLE

Le marché de la division Construction, que la Société estime au niveau mondial à plus de 10 milliards d'euros, se répartit entre marchés à caractère domestique et à caractère international.

La composante externalisée et privatisée de ce marché enregistre une croissance importante au vu de la tendance accrue à

l'externalisation et à la privatisation, avec des variantes selon les pays et l'état des réglementations.

Marchés à caractère domestique

Les marchés à caractère domestique regroupent les services fournis à des sociétés privées (promoteurs, industriels, ingénierie) et à des administrations publiques (administrations d'État et administrations locales). Ces marchés présentent différents types de barrières à l'entrée :

- barrière réglementaire : agréments et accréditations nécessaires pour certains types de constructions ;
- barrière incitative : reconnaissance par les assureurs (ou réassureurs) de la capacité à délivrer des certificats de conformité ; et
- barrière des qualifications personnelles : nécessité de recourir à des professionnels qualifiés et/ou certifiés par une autorité réglementaire.

Marchés à caractère international

Les marchés à caractère international regroupent les services fournis à de grands acteurs internationaux construisant, acquérant ou gérant des actifs dans de nombreux pays. Il s'agit principalement des sociétés concessionnaires de services publics, des sociétés gérant des réseaux internationaux de service (loisirs, hôtels, assurances, banques,...), des investisseurs et gestionnaires de patrimoine immobilier existant, des sociétés de distribution et des industriels qui se rapprochent de leurs marchés ou qui délocalisent.

Des tendances globales porteuses sous l'effet des nouvelles réglementations et de nouvelles demandes des marchés

Sur chacun des grands marchés sur lesquels la société intervient (Europe, États-Unis, Asie et Moyen-Orient), l'évolution du marché de services d'évaluation de conformité est fonction :

- du marché de la construction de bâtiments neufs et notamment, des deux segments principaux que sont le logement collectif et les bureaux ;
- de l'activité des investisseurs et plus généralement du volume des transactions de patrimoines immobiliers ;
- de l'apparition de nouvelles réglementations (normes sismiques, amiante, plomb, etc.) ;
- de la création de nouveaux labels générant des demandes de certification (haute qualité environnementale, performance énergétique) ;
- de l'ouverture du marché de contrôle qualité et du suivi des infrastructures suite aux désengagements des services de l'État (routes, ponts, barrages,...) ;
- de la volonté croissante de la part des sociétés de gestion de patrimoines immobiliers ainsi que des sociétés du secteur industriel ou de la grande distribution, d'externaliser le suivi et la gestion des aspects techniques et administratifs de la conformité réglementaire de leurs parcs d'immeubles ou d'installations ; et

- de l'évolution d'un certain nombre d'administrations nationales ou locales, en faveur de la délégation à des sociétés privées accréditées d'un nombre croissant de tâches d'évaluation de conformité des constructions existantes ou nouvelles. Cette évolution est notamment visible depuis cinq ans au Japon, dans les pays du Golfe (Abu Dhabi, Arabie Saoudite) et la plupart des états de l'Ouest et du Sud des États-Unis.

L'intérêt accru porté par les constructeurs, les gestionnaires d'actifs immobiliers à la performance des biens a considérablement renforcé la demande de services :

- Dans le domaine de la performance énergétique (audits et diagnostics, plans d'action, certificats d'économie d'énergie,...) ;
- Dans les marques de reconnaissance de la performance globale du bâtiment (énergie, maintenance économique, utilisation durable des utilités...) telles que le GREEN RATING ou les labels plus institutionnels (LEED, BREAM...) ; et
- Dans l'accompagnement des gestionnaires pour bâtir et suivre des programmes de mise à niveau de leur patrimoine.

Des caractéristiques différentes selon les zones géographiques d'activité

Le marché français se répartit en trois segments principaux :

- le segment Contrôle Technique de Construction, qui correspond aux services de prévention des aléas techniques pouvant survenir lors de la construction d'un ouvrage, activité encadrée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 dite « Loi Spinetta » ;
- le segment Sécurité-Protection de la Santé, qui regroupe les services de gestion de la sécurité pendant les travaux : plans de prévention et vérifications réglementaires (échafaudages, grues, installations de chantier, machines) dont le développement est supporté dans tous les pays d'Europe par une directive ; et
- le segment Assistance à la Gestion d'Actifs, qui demeure fragmenté mais qui connaît une croissance supérieure aux deux autres. Ce segment inclut les services d'assistance technique à la construction : audit sécurité, solidité du clos couvert, fonctionnement en vue ou en fin de travaux, assistance à ouverture d'établissements recevant du public, assistance à la maîtrise d'ouvrage de systèmes de sécurité incendie et accompagnement à la labellisation et certification des ouvrages.

Le marché espagnol du bâtiment d'habitations décroît, mais est compensé par une activité en croissance dans le secteur des infrastructures routières, ferroviaires et hydrauliques. Le segment Assistance à la Gestion d'Actifs, qui demeure fragmenté comme en France connaît une croissance soutenue.

Le marché américain est potentiellement le marché le plus important au monde. Toutefois, le degré d'ouverture de ce marché est très variable selon les segments et les zones géographiques :

- le segment des tests de qualification des matériaux de construction est totalement ouvert à l'initiative privée ; et
- le segment de l'approbation des plans en conformité avec les Codes de la construction reste encore majoritairement sous contrôle public des municipalités et des comtés. Toutefois, l'externalisation au profit du secteur privé initiée il y a 11 ans

(essentiellement dans les états de l'Ouest et du Sud) est une tendance majeure du marché. Le Groupe, qui a réalisé en 2008, un chiffre d'affaires de 38,8 millions d'euros sur ce segment, s'est positionné comme le leader d'un marché qui devrait connaître une forte croissance sur la décennie à venir.

Au Japon, le même marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction s'est ouvert à la privatisation depuis cinq ans. En juin 2007, la loi régissant la revue de conformité des permis de conduire a été renforcée afin d'étendre le nombre de contrôles que doivent mener les tierces parties. La loi sur l'assurance décennale et son corollaire, le contrôle technique des constructions, est en cours de déploiement en 2008. La mise en application de ces nouvelles lois a multiplié par trois le potentiel de ce marché pour Bureau Veritas.

Au Royaume-Uni, le Groupe n'est pour l'instant présent que sur le segment des tests de qualification des matériaux de construction.

Les activités de construction, de promotion et de transaction des immeubles résidentiels et tertiaires et des centres commerciaux se déplacent vers l'Europe de l'Est et certains pays à forte croissance ; les acteurs de l'Europe de l'Ouest exportent leur savoir-faire en entraînant avec eux leurs partenaires, dont le Groupe fait partie.

De même, grâce à l'expertise et aux références acquises aux États-Unis, le Groupe a remporté des contrats d'externalisation des activités d'approbation de plans de municipalités aux Émirats arabes unis (Abu Dhabi) et en Arabie Saoudite (Rabigh) en 2007.

■ UNE POSITION DE LEADER MONDIAL SOUTENUE PAR UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE CIBLÉE SELON LES PAYS ET LES SEGMENTS

Une position de leader sur le marché de la construction

Sur le marché français, le Groupe occupe une place de co-leader avec Socotec et devant Apave. Sur le marché espagnol, le Groupe occupe une position de leader depuis l'acquisition de la société ECA.

Aux États-Unis, le Groupe est leader sur le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction. Il n'est en revanche qu'un acteur de moyenne taille sur le segment des tests de qualification des matériaux de construction.

Au Japon, le Groupe occupe la place de numéro deux de ce même marché en très forte croissance derrière NIHON TERI.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe est le seul acteur sur ce marché rassemblant :

- une présence sur l'ensemble des segments du marché ;
- une couverture géographique étendue ; et
- une reconnaissance internationale unique de société tierce partie indépendante.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

L'existence d'un réseau mondial présente des avantages d'ordre commercial et d'ordre organisationnel. Commercialement, le Groupe peut ainsi se positionner vis-à-vis d'acteurs globaux tels que les groupes de l'hôtellerie et de la distribution ou les grands fonds d'investissements dédiés à l'acquisition et à la revente de patrimoines immobiliers dans toutes les grandes régions urbanisées et industrielles du monde. Sur le plan organisationnel, le Groupe est en mesure de développer et de spécialiser des centres de compétences techniques à vocation continentale ou régionale (compétences en matière sismique et géotechnique, en matière d'efficacité énergétique et de performance des matériaux de construction).

Une stratégie de croissance ciblée selon les pays et les segments

Le Groupe entend mettre en œuvre les principaux axes stratégiques suivants afin d'asseoir sa position de leader :

- développer la présence du Groupe dans tous les pays clés où le marché du contrôle technique se privatise et où les réglementations se renforcent ; ce développement est facilité par la reconnaissance des assureurs et ré-assureurs, et par les références et le savoir-faire construits dans le cadre des réglementations Européennes ;
- consolider son réseau de compétences techniques de haut niveau et développer un réseau mondial homogène partageant des méthodologies communes ;
- gagner des parts de marché et s'implanter dans de nouveaux pays, grâce à des compétences, des références et des équipes agissant dans le marché des grandes infrastructures ferroviaires, routières et hydrauliques ;
- accroître l'activité du Groupe avec les grands comptes clés de l'hôtellerie, la distribution et des loisirs ; et
- renforcer la couverture géographique du Groupe afin d'accompagner les grands clients internationaux, notamment en Europe de l'Est, Asie, Moyen-Orient et Amérique latine.

Dans un marché encore très fragmenté, le Groupe entend par ailleurs étudier les opportunités d'acquisition qui pourraient lui permettre d'accélérer son développement selon les axes précédemment évoqués.

De réelles opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend mettre à profit les opportunités de *cross-selling* avec la division IVS. À titre d'exemple, en France, tous les ouvrages neufs contrôlés par la division Construction font l'objet d'une offre pour le suivi « en-service ». Le taux de transformation est très élevé, de l'ordre de 90%.

Des leviers d'amélioration de la marge opérationnelle

Enfin, la stratégie du Groupe dans la division Construction vise à poursuivre l'amélioration de la marge opérationnelle de la division, en implantant dans un certain nombre de pays clés (notamment les États-Unis et l'Espagne) l'ensemble des méthodes, processus et systèmes qui ont permis à la division Construction d'atteindre une marge opérationnelle élevée en France. Pour cela, plusieurs Plans d'Amélioration de la Performance Opérationnelle (« POP » ou « *Process Optimization Projects* ») ont été initiés et déployés dans différentes unités opérationnelles de la division. Les secteurs d'activités concernés sont le Contrôle Technique des constructions neuves en Espagne, les laboratoires d'analyses de matériaux de construction aux États-Unis et au Royaume-Uni et les bureaux d'approbation de plans de nouvelles constructions en Californie et au Texas.

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division Construction est structurée autour de quelques grands pays en Europe de l'Ouest (la France, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie), aux États-Unis ainsi qu'au Japon.

À cette organisation par zone géographique s'ajoute une présence diffuse dans certains pays d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique, pour lesquels l'implantation du Groupe en France sert de centre de compétences techniques.

Cette organisation décentralisée s'appuie sur une équipe centrale basée à Paris et dédiée à deux segments particuliers : le segment des grands comptes, aujourd'hui limité à quelques clients du secteur hôtelier et de la distribution, et le segment des grands investisseurs prescripteurs de travaux d'audit technique sur de larges portefeuilles d'actifs immobiliers.

Dans le cadre de la structure matricielle, une communauté transversale de pratiques et de connaissances a été créée pour fédérer les principales entités géographiques de la division afin de :

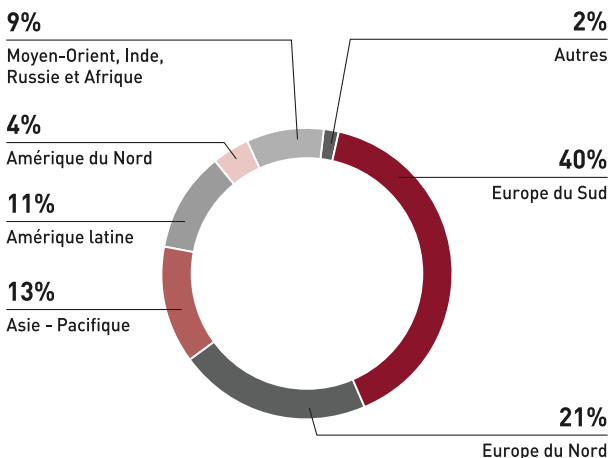
- partager les bonnes pratiques, les références et les outils ;
- recenser et partager les compétences techniques de haut niveau ;
- rédiger des notes techniques pour chaque pays (risques, environnement juridique, méthodologies de travail) ; et
- gérer les grands projets multinationaux de gestion d'actifs et d'audits techniques.

En 2008, une structure centrale a été créée, totalement dédiée à l'animation de cette communauté de pratiques, permettant en sus de détecter les managers compétents dans ces métiers, mobiles géographiquement et capable d'apporter aux pays cibles une aide dans le développement de ces services et une pertinence dans l'élaboration et la mise en place rapide des stratégies locales.

1.5.6. Certification

L'activité de la division Certification consiste principalement à certifier que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement, utilisés par les clients du Groupe sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO) ou à des référentiels nationaux et/ou sectoriels. S'y ajoutent les services de certification auprès des grandes entreprises qui souhaitent auditer et/ou certifier certaines composantes de leur organisation (notamment leurs fournisseurs et réseaux de franchisés).

La division Certification a généré un chiffre d'affaires de 273,3 millions d'euros (soit 11% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 18,5% en 2008. Le Groupe est leader sur le marché mondial de la certification avec des positions clés notamment en France, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Turquie, au Brésil, en Inde, au Japon, en Chine et en Thaïlande. Au total, la division Certification est présente dans 78 pays. La répartition géographique de son chiffre d'affaires en 2008 est présentée dans le graphique suivant :



■ UNE OFFRE COMPLÈTE ET INTÉGRÉE DE CERTIFICATION ET D'AUDITS SUR MESURE

Une offre couvrant une large gamme de référentiels sur la base de missions classiques ou sur mesure

L'offre de services de la division Certification est une offre globale et intégrée. Dédiée à l'évaluation et à la certification des systèmes de gestion, de produits, de services et de personnes, elle couvre toutes les normes qualité, environnement, santé-sécurité et responsabilité sociale nationales et internationales, générales et sectorielles ainsi que les référentiels privés.

Cette offre de services se compose :

- de missions classiques de certification de systèmes de management, fondées sur les principaux standards publics applicables à chaque segment de marché : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001) ;

- de solutions sectorielles spécifiques au secteur industriel dans lequel opère le client notamment dans les domaines de l'industrie automobile (ISO TS16949), aéronautique (AS9100), ferroviaire (IRIS), agroalimentaire (ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), forêt/bois (FSC/PEFC...), santé, etc. En France, elle offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire (5% du chiffre d'affaires total de la division), ainsi que des services de certification de navigabilité des avions opérant sous pavillon français (délégation de la Direction générale de l'Aviation Civile – DGAC) ; et
- de services dédiés au management des risques (*Risk Management*) et à la gestion de la chaîne d'approvisionnement *supply chain* : audits de fournisseurs et de franchises, audits internes, services dédiés à la sécurité des échanges (ISO 28000, TAPA – *Transported Asset Protection Association*) et à la sécurité de l'information (ISO 27000...).

Ces missions sont réalisées selon un référentiel élaboré par le client lui-même ou avec Bureau Veritas. Ce type de services correspond spécialement aux besoins des grandes entreprises.

La division certification propose également une offre « développement durable » et « responsabilité sociale » particulièrement adaptée aux grandes entreprises qui souhaitent mieux intégrer ces nouveaux enjeux dans leur stratégie et leurs opérations et crédibiliser cette stratégie auprès de leurs parties prenantes. Parmi ces services : rapport de développement durable, Code d'éthique, responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000), Gaz à effet de serre (ISO 14064, *Clean Development Mechanism/CDM*, *Joint Implementation/JI*, *Emission Trading Scheme/ETS*, *Voluntary Carbon Standard*, *Gold standards*).

Accréditée par l'IRCA (*International Registered of Certificated auditors*), la division Certification propose des formations Qualité, Environnement, Santé et sécurité, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire et Sécurité des systèmes d'information.

L'approche innovante « VeriCert » lancée en 2006-2007 par la division Certification, contribue à augmenter la valeur ajoutée apportée aux clients grâce à la possibilité de bâtir pour chaque entreprise un audit et une évaluation de performance sur mesure. Cette approche intègre les paramètres des normes de certification offertes dans le portefeuille de services, avec une déclinaison spécifique pour chacun des secteurs d'activité principaux des clients. Des protocoles spécifiques aux besoins des grandes entreprises sont également développés.

La démarche s'appuie sur un outil qui permet d'adapter et de focaliser l'audit sur les risques propres au secteur d'activité de l'entreprise et à son organisation afin d'en évaluer la conformité et la performance avec une approche par système de notation (*scoring*). Cette approche intégrée permet de capitaliser sur le savoir faire international développé par la division certification dans tous les secteurs d'activités et autour de l'ensemble des schémas de certification et elle permet d'élargir le champ de la relation client au-delà de la simple certification. L'accueil des clients est extrêmement positif et cette approche novatrice suscite un réel intérêt. Des clients comme PSA Finance ou Vale ont ainsi choisi cette démarche pour réaliser leurs audits internes ou externes.

PRÉSENTATION DU GROUPE

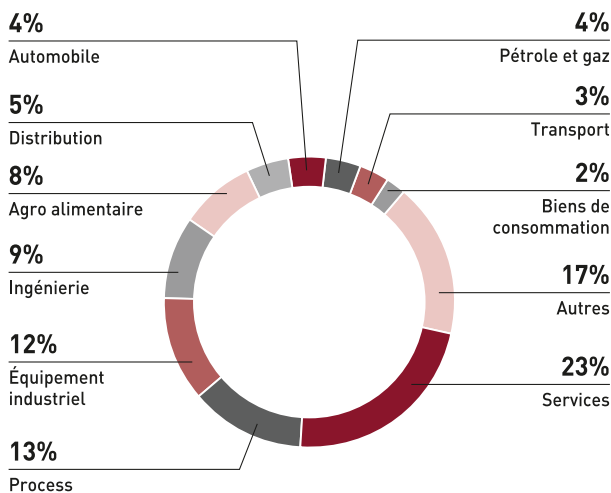
Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

L'offre de la division Certification permet donc au Groupe de couvrir l'ensemble des besoins de ses clients avec une large gamme de référentiels dans les domaines de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité, de l'environnement et de la responsabilité sociale.

En 2008, la répartition du chiffre d'affaires de la division Certification par type de mission est présentée par le graphique ci-dessous :



Un portefeuille de clients diversifié

La base de clientèle de la division Certification, qui compte près de 100 000 clients, se divise en trois catégories :

- les grandes sociétés internationales comme IBM, Nestlé, Audi, Thalès, Vale, DHL recherchant une certification externe de leurs systèmes de gestion de la qualité, sécurité et environnement pour l'ensemble de leurs sites dans le monde leur garantissant une approche d'audits homogènes et une gestion intégrée de l'ensemble des interventions à travers le monde. Ces sociétés peuvent également rechercher une certification spécifique sur la base de standards définis par elles-mêmes de leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ;
- les grandes sociétés nationales comme Deutsche Bahn, Darty, Highway Agency, City of Dallas qui cherchent également à certifier leurs systèmes de gestion selon les référentiels standards de qualité, sécurité et environnement ou selon des référentiels sectoriels. À travers cette démarche d'amélioration continue de leurs procédures et de leur organisation, ces entreprises visent également à atteindre des niveaux de performance supérieurs. La certification est également un moyen d'améliorer l'image de l'entreprise ; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à leurs principaux marchés : marchés à l'export, marchés publics, marchés de grands donneurs d'ordres tels que notamment, les industries pétrolière, automobile, aéronautique, pharmaceutique.

Une forte récurrence des revenus

Les revenus de la division Certification sont récurrents dans la mesure où environ 90% des contrats sont pluriannuels. Grâce au portefeuille de contrats long terme, en tenant compte des nouveaux contrats gagnés chaque année et de la croissance de la division, le Groupe considère qu'il a une visibilité forte sur 70% du chiffre d'affaires qui sera réalisé l'année suivante dans la division Certification. Les services de certification sont en effet fournis sur la base d'un cycle correspondant généralement à trois ans, avec une première phase d'audit initial durant la première année, puis des audits renouvelés à travers des visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux d'attrition observé lors de ces re-certifications triennales est extrêmement faible. Il varie selon les pays de 1% à 5% maximum et correspond le plus souvent à des clients ayant cessé leur activité ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée.

■ UN MARCHÉ DYNAMIQUE PRÉSENTANT DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

Un marché en forte croissance globale

L'achat par un client d'un service de certification est effectué sur une base volontaire, dans la mesure où aucune réglementation n'impose de certification, mais il existe des facteurs incitatifs pour les entreprises :

- certains pays octroient des avantages aux entreprises qui initient des procédures de certification (subventions, réductions d'impôt) ; et
- l'obtention d'une certification est souvent requise pour participer à des appels d'offres publics et/ou pour être référencé par certains clients.

Pour les petites et moyennes entreprises, la certification représente un avantage concurrentiel, la garantie de bénéficier des standards de la profession, voire une exigence de leurs clients et donneurs d'ordre.

Pour les grandes entreprises internationales disposant d'implantations réparties sur plusieurs pays et continents, elle est le moyen de rationaliser les processus et de généraliser les bonnes pratiques dans le monde entier en se mobilisant autour d'enjeux et de schémas partagés mondialement.

Des profils de croissance différents selon les segments du marché

Le marché adressé par la division certification est estimé par la Société à plus de 3 milliards d'euros en 2008 et se répartit en trois principaux segments ayant des profils de croissance différents :

- le segment Qualité, Sécurité et Environnement représente environ 65% du marché mondial de la certification de systèmes. Il devrait connaître une croissance modérée durant les prochaines années. Ce segment est principalement constitué des services de certification fondés sur les normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 ;

- le segment des besoins sectoriels spécifiques représente environ 25% du marché mondial. La croissance rapide de ce segment est portée par l'utilisation accrue des normes de sécurité alimentaire, des référentiels de la filière Forêt/Bois, ou encore les référentiels sur la sécurité de la gestion de l'information (ISO 27000), en plus des normes plus traditionnelles telles que celles des filières automobiles, aéronautiques ou ferroviaires ; et
- aujourd'hui, selon le Groupe, le segment des services de certification adaptés aux besoins propres des grandes entreprises multisites et internationales représente environ 10% du marché. Ce segment connaît lui aussi une croissance rapide, qui devrait être soutenue par le souhait des grandes entreprises internationales de tirer parti des démarches de développement durable et de responsabilité sociale, ainsi que d'externaliser la supervision de leur chaîne d'approvisionnement (fournisseurs) et de leur chaîne de distribution (distributeurs, agents, succursales ou franchisés) afin d'être moins vulnérables en termes économiques et financiers comme en termes de qualité et de réputation. Ces certifications se font à partir de référentiels et de méthodologies d'audits adaptés à chaque client, à ses priorités, ainsi qu'aux objectifs qu'il poursuit.

De fortes barrières à l'entrée prévenant l'émergence de nouveaux acteurs

L'émergence de nouveaux acteurs sur le marché de la Certification est rendue difficile par l'existence de fortes barrières à l'entrée :

- nécessité d'obtenir et de maintenir un dispositif d'accréditations mondiales, fondé sur des règles et procédures internes validées par les organismes accréditeurs. Le Groupe est ainsi accrédité par plus de 40 organismes nationaux et internationaux de certification. Certaines de ces accréditations peuvent être utilisées sur une base mondiale, par exemple les accréditations UKAS (Royaume-Uni) et ANAB (États-Unis) ;
- nécessité de disposer d'un réseau d'auditeurs qualifiés dans les différents produits et disposant d'une expérience appropriée dans chaque secteur industriel couvert ; et
- nécessité d'atteindre une taille critique au niveau local, une part de marché minimale étant nécessaire afin d'être rentable dans les grands pays.

■ UNE POSITION DE LEADER MONDIAL DU MARCHÉ DE LA CERTIFICATION EN TERMES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2008, le Groupe estime être le principal acteur aux côtés de quelques autres acteurs globaux (SGS, DNV, BSI et Lloyd's Register), d'un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité certification mondiale étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

En particulier, le Groupe estime être le premier acteur du marché au Brésil, aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne, en Belgique et en Thaïlande, et est la principale entreprise du secteur derrière les organismes nationaux de certification en France, au Japon, en Turquie, en Pologne et en Russie.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe dispose de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, offrant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et sur mesure aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances ;
- un réseau mondial d'auditeurs qualifiés dans les principales zones géographiques qui assure au Groupe une taille critique sur les marchés locaux ;
- des compétences universellement reconnues par plus de 40 organismes d'accréditation nationaux et internationaux ;
- « un guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales...) ;
- des outils de gestion des rapports performants permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audits pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et d'établir des tableaux de bord d'indicateurs clés tels que, le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation ;
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de s'assurer la confiance de leurs clients et partenaires ; et
- de nombreuses synergies avec les autres pôles du Groupe offrant à la fois des opportunités de ventes croisées (*cross-selling*), des synergies entre les équipes commerciales sur les grands comptes (clients multisites et disposant d'un réseau international) et un partage des *back-offices* et des outils de marketing.

Une stratégie de croissance ciblée

Le Groupe entend mettre en œuvre une stratégie de croissance fondée sur les principaux axes suivants :

- concentrer les efforts commerciaux sur les grands comptes dans des secteurs industriels clés (aéronautique, automobile, électronique, transport, pétrole et gaz) et sur l'ensemble des opérateurs dans certaines filières (agroalimentaire, bois-papier-ameublement) ;
- poursuivre la pénétration du marché de masse (*mass market*) en exploitant l'activité liée aux normes ISO 9000, ISO 14000 et OHSAS 18000 dans des zones où le potentiel de croissance demeure important et en accompagnant les clients existants dans leur évolution vers des besoins sectoriels spécifiques ;
- mener une politique d'acquisitions ciblées dans certains pays industrialisés (États-Unis, Canada, Allemagne, Royaume-Uni, Japon) dès lors que ces acquisitions peuvent apporter un complément de couverture du marché local en termes de segments industriels ou de filières spécifiques ; et
- maintenir la rentabilité de la division à un niveau élevé grâce à des investissements des systèmes d'information performants pour la planification des auditeurs et la production des rapports d'audits qui permettent de générer des économies d'échelle et d'optimiser la productivité. Les programmes d'amélioration

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

de la performance des années précédentes ont permis l'amélioration du taux d'utilisation des auditeurs salariés (niveau supérieur à 75%) et l'optimisation de la répartition entre auditeurs salariés et auditeurs sous-traitants afin de mieux faire face à la saisonnalité de la production.

Des opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe

Le Groupe entend par ailleurs mettre à profit les opportunités de *cross-selling* avec les autres divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation (audits des fournisseurs ou sites de productions des fabricants et distributeurs, audits des services clientèles des réseaux de constructeurs automobiles, audits sociaux), Industrie et IVS (programmes d'audits internes pour le compte de clients internationaux cherchant à vérifier que leurs sites appliquent les systèmes internes de gestion souvent basés sur un mix de référentiels ISO et d'autres exigences QHSE) ainsi que Marine (certification ISO d'équipementiers à la demande des chantiers navals) et Services aux gouvernements

(accompagnement des entreprises dans leur démarche d'agrément douanes pour le commerce international – *Authorized Economic Operator/AEO, Customs Trade Partnership Against Terrorism/C-TPAT...*).

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Dans le cadre de la structure matricielle, la division repose sur une structure décentralisée d'environ 70 unités opérationnelles supportées par une Direction Métier centrale basée à Paris et à Londres. Cette Direction Métier a quatre responsabilités : la supervision des grands contrats internationaux, le développement de nouveaux produits adaptés aux nouveaux standards ou à l'évolution des standards internationaux, la Direction Technique et la maintenance de l'ensemble des accréditations existantes dans le monde, le lancement et la supervision des plans d'amélioration de la performance opérationnelle (POP) dans les unités décentralisées.

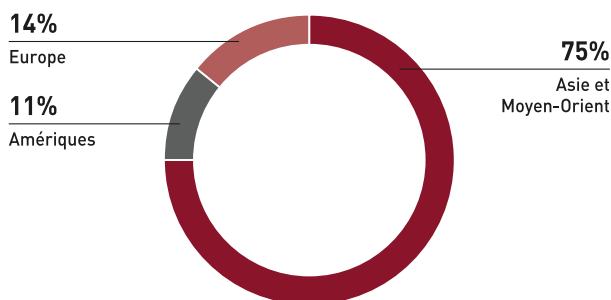
1.5.7. Biens de consommation

La division Biens de consommation fournit des services d'inspection, de tests en laboratoires et de certification aux distributeurs et aux fabricants de biens de consommation. Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

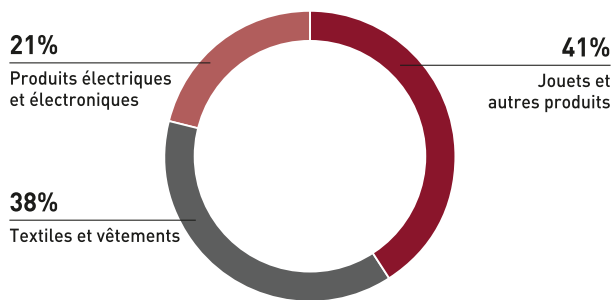
La division Biens de consommation a généré un chiffre d'affaires de 306,4 millions d'euros (12% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 23,1% en 2008.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition du chiffre d'affaires de la division Biens de consommation en 2008 par zones géographiques et par catégorie de biens de consommation.

Répartition du chiffre d'affaires 2008 par zone géographique



Répartition du chiffre d'affaires 2008 par catégorie de biens de consommation



■ UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE ET COHÉRENTE COUVRANT L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION

Une offre de services tout au long du cycle d'approvisionnement

Le Groupe fournit des services d'inspection, de test en laboratoires et de certification de produits ainsi que des prestations d'audit des sites de production et d'audit social. Les principales catégories de produits concernées sont les jouets et autres produits pour enfants, le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures, l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs, les produits électriques et électroniques (électroménager, électronique grand public) et les produits de santé, de beauté et d'entretien.

Le Groupe fournit ses services tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de production et de distribution :

- au stade du design et du développement du produit : conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance pour la définition du programme d'assurance-qualité ;
- au stade du *sourcing* des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- au stade de la fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit ainsi que la conformité de l'emballage, audits des sites de fabrication centrés sur les systèmes qualité et les standards de responsabilité sociale ; et
- au stade de la distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée mais fidèle

Le principal segment de marché sur lequel le Groupe fournit ses services est celui de la grande distribution ou fabricants de marque, principalement aux États-Unis mais également en Europe pour leurs produits d'origine asiatique. L'activité du Groupe se développe également auprès des fabricants asiatiques.

Le chiffre d'affaires de la division est traditionnellement généré en grande partie par quelques douzaines de grands comptes, essentiellement des grands groupes américains (grande distribution, textile, biens de grande consommation). Ces grands comptes incluent notamment les groupes américains Target, Toys R Us, Wal-Mart, Gap, ainsi que Lidl en Allemagne, H&M en Suède ou le groupe Auchan en France. Toutefois, la concentration du portefeuille client est moins marquée aujourd'hui qu'il y a quelques années. Ainsi les 20 premiers clients ont représenté 40% du chiffre d'affaires de la division en 2008 contre 49% en 2004. Cette évolution témoigne du dynamisme commercial de la division qui a été capable d'acquérir un nombre significatif de nouveaux grands comptes au cours des trois dernières années.

Les relations contractuelles avec les clients sont de trois types :

- le Groupe peut être choisi par un client-distributeur comme fournisseur exclusif de services d'inspections et de tests. Dans ce cas, tous les fabricants qui veulent vendre leurs produits

à ce distributeur doivent soumettre leurs produits au réseau d'inspecteurs et de laboratoires du Groupe ;

- le Groupe peut être accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspections et de tests (généralement ses deux grands concurrents SGS et Intertek). Dans ce cas, les fabricants auront le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits ; et
- le Groupe peut contracter directement avec un fabricant, celui-ci estimant que la réputation du Groupe lui assure que les inspections et les tests réalisés seront acceptés par l'ensemble de ses clients-distributeurs.

Aucun de ces trois types de relation n'est actuellement prépondérant. D'une manière générale, les clients existants sont très fidèles. Ainsi, 38 des 40 premiers clients de la division en 2001 sont toujours clients de la division à ce jour.

■ UN MARCHÉ DYNAMIQUE CARACTÉRISÉ PAR DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

Un marché dynamique

Le Groupe estime que le marché de la division Biens de consommation représente environ 4 milliards d'euros (hors tests de produits alimentaires) et devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;
- l'exigence des consommateurs pour des produits plus sûrs et de meilleure qualité ;
- la diminution de la durée de vie des produits ;
- le nombre croissant de nouveaux produits ;
- le raccourcissement des temps de mise sur le marché des produits ;
- la migration continue des capacités de production en Asie ;
- le nombre croissant de labels de distributeurs ; et
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité des produits.

En août 2008, une nouvelle loi a été votée aux États-Unis, la CPSIA (*Consumer Product Safety Improvement Act*). Cette loi qui vise à renforcer la sécurité des produits de grande consommation comporte deux volets principaux. Un certificat de conformité générale (*General Conformity Certificate - GCC*) est désormais requis pour tous les produits qui font l'objet d'une réglementation, d'une interdiction ou d'un standard dans cette nouvelle loi CPSIA. De plus, cette loi exige que des audits soient réalisés par des laboratoires tiers accrédités pour les jouets, les vêtements et autres produits destinés aux enfants, et a fixé des seuils pour les substances dangereuses contenues dans ces articles telles que le plomb et les phtalates.

La mise en application de cette réglementation est définie selon un calendrier précis qui s'étendra de décembre 2008 et tout au long de l'année 2009. Cette loi devrait avoir un impact positif sur le marché des audits de tierce partie.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

De fortes barrières à l'entrée

La division Biens de consommation est présente sur un marché protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- la nécessité de disposer d'un réseau de laboratoires et de centres d'inspections dans tous les pays exportateurs ;
- la nécessité de disposer des licences d'exercer en Chine ; et
- la nécessité de disposer d'un large réseau d'accréditations. À titre d'illustration, la division possède les principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation* (A2LA), Comité Français d'Accréditation (COFRAC), *Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme* (HOKLAS), *IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment* (IECEE), *National Environmental Laboratory Accreditation Program* (NELAP), *Singapore Laboratory Accreditation Scheme* (SINGLAS), *United Kingdom Accreditation Services* (UKAS) et *Chinese National Laboratory Accreditation Council* (CNLA).

■ DES POSITIONS CLÉS SUR CERTAINS SEGMENTS DE MARCHÉ

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acquis en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

La solide implantation de départ du Groupe aux États-Unis résultant de ces deux acquisitions a été continuellement renforcée grâce à :

- une gestion performante des grands comptes incluant souvent la présence de responsables de programmes du Groupe, sur place, chez les principaux clients ;
- des experts techniques de réputation dans les différents segments de produits ; et
- des systèmes et des portails d'information dédiés pour chaque client important.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé rapidement depuis les dernières années avec un taux de croissance supérieur à 30%. Cela résulte principalement de la forte croissance en Allemagne où le Groupe a pu nouer des relations avec les distributeurs et développer d'importants programmes de tests.

Des positions clés acquises récemment dans l'électricité et l'électronique

Grâce à l'acquisition en 2005 de la société Curtis-Straus aux États-Unis et de la société ADT à Taïwan, la division Biens de consommation a acquis des positions clés sur le segment électrique et électronique. Le Groupe estime être ainsi devenu

le leader mondial dans les tests et la certification des produits incorporant les technologies Wifi et Wimax. En 2007, ADT a été élu meilleur laboratoire pour la technologie Wimax par le forum Wimax de Taïwan. La division a renforcé en 2008 son positionnement sur la technologie Wimax en étant reconnue comme organisme de certification et laboratoire de validation Wimax CB lui permettant ainsi d'avoir une offre complète de services de tests pour cette technologie.

Sur le segment de l'électricité et de l'électronique, le Groupe figure parmi les 10 principaux acteurs mondiaux d'un marché dominé par Underwriters Laboratories (États-Unis) et Intertek (Royaume-Uni). Le Groupe estime être le principal acteur sur le segment des jouets et des produits hardlines (bricolage, équipement de la maison...) devant Intertek et SGS, et, le deuxième acteur sur le segment *softlines* (textile, habillement), derrière Intertek.

Une stratégie de croissance ambitieuse

La stratégie du Groupe vise en premier lieu à générer une croissance organique forte :

- par l'accroissement du portefeuille clients dans le secteur de la grande distribution et de la distribution sélective au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Espagne ;
- par l'augmentation des ressources commerciales dédiées aux industriels et fabricants en Asie ;
- par l'optimisation de son positionnement stratégique sur les produits juvéniles et ainsi devenir le leader de la conformité au CPSIA ;
- par le développement de l'offre de nouveaux services de tests et de certification : produits respectant l'environnement *environmentally friendly* ou peu consommateurs d'énergie, produits conformes aux nouvelles directives REACH (Directive 2006/121/CE sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions relatifs aux substances chimiques) et EuP (Directive sur l'efficacité énergétique des produits) ; et
- en capitalisant sur les nouvelles compétences et les nouvelles expertises de la plateforme de laboratoires électriques et électroniques récemment acquise aux États-Unis et à Taïwan. L'objectif est d'élargir aux produits électriques et électroniques, l'offre de services aux grands distributeurs américains qui sont déjà clients du Groupe dans le domaine des jouets et du textile-habillement.

La stratégie de la division repose également sur l'identification et la réalisation d'acquisitions complémentaires permettant soit un accès à de nouveaux segments du marché (bois-ameublement, agroalimentaire, cosmétiques, télécommunications), soit un accès à de nouveaux marchés géographiques (Allemagne, Japon).

Des leviers d'améliorations de la productivité

Le marché sur lequel est présente la division Biens de consommation est très concurrentiel et les grands clients de la distribution exigent constamment une baisse de leurs coûts d'assurance-qualité, de tests de laboratoires, d'inspection et de certification. Face à cette pression sur les prix de vente, la division recherche en permanence des gains de productivité qui lui permettent de maintenir ses marges à leur niveau actuel, avec même l'objectif de les faire progresser modérément.

Deux initiatives majeures débutées en 2007 sont en cours de déploiement :

- le transfert de certaines capacités de tests et d'analyses de Hong Kong vers de nouveaux sites à coûts opérationnels plus réduits, en Chine du Sud (textile-habillement et jouets), à Shenzhen et à Panyu ; et
- le processus de *reengineering* des opérations, pour améliorer la productivité et les délais.

Des opportunités de synergies avec les autres divisions du Groupe

Les synergies de réseaux et de ressources avec d'autres divisions seront privilégiées à l'avenir :

- proposer une offre de services complète pour les clients de l'agroalimentaire (sécurité des produits et de la chaîne d'approvisionnement) ;
- partager le réseau d'auditeurs avec la division Certification, en particulier pour ce qui concerne les audits de responsabilité sociale et de développement durable ; et

- partager le réseau mondial de laboratoires avec la division GSIT, par exemple dans le cadre d'appels d'offres pour des contrats de vérification de conformité.

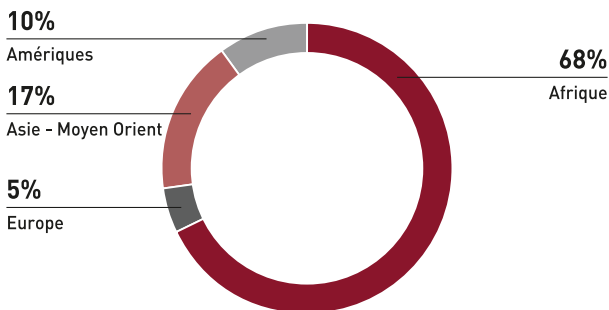
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division Biens de consommation dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspections) dans 25 pays. Depuis le début de l'année 2008, l'organisation a été modifiée afin de s'adapter aux besoins des clients et d'assurer la mise en place des initiatives clés. Cinq directions ont été mises en place pour atteindre ces objectifs (Direction des Opérations, Direction du Business développement et des Grands comptes, Direction des Marchés stratégiques et des Lignes de produits, Direction Produits Électriques et Électroniques et Direction des Services informatiques). Par ailleurs, l'activité électrique a été intégrée dans l'activité principale de tests en laboratoires et les opérations ont été réorganisées en sept régions : Chine, Asie du Sud-est, Asie du Sud, France/Espagne, Allemagne/Turquie, Royaume-Uni et Amériques.

1.5.8. Services aux gouvernements & Commerce international

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

La division GSIT a généré un chiffre d'affaires de 151,6 millions d'euros (soit 6% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe) et une marge opérationnelle ajustée de 12,9% en 2008. Le graphique ci-dessous présente la répartition géographique du chiffre d'affaires de la division en 2008.



UNE OFFRE DE SERVICES MAJORITAIREMENT DESTINÉE AUX GOUVERNEMENTS DES PAYS ÉMERGENTS, NOTAMMENT À LEURS AUTORITÉS DOUANIÈRES

La division GSIT recouvre trois segments : les services aux gouvernements, les services au commerce de matières premières et de produits agricoles (*Commodities*) et les services liés aux réseaux de la chaîne de distribution du commerce international (*Supply Chain*) et de l'industrie automobile.

Services aux gouvernements

La division GSIT offre aux gouvernements un ensemble de services visant à inspecter et vérifier l'ensemble de leurs opérations d'importations, qu'il s'agisse de systèmes d'inspection avant expédition et de vérifications par scanner ou de vérifications de conformité (ces activités représentent 78% du chiffre d'affaires de la division) :

- *Pre-Shipement Inspection (PSI)* : les contrats d'inspections avant expédition visent à garantir le bon recouvrement des droits et taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce. Ces contrats ont une durée moyenne comprise entre un et trois ans ;
- *Scanners* : les contrats d'inspection à destination par scanners poursuivent les mêmes objectifs que les contrats PSI et permettent également de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, ministères des finances, ministères du commerce et des autorités portuaires ou aéroportuaires. Les contrats actuels de concession de scanners ont une durée maximale de 8 ans ;

PRÉSENTATION DU GROUPE

Présentation des activités du Groupe

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

- Vérification de conformité (VOC) : les contrats de vérification de conformité des marchandises importées visent à protéger les consommateurs et l'industrie locale, à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes aux normes techniques, de qualité et de sécurité requises. Les clients sont des organismes de standardisation (par exemple la *Saudi Arabia Standard Organization*) et des ministères du Commerce et de l'Industrie. Les contrats de vérification de conformité ont généralement une durée d'un à trois ans renouvelables ; et
- Gestion du Risque *Smart Lane* : cette solution de gestion du risque s'appuie sur l'expérience significative de Bureau Veritas dans le domaine du commerce international et des projets mis en place pour les autorités douanières de nombreux pays. *Smart Lane* permet le ciblage des expéditions à risques en termes de fraude sur les prix, la qualité et la quantité des marchandises déclarées, la codification douanière et tout autre type de fraude mesurable.

En 2008, la division gérait 13 contrats de gouvernement en Afrique (Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, République démocratique du Congo, Mali, Bénin, Liberia, Tchad et République Centrafricaine) ainsi qu'en Asie (Bangladesh, Cambodge) et en Amérique latine (Équateur), 4 accréditations de Vérification de Conformité (Liban, Arabie Saoudite, Koweït et Yémen) ainsi qu'une accréditation pilote Chine USA pour le compte des Douanes Américaines.

Services « Commodities »

Ces services offrent une inspection indépendante par un tiers, afin de fournir des assurances sur la qualité et quantité des cargaisons ainsi que sur les spécifications précises des produits.

Les clients sont des producteurs, des importateurs, des exportateurs et des traders de produits pétroliers, minerais et autres matières premières, céréales, riz, café, cacao et autres produits agricoles.

Services automobile et Sécurité de la Chaîne Logistique

Ces services recouvrent principalement les domaines suivants :

- services d'inspection des véhicules d'occasion importés ou en circulation (contrôle technique périodique sur la base de contrats de 5 à 10 ans). Les clients sont les autorités douanières et les ministères des transports ;
- contrôle des dommages aux véhicules : cette activité recouvre la recherche des dommages aux véhicules par inspection visuelle des véhicules neufs le long de l'ensemble de la chaîne logistique pour identifier les responsabilités. Les clients sont des grands groupes automobiles ;
- contrôle des stocks de véhicules : le Groupe assiste les groupes automobiles afin de mieux contrôler les stocks de véhicules chez leurs concessionnaires. Cette activité comprend la mise à jour des stocks en temps réel. Les clients sont les groupes automobiles et/ou les organismes qui financent les stocks des concessionnaires ;
- services de *Tracking* des Conteneurs et sécurisation des corridors de transit afin de limiter les risques de pertes de droits et taxes pour les autorités ; et
- services de conformité des Opérateurs économiques dans le cadre des réglementations douanières européennes (AEO : *Authorised Economic Operator*).

DES DYNAMIQUES DIFFÉRENTES EN FONCTION DES SEGMENTS DE MARCHÉ

Le marché est estimé par la Société à plus de 4 milliards d'euros (hors contrôle technique des véhicules en service), dont environ 500 millions d'euros pour les Services aux gouvernements.

Services aux gouvernements : des profils de croissance différents selon le segment d'activité

L'augmentation du commerce international depuis 1980 génère un besoin important et croissant d'inspections et de vérifications.

À titre d'exemple, l'Organisation Mondiale de la Santé estime que 10% des médicaments sont des contrefaçons – ce chiffre pouvant atteindre jusqu'à 60% dans les pays en développement. Les attentats du 11 septembre 2001 et la création aux États-Unis du *Department of Homeland Security*, sont à l'origine de nouvelles réglementations telles que la *Container Security Initiative* et le Code ISPS (*International Ship and Port Security – Code International pour la Sécurité des Navires et des Installations Portuaires*) qui créent des besoins accrus de surveillance des échanges commerciaux.

L'activité traditionnelle en matière de services aux gouvernements consiste à inspecter avant expédition des marchandises (PSI). Du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les États concernés. Le Groupe estime que ce marché ne devrait pas progresser dans les années à venir.

En revanche, le marché de l'inspection des conteneurs à l'arrivée au moyen de scanners devrait connaître une croissance rapide, de même que les programmes de vérification de conformité (VOC). Ces deux types d'activité requièrent néanmoins des investissements importants : plusieurs millions d'euros pour un scanner ou pour un laboratoire VOC.

Dans le cadre de son développement sur ce type d'activités, Bureau Veritas a signé en décembre 2008, un contrat significatif de VOC avec l'organisme de normalisation, de métrologie et de contrôle qualité au Yémen. L'expertise apportée par le Groupe contribuera à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de produits importés au Yémen.

Commodities : une présence encore relativement faible

Le segment services aux *Commodities* comprend deux principaux secteurs d'activité : agroalimentaire et pétrole. La présence du Groupe sur ce marché demeure encore relativement faible par rapport à ses principaux concurrents.

Automobile : un secteur en devenir

Ce segment de services comprend deux principaux secteurs d'activité : d'une part l'inspection des véhicules neufs tout au long de la chaîne logistique depuis le lieu de fabrication jusqu'au concessionnaire, afin de vérifier l'état des véhicules lors de chaque transfert de responsabilité.

Le deuxième sous-segment concerne le contrôle périodique des véhicules : la division GSIT a participé à des appels d'offres

pour des marchés ciblés dans les pays émergents ou en développement : la division a gagné en 2008 un appel d'offres au Mozambique, et a construit une station de contrôle à Accra (Ghana).

Sécurité de la Chaîne Logistique : un potentiel à confirmer

Cette activité très récente souffre encore d'une définition floue de la réglementation européenne par chaque pays membre mais pourrait générer un volume d'inspections non négligeable.

■ DE SOLIDES ATOUTS CONCURRENTIELS À L'APPUI D'UNE STRATÉGIE DE MARCHÉ ADAPTÉE À UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose à l'appui de sa stratégie de croissance sont les suivants :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une forte capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;
- de fortes synergies avec les autres divisions du Groupe, notamment avec la division Industrie (synergies commerciales dans les secteurs pétrole et gaz) et la division Biens de consommation. Ces deux divisions offrent en effet aux mêmes clients (groupes pétroliers, distributeurs) des services de *testing* de leurs produits (pétrole, produits de consommation) et des services d'inspection et de certification de leurs installations de production, de stockage et de distribution. Il existe également des synergies importantes avec la division Biens de consommation au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses de cette division dans le cadre des contrats de vérification de conformité (VOC) ; et
- un réseau dense d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais).

En 2008, le Groupe figure parmi les quatre principaux acteurs mondiaux dans le secteur des services aux gouvernements et occupe une position de niche dans le secteur des *Commodities*.

Les principaux concurrents du Groupe sont les sociétés suisses SGS et Cotecna et la société britannique Intertek. Sur le marché des Services aux gouvernements, les parts de marché au niveau mondial sont relativement équilibrées, SGS et le Groupe étant leaders sur le segment principal des contrats PSI. Sur le marché de l'inspection et du *testing* des matières premières, SGS et Intertek ont une position dominante, suivis par des sociétés plus spécialisées telles que Saybolt (pétrole) ou encore Control Union (produits agricoles), le Groupe n'ayant qu'une position très limitée. Sur le marché des services automobiles, il existe de nombreux acteurs puissants tels que les TÜVS allemands, l'espagnol Applus, le suisse SGS, le Groupe n'occupant qu'une position très marginale.

Une stratégie de croissance ciblée

Pour assurer la croissance future de la division GSIT et renforcer sa position dans un marché très concurrentiel, le Groupe a lancé plusieurs initiatives :

- mise en place d'une nouvelle organisation de la division depuis décembre 2008 et renforcement des équipes commerciales ;
- concentration des efforts commerciaux sur les services non gouvernementaux afin de réduire la dépendance à l'égard des services gouvernementaux ;
- création d'un département Produits chargé du développement et de la mise au point de nouveaux services ;
- développement des présences de niches régionales sur les *Commodities* (riz, sucre, soja) et l'automobile en tirant profit du réseau existant (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Inde, Australie, Amérique latine) ou des relations avec les gouvernements locaux ; ce développement s'accompagne d'une politique d'acquisitions ciblées ; et
- recherche des synergies commerciales et opérationnelles avec le réseau du Groupe, plus particulièrement au Moyen-Orient, en Chine, en Inde, en Australie et Amérique latine.

Des initiatives d'amélioration de la structure des coûts

Afin de compenser la tendance attendue de diminution des revenus liés à l'activité PSI, la division GSIT a constamment revu son organisation et ses processus au cours des cinq dernières années, lui permettant notamment de consolider son réseau de Centres de Relations avec les Exportateurs (CRE), dont le nombre est passé progressivement de 30 en 2002 à 4 depuis 2007. Les gains de productivité significatifs en ayant résulté ont permis à la division de maintenir ses objectifs de marge opérationnelle ajustée d'environ 13% malgré l'arrêt du contrat Équateur depuis février 2008 et les coûts de démarrage des nouveaux contrats Guinée et scanner au Mali.

■ ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division GSIT est présente dans environ 700 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 65 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des centres de relations avec les exportateurs (CRE), des centres d'inspections dépendant des CRE et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison émettent localement l'ensemble des certificats d'importation. Pour l'activité inspections de matières premières, il s'agit de centres d'inspections dans les pays producteurs.

Au niveau central, la division dispose de quatre directions basées à Paris : une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs aux contrats de gouvernements ; une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ; une Direction Commerce international, en charge du développement des lignes de produits *Commodities*, Automobile et *General Trade* et une Direction Nouveaux produits chargé de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché.

1.6. Accréditations, agréments et autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou *licence to operate* (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations,

agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Division Marine

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 10 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un

« organisme reconnu » dans le cadre de la Directive européenne relative aux sociétés de classification. Enfin, Bureau Veritas est titulaire de plus de 140 délégations émanant d'autorités de pavillon nationales.

Pôle Industrie et Infrastructures

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JASANZ en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, SINCERT en Italie, TGA en Allemagne, et RVA aux Pays-Bas. Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (*notified body*) dans le cadre

des directives européennes et est titulaire de plus de trois cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction et aux mesures environnementales.

Division Services aux gouvernements & Commerce international

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités. Au 1^{er} janvier 2009, la Division opère auprès de 32 délégations d'État. Les activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) sont accréditées ISO 17020 par *United Kingdom Accreditation Service* (UKAS), pour le siège social et 5 centres régionaux.

La Division est accréditée *International Motor Vehicle Inspection Committee* (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations Agroalimentaires sont accréditées : *Federation of Oils, Seeds and Fats Associations* (FOSFA), *Grain & Feed Trade Association* (GAFTA), *Sugar Association of London* (SAL).

Division Biens de consommation

Le Groupe est titulaire des principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation (A2LA)*, *COFRAC Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS)*, *IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE)*, *National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP)*, *Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS)*, *United Kingdom Accreditation Services (UKAS)*, *Chinese National Laboratory Accreditation Council (CNLA) Consumer Products*. Par ailleurs les laboratoires disposent d'accréditations dans 20 pays émanant d'organismes reconnus comme HOKLAS, A2LA, UKAS et le COFRAC. Enfin le Groupe a été notifié dans le cadre des directives européennes relatives au matériel électrique et aux jouets.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces Autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces Autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces Autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.7. Systèmes d'information et de pilotage

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les divisions et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter et de déployer les applications intégrées *corporate* qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources humaines, systèmes de production) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, d'applicatifs et de télécommunications.

La Direction est basée à Paris et possède trois centres continentaux (*Continental Shared Services Centers*) : à Nantes pour la zone Europe – Afrique – Moyen-Orient, à Hong Kong pour la zone Asie – Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de support (*helpdesks*) aux pays de leurs continents respectifs.

En 2008 le Groupe a décidé de lancer un projet de rénovation de l'ensemble de ses systèmes d'information de production, couvrant le périmètre de la planification des ressources et gestion des interventions, de la création des rapports, gestion des documents, gestion des interactions BtoB avec les clients et partenaires. Ce projet repose sur l'utilisation de logiciels leaders du marché configurés pour répondre aux besoins des unités.

Le programme de déploiement s'étend sur une durée de 3 ans et débute en 2009 par la division Certification, suivie par l'ensemble des métiers du pôle Industrie et Infrastructures.

En 2008, le budget total des systèmes d'information du Groupe a représenté 3% du chiffre d'affaires consolidé Groupe. Environ 70% de ce budget ont été alloués aux infrastructures (serveurs, postes de travail et réseaux de télécommunication) et les 30% restant à la maintenance et au développement des applications.

La politique du Groupe est de continuer dans l'avenir à consacrer un pourcentage au moins équivalent de son chiffre d'affaires à ses systèmes d'information en recherchant à diminuer la part consacrée aux coûts d'infrastructure et en augmentant la part consacrée aux coûts de maintenance et de développement des applications.

1.8. Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date d'enregistrement du présent document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet

défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.8.1 Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

■ RISQUES LIÉS AUX ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Le Groupe est présent dans plus de 140 pays à travers un réseau d'environ 900 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit divisions (Marine ; Industrie ; Inspection & Vérification en Service ; Hygiène, Sécurité & Environnement ; Construction ; Certification ; Biens de consommation ; Services aux gouvernements & Commerce international) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est également sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales et plus particulièrement à celle du commerce mondial, du niveau de l'investissement et de la consommation ainsi qu'aux éventuels changements dans les politiques économiques, qui affectent ses clients. La demande de services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit divisions du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les divisions Marine et Services aux gouvernements & Commerce international), les investissements du secteur énergétique et minier (pour la division Industrie), la consommation des ménages (pour la division Biens de consommation) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la division Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces divisions.

Ces évolutions de l'environnement macroéconomique, et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

■ RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GROUPE

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, et notamment les sociétés SGS (Suisse), Intertek (Royaume-Uni), DNV (Norvège), et les TÜVs (Allemagne), présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, du HSE, de la Construction et de la Certification), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et améliorer ses parts de marché.

■ RISQUES LIÉS À UNE AUGMENTATION DES COÛTS DE PERSONNEL ET À UNE PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans le secteur des services d'évaluation de conformité et de certification, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail dans leurs domaines de compétence respectifs (en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction). Le succès continu du Groupe dépend, pour une large part, de sa capacité à attirer, motiver et/ou à retenir du personnel qualifié possédant les compétences et l'expérience nécessaires. Le Groupe est en particulier exposé au risque de voir des clients, à l'issue d'une coopération particulièrement réussie, ou des concurrents offrir à ses employés des opportunités d'emploi intéressantes. L'incapacité à attirer, motiver et/ou retenir un personnel qualifié en nombre suffisant afin de satisfaire les demandes des clients, et à faire face aux changements de leurs besoins ainsi qu'aux évolutions technologiques, pourrait entraîner un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En 2008, les frais de personnel du Groupe ont représenté 50,8% du total de son chiffre d'affaires. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de répercuter, immédiatement ou à terme, les hausses salariales qu'il serait amené à consentir à ses salariés notamment dans le cas d'une modification substantielle des réglementations du travail ou dans un contexte de tensions sur les marchés du travail dans les principaux pays ou secteurs dans

lesquels il est présent. Une augmentation des coûts salariaux du Groupe pourrait en conséquence affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

■ RISQUES LIÉS AU DÉPART DE COLLABORATEURS CLÉS

Les collaborateurs clés du Groupe, notamment les membres du Comité exécutif, comptent en moyenne près de 12 ans d'ancienneté au sein du Groupe et disposent par conséquent d'une excellente connaissance des activités du Groupe et, plus généralement, de l'ensemble du secteur. Le départ de l'un de ces collaborateurs clés entraînerait la perte d'un savoir-faire et d'une connaissance de la Société et de ses secteurs d'activité ainsi que, le cas échéant, la possibilité pour les concurrents et clients du Groupe d'obtenir des informations sensibles. La perte de collaborateurs clés pourrait également affecter défavorablement la capacité du Groupe à conserver ses clients les plus importants, à poursuivre le développement de ses services ou à mettre en œuvre sa stratégie de croissance. La réussite du Groupe dépend donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

1.8.2. Risques relatifs aux activités du Groupe

■ RISQUES LIÉS AU NON-RENOUVELLEMENT, À LA SUSPENSION OU À LA PERTE DE CERTAINES AUTORISATIONS

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agrèments, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine et Services aux gouvernements & Commerce international) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

■ RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS DU GROUPE

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises,

en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

■ RISQUES LIÉS À LA DÉPENDANCE DU GROUPE À L'ÉGARD DE CLIENTS IMPORTANTS SUR CERTAINS MARCHÉS

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré avec environ 370 000 clients, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant inférieur à 7 000 euros. Les 10 principaux clients du Groupe représentaient en 2008 un peu moins de 8% du chiffre d'affaires consolidé, le premier client en représentant lui-même moins de 2%.

Certaines divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international ainsi que les segments de marché « Pétrole et Gaz, Mines et Minéraux » de la division Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important pour ces divisions. À titre illustratif, en 2008, le client principal de la division Biens de consommation représente 6,5% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux gouvernements représente 13,7% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

1.8.3. Risques réglementaires, sociaux, juridiques, politiques, économiques et financiers

■ RISQUES FINANCIERS, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES AFFECTANT LES MARCHÉS DU GROUPE

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, qui intervient dans plus de 140 pays, ses activités sont susceptibles d'être affectées par de nombreux facteurs externes de risques, incluant notamment :

- les fluctuations des taux de change (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar Hong Kong, la Livre Sterling et le dollar australien) et les dévaluations monétaires ;
- les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux ;
- les modifications dans les régimes fiscaux y compris dans les réglementations relatives aux prix de transfert et aux retenues à la source sur les versements et autres paiements effectués par les entités du Groupe ;
- l'allongement des cycles de paiement des créances clients et les difficultés à recouvrer des créances clients ;
- l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers ;
- l'augmentation des taux d'intérêt ;
- les catastrophes naturelles qui pourraient interrompre l'activité du Groupe ou celle de ses clients ; et
- l'instabilité politique et le risque de terrorisme et de guerre.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper

et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

■ RISQUES LIÉS AUX PROCÉDURES CONTENTIEUSES OU PRÉCONTENTIEUSES AUXQUELLES LE GROUPE EST PARTIE

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre des activités de sa division Construction en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie *in solidum* du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour la division Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Les différents litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne ou de

l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du chapitre VII- Informations complémentaires).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux de réclamation significatifs, dont la part imputée *in fine* à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

■ RISQUES LIÉS À LA COUVERTURE D'ASSURANCE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, ainsi que les conditions de couverture, sont restées relativement stables et comparables au niveau du Groupe dans son ensemble. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

■ RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

■ RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA DIVISION SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international, en particulier les services visant à inspecter et vérifier les opérations d'importations, repose sur un nombre relativement limité de contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales. À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Groupe est ainsi partie à 13 contrats de gouvernement, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des états d'Afrique et d'Asie. Ces contrats sont généralement d'une durée de un à trois ans, et la plupart d'entre eux sont résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée et avec un court préavis. Ils sont en outre soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en développement, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique. La résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre important de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de ces contrats conclus avec des gouvernements ou agences gouvernementales, le Groupe peut être également confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Facteurs de risques

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

■ RISQUE D'IMAGE

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de sérieux, d'intégrité et d'indépendance. Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité de ses prestations, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou litige l'impliquant et qui ferait l'objet d'une couverture médiatique importante, notamment si cet événement devait mettre en évidence des manquements graves, réels ou allégués du Groupe à ses obligations. La survenance de tels événements, susceptibles de nuire gravement à la réputation du Groupe et d'affecter ainsi la capacité du Groupe à conserver la confiance de ses clients et à attirer de nouveaux clients, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

■ RISQUE ÉTHIQUE

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs éthiques strictes dans le cadre de ses activités, manifestée notamment par le Code d'éthique du Groupe (voir chapitre II – Gouvernement d'entreprise), des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait affecter la réputation du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

■ RISQUES LIÉS À L'EXISTENCE DE LÉGISLATIONS DU TRAVAIL RIGOUREUSES DANS CERTAINS PAYS OÙ LE GROUPE EXERCE SON ACTIVITÉ

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité, notamment en Europe et en Asie, est relativement rigoureuse. Dans de nombreux cas, cette législation assure une forte protection des intérêts des salariés. De plus, dans certains pays, les salariés du Groupe sont membres de syndicats ou, en vertu des réglementations applicables, représentés par un Comité d'entreprise. Dans de nombreux cas, le Groupe est tenu de consulter et de solliciter le consentement ou l'avis des représentants de ces syndicats et/ou Comités d'entreprises dans le cadre de la gestion de ses activités. Ces législations du travail et les procédures de consultation des syndicats ou des Comités d'entreprise pourraient limiter la flexibilité du Groupe dans sa politique de l'emploi et sa réactivité face aux changements du marché.

Par ailleurs, ses salariés bénéficiant dans certains pays de conventions collectives ou d'accords de nature similaire (soit la totalité de ses salariés à plein temps à la date d'enregistrement du présent document de référence), le Groupe pourrait ne pas être en mesure de négocier des accords collectifs dans des termes satisfaisants et des actions engagées par les salariés pourraient perturber son activité. Dans le cas où des salariés déclencheraient une grève, un arrêt de travail ou imposeraient tout

autre ralentissement d'activité, le Groupe pourrait être confronté à une perturbation significative de son activité, susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

■ RISQUE LIÉ À L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

Le principal actionnaire de la Société, Wendel détient toujours la majorité du capital et droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influencer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire et en Assemblée générale extraordinaire, notamment la nomination des membres du Conseil de surveillance, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que l'autorisation de procéder à des augmentations de capital, les opérations de fusion ou d'apport ou toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société.

En outre, il ne peut être exclu que Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

■ RISQUE LIÉ AU STATUT DE SOCIÉTÉ COTÉE

La plus grande exposition médiatique de la Société ainsi que l'ensemble des informations circulées dans le cadre de son processus d'introduction en bourse pourraient contribuer à accroître l'exposition aux risques décrits ci-dessus (risque d'atteinte à l'image, à la réputation, à l'éthique).

Par ailleurs l'opération d'appel public à l'épargne constitue pour la Société un risque nouveau pouvant conduire à une exposition nouvelle : la mise en jeu de la responsabilité civile de la personne morale ou de ses dirigeants dans le cadre de la communication financière des résultats et opérations de gestion.

Ces risques pourraient avoir des répercussions sur le cours de bourse et sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

■ RISQUE DE SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT NET ET DES CAPITAUX PROPRES

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de *goodwills* issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur. D'éventuels changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation pourraient amener le Groupe à déprécier certains de ses actifs à l'avenir, ce qui aurait pour conséquence une dégradation du résultat net part du Groupe et de ses capitaux propres. Une telle réévaluation serait irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

1.8.4. Risques liés à l'endettement, aux sources de financement et aux engagements du Groupe

Au 31 décembre 2008, l'endettement brut consolidé du Groupe s'élevait à 1061,1 millions d'euros et son endettement net consolidé à 907,7 millions d'euros. L'endettement du Groupe comprend principalement les sommes tirées au titre d'un crédit syndiqué (613,6 millions d'euros, l'« Emprunt Syndiqué 2006 »), les sommes tirées au titre d'un emprunt multilatéral (150 millions d'euros, le « Club Deal 2007 »), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances (« *senior notes* ») auprès d'investisseurs américains et britanniques (l'« USPP 2008 » pour 257,3 millions d'euros) et les autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus pour 40,2 millions d'euros. Une description détaillée de l'endettement du Groupe est incluse dans le paragraphe Financement du Chapitre III - Rapport de Gestion du Directoire.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'Emprunt Syndiqué 2006, le Club Deal 2007 et l'USPP 2008 contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, les emprunts font l'objet de *covenants* et comprennent des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle. Ces différentes restrictions pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe :
 - à conduire sa politique de croissance externe,
 - à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales, et
 - à maintenir ses coûts de financement ;
- en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle (voir paragraphe Financement du Chapitre III – Rapport de gestion du Directoire), les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre le Groupe à renégocier ses

accords de financement avec des termes et conditions moins favorables ;

- à la différence des autres accords de financement, l'USPP 2008 contient une clause de *make-whole* exerçable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné ci-dessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs de l'USPP 2008 le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'Etat américains sur la même période. Au 31 décembre 2008, le montant ainsi calculé s'élevait à 98 millions d'euros. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut au sens de l'USPP 2008 ;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe ;
- le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjuncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

1.8.5. Risques de marché

La gestion des risques financiers du Groupe concerne principalement les risques de marché et les risques de liquidité. L'objectif général est d'identifier, d'évaluer et éventuellement de couvrir ces risques. Cette politique prévoit des modes opératoires spécifiques concernant le risque de taux d'intérêt, le risque de change ainsi que l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités. La politique du Groupe consiste

à ne pas s'engager dans des transactions impliquant des instruments de nature spéculative ou rendant la position nette du Groupe spéculative. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de la couverture des risques de taux d'intérêt et de change.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Facteurs de risques

1

PRÉSENTATION
DU GROUPE

■ RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps*, *tunnels*, *caps* ou *floors* permettant ainsi de garder la possibilité de bénéficier d'évolution de taux plus favorables.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, *tunnels* ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2008, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

(millions d'euros) – Actif/(Passif)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	(79,9)	(716,8)	(256,4)	(1 053,1)
Concours bancaires	(8,0)	-	-	(8,0)
TOTAL – Passif Financier	(87,9)	(716,8)	(256,4)	(1 061,1)
TOTAL – Actif Financier	153,4	-	-	153,4
Position Nette (Actif – Passif) avant gestion	65,5	(716,8)	(256,4)	(907,7)
Hors Bilan (couverture taux)	193,4	378,7	256,4	828,5
Position Nette (Actif – Passif) après gestion	258,9	(338,1)	-	(79,2)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt	2,6	(3,4)	-	(0,8)

Au 31 décembre 2008, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 0,8 million d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 256,4 millions d'euros est à taux fixe. Le montant notionnel global des contrats de couvertures dont la juste valeur est comptabilisée au bilan (couvertures en place ou avec un départ après le 31 décembre 2008) est de 572,1 millions d'euros. Ce montant comprend des couvertures de taux en dollars américains et en euros dont l'échéance est inférieure à cinq ans. Le détail des échéances des couvertures de taux est présenté dans la note 17 – Instruments Financiers dérivés du chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

En effet, pour couvrir sa dette en euros, le Groupe a conclu des contrats de couvertures pour un notionnel total de 450 millions d'euros. Ces contrats permettent soit de plafonner la hausse des taux d'intérêt pour un notionnel de 100 millions d'euros (contrat de *cap*) soit de fixer la dette pour un notionnel de 350 millions d'euros (contrats de *swap* et *tunnels*). Le contrat de *floor* n'est pas une couverture.

Par ailleurs, pour couvrir sa dette en dollars américains, le Groupe a conclu des couvertures de *swap* pour un total de 120 millions de dollars américains et un tunnel pour un montant de 50 millions de dollars américains.

Après prise en compte de ces contrats de couverture et de la dette à taux fixe, au 31 décembre 2008, 74% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe ou plafonnée.

■ RISQUE DE LIQUIDITÉ

Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme.

La tranche amortissable de l'Emprunt Syndiqué, libellée en dollars américains pour un montant total de 393,8 millions de dollars américains, s'amortit au rythme annuel de 16,66% pour les tirages en dollars américain et 18,17% pour les tirages en euros, du montant initial déduction faite des éventuels remboursements anticipés (soit 82 millions de dollars américains par an et 4 millions d'euros par an).

Le Groupe dispose par ailleurs, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne *revolving* d'un montant global de 550 millions d'euros à échéance 2012 et 2013. Le montant tiré sur cette ligne *revolving* au 31 décembre 2008 s'élève à 330,7 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 219,4 millions d'euros.

L'échéance de l'emprunt Club Deal 2007 est en octobre 2012.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place en juillet 2008, un emprunt USPP (*US Private Placement*) auprès d'investisseurs pour diversifier ses sources de financement et allonger la maturité de la dette à juillet 2018 et juillet 2020.

Enfin, au 31 décembre 2008, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

■ RISQUE DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Cependant, de manière générale, des couvertures naturelles sont en place du fait de la correspondance des coûts et des produits dans la plupart des pays où le Groupe opère car les prestations de service sont fournies localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

En 2008, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 16% en dollars américains, 5% en Livre Sterling, 6% en dollars de Hong Kong et 6% en dollars australiens. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres

devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, tous les autres paramètres restant inchangés, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,16% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,18% sur le résultat d'exploitation 2008 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,10% sur le résultat d'exploitation 2008 ;
- la Livre Sterling aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2008 ; et
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,05% sur le résultat d'exploitation 2008.

Enfin, l'Emprunt Syndiqué 2006 mis en place en mai 2006 est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, pourrait ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente les actifs (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts non courants) dans les principales devises du Groupe au 31 décembre 2008 :

<i>(millions d'euros)</i>	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Passif financier	490,9	453,1	101,8	15,3	1 061,1
Actif financier	62,4	30	0,7	60,3	153,4
Position nette (actif – passif) avant gestion	(428,5)	(423,1)	(101,1)	45,0	(907,7)
Hors bilan (couverture taux)	-	191,2	66,1	-	-
Position nette après gestion	(428,5)	(231,9)	(35,0)	45,0	(650,4)
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change	-	(2,3)	(0,3)	0,5	-

■ RISQUE DE CRÉDIT

Le Groupe fournit ses services et prestations à environ 370 000 clients dans 140 pays. Les 10 premiers clients du Groupe sont répartis entre les 8 divisions et représentent moins de 10%

du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

1.9. Assurances

Le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés qui couvrent, la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité exploitation et la responsabilité des mandataires sociaux :

- le programme « RCMS » qui couvre la Responsabilité des Mandataires Sociaux. Cette garantie est souscrite auprès de AIG Europe sur la première ligne et ACE Europe, Liberty Mutual et HCC Global Financial pour les lignes successives ;
- le programme « Marine », qui couvre les activités de la division Marine. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apériteur est ACE Europe ;
- le programme « Aviation » est lié en particulier aux inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité. Cette assurance ne couvre pas l'activité réalisée pour le compte du GSAC en France car le GSAC a souscrit une assurance spécifique depuis le 1^{er} janvier 2007. Cette police est placée sur le marché londonien et l'apériteur est Axa ; et
- le programme « Terre » qui couvre les autres activités du Groupe, à l'exception d'une partie de la division Construction. Cette police est placée auprès d'Axa pour les trois premières lignes et des couvertures supplémentaires sont fournies par AIG Europe et Swiss Ré International. La police Axa fait l'objet d'un accord triennal (2008-2010) qui permet au Groupe de bénéficier d'une bonne visibilité à moyen terme.

Les activités de la division Construction en France et aux États-Unis sont exclues du programme Terre et assurées localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale (voir paragraphe Construction du chapitre I – Présentation du Groupe) et des spécificités du marché américain de l'assurance. Il convient aussi de noter qu'il existe des programmes construction locaux en Espagne, Allemagne et au Royaume-Uni pour lesquels la police Axa intervient en complément de limites et de conditions.

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité sur le long terme et réduire les coûts, le Groupe a constitué une captive de

réassurance dédiée (Soprefira) au Luxembourg en 1990. Cette société, qui intervient sur les premières lignes des programmes Marine et Terre, a permis au Groupe de conserver la maîtrise de ses contentieux et de lisser les évolutions tarifaires du marché de l'assurance. Les activités couvertes par la société captive de réassurance du Groupe représentent environ 85% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le Groupe veille à ce que le montant des engagements annuels de la société captive de réassurance soit plafonné. Au titre de l'exercice 2008, le montant annuel d'engagement de la captive de réassurance, pour le programme Marine, était de 3 millions d'euros par sinistre et de 5 millions d'euros par an. Pour le programme Terre, il était de 3 millions d'euros par sinistre et 4 millions d'euros par an.

Le coût global de gestion des sinistres de responsabilité civile professionnelle et d'exploitation du Groupe, comprenant les primes d'assurance versées, les montants non supportés par les programmes d'assurance ainsi que les coûts associés au suivi des litiges, a représenté, sur la base des informations disponibles à ce jour, respectivement, 2,0%, 1,7% et 1,4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au titre des exercices 2006, 2007 et 2008. Ce montant ne prend pas en compte les litiges non significatifs et non déclarés aux assureurs.

D'autres risques courants nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurance (tels que ceux relatifs aux immeubles, aux flottes automobiles ou aux accidents du travail dans les pays où ceux-ci relèvent de l'assurance privée) est conduite sur une base nationale en fonction des spécificités et besoins locaux.

Le Groupe considère que les garanties offertes par ces programmes sont généralement similaires à celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur. Le Groupe à l'intention de poursuivre sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto assurance lorsqu'il le juge opportun.

Gouvernement d'entreprise

	page
2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	68
2.2. Rapport du Président du Conseil de surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	77
2.3. Rémunération et avantages des dirigeants	87

2.1. Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif

Bureau Veritas est une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

2.1.1. Directoire

Conformément aux dispositions statutaires (article 14 des statuts), le Directoire peut être composé de deux membres au moins et de sept membres au plus.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance et la durée de leur mandat est de trois années. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membres du Directoire est de 65 ans.

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Directoire est composé de trois membres :

- **Frank Piedelièvre** : Président du Directoire de Bureau Veritas depuis le 16 septembre 1999 ;
- **François Tardan** : Membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 19 juin 2002 ; et
- **Philippe Donche-Gay** : Directeur général délégué, Membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 27 août 2008.

■ COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Nom	Âge	Adresse professionnelle principale	Mandat	Fonctions	Début de mandat et renouvellement	Échéance du mandat	Actions détenues au 31/03/2009
Frank Piedelièvre	53 ans	Bureau Veritas 67/71 boulevard du Château 92200 Neuilly sur Seine	Président du Directoire	Président du Directoire	Nommé le 16 septembre 1999 Renouvelé le 2 juin 2008	AGOA ^[a] 2011	532 408
François Tardan	56 ans	Bureau Veritas 67/71 boulevard du Château 92200 Neuilly sur Seine	Membre du Directoire	Directeur financier de Bureau Veritas	Nommé le 19 juin 2002 Renouvelé le 2 juin 2008	AGOA ^[a] 2011	410 240
Philippe Donche-Gay	51 ans	Bureau Veritas 67/71 boulevard du Château 92200 Neuilly sur Seine	Directeur général délégué Membre du Directoire	Directeur des Opérations de Bureau Veritas	Nommé le 27 août 2008	AGOA ^[a] 2011	-

[a] Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

■ EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET MANDATS HORS GROUPE EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Frank Piedelièvre

Frank Piedelièvre est Président du Directoire de Bureau Veritas depuis le 16 septembre 1999. Il a commencé sa carrière en 1979 comme Secrétaire Général, puis Directeur général adjoint d'une PMI spécialisée dans la fabrication d'appareils médicaux. De 1982 à 1992,

il occupa diverses fonctions dans le groupe Chantiers Modernes, entreprise de construction et de services techniques liés au bâtiment et à l'industrie, d'abord comme Chef de service des marchés extérieurs, Directeur du Développement puis Directeur général. À cette occasion, il a assuré la Direction opérationnelle de la division Services et Environnement et de la division Route. De 1993 à 1996, il a occupé le poste de Président Directeur Général de CMR, société de travaux routiers, de réseaux et d'assainissement et de Président du Directoire de Poincaré Investissements. En juin 1996, Frank Piedelièvre devient Vice-Président Directeur Général de la Société et prend la direction de la Division Internationale du Groupe en 1997. Il a été nommé Président du Directoire en 1999. Frank Piedelièvre est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales.

Mandats actuels

Président du Conseil de surveillance de la SAS groupe CM-EXEDRA

Président de Saint George Participations

Président de la SAS Saint George

Administrateur de la société DTZ Plc.

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Gérant de SAM CMR

Président du Directoire de SA Poincaré Investissements

François Tardan

François Tardan est membre du Directoire de Bureau Veritas depuis le 19 juin 2002. Il a commencé sa carrière en 1980 en tant qu'administrateur civil au Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire à la Direction des Affaires Économiques et Internationales (DAEI). De 1985 à 1994, il a exercé la fonction de Directeur du Développement au sein du groupe Chantiers Modernes où il était chargé de la croissance externe notamment dans le secteur de la gestion de l'énergie et de l'ingénierie de l'environnement en France et aux USA. De 1995 à 1998, il a été Président Directeur Général de Fondasol SA, société d'ingénierie et de conseil géotechnique. En 1998, il a rejoint la Société en qualité de Directeur financier du Groupe. Il a été nommé membre du Directoire en 2002. La Direction juridique des Risques et de l'Éthique, la Direction de l'Audit interne et Support aux Acquisitions et la Direction des Systèmes d'Information lui rapportent. François Tardan est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales, de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration.

Mandats actuels

Président du Conseil d'administration de la société Financière Saint Géran – FSG

Administrateur de la société DTZ Plc

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de la société Concept Group HK Ltd

Philippe Donche-Gay

Philippe Donche-Gay a pris ses fonctions de membre du Directoire et de Directeur général délégué de Bureau Veritas le 27 août 2008. Il a commencé sa carrière chez IBM en 1982 où il exerce diverses fonctions de Direction en France et aux États-Unis. En 1994, il rejoint la Direction internationale de Capgemini et participe, à partir de 1996, à la construction d'une entité mondiale dédiée au marché des Télécommunications, dont il devient Directeur général en 2001. En 2004, il est nommé Directeur général de Capgemini France.

En janvier 2007, il est Directeur général de Capgemini pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Sud. Membre du Comité exécutif du groupe Capgemini, il est également chargé de la coordination mondiale de la discipline de « *Technology Services* ». Philippe Donche-Gay est diplômé de l'École Polytechnique et de l'université de Stanford en Californie.

Mandats actuels

Néant

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Directeur général de Capgemini France SAS

Président de Capgemini Consulting SAS, Capgemini Industrie et Distribution SAS, Capgemini Finance et Services SAS, Capgemini Est SAS, Capgemini Ouest SAS, Capgemini Sud SAS

Président Directeur Général de Capgemini Telecom SA

Président du Conseil d'administration de Capgemini España SLU, CGTMN US, CGTMN UK Ltd, CGTMN Ireland Ltd, CGTMN Sweden AB, CGTMN Norge AS, CGTMN Finland Oy, CGTMN Nederland BV, CGTMN España SA

Administrateur de CGTMN Belgium N.V, CGTMN Deutschland GmbH, CGTMN Italia SpA et CGTMN Singapore Pte Ltd

Membre du Comité de surveillance de Synaxio

2.1.2. Conseil de surveillance

Conformément aux dispositions statutaires (article 19 des statuts), le Conseil de surveillance peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de six années, sauf durée inférieure pour les besoins du roulement par tiers. Le nombre de membres du Conseil de surveillance, âgés de plus de 70 ans, ne pourra, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil de surveillance en exercice.

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le Conseil de surveillance est composé de neuf membres et d'un censeur :

- Frédéric Lemoine : Président* ;

- Pierre Hessler : Vice-Président ;
- Patrick Buffet : Membre ;
- Jérôme Charruau : Membre ;
- Philippe Louis-Dreyfus : Membre ;
- Stéphane Bacquaert : Membre ;
- Bernard Renard : Membre ;
- Jean-Michel Ropert : Membre ;
- Ernest-Antoine Seillière : Membre ; et
- Aldo Cardoso : Censeur.

Aucun mandat n'arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 3 juin 2009.

* Monsieur Frédéric Lemoine a été coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président lors de la séance du Conseil de surveillance en date du 14 avril 2009, en remplacement de Monsieur Jean-Bernard Lafonta, démissionnaire.

■ COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS

Nom	Âge	Adresse professionnelle principale	Poste actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frédéric Lemoine	43 ans	Wendel 89 rue Taitbout 75009 Paris	Président du Conseil de surveillance	Président du Directoire de Wendel
Pierre Hessler	65 ans	23 rue Oudinot 75007 Paris	Vice-Président du Conseil de surveillance	Consultant, Chercheur
Jérôme Charruau ^(a)	53 ans	EADS SOGERMA Zone Industrielle de l'Arsenal BP 60109 17303 Rochefort Cedex	Membre du Conseil de surveillance	Directeur financier de Sogerma (EADS Sogerma)
Ernest-Antoine Seillière	71 ans	Wendel 89 rue Taitbout 75009 PARIS	Membre du Conseil de surveillance	Président du Conseil de surveillance de Wendel
Bernard Renard ^(a)	73 ans	59 boulevard de la Saussaye 92200 Neuilly sur Seine	Membre du Conseil de surveillance	
Jean-Michel Ropert	42 ans	Wendel 89 rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil de surveillance	Directeur financier de Wendel
Philippe Louis-Dreyfus ^(a)	63 ans	LOUIS-DREYFUS ARMATEURS Les Écluses 28 quai Gallieni 92158 Suresnes Cedex	Membre du conseil de surveillance	Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS
Stéphane Bacquaert	37 ans	Wendel 89 rue de Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil de surveillance	<i>Managing Director</i> de Wendel
Patrick Buffet ^(a)	55 ans	ERAMET Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex	Membre du Conseil de surveillance	Président-Directeur Général d'Eramet
Jean-Bernard Lafonta	47 ans	Wendel 89 rue Taitbout 75009 Paris		

(a) Administrateur indépendant.

(b) Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires.

Début de mandat et renouvellement	Échéance du mandat	Comité d'audit	Comité des risques	Comité nominations et rémunérations	Actions détenues
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009	AGOA ^(b) 2012			Président	-
Nommé le 19 juin 2002 Nommé Vice-Président du Conseil le 27 juin 2005	AGOA ^(b) 2014		Président	Membre	100
Coopté administrateur le 16 septembre 1997 Nommé Membre du Conseil de surveillance le 16 septembre 1999 Renouvelé le 2 juin 2008	AGOA ^(b) 2014	Président			1 100
Coopté le 27 mars 2005 Renouvelé le 2 mai 2006	AGAO ^(b) 2012				200
Coopté administrateur le 27 février 1996 Nommé Membre du Conseil de surveillance le 16 septembre 1999 Renouvelé le 30 juin 2004	AGOA ^(b) 2010		Membre		4 500
Coopté le 21 décembre 2005 Renouvelé le 2 juin 2008	AGOA ^(b) 2014	Membre			100
Coopté le 27 juin 2005	AGOA ^(b) 2010			Membre	100
Coopté le 2 juin 2008	AGOA ^(b) 2012		Membre		100
Nommé le 18 juin 2007	AGOA ^(b) 2010	Membre			100
Président du Conseil de surveillance du 27 juin 2005 au 14 avril 2009					100

■ **EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES**

Frédéric Lemoine

Frédéric Lemoine est Président du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas depuis le 14 avril 2009.

En 1992-1993, il dirige pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chin Minh Ville au Vietnam et devient, en 2004, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il est directeur adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et de la réforme hospitalière ; il est parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il est, auprès de Serge Kampf et du Directoire de Capgemini, directeur délégué puis directeur financier du groupe avant d'être nommé directeur général adjoint en charge des finances de Capgemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il est Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il est Senior Advisor auprès de McKinsey. De mars 2005 à avril 2009, il est Président du Conseil de surveillance d'Areva et Président du comité d'audit et des comptes de Groupama SA. Depuis 2006, il est membre puis censeur du Conseil de surveillance de Générale de Santé. De juin 2008 à avril 2009 il est membre du Conseil de surveillance de Wendel. Depuis le 7 avril 2009 il est président du directoire de Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé d'HEC (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, il est inspecteur des finances.

Mandats actuels

Président du Directoire de Wendel

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain, de Groupama SA et de Flamel Technologies

Censeur auprès du Conseil de Surveillance de Générale de Santé

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de Surveillance d'Areva

Jean-Bernard Lafonta

Jean-Bernard Lafonta était Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas jusqu'au 14 avril 2009. Jean-Bernard Lafonta a commencé sa carrière comme ingénieur de production et occupé différentes fonctions dans l'Administration entre 1986 et 1992, notamment au sein de Cabinets ministériels. En 1993, il rejoint les équipes de Fusions-Acquisitions de la banque Lazard en tant que Directeur adjoint. En 1996, il devient Directeur de la stratégie de la BNP, avant de devenir Directeur des marchés de capitaux, puis Président de la Banque Directe et membre du Comité de Direction générale de BNP Paribas. Il a rejoint le groupe Wendel en septembre 2001 comme Directeur général et était Président du Directoire de mai 2005 à avril 2009. Jean-Bernard Lafonta est ingénieur du Corps des Mines de Paris et ancien élève de l'École Polytechnique.

Mandats actuels

Administrateur de Legrand

Membre du Conseil de surveillance d'Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas) et d'Altineis 2 (société civile)

Président de la Compagnie de l'Audon

Gérant de Granit SARL, Winvest Conseil, de la société civile Hautmer et de la société civile Ilbano

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Directoire de Wendel

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain

Administrateur et Directeur général délégué de Wendel Investissement

Administrateur de Lumina Parent, Capgemini, Valéo et Legrand France

Représentant permanent de SOFU au Conseil de Bureau Veritas Président de SOGERMA SERVICES

Président du Conseil de surveillance de Editis Holding

Gérant de JB Mac Nortance (Luxembourg)

Président du Conseil d'administration de Winvest International SA SICAR

Membre du Conseil de la gérance de Materis Parent SARL

Pierre Hessler

Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005, est aujourd'hui Vice-Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas, fonctions qu'il occupe depuis juin 2005. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur général de région, Président d'IBM France et Directeur général des Opérations, du Marketing et des Services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur *Corporate Marketing* de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-Président ». En 1993 il a intégré Capgemini où il a occupé diverses fonctions de Direction générale, dont celle de Président et Directeur général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur général délégué, puis d'administrateur en 2002. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas, membre du collège des censeurs du Conseil d'administration de Capgemini, conseiller de Capgemini, outre divers mandats qu'il occupe dans d'autres sociétés. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats actuels

Censeur de Capgemini SA

Président du Conseil de surveillance de Capgemini Sd & m (Allemagne)

Administrateur de A Novo Paris et de sociétés du groupe Capgemini aux États unis

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de diverses sociétés du groupe Capgemini

Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

Jérôme Charruau

Jérôme Charruau est membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas depuis septembre 1997. Il a effectué toute sa carrière chez EADS. Il débute en 1982 chez Airbus au contrôle de gestion puis comme responsable du service de gestion générale. Il rejoint le GIE ATR en 1988 comme responsable du contrôle de gestion. En 1994, il devient Directeur financier de American Eurocopter Corporation à Dallas, puis Directeur du Contrôle de Gestion du groupe Eurocopter en 1998. Depuis 2005, il occupe le poste de Directeur financier du groupe Sogerma (EADS Sogerma). Il est également administrateur au sein de plusieurs sociétés du groupe EADS Sogerma. Jérôme Charruau est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales.

Mandats actuels

Administrateur d'EADS Maroc Aviation, EADS Composites Atlantic, EADS Sogerma et d'EADS Composites Aquitaine

Président d'EADS SECA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'EADS Sogerma Tunisie et d'EADS Sogerma Barfield

Président de SOGERMA SERVICES

Représentant permanent de SOGERMA au Conseil d'administration d'EADS Revima

Ernest-Antoine Seillière

Ernest-Antoine Seillière est membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas depuis mars 2005. Ernest-Antoine Seillière a été conseiller au Cabinet de Jacques Chaban-Delmas en 1969, puis successivement de Pierre Messmer, Maurice Schumann et Robert Galley. Après une année au *Center for International Affairs* de Harvard, il a rejoint le Groupe en 1976. Il en est devenu le Président Directeur Général en 1987. Administrateur de Wendel Investissement de 1985 à 2005, il est Président du Conseil de surveillance de Wendel depuis le 31 mai 2005. Ernest-Antoine Seillière est ancien élève de l'ENA et diplomate.

Mandats actuels

Président du Conseil de surveillance de Wendel et d'Oranje Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Président d'honneur de la Société Lorraine de Participations Sidérurgiques « SLPS » (ex-Wendel Participations)

Administrateur de Legrand et de Sofisamc (Suisse)

Membre du Conseil de surveillance d'Hermes International (S.C.A.), Peugeot SA, et de Gras Savoye & Cie

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président-Directeur Général de Wendel Investissement (ex-CGIP) et de la Société Lorraine de Participations Sidérurgiques

Président du Conseil d'administration de Legrand et de Lumina Parent

Président du Conseil de surveillance de Trader Classified Media

Vice-Président du Conseil de surveillance de BiomMerieux, Pierre-Fabre et de Valeo

Vice-Président du Conseil d'administration de Capgemini

Administrateur de la Société Générale, de la Société Lorraine de Participations Sidérurgiques et de Valeo

Membre du Conseil de surveillance d'Editis Holding

Gérant de Delsel

Représentant permanent de Sofiservice, puis Orange-Nassau Groep au Conseil de surveillance de Bureau Veritas

Gérant de ASEAS Participations et d'ODYSSAS

Bernard Renard

Bernard Renard, Président Directeur Général de juin 1996 à septembre 1999, puis Président du Conseil de surveillance de septembre 1999 à juin 2002, il est aujourd'hui membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas. Il débute sa carrière chez Wendel en 1960 comme ingénieur puis Directeur de l'usine de Sorcy. Par la suite, il est nommé successivement aux fonctions de Directeur général des Sociétés Cimentières puis du groupe CEDEST, où il détient aujourd'hui un mandat d'administrateur. Bernard Renard est ingénieur civil des Mines et ancien élève de l'École des Ponts et Chaussées.

Mandat actuel

Administrateur de Cedest Engrais

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de GIP

Administrateur de WA

Jean-Michel Ropert

Jean-Michel Ropert est membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas depuis décembre 2005. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie. Depuis 2002, il exerce les fonctions de Directeur financier de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières.

Mandats actuels

Président de Winvest 11

Administrateur de Coba

Directeur général et administrateur de Sofiservice

Représentant légal de Sofiservice, Président de Sofe

Membre du Conseil de la gérance de Materis Parent SARL (Luxembourg)

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil d'administration de SOFU (1999-2005 en alternance un an sur deux)

Administrateur de Solfur

Directeur général et Membre du Directoire de Poincaré Investissements

Directeur général délégué et administrateur de Poincaré Participations

Président de la Compagnie de l'Audon

Membre du Conseil de surveillance d'Editis Holding

Philippe Louis Dreyfus

Philippe Louis Dreyfus est membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas depuis juin 2005. Il est Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS, depuis 2003. Monsieur Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président Directeur Général du Crédit Naval. Monsieur Louis Dreyfus a rejoint le groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Monsieur Louis Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue par la suite Neuf Cegetel. Par ailleurs, il est Président de l'ECSA (Association des Armateurs Européens), Vice-Président d'Armateurs de France et administrateur des Conseillers du commerce extérieur de la France et de Medef International. Philippe Louis Dreyfus est Officier de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite national et Officier de l'Empire Britannique (OBE). Monsieur Louis Dreyfus est titulaire d'une Maîtrise de sciences économiques de la Faculté de droit de Paris.

Mandats actuels

Membre du Conseil d'administration de Grimaldi & Louis Dreyfus Lines, Orchard Maritime Services Pte Limited, UK Club (P&I), Cluster Maritime, IFM, Cetrappa Asia Pte Limited, Cetrabulk Maritime PTE Ltd, Magseas Maritime Services PTE Ltd, MEDEF International et du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Membre du Conseil de surveillance de Kurosawa BV

Membre du Comité exécutif de ADF

Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS, Saget SAS, Pacemar et de l'ECSA

Administrateur de ECSA, Stags et de Drop 15

Représentant permanent du Gérant, de la société Louis Dreyfus Armateurs SAS, au sein de CETRAGPA S.N.C., du Président de la société Louis Dreyfus Armateurs SAS au sein de France Euro Tramp SA, du Président, de la société Louis Dreyfus Armateurs SAS, au sein de Louis Dreyfus Cargo SAS., du Président de la société Louis Dreyfus Armateurs SAS. au sein de Louis Dreyfus Ferry SAS, du Président de la société Louis Dreyfus Armateurs SAS au sein de Louis Dreyfus Maritime SAS, du Gérant de la société Louis Dreyfus Armateurs SAS au sein de Methane Transport S.N.C.

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'administration de Louis Dreyfus Asia Pte, Louis Dreyfus Comunicaciones Espana, Banque Chabrieres (groupe Intermarché), Louis Dreyfus & Co. Limited et de Louis Dreyfus Marine Corporation

Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus Commodities Holding

Membre du Conseil stratégique de Florentz

Directeur général et Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus SAS

Administrateur de Neuf Cegetel

Représentant permanent du Président, de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Citrus SAS, du Président, la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Technologies SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Materis SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de la Société d'Études et de Commerce SAS

Stéphane Bacquaert

Stéphane Bacquaert est membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris de Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le groupe Wendel en juin 2005, et est *Managing Director* depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École Centrale Paris et de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un MBA de la Harvard Business School.

Mandats actuels

Membre du Conseil de la gérance de Materis Parent SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'administration de Sporever, de Jaluna et de Soisic

Patrick Buffet

Patrick Buffet est membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2007. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au Ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de Gestion, puis il devient Président Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il est Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il rejoint le groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur général adjoint et enfin, dès 2001, comme délégué général, Membre du Comité exécutif du groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats actuels

Président-Directeur Général d'Eramet et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Membre du Conseil de surveillance d'Arcole Industries

Administrateur de Banimmo (Belgique) et de Comilog (groupe Eramet)

Censeur de Caravelle

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de surveillance d'Areva et d'Astorg-partners

Administrateur de CDC Ixis, Suez Energy Services, Tractebel (Belgique), Electrabel (Belgique), de la Société Générale de Belgique et de Fluxys (Belgique)

Aldo Cardoso

Aldo Cardoso est censeur de la Société depuis juin 2005. De 1979 à 2003 il exerce plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du Conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003, il est administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'école supérieure de commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

■ ABSENCE DE CONDAMNATION POUR FRAUDE, D'INCRIMINATION ET/OU SANCTION PUBLIQUE, OU DE RESPONSABILITÉ POUR FAILLITE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la Société, aucun membre du Directoire ou du Conseil de surveillance n'a, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives, à l'exception de Monsieur Frank Piedelièvre qui a été condamné en janvier 2007 à une amende avec sursis pour entrave portée au fonctionnement régulier du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Société en 2002 et en 2003 ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire et/ou du Conseil de surveillance.

■ CONVENTIONS AUXQUELLES LES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SONT INTÉRESSÉS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les membres du Directoire et du Conseil de surveillance sont tenus de communiquer sans délai au Président du Conseil de surveillance les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont directement intéressés et la Société. Les membres du Conseil de surveillance ou du Directoire doivent ainsi notamment communiquer au Président toute convention visée à l'article L. 225-86 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales.

À l'exception des conventions réglementées poursuivies au cours de l'exercice 2008 (voir paragraphe Opérations avec les apparentés du chapitre VI) et à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Bureau Veritas, des membres du Conseil de surveillance et du Directoire de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

À l'exception de l'obligation, prévue par les statuts de la Société pour les membres du Conseil de surveillance, de détenir un minimum de 100 actions pendant la durée de leur mandat, les membres du Directoire et du Conseil de surveillance ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la charte de déontologie boursière.

2.1.3. Comité exécutif

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Président du Directoire, les responsables des divisions opérationnelles verticalisées du Groupe (Marine, Services aux Gouvernements et Commerce International, et Biens de consommation), les responsables des grandes zones géographiques et des cinq divisions composant le pôle Industrie et Infrastructures et les fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacune des trois divisions verticalisées du Groupe ainsi que le pôle Industrie et Infrastructures est doté de son propre Comité exécutif.

Le Comité exécutif est composé de 16 membres, dont les trois membres du Directoire :

- Frank Piedelièvre, Président du Directoire ;
- François Tardan, Membre du Directoire, Directeur financier ;
- Philippe Donche-Gay, Directeur général délégué, Membre du Directoire ;
- Arnaud André, en charge des Ressources humaines, de la Qualité et de l'Organisation ;
- Andrew Hibbert, en charge du Juridique, des Risques et de la Compliance ;
- Patrick Aubry, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Sud et de la division Construction ;
- Laurent Bermejo, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Europe du Nord et de l'Est ;
- Pedro Paulo Guimaraes, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique du Nord et Amérique latine ;
- Laurent Clavel, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Asie Pacifique ;
- Jacques Lubetzki, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone France ;
- Philippe Lanternier, responsable de la division Certification ;
- Olivier Guize, responsable de pôle Industrie et Infrastructures pour les grands comptes et HSE ;
- Eduardo Camargo, responsable du pôle Industrie et Infrastructures pour la zone Amérique latine ;
- Kevin O'Brien, responsable de la division Biens de consommation ;
- Bernard Anne, responsable de la division Marine ; et
- Tony Mouawad, responsable de la division GSIT et du pôle Industrie et Infrastructures pour les zones Moyen Orient, Inde, Russie et Afrique.

2.2. Rapport du Président du Conseil de surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

En application de l'article L. 225-68, alinéa 7, du Code de commerce tel que modifié par la loi numéro 2008-649 du 3 juillet 2008, le présent rapport rend compte :

- de la composition du Conseil de surveillance ainsi que des conditions de préparation et d'organisation de ses travaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- du Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société pour l'élaboration de ce rapport ;
- des principes et règles arrêtés par le Conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ; et

- des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil de surveillance de la Société lors de sa réunion du 25 mars 2009 après avoir été examiné par les trois Comités du Conseil, chacun dans son domaine de compétence respectif.

Lors de cette même réunion, le Conseil de surveillance a décidé de soumettre à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires un projet de modification du mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la formule à Conseil d'administration.

2.2.1. Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

■ COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au 31 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société était composé de neuf membres et d'un censeur. La composition du Conseil a évolué au cours de l'exercice 2008 avec la cooptation de Monsieur Stéphane Bacquaert, le 2 juin 2008 en remplacement de Monsieur Yves Moutran, démissionnaire. Les dix membres du Conseil étaient : Messieurs Jean-Bernard Lafonta, Président, Pierre Hessler, Vice-Président, Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus, Stéphane Bacquaert, Bernard Renard, Jean-Michel Ropert et Ernest-Antoine Seillière, Membres, et Aldo Cardoso, Censeur.

Le Conseil de surveillance veille à compter en son sein des membres qualifiés d'indépendants.

La qualification de membre indépendant a été débattue par le Comité des nominations et des rémunérations et revue par le Conseil de surveillance sur la base de la définition mentionnée dans le Code de gouvernance AFEP/MEDEF de décembre 2008 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et conformément aux critères qui sous-tendent cette définition détaillés dans le règlement intérieur de la Société, conformes aux principes et bonnes pratiques du gouvernement d'entreprise de la place.

Sur la base de cette définition quatre des neuf membres ainsi que le Censeur du Conseil ont été qualifiés d'« indépendants » : Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charruau, Philippe Louis-Dreyfus et Bernard Renard.

La composition du Conseil de surveillance est détaillée dans la section 2.1.2. « Conseil de surveillance ». Cette section comprend notamment des informations relatives aux âge, adresse professionnelle, mandat au sein de la Société, principale fonction, date de début et d'expiration des mandats, biographie et liste des mandats exercés au cours des cinq dernières années.

■ CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Cadre des travaux du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins une fois par trimestre, sur la convocation de son Président ou de son Vice-Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions des Conseils de surveillance (hors séance extraordinaire) est communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous obligatoires du Conseil (arrêtés des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires (rapports trimestriels du Directoire, projets d'acquisitions, cautions, avals et garantie) ou les autorisations à donner au Directoire en application des règles

internes de gouvernance figurant à l'article 23 des statuts de la Société. Ainsi en 2008, le Conseil s'est réuni à huit reprises avec un taux de participation de 85%.

Le Président du Conseil de surveillance est chargé de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats. En cas d'empêchement du Président, cette tâche incombe au Vice-Président. Les convocations sont envoyées, dans la mesure du possible, par courrier, cinq jours à l'avance. Pour des cas d'urgence, le Conseil de surveillance peut être convoqué sans délai et se tenir par téléphone ou tous autres moyens de télécommunication.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du Conseil de surveillance qui examinent les comptes annuels ou semestriels.

Règlement intérieur du Conseil de surveillance

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil de surveillance sont précisées dans le règlement intérieur du Conseil en place depuis le 18 juin 2007.

Le Règlement intérieur du Conseil de surveillance constitue également la charte de gouvernance des membres du Conseil, il régit notamment les relations entre les membres du Conseil de surveillance et du Directoire afin d'assurer, dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires, la fluidité des échanges entre les organes sociaux.

Le Règlement intérieur précise notamment :

- les règles de fonctionnement du Conseil de surveillance (notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication) ;
- les règles de déontologie s'appliquant à tout membre du Conseil de surveillance (loyauté et bonne foi, professionnalisme et implication, indépendance et conflits d'intérêt, respect du Code d'éthique du Groupe) ;
- les critères retenus pour qualifier l'indépendance des membres ; et
- le rôle des Comités et des censeurs.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, le Directoire de Bureau Veritas a souhaité mettre en place des mesures lui permettant de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières et a établi une Charte de déontologie boursière et désigné un *Compliance Officer*.

Cette charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux Mandataires Sociaux, Personnes Assimilées et Cadres Informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

Comités du Conseil de surveillance

En 2008, le Conseil a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois Comités spécialisés permanents : le Comité d'audit, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité des risques. Le rôle des Comités est de nourrir la réflexion des membres du Conseil et de les aider à préparer leurs délibérations.

Comité d'audit

Le Comité d'audit prépare et facilite le travail du Conseil de surveillance sur le contrôle de la gestion et la vérification de la fiabilité et de la clarté des informations qui sont fournies aux actionnaires et au marché.

Le Comité d'audit s'est doté en 2007 d'un règlement intérieur qui décrit ses moyens, son fonctionnement et les missions qui lui sont confiées :

- examen de la pertinence du choix du référentiel comptable ;
- examen de la permanence des méthodes comptables appliquées ;
- examen des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives ;
- examen du périmètre de consolidation ;
- examen et l'évaluation des procédures de contrôle interne et de la sécurité des systèmes d'information ;
- examen, avant qu'ils soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société ;
- examen des risques et des engagements hors bilan significatifs ;
- formulation de propositions au Conseil de surveillance pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes, le contrôle de leur indépendance, et l'approbation de la réalisation par les Commissaires aux comptes de travaux annexes (audits d'acquisition,...). Dans le cadre du contrôle de leur indépendance, le Comité se fait communiquer les honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les sociétés du Groupe dont elle a le contrôle aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société.

Le Comité doit rendre compte de ses travaux au Conseil de surveillance et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil de surveillance sur les points ci-dessus.

Le Comité d'audit se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins deux fois par an (une réunion avant l'examen par le Conseil de surveillance des comptes annuels et une réunion avant l'examen par le Conseil de surveillance des comptes semestriels).

Le Comité d'audit peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction comptable et financière et les Commissaires aux Comptes de la Société.

Le Comité d'audit peut auditionner, s'il le juge nécessaire, les membres de la Direction comptable et financière, l'audit interne ainsi que les Commissaires aux comptes en dehors de la présence de la Direction de la Société, mais après l'en avoir informée. Il peut solliciter la délivrance de leur part de toutes pièces ou information nécessaire à la conduite de sa mission.

Le Comité d'audit peut avoir recours à un expert externe aux frais de la Société pour mener à bien sa mission, après en avoir informé le Président du Conseil de surveillance.

Le Comité d'audit était composé de quatre membres au cours de l'exercice 2008 : Messieurs Jérôme Charruau, Président, Jean-Michel Ropert, Patrick Buffet et Aldo Cardoso. Conformément aux recommandations AFEP/MEDEF de décembre 2008, les deux tiers des membres sont considérés indépendants et ont la compétence financière et comptable requise pour être membre du dit Comité.

Le Comité d'audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2008 avec un taux de participation de 95%.

Le Président du Comité d'audit expose les conclusions ou observations du Comité d'audit sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil de surveillance au cours de laquelle les dits comptes sont vérifiés et contrôlés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil de surveillance au Comité d'audit.

Comité des risques

Le Comité des risques est chargé d'assister le Conseil de surveillance dans son rôle de contrôle et de surveillance du *Risk Management* au sein du Groupe. Ce rôle est centré sur le risque de mise en jeu de la responsabilité professionnelle du Groupe.

Le Comité des risques s'est doté en 2007 d'un règlement intérieur qui décrit ses moyens, son fonctionnement et ses missions :

- revoir, analyser, puis tenir informé et faire des recommandations au Conseil de surveillance sur la stratégie de *Risk Management* mise en œuvre au sein du Groupe (politique, organisation et outils) ;
- revoir, analyser, puis tenir informé et faire des recommandations au Conseil de surveillance sur les résultats des cartographies des risques et des plans d'actions en résultant ;
- revoir, analyser, puis tenir informé et faire des recommandations au Conseil de surveillance sur la structure et les couvertures d'assurance responsabilité civile professionnelle, exploitation et responsabilité des mandataires sociaux ainsi que les niveaux et mécanismes de rétention ; et
- suivre l'évolution des contentieux majeurs en cours et en tenir informé le Conseil de surveillance.

La Direction de la Société présente régulièrement au Comité des risques les schémas d'assurance du Groupe, les contentieux significatifs, et fait des points sur le *Risk Management* au sein du Groupe. Le Comité est consulté lors des renouvellements des schémas d'assurances en place.

Le Comité des risques peut dans l'exercice de ses attributions, après accord du Conseil de surveillance avoir recours à un expert ou faire procéder aux frais de la Société à toutes études susceptibles d'éclairer ses travaux. Il doit dans ce cadre rendre compte au Conseil de surveillance des avis ainsi obtenus.

Le Comité des risques peut dans l'exercice de ses attributions auditionner si besoin des cadres du Groupe après en avoir informé le Président du Directoire de la Société.

Le Président du Comité des risques rend compte au Conseil de surveillance de ses travaux, avis, propositions ou recommandations

et porte à la connaissance du Conseil de surveillance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

Le Comité est composé de trois membres : Monsieur Pierre Hessler, Président, et Messieurs Stéphane Bacquaert (en remplacement de Monsieur Yves Moutran à compter du 2 juin 2008) et Bernard Renard.

Le Comité des risques s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2008 avec un taux de participation de 100%.

Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations est chargé de faire des propositions au Conseil de surveillance sur la sélection des membres du Directoire, la sélection des membres indépendants du Conseil de surveillance, la succession des mandataires sociaux et la rémunération des membres du Directoire ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est doté en 2008 d'un règlement intérieur qui décrit ses moyens, son fonctionnement et ses missions :

- examiner et formuler des propositions au Conseil de surveillance concernant la nomination, la rémunération et le remplacement des membres du Directoire (y compris le Président et les Directeurs généraux), et du Conseil de surveillance, ainsi que des Présidents et membres des Comités spécialisés et des principaux managers de la Société membres du Comité exécutif ;
- examiner et formuler des propositions au Conseil de surveillance sur la politique générale et les règlements de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et toutes autres formes de rémunérations en actions ou de rémunérations indexées ou liées à des actions ;
- mettre en place avec l'aide du secrétaire du Conseil de surveillance une procédure périodique d'évaluation du bon fonctionnement du Conseil de surveillance et du Directoire ;
- examiner chaque année, au cas par cas, la situation de chaque membre du Conseil de surveillance au regard des critères d'indépendance énoncés dans le règlement du Conseil de surveillance ;
- veiller à ce que la Société respecte ses obligations en matière de communication sur le gouvernement d'entreprise et de transparence des rémunérations, en application des règles figurant dans le Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société a choisi de se référer ; et
- plus généralement préparer l'examen par le Conseil de surveillance de toutes questions relatives aux nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise entrant dans les attributions du Conseil de surveillance.

Au cours de l'exercice 2008, le Comité était composé de trois membres : Monsieur Jean-Bernard Lafonta, Président, et Messieurs Pierre Hessler et Philippe Louis-Dreyfus.

Le Président du Comité rend compte au Conseil de surveillance de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à la connaissance du Conseil de surveillance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

Le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2008 avec un taux de participation de 93%.

Le Comité, lors de sa séance du 15 décembre 2008, a procédé à l'analyse des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées à la lumière des mesures mises en place au sein de la Société en ce domaine.

Début 2009 le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni à quatre reprises afin de procéder à l'analyse exhaustive des recommandations consolidées AFEP/MEDEF mentionnées ci-dessus, à la lumière des pratiques existantes au sein de la Société et a présenté au Conseil de surveillance les résultats de son évaluation de conformité.

Ce point est détaillé au paragraphe 2.2.2. « Déclaration sur le gouvernement d'entreprise » du présent chapitre.

■ RÉPARTITION DES POUVOIRS ENTRE LE DIRECTOIRE ET LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société effectuée par le Directoire, en opérant les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Conformément aux obligations légales, le Conseil de surveillance accorde au Directoire les autorisations préalables à l'octroi de cautions, avals et garanties (y compris pour les sociétés du Groupe), aux cessions d'immeubles par nature, aux cessions totales ou partielles de participations et aux constitutions de sûretés.

Par ailleurs, les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance :

1. toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe ;
2. toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social, annuler des titres ou à procéder à l'attribution gratuite d'actions ;
3. toute mise en place de plans d'options et toute attribution aux dirigeants clés de la Société d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ou d'actions gratuites ;
4. l'affectation du résultat et la distribution de dividende ainsi que toute distribution d'acompte sur dividende au sein de la Société ;
5. toute opération de fusion ou de scission à laquelle la Société serait partie ;
6. tout accord d'endettement, financement ou tout engagement hors bilan de la Société, supérieur à un montant global annuel ou par opération de 40 millions d'euros ;

7. toute opération d'acquisition d'actifs notamment de participations ou d'investissement dans le cadre d'un partenariat, pour un montant d'investissement par la Société supérieur à 5 millions d'euros par opération ;
8. toute cession d'actifs dès lors que le montant de l'opération dépasse 5 millions d'euros ;
9. tout changement ou première désignation des Commissaires aux comptes dans toutes sociétés françaises ou étrangères, dans laquelle la Société détient une participation d'une valeur en fonds propres au moins égale à 20 millions d'euros ;
10. ainsi que toute autorisation ou instruction à des sociétés ou entités contrôlées directement ou indirectement par la Société de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes 6, 7 et 8 ci-dessus.

Pour certaines de ces opérations, le Conseil de surveillance a fixé des montants excédant les montants ci-dessus et en deçà desquels son autorisation n'est pas nécessaire.

Enfin, les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance.

■ PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Membres du Conseil de surveillance

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil de surveillance a été fixé à 300 000 euros par l'Assemblée générale du 2 juin 2008.

Le Conseil de surveillance a décidé que la répartition annuelle des jetons de présence serait effectuée à part égale entre chacun des membres y compris le censeur. Le montant des jetons de présence d'un membre coopté en cours d'exercice est calculé *pro rata temporis*.

Le détail des jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance est indiqué dans la section 2.3.1 « Rémunération des mandataires sociaux » du présent chapitre.

Aucune autre rémunération n'a été versée par la Société au Président et au Vice-Président du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2008.

Directoire

La rémunération des membres du Directoire se compose d'une partie fixe et d'une partie variable dont les modalités ont été revues par le Conseil de surveillance.

Le détail des rémunérations versées aux membres du Directoire est mentionné dans la section 2.3.1. « Rémunération des mandataires sociaux » du présent chapitre.

2.2.2. Déclaration de gouvernement d'entreprise

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008 le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se référerait pour l'établissement du présent rapport serait « le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la version de décembre 2008 consolide les principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants.

Ce Code est disponible sur le site internet du Medef : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Début 2009 le Comité des nominations et des rémunérations s'est réuni à quatre reprises afin de procéder à l'analyse exhaustive des recommandations consolidées AFEP/MEDEF mentionnées ci dessus, à la lumière des pratiques existantes au sein de la Société et a présenté au Conseil de surveillance les résultats de son évaluation de conformité.

Concernant d'une part le gouvernement d'entreprise, l'évaluation du Comité des nominations et des rémunérations a recensé (i) les points de conformité (déontologie des membres du Conseil, existence d'un Comité d'audit depuis 2005, mise en place de règlements intérieurs du Conseil et des Comités depuis 2007, présence de membres indépendants au sein du Conseil et des

Comités, renouvellement des mandats des membres du Conseil par roulement, accès à l'information, préparation et déroulement des réunions du Conseil et des Comités et (ii) les actions qui devaient être menées en 2009 que ce soit dans le cadre de l'information devant figurer dans le document de référence (taux de participation et nombre de réunions des Conseils et Comités) ou des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée générale de la Société (durée statutaire des mandats des membres du Conseil ramenée de six à quatre ans) ou encore la modification des règles de répartition des jetons de présence en fonction de l'assiduité.

Concernant d'autre part les rémunérations des dirigeants, l'évaluation du Comité des nominations et des rémunérations a recensé (i) les points de conformité (absence de cumul contrat de travail et mandat social du Président du Directoire, existence d'une condition de performance exigeante pour l'indemnité contractuelle de Philippe Donche-Gay, absence de décote dans les plans d'options de souscription d'actions, existence de conditions de performance exigeantes pour l'acquisition des actions gratuites, existence d'un accord d'intéressement pour le personnel de la Société, mise en place de périodes de fenêtres négatives, obligations de conservation à hauteur de 50% des actions issues de levées d'options et des actions de performance acquises) et (ii) les actions à mener à compter de 2009 (présentation standardisée des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux dans le document de référence 2009, périodes calendaires fixes pour les attributions d'options de souscription d'actions et d'actions de performance, réalisation d'un benchmark par un cabinet externe).

2.2.3. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe

■ DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

La Société a utilisé le cadre de référence du contrôle interne de l'Autorité des marchés financiers (AMF) comprenant les principes généraux portant sur l'ensemble des processus de contrôle interne publié en janvier 2007.

Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de la Société et du Groupe dans son ensemble qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ; et
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société et le Groupe ont pour objectifs :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des

personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, et soient en conformité avec les lois et règlements applicables et les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;

- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société ;
- enfin, de s'assurer du bon fonctionnement des processus internes de la Société notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs.

Le système de contrôle interne doit prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Toutefois, comme tout système de contrôle, celui-ci ne peut fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Dans le cadre du Groupe Bureau Veritas, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs étant adaptés aux caractéristiques propres des filiales et aux relations entre société mère et société consolidées.

Le Groupe a réalisé en 2008 une étude spécifique relative au contrôle interne de l'information comptable et financière au niveau des principales plateformes comptables (France, Espagne, Royaume Uni, USA, Brésil, Hong Kong et Australie). Les entités qui ont fait l'objet de cette mise en application ont permis de couvrir environ 40% de l'activité du Groupe et de s'assurer de l'application des principes comptables du Groupe (MAG) au niveau de toutes les Zones géographiques. Cet exercice a permis de faire un état des lieux des processus de contrôle existant dans les différentes zones géographiques et de mettre en place des actions d'amélioration pour 2009.

■ APPROCHE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Directoire a défini des principes et une organisation afin de mettre en œuvre ces objectifs, notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de *reporting* financier régulier ; et
- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des Directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Juridique Risques et *Compliance*, Ressources humaines, Finance et Contrôle de Gestion, Qualité, et Technique.

- La Direction juridique, Risques et *Compliance* définit les politiques de gestion des risques, notamment les risques de responsabilité civile professionnelle, et les procédures de revue des appels d'offres et des contrats du Groupe. Elle anime un réseau de *risk managers* chargé de la mise en œuvre de ces politiques, met en place les polices d'assurances du Groupe, supervise les affaires juridiques, définit la politique du Groupe en matière d'éthique et anime un réseau d'*Ethic Managers* en charge de l'application du Code d'éthique.
- La Direction des Ressources humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des Managers du Groupe et s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.
- La Direction financière gère l'ensemble des informations financières consolidées du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe. Elle gère

les risques de couverture de taux et de change et supervise les risques de crédit.

- La Direction Qualité gère, au travers d'un réseau de *Quality Managers*, le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle contrôle l'application des procédures et mesure la satisfaction des clients.

La Direction Technique a pour objet de contrôler la qualification technique des organisations et l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe. En fonction du domaine d'activités, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

- dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine, Certification, Biens de consommation, et Contrats de Gouvernement) les Directions Techniques sont centralisées et fournissent des méthodologies et des règles applicables partout dans le monde,
- dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, le contrôle des risques opérationnels est opéré par des centres techniques régionaux placés sous la direction d'une Direction Technique centrale.

Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre des dites actions.

■ PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE

Procédures de contrôle interne relatives à l'information financière et comptable

La Direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

La Direction financière centrale a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie, de piloter la politique fiscale et d'être un élément moteur dans les initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (*Shared services centers*) ou de globalisation des achats.

La Direction financière s'appuie sur un réseau structuré de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais reportant fonctionnellement au Directeur financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent à la Direction financière du Groupe un suivi et un bouclage centralisés et permanents des informations financières et comptables.

Les référentiels de contrôle interne

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne, le Groupe s'appuie sur :

- **le référentiel interne** comportant les valeurs du Groupe partagées par l'ensemble des collaborateurs, le Code d'éthique et les procédures internes s'y rapportant, le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité pour le Groupe et le Manuel de Gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales ;
- **le référentiel externe** intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005.

Rôle du comité d'audit

À chaque clôture trimestrielle, le chiffre d'affaires consolidé et les résultats de gestion du Groupe sont présentés au Comité d'audit. La clôture du 30 juin et du 31 décembre donne lieu à la communication des résultats consolidés, les points comptables et les résultats des audits externes sont abordés à cette occasion. Le Comité revoit également les communiqués qui doivent être diffusés. Le Directeur financier du Groupe et/ou son adjoint ont participé aux réunions du Comité d'audit en 2008, ainsi que les Commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit a été associé à la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier, l'analyse et la maîtrise des risques opérationnels. Les résultats lui ont été communiqués et les plans d'actions présentés.

Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions

Audit Interne

La Direction de l'Audit interne a pour mission d'effectuer des audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Ces audits sont réalisés en fonction d'un planning annuel validé par le Directoire. Le choix des entités auditées est principalement lié à l'absence d'audits récents, à des changements de management, ou à des variations par rapport aux budgets ou par rapport aux résultats d'entités comparables.

Les audits ont pour objectifs d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que l'optimisation et l'efficacité des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures qui font l'objet des audits sont :

- l'organisation interne ;
- la trésorerie ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ventes et les clients ;
- les Ressources humaines ; et
- les procédures de clôture et le *reporting*.

Les rapports d'audit sont émis à l'attention du management des unités opérationnelles, de leur hiérarchie, des Directions centrales fonctionnelles et de la Direction générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent des engagements de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

Le comité d'audit revoit les conclusions des audits internes réalisés de manière semestrielle et est associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions.

Support aux acquisitions

L'audit interne a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions et des intégrations. Depuis 2004, une procédure spécifique « *Post Merger Integration Plan* (PMIP) » a été mise en place pour améliorer le processus d'intégration des acquisitions. Cette procédure a pour objet de définir dans chaque domaine (Finance, Ressources humaines, Communication, Informatique, Systèmes d'information, Juridique, Assurance et Qualité) les actions d'intégration à effectuer et les plannings de réalisation, en tenant compte notamment des informations collectées lors des phases d'audit. Le planning de l'intégration est revu avant l'acquisition.

Les intégrations sont menées par les responsables des zones ou des activités concernées, soutenus par l'ensemble des fonctions supports du siège. À l'issue du PMIP, l'audit interne procède à une revue critique du processus qui permet d'évaluer les forces et les faiblesses et d'améliorer les procédures.

Procédures de gestion des risques et de suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de sa responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une inspection par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques du Groupe. Cette organisation s'appuie sur deux structures transversales : une Direction Technique, qui détermine et contrôle les procédures appliquées par le personnel technique du Groupe pour réaliser leurs prestations, et une Direction Qualité, en charge du respect du système et des procédures qualité au sein du Groupe.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée dans des manuels (*Legal and Risk Management handbooks*) établis sous la responsabilité des *risk managers* au sein des divisions et des zones géographiques. Ces manuels rassemblent les procédures spécifiques d'application relatives à l'organisation des délégations de pouvoirs, les revues d'appels d'offres et de contrats, et la gestion des contentieux et des assurances.

La conduite de cette politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation du réseau des *risk managers* et des Directions Technique et Qualité afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Directoire. Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux par les *risk managers*, en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction juridique, Risques et *Compliance* et la Direction financière.

La procédure de suivi des litiges figure dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les directeurs d'entités opérationnelles, les Divisions, les *risk managers* et la Direction juridique, Risques et *Compliance*. Chaque Division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs définis au sein du Groupe, consistant notamment à :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

Les règles internes applicables à la comptabilisation de provisions pour litiges sont présentées dans les notes aux états financiers consolidés figurant au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables. La Direction générale du Groupe a défini des principes afin de mettre en œuvre ces objectifs, notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe. En outre, dans le cadre du processus de *reporting* de gestion et de préparation des états financiers, la Direction financière a défini un ensemble de procédures, outils et références qui visent à améliorer/contrôler/vérifier la qualité et à la cohérence des informations transmises.

Enfin, le Comité des risques a pour mission d'assister le Conseil de surveillance dans son rôle de contrôle et de surveillance du *Risk Management*. Il formule notamment des propositions, des recommandations et des avis sur la stratégie de *Risk Management* mise en œuvre au sein du Groupe (politique, organisation et outils), sur les résultats des cartographies des risques et des plans d'actions en résultant, ainsi que sur la structure et les couvertures d'assurance responsabilité civile professionnelle, exploitation et responsabilité des mandataires sociaux ainsi que les niveaux et mécanismes de rétention.

Autres procédures de contrôle interne

Qualité/Certification ISO

La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 par BSI France, organisme indépendant, depuis 12 ans.

La Direction de la Qualité a pour objectif de développer les ventes, en renforçant la réputation du Groupe auprès des autorités réglementaires, en développant une culture de la qualité chez les managers du réseau et en mesurant constamment la satisfaction des clients.

La Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans toutes les zones géographiques (couvrant les divisions Construction, IVS, Industrie et HSE)

et au niveau central pour les divisions verticalisées (Marine, Biens de consommation, GSIT) et pour l'activité Certification. Sa responsabilité est de produire une définition claire des objectifs de chacun et de s'assurer que les outils de mesure de la performance sont en place.

Code d'éthique

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés.

Bureau Veritas, membre fondateur de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*), a ainsi formalisé et publié en octobre 2003 son Code d'éthique. Ce Code, qui reflète l'ensemble des exigences du Code de conformité de l'IFIA, est basé sur 3 principes fondamentaux :

- l'intégrité (incluant les notions de conflit d'intérêt, de confidentialité et de sécurité) ;
- la lutte anti-corruption ; et
- le respect de pratiques commerciales équitables.

Ce Code a été mis à jour début 2008 pour inclure de nouvelles obligations liées à l'introduction en bourse de Bureau Veritas en octobre 2007. Cette nouvelle version a fait l'objet d'une diffusion auprès de l'ensemble des salariés du Groupe ainsi qu'auprès de ses principaux fournisseurs et sous-traitants. Le respect des principes et des valeurs inscrites dans ce Code est assuré au sein de chaque division, zone et région par un responsable de l'éthique. Au niveau du Groupe, le responsable de la conformité (*Compliance Officer*) reporte directement au Directoire.

Lorsqu'un responsable de l'éthique est informé d'un possible manquement grave au Code d'éthique, le *Compliance Officer* en est informé en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions du Comité d'éthique (composé des membres du Directoire et du *Compliance Officer*), des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'intention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe. Bien que la Société apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif est, ou a été, respecté en toutes circonstances.

■ ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

L'application de la 8^e Directive « Audit » qui a fait l'objet d'un décret en novembre 2008, et qui renforce le rôle des Commissaires aux comptes et les attributions du Comité d'audit sera mise en œuvre en 2009.

Au début de l'année 2009, le Groupe a lancé une nouvelle cartographie des risques du Groupe pour mettre à jour ses connaissances, identifier et quantifier les risques du Groupe et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques.

Au cours de l'exercice 2009, la maîtrise des risques opérationnels va être renforcée par la densification et la spécialisation des centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » qui puissent être utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

Le Groupe entend également promouvoir dans les années à venir, une approche beaucoup plus coordonnée et intégrée des audits du réseau : audits internes, audits financiers externes, audits qualité, audits des autorités d'accréditations, et audits techniques.

2.2.4. Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 31 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre VI - Informations sur la Société et le capital.

2.2.5. Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique (en application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce)

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La structure du capital figure au chapitre VI - Informations sur la Société et le Capital.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre III - Rapport de gestion.

2.2.6. Rapport des Commissaires aux comptes et en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la Société Bureau Veritas

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance, un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

2.3. Rémunération et avantages des dirigeants

2.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de Bureau Veritas a procédé à l'analyse des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées à la lumière des mesures mises en place au sein de la Société en ce domaine.

Par un communiqué de presse en date du 19 décembre 2008, le Groupe a indiqué adhérer à ces recommandations.

L'ensemble des informations normalisées conformes aux recommandations AFEP/MEDEF sont présentées ci-après :

■ **TABLEAU N° 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

	Frank Piedelièvre Président du Directoire		Philippe Donche-Gay Executive Vice-Président Directeur général délégué		François Tardan Executive Vice-Président Finances, Affaires juridiques, Systèmes d'information	
	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	1 297 674	1 300 559	-	304 267 ^(a)	630 760	668 971
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-	-	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	3 282 000	-	-	1 730 850	1 641 000	-
TOTAL	4 579 674	1 300 559	-	2 035 117	2 271 760	668 971

(a) Rémunération prorata temporis (début du mandat social le 27 août 2008 et du contrat de travail le 1^{er} septembre 2008).

■ TABLEAU N° 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Frank Piedelièvre Président du Directoire				Philippe Donche-Gay Executive Vice-Président Directeur général délégué				François Tardan Executive Vice-Président Finances, Affaires juridiques, Systèmes d'information			
	Exercice 2007		Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2008		Exercice 2007		Exercice 2008	
	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	910 000	910 000	910 000	910 000	-	-	200 705 ^(a)	200 705 ^(a)	456 081	456 081	461 091	461 091
Rémunération variable	384 794	383 017	387 679	384 794	-	-	103 562 ^{(a) (b)}	-	171 799	136 108	205 000	171 799
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature (véhicule de fonction)	2 880	2 880	2 880	2 880	-	-	-	-	2 880	2 880	2 880	2 880
TOTAL	1 297 674	1 295 897	1 300 559	1 297 674	-	-	304 627	200 705	630 760	595 069	668 971	635 771

(a) Rémunération prorata temporis (début du mandat social le 27/08/2008 et du contrat de travail le 01/09/2008).

(b) Montant brut d'intéressement, au titre de l'exercice 2008, versé en 2009 non connu au jour de publication du document de référence 2008.

La rémunération annuelle brute de Frank Piedelièvre, Président du Directoire, se décompose comme suit :

- une partie fixe maintenue en 2008 à 910 000 euros ; et
- une part variable théorique (réalisation à 100% des objectifs) de 455 000 euros représentant 50% de la rémunération fixe et à verser, le cas échéant, en 2009. Cette rémunération variable est assise pour moitié sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) et pour l'autre moitié sur la réalisation d'objectifs qualitatifs portant sur l'intégration des acquisitions, sur le redressement de certaines activités et l'organisation du Groupe. En considération de ces critères, le Conseil de surveillance a fixé la rémunération variable de Frank Piedelièvre à 387 679 euros pour 2008.

La rémunération annuelle brute de François Tardan, membre du Directoire en charge des Finances, des Affaires Juridiques et des Systèmes d'Information, se décompose comme suit :

- une partie fixe de 461 091 euros en 2008, dont 210 000 euros versés en France et 251 091 euros versés aux États-Unis ; et
- une part variable théorique (réalisation à 100% des objectifs) fixée à 220 000 euros et à verser, le cas échéant, en 2009. Cette rémunération

variable est assise pour 40% sur la réalisation d'un objectif de Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) et pour 60% sur la réalisation d'objectifs qualitatifs portant sur la qualité de la communication financière, la réalisation du programme d'acquisitions, le contrôle des coûts centraux et la gestion du *cash-flow*. En considération de ces critères, le Conseil de surveillance a fixé la rémunération variable de François Tardan à 205 000 euros pour 2008.

La rémunération annuelle brute de Philippe Donche-Gay, Directeur des Opérations et membre du Directoire en charge des Opérations, se décompose comme suit :

- au titre de son contrat de travail de Directeur des Opérations :
 - une partie fixe de 550 000 euros, et
 - une part variable théorique maximum fixée à 300 000 euros garantie *prorata temporis* pour 2008 ; et
- au titre de son mandat social de Directeur général délégué, un montant fixe de 50 000 euros.

Les chiffres indiqués pour Philippe Donche-Gay dans les tableaux 1 et 2 sont les rémunérations effectivement perçues depuis sa date d'entrée dans le Groupe.

■ TABLEAU N° 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2007 et 2008 :

(euros)

Mandataires sociaux non dirigeants Membres du Conseil de surveillance	Montants alloués au titre de l'exercice 2007, versés par moitié en juillet 2007 et janvier 2008	Montants alloués au titre de l'exercice 2008, versés par moitié en juillet 2008 et janvier 2009
Jean Bernard Lafonta		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Pierre Hessler		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Jérôme Charruau		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Ernest-Antoine Seillière		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Bernard Renard		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Jean-Michel Ropert		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Philippe-Louis Dreyfus		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Yves Moutran		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	12 583,33
Patrick Buffet ^(a)		
<i>Jetons de présence</i>	9 661,76	30 000
Aldo Cardoso		
<i>Jetons de présence</i>	18 926,47	30 000
Stéphane Bacquaert ^(b)		
<i>Jetons de présence</i>	-	17 416,67
TOTAL	180 000,00	300 000,00

(a) Patrick Buffet a été nommé membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007.

(b) Stéphane Bacquaert a été nommé membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 en remplacement d'Yves Moutran.

■ TABLEAU N° 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT LES EXERCICES 2007 ET 2008 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions durant les exercices 2007 et 2008.

■ TABLEAU N° 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2008 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucune levée durant l'exercice 2008.

■ **TABLEAU N° 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL – EXERCICE 2007 ET 2008**

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social – Exercice 2007

Actions de performance attribuées durant l'exercice 2007 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation
Frank Piedelièvre	13/12/2007	100 000	3 282 000	13/12/2009	13/12/2011	<p>La condition de performance est liée au taux de croissance annuel du résultat net part du Groupe pour les années 2007 et 2008.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 50 000 actions liées à une condition de présence au 31 décembre 2007 et une condition de performance au titre de l'exercice 2007 énoncée ci-après. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2007/2006 est inférieur ou égal à 15%, alors 50% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2007/2006 est supérieur ou égal à 20%, alors 100% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2007/2006 est supérieur à 15% et inférieur à 20%, alors le pourcentage d'actions acquises est déterminé par interpolation linéaire. ■ 50 000 actions liées à une condition de présence au 31 décembre 2008 et une condition de performance au titre de l'exercice 2008 énoncée ci-après. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2008/2007 est inférieur ou égal à 15%, alors 50% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2008/2007 est supérieur ou égal à 20%, alors 100% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2008/2007 est supérieur à 15% et inférieur à 20%, alors le pourcentage d'actions acquises est déterminé par interpolation linéaire. <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>

Actions de performance attribuées durant l'exercice 2007 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation
François Tardan	13/12/2007	50 000	1 641 000	13/12/2009	13/12/2011	<p>La condition de performance est liée au taux de croissance annuel du résultat net part du Groupe pour les années 2007 et 2008.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 25 000 actions liées à une condition de présence au 31 décembre 2007 et une condition de performance au titre de l'exercice 2007 énoncée ci-après. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2007/2006 est inférieur ou égal à 15%, alors 50% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2007/2006 est supérieur ou égal à 20%, alors 100% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2007/2006 est supérieur à 15% et inférieur à 20%, alors le pourcentage d'actions acquises est déterminé par interpolation linéaire. ■ 25 000 actions liées à une condition de présence au 31 décembre 2008 et une condition de performance au titre de l'exercice 2008 énoncée ci-après. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2008/2007 est inférieur ou égal à 15%, alors 50% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2008/2007 est supérieur ou égal à 20%, alors 100% des actions sont acquises. Si le taux de croissance du résultat net part du Groupe 2008/2007 est supérieur à 15% et inférieur à 20%, alors le pourcentage d'actions acquises est déterminé par interpolation linéaire. <p>À l'expiration de la période de conservation, 50% des actions acquises à la date d'acquisition ne pourront être cédées par le bénéficiaire avant la cessation de tous ses mandats sociaux au sein de la Société.</p>

L'acquisition des actions de performance attribuées le 13 décembre 2007 à Frank Piedelièvre et François Tardan est liée à une condition de performance et de présence portant sur les

exercices de 2007 et de 2008. Ils n'ont pas bénéficié d'attribution d'actions de performance (ni d'options de souscription ou d'achat d'actions) en 2008.

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social – Exercice 2008

Actions gratuites attribuées durant l'exercice 2008 par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de présence et d'obligation de conservation ^(a)
Philippe Donche-Gay	22/09/2008	55 000	1 730 850	22/09/2011	22/09/2013	<p>Présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Sous réserve que le bénéficiaire reste au sein de la Société ou de l'une des sociétés du Groupe durant toute la période d'acquisition, les actions seront livrées à ce dernier après expiration de la période d'acquisition. <p>Obligation de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ le bénéficiaire est tenu, en tant que membre du Directoire, de conserver, au nominatif, 50% des actions qui lui seront livrées, au-delà de la période de conservation et ce, jusqu'à l'expiration de ses fonctions de membre du Directoire.

(a) Actions gratuites attribuées sous réserve du respect de la condition de présence (absence de conditions de performance).

Philippe Donche-Gay a bénéficié le 22 septembre 2008, dans le cadre de son recrutement, d'une attribution exceptionnelle de 55 000 actions gratuites dont l'acquisition est soumise à une condition de présence sur une durée de 3 ans à compter de leur attribution. Cette attribution à caractère exceptionnelle vise à

compenser pour partie les avantages dont il bénéficiait chez son ancien employeur et est intervenue avant la publication des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

■ TABLEAU N° 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action de performance devenue disponible durant l'exercice.

■ TABLEAU N° 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'Assemblée	11/12/2001	11/12/2001
Date du Directoire	11/12/2001	25/07/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	1 392 600	1 549 000
<i>Les mandataires sociaux :</i>		
<i>Frank Piedelièvre</i>	-	-
<i>Philippe Donche-Gay</i>	-	-
<i>François Tardan</i>	80 000	90 000
Point de départ d'exercice des options	11/12/2004	25/07/2006
Date d'expiration	11/12/2009	25/07/2011
Prix de souscription ou d'achat	6,19 EUR	9,582 EUR
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2008	1 177 600	936 700
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	95 000	226 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	120 000	386 300

Le prix de souscription des options a été déterminé conformément aux instructions données par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2001, sur rapport des Commissaires aux comptes à la date d'attribution des options, conformément à la méthode de valorisation suivante : dix fois le montant du résultat d'exploitation avant amortissement des écarts d'acquisition part du Groupe tel qu'il ressortira des derniers comptes annuels consolidés de la

Société arrêtés par le Directoire, divisé par le nombre d'actions de la Société tel qu'il ressortira de ces comptes, et arrondi à l'unité supérieure.

Aucune attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions autre que celles présentées dans le tableau ci-dessus n'a été réalisée.

**■ TABLEAU N° 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES
AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES
ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS**

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Date	Date	Date	Date	Date	Date
			Assemblée générale : 18/06/2007 Plan du 09/06/2008	Assemblée générale : 16/09/1999 Plan du 12/04/2000	Assemblée générale : 11/12/2001 Plan du 11/12/2001	Assemblée générale : 11/12/2001 Plan du 17/12/2002	Assemblée générale : 11/12/2001 Plan du 25/07/2003	Assemblée générale : 30/06/2004 Plan du 15/11/2004
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	88 500	Prix d'exercice 38,35 €	Au total, 137 400 options attribuées					
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	319 000	7,826 €		10 000 (Prix d'exercice 4,084 €)	110 000 (Prix d'exercice 6,190 €)	87 000 (Prix d'exercice 7,487 €)	92 000 (Prix d'exercice 9,582 €)	20 000 (Prix d'exercice 12,094 €)

Un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2008 est présenté au chapitre III – Rapport de Gestion.

■ TABLEAU N° 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Frank Piedelièvre Président du Directoire		✓		✓		✓		✓
Philippe Donche-Gay Executive Vice-Président Directeur général délégué	✓			✓		✓		✓
François Tardan Executive Vice-Président Finances, Affaires Juridiques, Systèmes d'information	✓	Suspendu		✓		✓		✓

Le maintien du contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay est lié à sa fonction de Directeur des Opérations du pôle Industrie et Infrastructures. Cette fonction est sous l'autorité hiérarchique de Franck Piedelièvre, Président du Directoire.

■ **RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE WENDEL OCCUPANT UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DANS LA SOCIÉTÉ**

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux détenant au moins un mandat

dans une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé a reçu durant l'exercice de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la Société qui la contrôle, (ainsi que le montant rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) est indiqué ci-dessous.

Les rémunérations perçues au cours de l'exercice 2008, y compris celles reçues des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 et de la Société contrôlant Wendel sont détaillées ci-dessous.

(euros)	2008					2007
	Rémunération brute		Jetons de présence	Avantages en nature	Rémunération totale	Rémunération totale
	fixe	variable				
J.-B. Lafonta	1 325 305	1 200 000	55 953 ^(a)	23 935	2 605 193	2 074 693
E.-A. Seillière	198 500	-	168 110 ^(a)	4 996	371 606	326 692

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions de membres du Conseil de surveillance dont le détail figure au paragraphe Directoire et Conseil de surveillance du présent chapitre.

Ces rémunérations sont arrêtées chaque année par le Conseil de surveillance du mois de décembre de l'année précédente, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour les sociétés cotées

et à la moyenne des sociétés de *private equity* européennes ; le montant du bonus est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé, mesurés avec des critères objectifs fixés au début de l'exercice par le Conseil de Surveillance. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

2.3.2. Contrats de services entre les membres du Directoire et du Conseil de surveillance et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales

À la date d'enregistrement du présent document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les membres du Directoire ou du Conseil de surveillance et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

3

Rapport de gestion du Directoire sur la Société et sur le Groupe

3

	page
3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe	98
3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe	102
3.3. Faits marquants de l'exercice	105
3.4. Événements postérieurs à la clôture	106
3.5. Analyse des comptes consolidés en 2008	106
3.6. Perspectives	123
3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)	124
3.8. Ressources humaines	134
3.9. Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas	138
3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2008	145

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité de la Société et du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008 et est établi sur la base des comptes sociaux et des comptes consolidés 2008.

3.1. Présentation générale de la Société et du Groupe

Fondé en 1828, Bureau Veritas estime être le deuxième groupe mondial (en chiffre d'affaires et en nombre de salariés en 2008) de services d'évaluation de conformité et de certification appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de l'hygiène, de l'environnement et de la responsabilité sociale (QHSE), et le leader mondial des services QHSE hors inspection de matières premières.

L'activité du Groupe consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier des produits, des actifs (bâtiments, infrastructures industrielles, équipements, navires...) et des systèmes de management (normes ISO, etc.) par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires. Le Groupe fournit à ses clients des rapports établis par ses experts ou spécialistes qui présentent les résultats de ses observations et qui mesurent les écarts avec la référence, la réglementation et/ou la norme. Dans certains cas précis, le Groupe peut proposer des solutions visant à permettre à ses clients d'améliorer leur performance QHSE ou de respecter les références et réglementations concernées. Le Groupe dispose également d'une gamme de services de conseil et de formation.

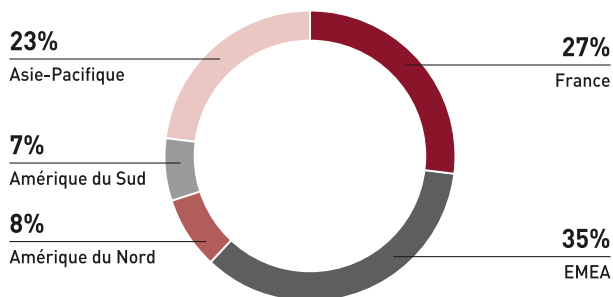
Le Groupe figure parmi les principaux acteurs mondiaux sur les marchés dans lesquels ses huit divisions sont présentes :

- la classification des navires (Marine, 11% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ;
- les services à l'industrie (Industrie, 19% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ;
- l'inspection et la vérification d'équipements en service (IVS, 13% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ;
- les services d'inspection, d'audit et de mesures et d'essais dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement (HSE, 10% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ;
- les services à la construction (Construction, 18% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ;
- la certification de systèmes de management ou de services (Certification, 11% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ;

- l'inspection et l'analyse de biens de consommation (Biens de consommation, 12% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe) ; et
- les services liés aux contrôles douaniers et au commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international, 6% du chiffre d'affaires 2008 du Groupe).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 2 549,4 millions d'euros en 2008 et le résultat net consolidé part du Groupe à 217,2 millions d'euros.

Le Groupe est aujourd'hui présent dans 140 pays à travers un réseau de 900 bureaux et laboratoires. Il emploie plus de 40 000 personnes et dispose d'une base de près de 370 000 clients. En 2008, la répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé du Groupe était la suivante :



En 2008, des regroupements de zones géographiques ont été pratiqués, afin de permettre une meilleure comparabilité avec les autres sociétés cotées sur Euronext. Les modifications ont porté sur :

- la création d'une zone EMEA qui inclut désormais les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient ; et
- la modification de la zone géographique Asie-Pacifique et Moyen-Orient : création d'une zone Asie Pacifique et rattachement du Moyen-Orient à la zone EMEA.

3.1.1. Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe

■ FACTEURS MACROÉCONOMIQUES ET LIÉS À CERTAINS MARCHÉS

Du fait de la diversité de ses activités et de sa présence mondiale, l'évolution du chiffre d'affaires et la rentabilité globale du Groupe sont relativement indépendants de l'évolution de facteurs macroéconomiques particuliers ou de marchés spécifiques. Toutefois, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale ou de certaines zones géographiques peuvent avoir une influence significative sur le chiffre d'affaires et les résultats de certaines des huit divisions globales du Groupe et notamment :

- le commerce international : l'évolution des échanges internationaux peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Marine en faisant varier le rythme des commandes mondiales de navires neufs. Elle pourrait également avoir une influence sur le niveau de croissance attendue de la division Services aux gouvernements & Commerce international en modifiant la croissance de la valeur FOB (*Franco à bord*) des importations inspectées par le Groupe dans certains pays émergents ;
- les investissements du secteur énergétique et de l'industrie minière : la croissance des investissements du secteur énergétique (pétrole, gaz et électricité) et de l'industrie minière peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Industrie dans les pays producteurs d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, du Pacifique ainsi qu'en Russie, et dans les pays consommateurs d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie ;
- la consommation des ménages dans les pays industrialisés : l'évolution de la consommation des ménages aux États-Unis et en Europe de l'Ouest notamment peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Biens de consommation, en faisant varier la croissance de la demande d'inspections et de tests en laboratoires provenant des grandes sociétés américaines et européennes du secteur de la distribution de biens de consommation ; et
- la construction de bâtiments neufs en France, en Europe du Sud, aux États-Unis et au Japon : l'évolution de la croissance de l'investissement en construction de bâtiments neufs sur les marchés visés ci-dessus peut avoir une influence significative sur le niveau de croissance attendu de la division Construction, en affectant la demande de contrôles techniques de bâtiments neufs.

■ EFFET DES ACQUISITIONS

Chaque année, le Groupe acquiert plus d'une dizaine de sociétés de petite et moyenne taille. La croissance externe a ainsi représenté, au cours des cinq derniers exercices en moyenne 7% de la croissance annuelle du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

L'intégration de ces acquisitions s'opère à travers des processus clés regroupés dans un Plan d'Intégration Post Acquisition (« PMIP », ou « *Post Merger Integration Plan* »). Ces plans d'intégration requièrent des efforts significatifs de la part

des dirigeants des sociétés acquises pouvant se traduire par une moindre attention portée au développement des ventes. Historiquement, le Groupe a constaté que le chiffre d'affaires des sociétés acquises est généralement en repli de 0 à 5% pendant les dix-huit mois qui suivent la date d'acquisition et que ce chiffre d'affaires se redresse par la suite, la croissance enregistrée par les sociétés acquises devenant sensiblement égale à la croissance organique propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe à partir de la troisième année suivant la date d'acquisition.

La marge opérationnelle moyenne de ces acquisitions est généralement inférieure à la marge opérationnelle de la division dont elles relèvent au sein du Groupe. La consolidation de ces acquisitions dans les comptes consolidés du Groupe se traduit donc, toutes choses égales par ailleurs, par une dégradation de la marge opérationnelle du Groupe. Les plans d'intégration ont cependant pour objectif de réaliser les synergies de coûts identifiées lors des phases de *due diligence* (audit) et contribuent ainsi à une amélioration progressive de la marge opérationnelle des sociétés acquises.

Ainsi, la marge opérationnelle des sociétés acquises s'améliore au fur et à mesure de leur intégration, en convergeant progressivement vers la marge opérationnelle propre à la division dont elles relèvent au sein du Groupe.

■ EFFET DE TAILLE

L'accroissement de la taille du Groupe sur ses marchés a un effet positif sur la marge opérationnelle du Groupe.

D'une part, l'accroissement de la taille globale du Groupe entraîne un effet d'échelle qui lui permet de mieux absorber le coût des fonctions centrales : Direction générale et fonctions financière, juridique, assurances et gestion des risques, Ressources humaines, qualité, communication, systèmes et réseaux d'information. Ainsi, le poids des coûts liés à ces fonctions centrales a baissé entre 2004 et 2008 :

- 34,6 millions d'euros en 2004, soit 2,4% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ; et
- 48,1 millions d'euros en 2008, soit 1,9% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

À noter que sur l'année 2009, le Groupe n'anticipe pas de réduction du poids du coût des fonctions centrales, compte tenu de la mise en place d'un plan triennal ambitieux de refonte des systèmes d'information (planification des inspections, production automatisée des rapports et du *reporting* client). Ces nouveaux outils permettront d'améliorer significativement la productivité des opérations.

D'autre part, le Groupe estime que l'accroissement de sa taille sur certains marchés nationaux devrait entraîner une densification du réseau d'inspections permettant une meilleure optimisation et une meilleure utilisation des inspecteurs, grâce à la diminution des temps de transport et à la spécialisation d'inspecteurs dans certaines missions. Ceci devrait permettre une répliquabilité et une industrialisation accrue des processus d'inspection, sources de gains de productivité.

■ SAISONNALITÉ

Le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles enregistrent une certaine saisonnalité, en particulier pour le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets, avec un premier semestre traditionnellement moins élevé que le second semestre :

- le chiffre d'affaires du premier semestre retraité des acquisitions a ainsi représenté 46,8% du chiffre d'affaires total hors acquisitions de l'exercice 2008. Cette proportion a été de 48,3% en 2007. Les activités du Groupe qui sont à l'origine de cette saisonnalité sont en premier lieu les activités Biens de consommation IVS et Certification. Pour la division Biens de consommation, cette tendance est liée à la saisonnalité de la consommation finale (concentration en fin d'année civile). Pour les divisions IVS et Certification, ce phénomène résulte de la volonté des clients d'obtenir leurs certifications avant la fin de l'exercice fiscal et social (généralement au 31 décembre de chaque année) ;
- le résultat opérationnel hors acquisitions du premier semestre a représenté 46,5% du résultat opérationnel total de l'exercice 2008. Cette proportion a été de 45,9% en 2007. Les divisions Biens de consommation, IVS et Certification sont également à l'origine de cette saisonnalité. ; et
- les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générés au premier semestre ont représenté 28% du total des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles générées sur l'ensemble de l'exercice 2008, contre 34% en 2007.

Indépendamment de l'impact de la saisonnalité du résultat opérationnel sur ces flux, cette disparité semestrielle provient principalement d'une saisonnalité très importante du besoin en fonds de roulement, dans la mesure où trois catégories de dépenses se concentrent en totalité sur les premiers mois de l'année :

- les primes d'assurances payables en janvier ;
- les bonus et primes d'intéressement ainsi que les charges sociales y afférant, payables en avril ; et

- les soldes d'impôt sur les sociétés relatifs à l'exercice précédent, payables selon les pays à une date variable au cours du premier semestre.

■ EFFET DE LA FLUCTUATION DES TAUX DE CHANGE

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de plusieurs devises étrangères. Ainsi, en 2008, près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 16% en dollars américains, 5% en Livre Sterling, 6% en dollars de Hong Kong et 6% en dollars australiens. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe.

Toutefois, dans chaque pays où il est présent, le Groupe fournit des prestations de services localement et engage des coûts localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,16% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,18% sur le résultat d'exploitation 2008 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,10% sur le résultat d'exploitation 2008 ;
- la Livre Sterling aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2008 ; et
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,05% sur le résultat d'exploitation 2008.

Une description détaillée de l'exposition du Groupe au risque de change figure au paragraphe Facteurs de risques du chapitre I – Présentation du Groupe du présent document de référence.

3.1.2. Éléments du compte de résultat consolidé

■ CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée mais pluriannuels ou ayant une forte récurrence (notamment

par reconduction tacite ou en raison d'un renouvellement élevé des contrats). Au titre de ces contrats (notamment dans les divisions Industrie, IVS, HSE, Certification et Biens de consommation), le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les divisions Marine, Construction et Industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont immédiatement constituées pour la totalité du contrat. Une description détaillée des méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires par le Groupe figure à la note 2.23 annexée aux états financiers consolidés au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

■ CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles sont constituées de trois catégories principales :

- les frais de personnels ;
- les charges et achats externes ; et
- les autres charges.

Une présentation détaillée des charges opérationnelles figure dans la note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Frais de personnel

Les frais de personnel ont représenté 1 292,4 millions d'euros en 2008 (contre 1 050,7 millions d'euros en 2007), constituant ainsi le poste de charges le plus important. La part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires a diminué légèrement et représente 50,7% du chiffre d'affaires consolidé en 2008 contre 50,8% en 2007.

Les frais de personnel correspondent à l'ensemble des éléments fixes et variables des rémunérations versées aux employés, ainsi qu'aux charges sociales qui s'y rapportent. La rémunération variable est déterminée conformément à la politique de bonus du Groupe (voir paragraphe Salariés du présent chapitre).

Achats et charges externes

Les achats et charges externes ont représenté 747,9 millions d'euros en 2008 (contre 619,8 millions d'euros en 2007). La part des achats et charges externes dans le chiffre d'affaires a baissé au cours du dernier exercice, ce poste ayant représenté 29,3% du chiffre d'affaires en 2008 (contre 30,0% en 2007).

Ce poste intègre la sous-traitance nécessitée par les activités ainsi que tous les autres achats de biens ou de services.

Les éléments les plus significatifs du poste achats et charges externes sont pour l'exercice 2008 :

- la sous-traitance opérationnelle (180,2 millions d'euros contre 142,1 millions en 2007) ;
- les transports et déplacements (236,2 millions d'euros en 2008 contre 181,8 millions d'euros en 2007) ; et

- les autres services extérieurs (260,1 millions d'euros en 2008 contre 244,1 millions d'euros en 2007 incluant principalement les honoraires divers, les entretiens de locaux, les assurances, les frais de télécommunications et de poste).

Autres Charges

Ce poste regroupe les impôts et taxes, les dotations aux provisions et aux amortissements ainsi que les autres produits et charges d'exploitation.

■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel, qui est un agrégat largement utilisé dans la communication financière des entreprises, défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières et ne résultant pas des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

Cependant le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction du Groupe juge plus représentative de la performance opérationnelle du Groupe dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Spécifiquement, le résultat opérationnel ajusté exclut les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions, les pertes de valeur des écarts d'acquisitions et les gains et pertes relatifs aux cessions d'activité mises en œuvre afin de rationaliser les activités des entités acquises.

Le résultat opérationnel ajusté exclut également les produits et charges jugés non récurrents. En 2008, ces éléments non récurrents sont constitués uniquement des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles issues des acquisitions et des pertes de valeur des écarts d'acquisitions (au total 19,1 millions d'euros).

■ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les intérêts et autres produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins values sur titres de placement ainsi que les pertes et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

3.2. Résumé des principes comptables significatifs du Groupe

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce, la Société a établi des comptes consolidés selon les méthodes prévues à l'article 233-18 dudit Code. La liste des sociétés retenues pour la consolidation du 31 décembre 2008 figure dans la note Périmètre de consolidation de l'annexe aux comptes consolidés figurant au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Les états financiers consolidés du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. La préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS nécessite de retenir certaines

estimations comptables. Le Directoire est également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les méthodes comptables exposées ci-dessous sont celles qui nécessitent le plus grand recours aux estimations et jugements du management. Le détail des méthodes comptables du Groupe est décrit dans la note 2 des états financiers consolidés présentés au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.2.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client. Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie, le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une

période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture de l'exercice, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

3.2.2. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée par le Groupe comprend les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) en vigueur à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management.

3.2.3. Écarts d'acquisition

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

3.2.4. Dépréciation des écarts d'acquisition

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT »), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

Une présentation détaillée des méthodes de dépréciation des écarts d'acquisition figure à la note 9 annexée aux comptes consolidés inclus au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

3.2.5. Paiements fondés sur les actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres, notamment des options de souscription d'actions.

Dans le cadre de l'introduction en bourse le Groupe a mis en place d'autres plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

■ OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

■ SOUSCRIPTION D'ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

En 2007, les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

■ ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

■ DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date

d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de

nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.2.7. Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

■ RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles.

■ RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en capitaux propres dans l'état des produits et des charges comptabilisés au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.3. Faits marquants de l'exercice

3.3.1. Poursuite des acquisitions

Sur l'ensemble de l'exercice 2008, Bureau Veritas a acquis 15 sociétés représentant un chiffre d'affaires annuel d'environ 150 millions d'euros. Bureau Veritas, a poursuivi sa stratégie d'acquisitions de sociétés venant renforcer ses positions en Europe, en Amérique du Sud et en Asie-Pacifique, dans presque toutes ses divisions opérationnelles. Les principales acquisitions ont été les suivantes :

■ CESMEC – AVRIL 2008

Le groupe Cesmec, est le leader au Chili des services d'inspection, d'analyse et de certification de produits pour les industries minières, agroalimentaires et chimiques. Également présent au Pérou et en Argentine, Cesmec a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 24,6 millions d'euros. Cette acquisition permet à Bureau Veritas d'étendre ses activités au service de l'industrie minière.

■ ANASOL – AVRIL 2008

La société brésilienne Analytical Solutions SA, le deuxième groupe d'analyses en laboratoire au Brésil a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. Reconnu comme un laboratoire de pointe en Amérique latine, Anasol propose une

large palette d'analyses de matières premières et de produits transformés dans les domaines industriels et agroalimentaires. Cette acquisition vient renforcer les positions de Bureau Veritas en Amérique latine, l'une des zones à plus forte croissance dans le monde.

■ AMDEL – MAI 2008

Bureau Veritas a acquis Amdel, le leader australien des analyses de minéraux en laboratoire (tests géochimiques, minéralogiques et métallurgiques, représentant un chiffre d'affaires de 95 millions d'euros en 2008). Avec l'intégration d'Amdel, Bureau Veritas dispose désormais d'une plateforme globale d'essais et d'inspections pour l'industrie minière, avec une présence en Asie-Pacifique, en Afrique et en Amérique latine.

■ GEOANALITICA – DÉCEMBRE 2008

Acquise en décembre 2008, la société chilienne Geoanalitica vient compléter la présence du Groupe auprès des grands comptes du secteur minier. Pour l'exercice 2008, le chiffre d'affaires de Geoanalitica est de 7,7 millions d'euros. Le Groupe consolide ainsi sa présence en Amérique latine et sa position de leader au Chili.

3.3.2. Placement privé aux États-Unis

Le 16 juillet 2008, Bureau Veritas a refinancé un montant équivalent à 248,4 millions d'euros de dettes par le biais d'un placement privé aux États-Unis (*US Private Placement*). Le Groupe a ainsi allongé la maturité de son endettement et a diversifié ses sources de financement auprès d'investisseurs long terme. Cette émission, réalisée sous la forme de quatre « *senior notes* » remboursables *in fine*, libellées en dollars américains et en Livre Sterling, représente après opérations de couverture :

- 127,6 millions d'euros au taux moyen fixe de 6,6% à échéance juillet 2018 ; et

- 120,8 millions d'euros au taux moyen fixe de 6,7%, à échéance juillet 2020.

Le produit de cette émission a permis de rembourser la ligne de crédit de 250 millions d'euros à échéance 2009 mise en place pour l'acquisition d'Amdel.

3.4. Événements postérieurs à la clôture

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé par le biais d'un placement privé 11 millions d'actions Bureau Veritas au prix de 25 euros par action. À l'issue de cette opération le groupe Wendel détient 51,8% du Groupe Bureau Veritas.

3.5. Analyse des comptes consolidés en 2008

3.5.1. Évolution de l'activité et des résultats en 2008

Le Groupe est organisé selon huit divisions globales : Marine, Biens de consommation, Services aux gouvernements & Commerce international, ainsi que les cinq divisions qui constituent le pôle Industrie et Infrastructures (Industrie, Inspection & Vérification

en Service, Hygiène, Sécurité & Environnement, Construction et Certification). La comparaison des exercices 2008 et 2007 est donc réalisée en analysant l'évolution du chiffre d'affaires et des résultats des huit divisions globales.

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	2 549,4	2 066,9	+ 23,3%
Achats et charges externes	(747,9)	(619,8)	
Frais de personnel	(1 292,4)	(1 050,7)	
Autres charges	(140,6)	(130,9)	
Résultat opérationnel	368,5	265,5	+ 38,8%
Résultat financier	(69,7)	(47,7)	+ 46,1%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0,1	-	
Résultat avant impôts	298,9	217,8	+ 37,2%
Impôts sur les résultats	(75,3)	(54,9)	
Résultat des activités destinées à être cédées	-	0,6	
Résultat net	223,6	163,5	
Intérêts minoritaires	6,4	5,1	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	217,2	158,4	+ 37,1%

■ CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 23,3% à 2 549,4 millions d'euros en 2008 contre 2 066,9 millions d'euros en 2007 en raison :

- d'une augmentation de 12,8% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation constant ;
- d'une diminution de 3,7% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et

- d'une augmentation de 14,2% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007, avec la consolidation des sociétés ECA en Espagne, Amdel et CCI en Australie, Cesmec au Chili et Anasol au Brésil.

La progression du chiffre d'affaires du Groupe provient d'une augmentation du chiffre d'affaires de toutes les divisions. L'évolution du chiffre d'affaires par division entre 2008 et 2007 a été la suivante :

(millions d'euros)	2008	2007	Croissance totale	Croissance organique ^(b)
Marine	293,5	247,2	18,7%	23,8%
Industrie ^(a)	482,0	311,1	54,9%	24,4%
Inspection & Vérification en Service (IVS)	330,2	267,8	23,3%	6,6%
Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE)	248,0	206,1	20,3%	-
Construction	464,4	391,7	18,5%	5,9%
Certification	273,3	243,6	12,2%	8,9%
Biens de consommation	306,4	259,2	18,2%	23,6%
Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) ^(a)	151,6	140,2	8,1%	10,0%
TOTAL	2 549,4	2 066,9	23,3%	12,8%

(a) À compter du 1^{er} janvier 2008, l'activité d'analyse en laboratoire de charbon de CCI a été reclassée de la division Services aux gouvernements & Commerce international au profit de la division Industrie, les données 2007 ont été retraitées en conséquence.

(b) Depuis le 1^{er} janvier 2008, les activités et les réseaux de Bureau Veritas et d'ECA en Espagne ont été fusionnés. La croissance organique est calculée sur le périmètre 2007 pro forma incluant le chiffre d'affaires d'ECA sur l'ensemble de l'exercice 2007.

■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 38,8% à 368,5 millions d'euros en 2008 contre 265,5 millions d'euros en 2007. Cette augmentation résulte :

- d'une forte augmentation du résultat opérationnel ajusté (+ 75,5 millions d'euros) qui passe de 312,1 millions d'euros en 2007 à 387,6 millions d'euros en 2008 ; et

- de la non-reconduction des frais d'introduction en bourse qui avaient pesé à hauteur de 35,1 millions d'euros sur le résultat opérationnel en 2007.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le résultat opérationnel « ajusté » est défini comme le résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2007 et 2008.

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007
Résultat opérationnel	368,5	265,5
Dotations aux amortissements des allocations d'écarts d'acquisition	17,9	9,6
Perte de valeur des écarts d'acquisition	1,2	0,3
Résultat de cession d'activité	-	-
Honoraires de gestion versés à l'actionnaire	-	1,6
Coûts d'introduction en bourse	-	35,1
Résultat opérationnel ajusté	387,6	312,1

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 24,2% à 387,6 millions d'euros en 2008 contre 312,1 millions d'euros en 2007. Cette augmentation de 75,5 millions d'euros provient de l'amélioration du résultat opérationnel ajusté des six divisions suivantes :

- Industrie : + 26,7 millions d'euros ;
- Marine : + 17,4 millions d'euros ;
- Biens de consommation : + 14,2 millions d'euros ;
- Inspection & Vérification en Service : + 11,8 millions d'euros ;
- Certification : + 5,2 millions d'euros ; et
- Construction : + 2,5 millions d'euros.

À l'inverse, deux divisions ont enregistré un recul de leur résultat opérationnel ajusté :

- Hygiène, Sécurité & Environnement : - 1,2 million d'euros ; et
- Services aux gouvernements & Commerce international : - 1,1 million d'euros.

Le résultat opérationnel ajusté exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires a progressé d'un exercice à l'autre pour représenter 15,2% en 2008 contre 15,1% en 2007. À périmètre comparable (hors impact des acquisitions), la marge opérationnelle ajustée est de 15,6%, soit une augmentation de 50 points de base par rapport à 2007. Rappelons que les sociétés acquises ont généralement une marge inférieure à la moyenne du Groupe.

■ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe a représenté en 2008 une charge nette de 69,7 millions d'euros à comparer à 47,7 millions d'euros en 2007, ce qui représente une augmentation de 22,0 millions d'euros.

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007
Coût de l'endettement financier net	(52,3)	(34,5)
Autres produits et charges financiers	(17,4)	(13,2)
RÉSULTAT FINANCIER	(69,7)	(47,7)

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net a augmenté de 17,8 millions d'euros, passant de 34,5 millions d'euros en 2007 à 52,3 millions d'euros en 2008.

Cette augmentation est essentiellement liée à l'évolution de la dette financière brute qui passe de 810 millions d'euros au 31 décembre 2007 à 1 061 millions d'euros au 31 décembre 2008, en raison :

- du financement des acquisitions et principalement celle du groupe australien Amdel. Cette opération a été financée en mai 2008 par un crédit relais en dollars australiens de

250 millions d'euros équivalent et refinancée en juillet 2008 par le biais d'un placement privé à maturités 10 et 12 ans aux États-Unis de 248,4 millions d'euros ; et

- de l'impact en année pleine du club deal de 150 millions d'euros mis en place en octobre 2007 (3 mois en 2007 et 12 mois en 2008).

Autres produits et charges financières

La charge nette des autres produits et charges financiers a augmenté de 4,2 millions d'euros, passant de 13,2 millions d'euros en 2007 à 17,4 millions d'euros en 2008.

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(4,3)	(2,9)
Écarts de change	(7,1)	(8,3)
Coût financier des régimes de retraite	(3,4)	(3,2)
Autres	(2,6)	1,2
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(17,4)	(13,2)

La variation négative de juste valeur des instruments financiers représente la variation de la part inefficace des couvertures de taux ou la variation de valeur d'instrument de couverture de taux non éligible à la comptabilité de couverture.

Les écarts de change ont représenté une charge de 7,1 millions d'euros en 2008 liée essentiellement à l'impact des financements intra-groupes sur l'ensemble des entités du Groupe (cas où la devise de financement interne est différente de la devise fonctionnelle de l'une des parties).

Le coût financier des régimes de retraite est resté quasi-stable à 3,4 millions d'euros.

■ IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 75,3 millions d'euros en 2008 contre 54,9 millions d'euros en 2007. Le taux effectif d'impôt, représentant la charge d'impôt

divisée par le montant du résultat avant impôt, s'est élevé à 25,2%, niveau identique à celui enregistré en 2007.

■ RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net consolidé part du Groupe s'est élevé à 217,2 millions d'euros en 2008 par rapport à 158,4 millions d'euros en 2007 (soit une hausse de 37,1%) et résulte principalement :

- d'une augmentation du résultat opérationnel de 103,0 millions d'euros ;
- d'une augmentation de 22,0 millions d'euros des charges financières nettes ; et
- d'une augmentation de 20,4 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

Le bénéfice net par action s'est élevé à 2,02 euros en 2008, à comparer à 1,51 euro en 2007.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

■ RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE

Le résultat net ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté, diminué du résultat financier et de l'impôt sur les résultats calculé par application du taux effectif d'imposition du Groupe.

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Résultat opérationnel ajusté	387,6	312,1	+ 24,2%
Résultat Financier	(69,7)	(47,7)	+ 46,1%
Impôt ^(a)	(80,2)	(66,7)	+ 20,2%
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	0,6	-
Quote-part résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	-	-
Résultat net ajusté	237,8	198,3	+ 19,9%
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE	231,4	193,2	+ 19,8%

(a) Par application du taux effectif d'imposition de 25,2% en 2007 et en 2008.

Le résultat net ajusté s'est élevé à 237,8 millions d'euros en 2008 par rapport à 198,3 millions d'euros en 2007, soit une hausse de 19,9%.

Le résultat net ajusté part du Groupe s'est élevé à 231,4 millions d'euros en 2008 par rapport à 193,2 millions d'euros en 2007, soit une hausse de 19,8%.

Le bénéfice net ajusté par action s'est élevé à 2,15 euros en 2008, à comparer à 1,84 euro en 2007.

■ RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ

Marine

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	293,5	247,2	+ 18,7%
Résultat opérationnel ajusté	87,5	70,1	+ 24,8%
Marge opérationnelle ajustée	29,8%	28,4%	

Le chiffre d'affaires de la division Marine a augmenté de 18,7% à 293,5 millions d'euros en 2008 contre 247,2 millions d'euros en 2007, en raison :

- d'une augmentation de 23,8% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ; et
- d'une diminution de 5,1% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change, résultant du renforcement de l'euro face au dollar américain, au won coréen et à la Livre Sterling.

Malgré un environnement économique défavorable au second semestre 2008, le carnet de commandes de nouvelles constructions a continué à progresser pour atteindre 35,6 millions de tonneaux au 31 décembre 2008, à comparer à 33,5 millions de tonneaux 30 juin 2008 et à 30,2 millions de tonneaux au 31 décembre 2007. Ceci reflète l'accroissement de la part de marché et l'expertise technique de Bureau Veritas sur des segments moins sensibles à l'évolution du commerce international, tels que l'industrie pétrolière *offshore*, les transporteurs de gaz ou encore les navires à passagers. Le carnet de commandes, diversifié par

type de navires et par client (plus de 800 armateurs et plus de 600 chantiers navals), donne une visibilité qui permet d'anticiper une poursuite de la croissance en 2009.

L'activité de surveillance des navires en service est également en progression avec une flotte classée par Bureau Veritas de 8 466 navires représentant 64,5 millions de tonneaux à comparer à 7 919 navires (soit 58,3 millions de tonneaux) au 31 décembre 2007. L'année 2009 devrait bénéficier de l'entrée en flotte des navires construits en 2007 et 2008.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Marine a augmenté de 24,8% à 87,5 millions d'euros en 2008 contre 70,1 millions d'euros en 2007, en raison de la progression de 18,7% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 29,8% en 2008 contre 28,4% en 2007.

L'amélioration de la marge opérationnelle ajustée est due à un meilleur amortissement des coûts centraux de la division (recherche-développement et systèmes d'information) et à la progression de l'activité en Chine qui enregistre des marges opérationnelles plus élevées.

Industrie

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	482,0	311,1	+ 54,9%
Résultat opérationnel ajusté	62,4	35,7	+ 74,8%
Marge opérationnelle ajustée	12,9%	11,5%	

À compter du 1^{er} janvier 2008, l'activité d'analyse en laboratoire de charbon de CCI a été reclassée de la division Services aux gouvernements & Commerce international au profit de la division Industrie, les données 2007 ont été retraitées en conséquence.

Le chiffre d'affaires de la division Industrie a augmenté de 54,9% à 482,0 millions d'euros en 2008 contre 311,1 millions d'euros en 2007 en raison :

- d'une augmentation de 24,4% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 5,2% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 35,7% du chiffre d'affaires due aux changements de périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007, avec en particulier l'acquisition des sociétés Amdel, Cesmec et Anasol ainsi que la consolidation en année pleine des sociétés ECA et CCI acquises respectivement en octobre 2007 et en juin 2007.

La division Industrie a enregistré une forte croissance organique en Amérique latine (Brésil, Argentine, Chili, Mexique), en Asie (Inde, Chine), aux Émirats arabes unis, au Royaume-Uni, en Italie ainsi qu'en Russie. Cette évolution a été soutenue par

les investissements dans le secteur énergétique (pétrole, gaz, électricité) ainsi que par le développement des services concernant des actifs existants tels que la gestion de l'intégrité des actifs (*Asset Integrity Management*) ou les inspections basées sur l'évaluation des risques (*Risk Based Inspection*).

La croissance externe est principalement liée à la constitution d'un pôle de services pour l'industrie minière – acquisitions d'Amdel (mai 2008) et CCI (juin 2007) en Australie, de Cesmec (avril 2008) et Geanalitica (décembre 2008) au Chili. La contribution du nouveau sous-ensemble Mines et Minéraux au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008 s'élève à 88 millions d'euros.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Industrie a augmenté de 74,8% à 62,4 millions d'euros en 2008 contre 35,7 millions d'euros en 2007, en raison de la progression de 54,9% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 12,9% en 2008 contre 11,5% en 2007.

La marge opérationnelle ajustée est en progression sur le périmètre organique (hors acquisitions) mais également grâce à l'intégration d'ECA en Espagne qui a permis de réaliser des synergies de coûts et d'atteindre la taille critique et grâce à la consolidation d'Amdel en Australie.

Inspection & Vérification en Service (IVS)

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	330,2	267,8	+ 23,3%
Résultat opérationnel ajusté	36,9	25,1	+ 47,0%
Marge opérationnelle ajustée	11,2%	9,4%	

Le chiffre d'affaires de la division Inspection & Vérification en Service a augmenté de 23,3% à 330,2 millions d'euros en 2008 contre 267,8 millions d'euros en 2007, en raison :

- d'une augmentation de 6,6% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 2,7% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 19,4% du chiffre d'affaires due aux changements de périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007 avec la consolidation en année pleine des sociétés ECA et Survey Can en Espagne.

La croissance organique de l'exercice a été soutenue dans l'ensemble des pays (France, Espagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie et Émirats arabes unis) grâce à l'extension du périmètre des inspections réglementaires périodiques, notamment en Espagne, à la hausse des tarifs et à la signature de nouveaux contrats multisite.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Inspection & Vérification en Service a augmenté de 47,0% à 36,9 millions d'euros en 2008 contre 25,1 millions d'euros en 2007, en raison de la hausse de 23,3% du chiffre d'affaires et de la forte amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 11,2% en 2008 à comparer à 9,4% en 2007.

L'amélioration de la marge opérationnelle ajustée résulte :

- de la hausse de la marge opérationnelle ajustée en Espagne, suite à la fusion réussie des réseaux d'inspection d'ECA et de Bureau Veritas ;
- d'une amélioration de la profitabilité au Royaume-Uni, suite à la mise en place du programme d'amélioration de la performance ; et
- d'une réduction des pertes enregistrées en Italie même si l'activité dans ce pays n'a pas encore atteint sa taille critique.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE)

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	248,0	206,1	+ 20,3%
Résultat opérationnel ajusté	11,5	12,7	(9,4)%
Marge opérationnelle ajustée	4,6%	6,2%	

Le chiffre d'affaires de la division Hygiène, Sécurité & Environnement a augmenté de 20,3% à 248,0 millions d'euros en 2008 contre 206,1 millions d'euros en 2007. Cette croissance s'analyse de la façon suivante :

- une stabilité du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 5,0% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 25,3% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre, liée principalement à la consolidation d'ECA en Espagne, de l'activité d'analyse et mesures environnementales d'Amdel en Australie, d'Anasol au Brésil et de Chemtox au Danemark.

Sur l'exercice 2008, l'activité sécurité au travail (inspections réglementaires et audits volontaires) a été bien orientée. À l'inverse, l'activité environnementale aux États-Unis et au Royaume-Uni est en retrait du fait de la réduction des audits de sites préliminaires aux nouveaux projets de construction.

Dans ce secteur de l'environnement, la division HSE continue à investir dans le développement de produits émergents à fort

potentiel de croissance (émissions carbone, développement durable, performance énergétique).

Le résultat opérationnel ajusté de la division HSE a baissé de 1,2 million d'euros à 11,5 millions d'euros en 2008 contre 12,7 millions d'euros en 2007 en raison d'une baisse de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 4,6% contre 6,2% en 2007.

Cette réduction de la marge est principalement liée à :

- la baisse de la marge de l'activité environnement aux États-Unis ;
- l'accroissement des pertes enregistrées par l'activité formation en France ;
- l'intégration en année pleine des pertes de l'activité médecine du travail d'ECA en Espagne ; et
- les difficultés d'intégration de la société Chemtox au Danemark.

L'ensemble de ces unités sous-performantes fait l'objet de plans spécifiques d'amélioration de la performance qui devraient permettre de redresser leurs marges sur les prochains exercices.

Construction

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	464,4	391,7	+ 18,5%
Résultat opérationnel ajusté	48,4	45,9	+ 5,4%
Marge opérationnelle ajustée	10,4%	11,7%	

Le chiffre d'affaires de la division Construction a augmenté de 18,5% à 464,4 millions d'euros en 2008 contre 391,7 millions d'euros en 2007 en raison :

- d'une augmentation de 5,9% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 1,9% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 14,5% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation 2008 par rapport à 2007, avec en particulier la consolidation de la société ECA en Espagne et de la société Ziller Ass en Allemagne.

La performance de la division Construction au cours de l'exercice 2008 est la résultante d'évolutions contrastées :

- une solide croissance des activités d'inspection des infrastructures (principalement en Espagne) et des activités de supervision de gestion d'actifs ;
- une baisse des activités de tests de matériaux de construction au Royaume-Uni et aux États-Unis ;
- une stabilité des activités de contrôle technique des bâtiments et de vérification de conformité des permis de construire. Les bonnes performances enregistrées au Japon et au Moyen-Orient compensent les réductions d'activité enregistrées aux États-Unis et en Espagne. L'activité en France a connu une croissance plus modérée en raison du fort ralentissement du marché observé à partir du mois de septembre ; et
- l'émergence de l'activité de certification de bâtiments durables ou « *green building* ».

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

Le résultat opérationnel ajusté de la division Construction a augmenté de 5,4% à 48,4 millions d'euros en 2008 contre 45,9 millions d'euros en 2007. La marge opérationnelle ajustée s'élève à 10,4% à comparer à 11,7% en 2007. Cette évolution s'analyse de la façon suivante :

- une stabilisation sur le périmètre organique, reflétant un redressement des marges aux États-Unis, la montée en

puissance de l'activité au Japon, le maintien d'une profitabilité élevée en France compensés par une baisse substantielle des résultats au Royaume-Uni ; et

- un impact négatif lié à la consolidation en année pleine de l'activité d'inspection des infrastructures d'ECA en Espagne dont la marge est structurellement inférieure à la moyenne de la division.

Certification

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	273,3	243,6	+ 12,2%
Résultat opérationnel ajusté	50,5	45,3	+ 11,5%
Marge opérationnelle ajustée	18,5%	18,6%	

Le chiffre d'affaires de la division Certification a augmenté de 12,2% à 273,3 millions d'euros en 2008 contre 243,6 millions d'euros en 2007 en raison :

- d'une augmentation de 8,9% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une diminution de 1,6% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change ; et
- d'une augmentation de 4,9% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007 avec la consolidation en année pleine de la société ECA en Espagne et AQSR aux États-Unis ainsi que de la première consolidation de la société Ulase en France.

Les nouvelles ventes ont été très dynamiques sur l'exercice 2008 et en particulier sur le segment des grands contrats globaux, les référentiels relatifs à la chaîne alimentaire (ISO 22000), la sécurité des systèmes d'information (ISO 27001), la qualité dans les secteurs aéronautique [AS 9100] et automobile (TS 16946) ainsi que le développement durable des forêts (FSC, PEFC).

Le résultat opérationnel ajusté de la division Certification a augmenté de 11,5% à 50,5 millions d'euros en 2008 contre 45,3 millions d'euros en 2007, en raison de la progression de 12,2% du chiffre d'affaires et d'une stabilisation de la marge opérationnelle ajustée à 18,5% en 2008.

Biens de consommation

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	306,4	259,2	+ 18,2%
Résultat opérationnel ajusté	70,8	56,6	+ 25,1%
Marge opérationnelle ajustée	23,1%	21,8%	

Le chiffre d'affaires de la division Biens de consommation a augmenté de 18,2% à 306,4 millions d'euros en 2008 contre 259,2 millions d'euros en 2007 en raison :

- d'une augmentation de 23,6% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'une réduction de 5,8% du chiffre d'affaires imputable à l'évolution défavorable des taux de change en 2007 par rapport à 2006 ; et
- d'une augmentation de 0,4% du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007.

La très forte croissance de l'activité sur l'exercice résulte :

- du dynamisme des activités de tests sur les jouets et autres produits de la catégorie *hardlines*, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation « *Consumer Product Safety Improvement Act* » aux États-Unis en août 2008 ;

- d'une demande soutenue pour les tests sur le textile et plus particulièrement sur le segment des tests analytiques en Allemagne ; et

- d'une croissance satisfaisante sur le segment des produits électriques et électroniques, notamment en Asie.

Le résultat opérationnel ajusté de la division Biens de consommation a augmenté de 25,1% à 70,8 millions d'euros en 2008 contre 56,6 millions d'euros en 2007, en raison de la progression de 18,2% du chiffre d'affaires et d'une amélioration de la marge opérationnelle ajustée qui s'établit à 23,1% en 2008 contre 21,8% en 2007.

La hausse de la marge opérationnelle ajustée provient de l'utilisation optimale de la plateforme de laboratoires en Chine, de l'accroissement de la part des activités à plus forte marge tels que les tests sur les jouets et les tests analytiques, ainsi que du redressement des marges sur le segment des produits électriques et électroniques.

Services aux gouvernements & Commerce international

(millions d'euros)	2008	2007	Variation
Chiffre d'affaires	151,6	140,2	+ 8,1%
Résultat opérationnel ajusté	19,6	20,7	(5,3)%
Marge opérationnelle ajustée	12,9%	14,8%	

À compter du 1^{er} janvier 2008, l'activité d'analyse en laboratoire de charbon de CCI a été reclassée de la division Services aux gouvernements & Commerce international au profit de la division Industrie, les données 2007 ont été retraitées en conséquence. Le chiffre d'affaires de la division Services aux gouvernements & Commerce international a progressé de 8,1% à 151,6 millions d'euros en 2008 contre 140,2 millions d'euros en 2007 en raison :

- d'une croissance de 10,0% du chiffre d'affaires à périmètre de consolidation et taux de change constants ;
- d'un impact négatif des variations de change représentant 2,3% du chiffre d'affaires ; et
- d'une augmentation de 0,4% due aux changements de périmètre de consolidation en 2008 par rapport à 2007.

L'activité Services aux gouvernements (78% du chiffre d'affaires 2008 de la division) est en croissance de 9,4% à taux de change constants. Cette performance résulte du dynamisme

du portefeuille des contrats existants, de l'extension du contrat au Bangladesh, du démarrage des nouveaux contrats (Guinée et scanner au Mali) et de la montée en puissance de l'activité vérification de conformité (VOC). Dans le cadre de son développement sur ce type d'activités, Bureau Veritas a signé en décembre 2008, un contrat de VOC avec l'organisme de normalisation, de métrologie et de contrôle qualité au Yémen.

L'activité Commerce international (22% du chiffre d'affaires de la division) est en progression de 12,5% à périmètre et taux de change constants, les analyses de pétrole en Afrique et les inspections avant expédition pour le compte d'exportateurs ayant été particulièrement dynamiques.

Le résultat opérationnel ajusté de la division est en retrait de 1,1 million d'euros à 19,6 millions d'euros en raison de la baisse de la marge opérationnelle ajustée qui passe de 14,8% en 2007 à 12,9% en 2008. Cette baisse vient de la charge des coûts de démarrage de nouveaux contrats de gouvernement qui, en 2008, a été plus élevée qu'elle ne l'est en moyenne.

3.5.2. Investissements et financement

■ INVESTISSEMENTS

Investissements réalisés en 2008

De manière générale, les activités d'inspection et de certification de Bureau Veritas sont des activités de services peu intensives en capital. Seules les activités d'analyses et de tests en laboratoires de la division Biens de consommation, certaines

activités d'inspection de marchandises aux frontières par scanners de la division Services aux gouvernements & Commerce international, ainsi que des activités d'analyses de minéraux des activités nouvellement acquises en 2008 exigent un niveau d'investissements plus important.

Le tableau ci-dessous présente les investissements en immobilisations corporelles, incorporelles et financières réalisés par le Groupe en 2008 comparés à l'exercice 2007 :

(en millions d'euros)	2008	2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	88,1	51,0
Acquisitions de sociétés consolidées	318,8	209,6
Acquisitions de participations minoritaires ^(a)	0,8	0,4

(a) Les acquisitions de participations minoritaires figurent dans la note 15 aux états financiers consolidés au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisés par le Groupe est de 88,1 millions d'euros en 2008 ce qui est en forte progression par rapport au niveau 2007 (51,0 millions d'euros). Cette augmentation est principalement liée :

- à la division Biens de consommation (+ 11,4 millions d'euros) notamment pour les investissements réalisés dans les laboratoires ;
- à la division Services aux gouvernements & Commerce international (+ 9,9 millions d'euros) notamment pour l'acquisition de scanners ;
- à l'agrandissement du périmètre suite aux acquisitions de l'année (+ 14,9 millions d'euros), notamment l'intégration d'Amdel dont l'activité d'analyse en laboratoires de minerais a une forte intensité en capital ; et
- au déménagement du siège social du Groupe et de certaines activités du Groupe de La Défense (France) à Neuilly-sur-Seine (France).

Le taux d'investissements s'élève à 3,5% au chiffre d'affaires consolidé en 2008, contre 2,5% en 2007.

Acquisitions de sociétés

Sur l'exercice 2008, le Groupe a réalisé des acquisitions de sociétés consolidées pour un montant de 318,8 millions d'euros, supérieur au chiffre de 209,6 millions d'euros en 2007 et poursuivant sa stratégie de croissance externe.

L'acquisition du groupe AMDEL explique la plus grande partie des ces acquisitions, suivi de l'acquisition de CESMEC. Une description détaillée des acquisitions figure dans la note 10 annexée aux états financiers consolidés au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Le tableau ci-dessous présente les investissements prévus en 2009 par catégorie comparés à ceux réalisés en 2008 :

(millions d'euros)	Budget 2009	Réalisé 2008	Variation en %
Systèmes d'information et logiciels	24,4	18,4	+ 33%
Agencements et aménagements	4,7	15,6	(70)%
Équipements opérationnels	32,0	45,5	(30)%
Matériel, mobilier et transport	6,0	10,6	(43)%
TOTAL	67,1	90,1	(26)%

Au total les investissements hors acquisitions devraient se réduire de 26% en 2009 et le taux d'investissement par rapport au chiffre d'affaires devrait baisser également.

Le budget des systèmes d'information et logiciels augmente du fait du développement d'un nouveau système d'information intégré pour la planification, la production et le reporting client (*Business Core Model*).

Le budget des agencements et aménagements était en forte progression en 2008 principalement du fait du déménagement du

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2008, la division Biens de consommation a des investissements en cours de réalisation pour un montant de 5,8 millions d'euros. Ces investissements en cours concernent essentiellement un nouveau laboratoire à Taiwan (mise en service en février 2009) et des équipements opérationnels (WIMAX).

Pour la division Services aux gouvernements & Commerce international, des investissements d'un montant de 1 million d'euros sont en cours de réalisation à fin décembre 2008, essentiellement pour des scanners pas encore opérationnels.

Pour le siège du Groupe, le montant des investissements en cours de réalisation fin décembre 2008 est de 3 millions d'euros et concerne le développement d'un outil informatique commercial.

Hormis l'achat d'un scanner pour l'activité GSIT (contrat de gouvernement avec la Guinée) pour un montant de 1,1 million d'euros, le Groupe n'a pas donné d'engagements fermes significatifs sur des investissements futurs à réaliser à la date du présent document de référence.

Principaux investissements envisagés

Le budget 2009 de la division Biens de consommation inclut une enveloppe de 22 millions d'euros pour les investissements de remplacement (7,7 millions d'euros), des projets d'expansion (10,5 millions d'euros) ainsi que 3,9 millions d'euros pour des systèmes informatiques et d'autres projets d'investissement divers.

La division Services aux gouvernements & Commerce international a prévu au total des investissements de 8 millions d'euros notamment pour l'acquisition de trois scanners pour un nouveau contrat de gouvernement au Bénin et un scanner pour un contrat en Guinée. Ces investissements doivent être entièrement réalisés en 2009.

À part les projets qui sont décrits dans les paragraphes précédents, les investissements dans les autres activités du Groupe devraient se répartir tout au long de l'année en fonction des besoins.

siège social en octobre 2008. Cet investissement a été effectué en totalité durant l'exercice 2008 et le recul des investissements 2009 reflète la normalisation des niveaux d'investissements en 2009.

Les autres postes baissent suivant le cycle d'investissement normal.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

■ FINANCEMENT

Flux de trésorerie du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007
Résultat avant impôts	298,9	217,8
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	54,3	36,0
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	27,6	5,2
Amortissements et dépréciations nets	63,2	42,3
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	(62,5)	(10,1)
Impôts payés	(66,1)	(73,9)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	315,4	217,3
Acquisitions de filiales	(318,8)	(209,6)
Cessions de filiales	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(88,1)	(51,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,0	1,5
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(11,1)	(4,4)
Cessions d'actifs financiers non courants	3,1	3,3
Dividendes reçus	-	1,3
Autres	7,0	(4,8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(405,9)	(263,7)
Augmentation de capital	3,5	383,2
Réduction de capital	-	(152,6)
Acquisition d'actions propres	(0,2)	(337,9)
Dividendes versés	(66,2)	(107,5)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	803,3	695,1
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(593,4)	(360,5)
Intérêts payés	(40,0)	(35,5)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	107,0	84,3
Incidence des écarts de change	(5,2)	(3,3)
Variation de la Trésorerie nette	11,3	34,6
Trésorerie nette au début de la période	134,1	99,5
Trésorerie nette à la fin de la période	145,4	134,1
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	153,4	142,9
Dont concours bancaires courants	(8,0)	(8,8)

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles du Groupe

Le tableau ci-dessous présente la trésorerie nette des activités opérationnelles du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007.

(millions d'euros)	2008	2007
Résultat avant impôts	298,9	217,8
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	54,3	36,0
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	27,6	5,2
Amortissements et dépréciations nets	63,2	42,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(62,5)	(10,1)
Impôts payés	(66,1)	(73,9)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	315,4	217,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(88,1)	(51,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,0	1,5
Dividendes reçus	-	1,3
Intérêts payés	(40,0)	(35,5)
Flux net de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers	189,3	133,6

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité du Groupe se sont élevés à 315,4 millions d'euros en 2008, à comparer à 217,3 millions d'euros en 2007 (235,3 millions d'euros avant prise en compte des coûts décaissés pour l'introduction en bourse), soit une augmentation de 45%.

Au 31 décembre 2008, le besoin en fonds de roulement est en augmentation à 216,5 millions d'euros, représentant 8,5% du chiffre d'affaires, à comparer à 149,7 millions d'euros en 2007 (7,2% du chiffre d'affaires). Cet accroissement s'explique par :

- la consolidation d'Amdel dont le besoin en fonds de roulement est de 11,6 millions d'euros au 31 décembre 2008, alors que l'activité n'est consolidée que depuis mai 2008 ; et
- un accroissement du besoin en fonds de roulement sur le périmètre organique, lié à un allongement des délais de paiement clients en France, en Espagne, en Italie et au Moyen-Orient.

Les flux nets de trésorerie disponible après impôts et intérêts financiers se sont élevés à 189,3 millions d'euros en 2008 et à 133,6 millions d'euros en 2007 soit une progression de 42%.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles représentent respectivement 3,5% et 2,5% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2008 et 2007. Cette augmentation est principalement liée :

- aux investissements réalisés dans les laboratoires de la division Biens de consommation, notamment dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les jouets aux États-Unis (CPSIA) et du Règlement européen REACH ;

- au déménagement du siège social du Groupe et de certaines activités de la Défense (France) à Neuilly-sur-Seine (France) ;
- à l'intégration d'Amdel dont l'activité d'analyse en laboratoires de minerais a une forte intensité en capital ; et
- aux acquisitions de scanners pour la division Services aux gouvernements & Commerce international.

Le Groupe anticipe sur l'exercice 2009, de revenir vers un taux d'investissement industriel plus proche de la moyenne historique, soit environ 2,5% du chiffre d'affaires.

La variation de la charge d'intérêts nette entre l'exercice 2008 et l'exercice 2007 s'explique essentiellement par les éléments suivants impactant le coût de l'endettement financier brut :

- augmentation du niveau de la dette : impact combiné opérations de croissance externe sur l'exercice (notamment l'acquisition d'Amdel en Australie) et de la distribution d'un dividende de 66,2 millions d'euros en juin 2008 ; et
- charge minorée par la légère baisse en moyenne du niveau des taux d'intérêts sur l'exercice 2008.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

Trésorerie nette provenant des activités d'investissement du Groupe

(millions d'euros)	2008	2007
Acquisitions de filiales	(318,8)	(209,6)
Cessions de filiales	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(88,1)	(51,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,0	1,5
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(11,1)	(4,4)
Cessions d'actifs financiers non courants	3,1	3,3
Dividendes reçus	-	1,3
Autres	7,0	(4,8)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(405,9)	(263,7)

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe au cours des deux derniers exercices. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2008 et 2007 peut être présenté de la manière suivante :

(millions d'euros)	2008	2007
Coût des activités acquises	(312,5)	(238,0)
Trésorerie des sociétés acquises	(4,0)	(1,6)
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre	10,0	7,4
Décaissements sur acquisitions antérieures	(12,3)	(5,5)
Coût d'acquisition payé sur les exercices précédents	-	28,1
IMPACT SUR LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ACQUISES	(318,8)	(209,6)

Le tableau ci-dessous présente les principales acquisitions, toutes acquises à 100%, réalisées en 2008 et 2007 :

Entité acquise	Pays	Division	Nature de l'activité
<i>2008</i>			
AMDEL	Australie, Nouvelle-Zélande	Industrie/Mines et Minéraux/ HSE	Services pour les industries minières, essais en laboratoire
CESMEC	Chili, Pérou	Industrie/Mines et Minéraux/ HSE/Construction	Essais en laboratoire, Inspection
Analytical Solution	Brésil	HSE	Essais en laboratoire
<i>2007</i>			
ECA	Espagne	Construction IVS/HSE/ Industrie/Certification	Inspection et vérification en service, industrie, certification, construction
CCI	Australie, Ukraine	Industrie/Commerce international	Essais en laboratoire, certification et assistance technique
AQSR	États-Unis, Canada	Certification	Certification pour l'automobile, l'industrie, la distribution

En 2008, aucune cession significative n'a eu lieu, comme 2007.

Trésorerie nette provenant des activités de financement du Groupe

(millions d'euros)	2008	2007
Augmentation de capital	3,5	382,3
Réduction de capital	-	(152,6)
Achat d'actions propres	(0,2)	(337,9)
Dividendes versés	(66,2)	(107,5)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	803,3	695,1
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(593,4)	(360,5)
Intérêts payés	(40,0)	(35,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	107,0	84,3

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

Pour mémoire, en 2007, les opérations sur le capital ont porté sur :

- des augmentations de capital :
 - de 11 millions d'euros liés à l'exercice de *stock-options* par les salariés bénéficiaires du Groupe,
 - de 1,1 million d'euros en capital et 143,6 millions d'euros en prime d'émission liés à l'exercice de 895 100 bons de souscription d'actions dans le cadre de l'introduction en bourse du Groupe (octobre 2007),
 - de 0,6 million d'euros en capital et 192,5 millions d'euros en primes d'émission suite à l'échange de titres Winvest 7 dans le cadre de l'introduction en bourse du Groupe (octobre 2007), et
 - de 0,1 million d'euros en capital et 34,4 millions d'euros en prime d'émission toujours dans le cadre de l'introduction en bourse et liés à la réalisation d'une offre réservée aux salariés et à certains managers ;
- une réduction de capital de la société mère Bureau Veritas SA par rachat de ses propres actions pour 152,6 millions d'euros, dont 1,1 million de valeur nominale ont été déduits du capital social et 151,5 millions des autres réserves ; et
- un achat d'actions propres : à la suite de l'acquisition par Bureau Veritas de 100% de la société Winvest 7, initialement détenue par Wendel et les principaux dirigeants de Bureau Veritas, le Groupe a procédé à la dissolution de Winvest 7 et a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine, 8 951 000 actions propres Bureau Veritas.

En 2008, seule l'opération suivante a été enregistrée :

Augmentation de capital liée à l'exercice de stock-options (3,5 millions d'euros)

Rappelons que l'annulation de 8 millions d'actions détenues en auto contrôle n'a pas eu d'impact sur les fonds propres consolidés du Groupe.

Dividendes

En 2008, la Société a versé des dividendes pour un montant de 66,2 millions d'euros au titre de l'exercice 2007.

Dettes financières

Les augmentations et remboursements d'emprunts et dettes financières mettent en évidence une augmentation nette de 209,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2008. Cette augmentation est liée au versement de dividendes à hauteur de 66,2 millions d'euros et au programme d'acquisitions, notamment Amdel (Australie), Cesmec (Chili) et Analytical Solutions (Brésil).

Intérêts payés

Les intérêts payés correspondent notamment aux intérêts payés sur les emprunts du crédit syndiqué (2006) et sur le club deal mis en place en octobre 2007 ; les intérêts courus sur l'*US private placement* (USPP) mis en place en 2008 sont payables chaque semestre à compter de janvier 2009.

Sources de financement du Groupe

Hormis l'utilisation de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de l'Emprunt Syndiqué 2006, du Club Deal 2007 et du Placement Privé 2008. La quasi-totalité de la dette financière du Groupe au 31 décembre 2008 est représentée par l'Emprunt Syndiqué 2006 conclu le 22 mai 2006, le Club Deal 2007 conclu en octobre 2007 et le placement privé 2008 conclu le 16 juillet 2008.

Au 31 décembre 2008, l'endettement brut du Groupe s'élève à 1 061,1 millions d'euros et comprend donc les emprunts du crédit syndiqué (613,6 millions d'euros), le Club Deal d'octobre 2007 (150 millions d'euros), le Placement Privé 2008 (257,3 millions d'euros) et les autres emprunts bancaires (40,2 millions d'euros).

Le Placement Privé 2008, dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous, a été émis à taux fixe par Bureau Veritas SA en GBP et USD et *swappé* à taux fixe en totalité en euros sur des échéances identiques. Le montant inscrit en emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (plus d'un an) comprend le montant du Placement Privé 2008 tel que valorisé au cours de clôture du 31 décembre 2008 soit 257,3 millions d'euros. Après prise en compte de la couverture rappelée ci-dessus, le montant de la dette émise via la Placement Privé 2008 s'établit à 248,4 millions d'euros.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

L'endettement brut du Groupe au titre des exercices 2008 et 2007 se présente donc de la manière suivante :

(millions d'euros)	2008	2007
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	973,2	735,2
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	79,9	66,2
Concours bancaires	8,0	8,8
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	1 061,1	810,2

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur les exercices 2008 et 2007 ainsi que l'endettement net du Groupe sur ces deux exercices :

(millions d'euros)	2008	2007
Valeurs mobilières et créances assimilées	56,0	20,6
Disponibilités	97,4	122,3
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	153,4	142,9
Endettement brut total	1 061,1	810,2
ENDETTEMENT NET TOTAL	907,7	667,3

Les disponibilités du Groupe sont réparties entre plus de 250 entités implantées dans plus de 140 pays. Dans certains pays (notamment le Brésil, la Chine et la Corée du Sud), les entités du Groupe sont soumises à des contrôles de change stricts qui rendent la mise en place de prêts intra-groupe difficile voire impossible.

Principales caractéristiques de l'Emprunt Syndiqué 2006

L'Emprunt Syndiqué 2006, remboursable par anticipation partiellement ou totalement et sans clause de pénalité à l'issue du terme de chaque tirage effectué par les sociétés emprunteuses du Groupe (soit 1, 3 ou 6 mois), est composé de deux tranches :

- la Facilité de crédit A, amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains. La Facilité A est

complètement utilisée. Un remboursement anticipé de 18 millions de dollars américains a été effectué en 2006. Les montants remboursés ne pouvant pas être réempruntés, le montant de la Facilité A s'élève désormais à 542 millions de dollars américains. Elle a une durée de 7 ans avec une échéance en mai 2013 ; et

- la Facilité de crédit B ou « *Revolving* », d'un montant de 550 millions d'euros. La Facilité B permet de faire des tirages en plusieurs devises. Elle a une durée de 5 ans et est remboursable à terme, c'est-à-dire en mai 2012, avec une possibilité d'extension d'une année supplémentaire.

Au 31 décembre 2008, les principales caractéristiques des montants tirés au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006 figurent dans le tableau ci-dessous :

Facilité	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement
A (Amortissable)	265,1	USD	Semestriel
	17,9	EUR	
B (<i>Revolving</i>)	295	EUR	<i>In fine</i>
	35,7	GBP	

Un remboursement anticipé obligatoire total des emprunts est prévu en cas de :

- changement de contrôle, notamment si à la suite de l'introduction en bourse de la Société, l'actionnaire principal, le groupe Wendel, venait à détenir directement ou indirectement moins du tiers du capital et des droits de vote ;

- cession de l'intégralité ou d'une partie substantielle des actifs du Groupe ; et

- manquement aux obligations imposées par le contrat d'Emprunt, notamment celles relatives au respect de certains ratios décrits ci-dessous.

L'Emprunt Syndiqué 2006 est soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2008, tous ces engagements étaient respectés par le Groupe. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le ratio « *Interest Cover* » doit être supérieur à 5,5. Le ratio *Interest Cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise divisé par les intérêts financiers nets du Groupe. Au 31 décembre 2008, ce ratio s'élevait à 8,84 ; et
- le « *Leverage Ratio* » doit être inférieur à 3. Le *leverage ratio* est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA ajusté des 12 derniers mois. Au 31 décembre 2008, ce ratio s'élevait à 1,89.

L'Emprunt Syndiqué 2006 comprend également des clauses de défaut. Les principales clauses de défaut sont des clauses usuelles pour un financement de type crédit syndiqué, à savoir des clauses restreignant la capacité du Groupe à consentir des sûretés sur ses actifs, à réaliser des opérations de fusion ou de restructuration et à contracter des emprunts en dehors du crédit syndiqué.

Le contrat contient des clauses d'exigibilité anticipée, totale ou partielle, notamment en cas de défaut de paiement des montants dus au titre de l'Emprunt, de non-respect des ratios financiers décrits précédemment ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des entités emprunteuses du Groupe.

L'Emprunt Syndiqué 2006 prévoit par ailleurs que les sommes mises à disposition dans le cadre de la Facilité B ne pourront être utilisées pour le financement d'opérations de croissance externe qu'à certaines conditions. Ainsi, la Facilité B ne pourra être utilisée dans le cadre d'une acquisition par la Société ou l'une de ses filiales :

- qu'après accord des membres du syndicat bancaire ; ou
- à condition que l'acquisition envisagée constitue une « *Permitted Acquisition* » (définie notamment par la convention de crédit comme toute société dont l'activité est similaire ou complémentaire à celle de la Société, qui ne fait pas l'objet d'une procédure collective et qui, lorsque l'acquisition envisagée représente un coût supérieur à 50 millions d'euros, n'est pas susceptible d'entraîner un non-respect des ratios financiers décrits précédemment).

Au 31 décembre 2008, le Groupe n'était pas en défaut au titre de l'Emprunt Syndiqué 2006.

Les montants tirés portent intérêts à un taux déterminé par la somme du taux de marché et de la marge applicable. Le taux de marché est le Libor (*London Inter-Bank offered rate*) de la devise correspondante, lorsque les fonds sont mis à disposition dans des devises autres que l'euro ou le taux Euribor (*European Inter-bank offered rate*), lorsque les fonds sont mis à disposition en euros.

Les marges de l'Emprunt Syndiqué 2006 varient de 0,25% à 0,50% en fonction du *Leverage Ratio* précédemment défini selon la grille de marge suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L < 3$	50
$2,0 \leq L < 2,5$	40
$1,5 \leq L < 2$	32,5
$L < 1,5$	25

Principales caractéristiques du Club Deal 2007

Le Club Deal 2007 est tiré à 100% pour 150 millions d'euros et est à échéance octobre 2013. Les caractéristiques du Club Deal 2007 sont identiques en tout point à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006, exception faite de la grille de marge qui est la suivante :

Leverage Ratio	Marge (en points de base)
$2,5 \leq L < 3$	57,5
$2,0 \leq L < 2,5$	47,5
$1,5 \leq L < 2$	40
$L < 1,5$	32,5

Principales caractéristiques du Placement Privé 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (« Placement Privé 2008 ») d'un montant de 248,4 millions d'euros. Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre « *senior notes* » remboursables *in fine*, libellées en dollars américains et en livres sterling et a été intégralement transformée en euros à l'émission par l'utilisation de *swap* de change USD/EUR et GBP/EUR. Après opérations de couverture, l'émission représente 127,6 millions d'euros à échéance juillet 2018 et 120,8 millions d'euros à échéance juillet 2020 soit un total de 248,4 millions d'euros.

Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%. Le paiement des intérêts est semestriel. Les caractéristiques du Placement Privé 2008 sont identiques à celles de l'Emprunt Syndiqué à l'exclusion du « *leverage ratio* » qui doit rester inférieur à 3,25.

Autres dettes

Les principales dettes en dehors du crédit syndiqué sont :

- un emprunt de Bureau Veritas Italie S.p.A, filiale à 100% de la Société, contracté en juillet 2006 auprès de Banca Intesa pour un montant de 10 millions d'euros. Cette dette est amortissable à raison de deux remboursements de 1 million d'euros par an et prend fin le 24 juillet 2011. Le montant restant à amortir au 31 décembre 2008 s'élève à 6 millions d'euros ;
- un emprunt de l'entité Bivac Scan Côte d'Ivoire, contracté en juin 2004 auprès d'un pool de banques locales afin de financer l'acquisition d'un matériel de scanner, pour un montant équivalent à 5,5 millions d'euros. Le montant restant à amortir au 31 décembre 2008 s'élève à 1,6 million d'euros équivalent ; et

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Analyse des comptes consolidés en 2008

- un emprunt de l'entité Bureau Veritas Mali, contracté en août 2007 auprès d'une banque locale afin de financer l'acquisition de matériel (scanners) pour une enveloppe maximale équivalente à 10 millions d'euros. Le montant utilisé et dû au 31 décembre 2008 s'élève à 8,8 millions d'euros équivalents.

Engagements donnés

Les engagements hors-bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées. Le tableau ci-après présente la synthèse des garanties, cautions et locations simples pour les exercices 2008 et 2007 :

(millions d'euros)	2008	2007
Garanties et cautions octroyées	98,5	77,7
Locations simples	293,4	123,2

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date d'enregistrement du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à Neuilly-sur-Seine), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comporte selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables :

(millions d'euros)	2008	2007
À moins d'un an	66,8	33,1
Entre 1 et 5 ans	149,3	72,4
À plus de 5 ans	77,3	17,7
Paiements minimaux futurs	293,4	123,2

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2008 et 2007 sont résumées ci-dessous :

(millions d'euros)	2008	2007
À moins d'un an	36,6	35,5
Entre 1 et 5 ans	49,0	31,5
À plus de 5 ans	12,9	10,7
TOTAL	98,5	77,7

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de soumission (*bid bond*) ainsi que de garanties de bonne exécution (*performance bond*), dont aucune n'a été appelée à la date d'enregistrement du présent document de référence. Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et
- garanties parentales : elles concernent principalement des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyers. Par la délivrance des garanties de paiement de loyers, la société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de la filiale concernée.

Au 31 décembre 2008 et 2007, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

Au 31 décembre 2008, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(millions d'euros)	2008
Garanties bancaires	67,9
Garanties parentales	30,6
TOTAL	98,5

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Sources de financement attendues pour les investissements futurs

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation. Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose de ressources de financement disponibles significatives provenant essentiellement de l'Emprunt Syndiqué 2006, dont les caractéristiques sont résumées dans le présent document. Ces ressources peuvent être mobilisées rapidement.

Au 31 décembre 2008, 219,3 millions d'euros de l'Emprunt Syndiqué 2006 ne sont pas tirés.

3.6. Perspectives

Les tendances et les objectifs présentés dans ce paragraphe ont été établis sur la base de données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas

connaissance à la date d'enregistrement du présent document de référence. En outre, la réalisation de certains risques décrits dans le paragraphe Facteurs de risque du chapitre I – Présentation du Groupe pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs, y compris en matière d'acquisitions.

3.6.1. Perspectives

À l'horizon 2011 et en l'absence d'une détérioration supplémentaire du contexte économique, le Groupe se donne pour objectif un doublement du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2006 reposant sur une croissance organique annuelle moyenne du chiffre d'affaires d'environ 8%, et sur la poursuite de sa stratégie de croissance externe, représentant une contribution moyenne annuelle d'environ 7% de croissance du chiffre d'affaires.

En considération de ce qui précède et en l'absence de dégradation conjoncturelle, le Groupe se fixe en outre comme objectif :

- une croissance de la marge opérationnelle ajustée d'environ 150 points de base sur la période, hors impact des acquisitions (à périmètre constant) ;

- une croissance annuelle moyenne sur la période du résultat net ajusté part du Groupe (hors éléments non récurrents) de 15 à 20% ;
- le maintien du niveau de dépenses d'investissement brutes à environ 2,5% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, en ligne avec les performances historiques du Groupe ; et
- une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ un tiers du résultat net ajusté part du Groupe.

3.6.2. Tendances pour l'exercice 2009

Bien qu'il soit difficile de faire des prévisions dans l'environnement économique d'aujourd'hui, l'activité de Bureau Veritas devrait continuer à croître en 2009 mais de façon ralentie par rapport à l'année 2008. Le Groupe a pour objectif de maintenir sa marge opérationnelle. Rappelons que la capacité de résistance du

Groupe est liée au caractère réglementaire et périodique de la majorité de ses activités, à la diversité de son portefeuille d'activités et à l'existence de facteurs de croissance structurels tels que le renforcement des réglementations, la privatisation et l'externalisation des opérations de contrôle et d'inspection.

3.7. Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)

3.7.1. Présentation

La qualité, l'hygiène-santé, la sécurité, l'environnement (QHSE) font partie intégrante des métiers et de la culture d'entreprise du Groupe. Bureau Veritas apporte à ses clients une offre de services leur permettant de mieux répondre aux exigences croissantes des marchés et des autorités publiques en matière de contrôle de risques liés aux conditions de travail, à la sécurité des salariés et des utilisateurs. Ces risques incluent en outre l'impact environnemental et la qualité/non qualité des activités, services et produits mis sur le marché. Réalisant 80% de ses activités chez ses clients, l'impact principal des activités du Groupe est tout d'abord perceptible à l'extérieur du Groupe, au travers de l'amélioration constante des performances QHSE de ses propres clients.

Bureau Veritas, leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification dans les domaines de la qualité, de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la responsabilité sociale – QHSE, a pour principale mission de développer des

solutions innovantes, efficaces et adaptables à l'ensemble de ses clients afin de leur fournir les outils et les moyens d'une amélioration continue de leurs programmes QHSE.

La volonté de Bureau Veritas est d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes basés sur son engagement éthique et sa responsabilité sociale dans tous ses domaines d'activité. Bureau Veritas s'engage ainsi à mettre en œuvre les bonnes pratiques et les améliorations prônées à l'extérieur afin d'aboutir à un bilan exemplaire en matière de QHSE.

L'engagement QHSE du Groupe s'applique à tous les niveaux hiérarchiques et est partagé par tous avec la participation et le soutien du réseau interne de professionnels QHSE. Les certifications QHSE obtenues par Bureau Veritas ainsi que les plans d'actions mis en place témoignent de la réalité de cet engagement dont la performance est suivie grâce à des indicateurs pertinents et globaux.

Dans le cadre de son 180^{ème} anniversaire, Bureau Veritas a été partenaire officiel de la troisième édition de l'Université de la Terre, qui s'est déroulée à l'Unesco, à Paris, le samedi 18 et le dimanche 19 octobre 2008 avec pour thème « Réinventer le progrès ».

<http://www.universitedelaterre.com/>



3.7.2. Organisation interne

Afin de poursuivre la mise en place de l'engagement QHSE, le Groupe Bureau Veritas s'est doté de l'organisation suivante :

- un directeur QHSE groupe et l'équipe QHSE groupe ;
- des directeurs QHSE au niveau des divisions opérationnelles : Industrie et Infrastructures (regroupant les divisions Industrie, Construction, Certification, Inspection & Vérification en Service et Hygiène, Sécurité & Environnement), Marine, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international ; et
- un réseau d'environ 30 correspondants régionaux soutenant les actions mises en œuvre dans le réseau.

Le groupe de gestion QHSE LG (*Quality Health, Safety and Environment Leadership Group*) composé des directeurs QHSE des divisions ainsi que des correspondants régionaux, est dirigé et animé par le Directeur QHSE groupe. Il a pour principales missions :

- la définition et la révision de la politique qualité et des critères de performance ;
- le suivi des plans d'actions ; et
- le partage des bonnes pratiques.

3.7.3. Communication

L'ensemble des initiatives QHSE font l'objet d'une communication interne régulière soit sous la forme de lettre d'information mensuelle (BVNews), soit par la mise en ligne de documents, de présentations et de bonnes pratiques sur une rubrique dédiée du portail d'entreprise du Groupe.

L'engagement de Bureau Veritas en matière de QHSE, les éléments de cette démarche ainsi que les résultats obtenus sont communiqués sur le site internet externe du Groupe

(www.bureauveritas.com) ainsi que dans les documents officiels tels que le document de référence ou le rapport annuel.

Dans le cadre des appels d'offres réalisés sur les grands contrats, les clients de Bureau Veritas ont accès à ces mêmes informations ainsi qu'à des éléments spécifiques complémentaires (analyse des risques, formations dispensées aux collaborateurs, consignes, plan d'assurance QHSE sur les projets).

3.7.4. Qualité

■ L'ENGAGEMENT QUALITÉ

Au travers de sa Déclaration Qualité, le Groupe s'engage à assurer la qualité dans toutes ses activités. La mise en œuvre de cet engagement repose sur l'implication de l'encadrement opérationnel qui reçoit pour cela le soutien du réseau QHSE au niveau des divisions, des régions et des pays. Le processus Qualité est aligné sur le modèle de gestion de Bureau Veritas qui s'articule autour de quatre grandes étapes :

- la fixation des priorités et la mise en œuvre d'un plan d'action ;

- le renforcement des compétences des réseaux par la formation et le support ;
- le suivi des progrès réalisés par les indicateurs et l'identification des écarts ; et
- la pérennisation des progrès par des audits internes et externes.

Le Groupe dispose d'un manuel Qualité approuvé par le Président du Directoire précisant les modalités de mise en œuvre de la Déclaration Qualité.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Politique QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement)

■ CERTIFICATION

Depuis 1996, le Groupe Bureau Veritas détient un certificat du système de management de la qualité (ISO 9001). Cette certification est délivrée par un organisme indépendant et internationalement reconnu réalisant annuellement l'audit

opérationnel de 25 pays sur l'ensemble des divisions du Groupe (seule la division Certification est exclue du périmètre). Ce programme se déroule suivant le modèle opérationnel de Bureau Veritas. Toutes les acquisitions du Groupe sont intégrées à ce programme dans le cadre de leur processus d'intégration.



■ INDICATEURS QUALITÉ

Des objectifs et indicateurs de performances clés – KPI (Key Performance Indicators) sont suivis au niveau des divisions, des régions et des pays puis consolidés par le Groupe. Ces indicateurs sont les suivants :

KPI Qualité	Unité	2007	2008	Objectifs
Index Satisfaction Clients	Taux de satisfaction (%)	87%	89%	95%
Réclamations clients	Temps de traitement	Non suivi	50 jours	30 jours
Supervision des inspecteurs	Fréquence	4,5 ans	3 ans	Cycle de 3 ans
Formation QHSE des nouveaux embauchés	Nombre	Non suivi	70%	100% la première année
Audits internes du système Qualité	Nombre	318	300	Cycle de 3 ans
Certification – non-conformités	Nombre	3	3	Zéro
Certification – bonnes pratiques	Nombre	62	27	Disponible sur le portail interne
Certification – intégration des nouvelles acquisitions (9001)	Délais	20 mois	15 mois	18 mois maximum après acquisition

■ RÉALISATIONS 2008

En 2008, les principaux objectifs et indicateurs de performance fixés par le Groupe ont été suivis. Dans le cadre de l'engagement Qualité, l'ensemble des processus existants ont été renforcés et plus particulièrement :

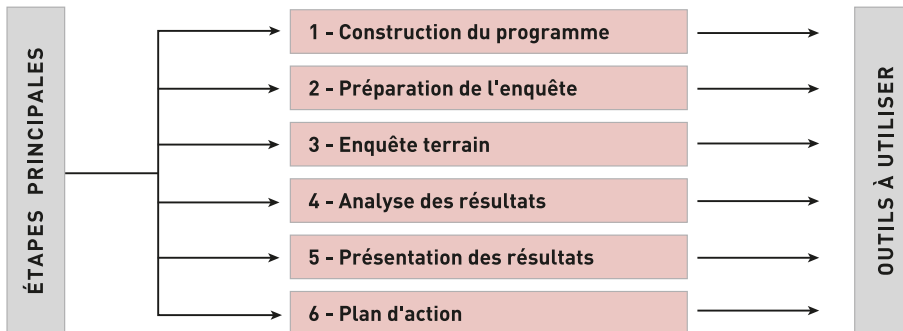
- le pilotage de la satisfaction des clients : des enquêtes de satisfaction clients ont été menées par la Direction Qualité

du Groupe dans 15 pays. Les bonnes pratiques identifiées ont permis de développer le guide de pilotage de la satisfaction des clients. En 2008, 120 clients ont été interviewés. Les réponses apportées ont permis de mettre en évidence différents sujets tels que la fidélisation des clients ou l'identification des opportunités de ventes croisées ;

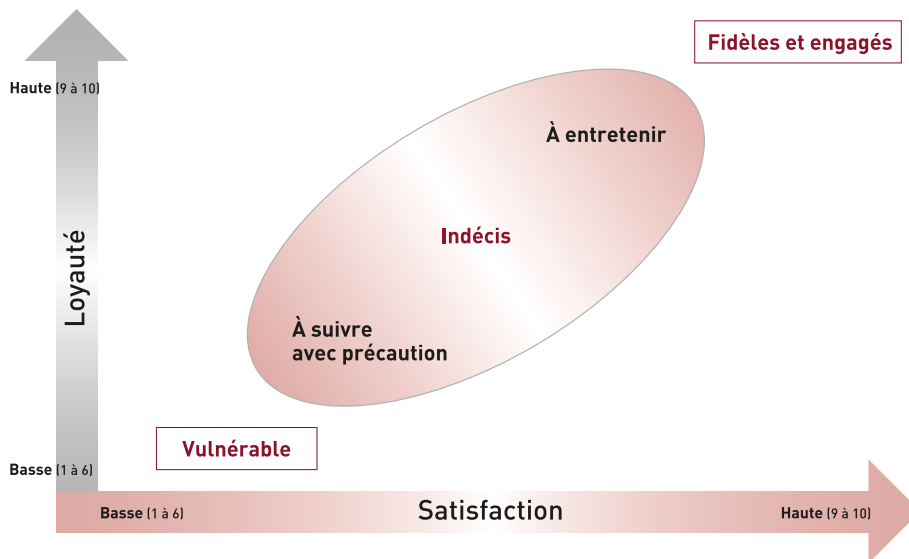
► **Guide de Mise en Œuvre de la Satisfaction Clients :**
« Agir rapidement pour attirer et fidéliser nos clients ! »

- élaboré sur la base des bonnes pratiques en provenance de 15 pays ;
- propose un processus cible et les outils par type de clients (Compte clé, *mass market*) ;
- permet d'identifier les axes d'amélioration attendus, de mieux maîtriser les critères visant à améliorer la loyauté de nos clients et à développer les opportunités de ventes croisées.

ÉTAPES ET OUTILS



MATRICE DE LOYAUTÉ CLIENTS



- la gestion des réclamations : ce processus demeure l'une des priorités dans le cadre de la mise en place des outils de gestion de la relation clients et le suivi de l'indicateur de performance « temps de traitement » ;

- la gestion des qualifications : un outil de suivi Groupe (BVQualif) a été développé afin de répondre au niveau d'exigence accru des clients et des autorités quant à la qualification des inspecteurs et auditeurs. À fin 2008, cet outil est utilisé par 20 pays du réseau ;

► **Gestion des Qualification :
l'outil « BVQualif »
est désormais la référence :**

- gère les processus d'attribution et de maintenance ;
- constitue une base de données d'expertise ;
- permet de renforcer les règles de programmation (*scheduling*).

PAYS UTILISATEURS DE L'OUTIL BVQUALIF



- l'intégration des nouveaux collaborateurs : un effort particulier a été apporté pour les acquisitions récentes, notamment CCI. En effet, l'ensemble des collaborateurs des sociétés acquises ont été formés. 5 nouveaux correspondants QHSE ont été désignés ; et
- en complément à la certification ISO 9001, des audits internes sont réalisés par les entités locales et par la Direction QHSE groupe. Ces processus permettent de s'assurer de la mise en œuvre de l'engagement et de l'amélioration continue du système de management de la Qualité. En 2008, environ 300 audits ont été réalisés dans le Groupe.

Par ailleurs, les processus de *reporting*, de support et de communication ont été renforcés. La mise en œuvre de l'engagement Qualité fait désormais l'objet de rapports trimestriels communiqués au Comité exécutif du Groupe.

■ **OBJECTIFS 2009**

En 2009, Bureau Veritas se consacrera à la pérennisation et au renforcement des processus actuels, et portera une attention particulière aux domaines suivants :

- la satisfaction clients : le support dans la mise en œuvre du guide de pilotage de la satisfaction clients sera renforcé par des enquêtes systématiques ;
- le renforcement de l'organisation et le développement des synergies entre les fonctions de Gestion Technique, QHSE et de Gestion des Risques ; et
- le coût de la non-qualité : des projets pilotes relatifs à l'évaluation du coût de la non-qualité et de sa réduction seront menés.

3.7.5. Hygiène-Santé, Sécurité et Environnement

■ L'ENGAGEMENT

En 2007, Bureau Veritas a révisé sa déclaration HSE qui présente la politique du Groupe en matière d'hygiène-santé, de sécurité au travail et d'environnement. Cette déclaration, disponible sur le site internet (www.bureauveritas.com) comprend les engagements suivants :

- protéger la santé et la sécurité de nos employés, visiteurs, sous-traitants et clients ;
- évaluer le risque de nos opérations et activités et développer des plans d'actions appropriés ;
- réduire notre empreinte environnementale par la mise en œuvre d'initiatives de développement durable, en minimisant l'utilisation des ressources et les déchets ;
- sensibiliser nos employés aux préoccupations et problématiques HSE ;
- s'assurer que nos processus et programmes de management HSE sont proactifs, transparents et reflètent les exigences de cet engagement ; et
- fournir les outils, ressources internes et formations HSE nécessaires à la mise en place des systèmes de management HSE.

Le manuel HSE de Bureau Veritas a été publié sur le portail interne au cours de l'année 2008. Il rappelle les éléments incontournables de l'hygiène-santé, de la sécurité et de l'environnement applicables au sein du Groupe.

Développées avec le concours des membres du réseau QHSE, des politiques viennent préciser les exigences sur les domaines prioritaires identifiés suivants :

- rôles et responsabilité HSE ;
- entrée en espace confiné ;
- travail en hauteur ;
- radiations ionisantes ;
- équipements de protection individuelle ; et
- conduite automobile.

La conformité à ces politiques générales est impérative mais chaque entité peut élaborer sa propre politique en reprenant au minimum les exigences du Groupe. Ces politiques ne s'appliquent pas uniquement aux employés du Groupe mais englobent également les activités réalisées par des sous-traitants opérant sous contrat avec Bureau Veritas.

À fin 2008, les principaux pays ont déjà mis en place ces politiques. En 2009, des audits et des revues HSE internes seront réalisés afin de vérifier leur correcte mise en place.

■ HYGIENE-SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2008, le Groupe Bureau Veritas a investi environ 250 000 euros dans les actions relatives à la santé et à la sécurité au travail. Grâce à cet investissement, des initiatives telles que « La Conduite automobile préventive » et le programme de Gouvernance « Radiation Ionisantes » ont pu être développées.

Certification

Bien que l'obtention de la certification OHSAS 18001 ne soit pas encore un impératif, les entités du Groupe sont fortement incitées à développer des systèmes de management de l'environnement conformes aux standards internationaux.

La société espagnole ECA acquise fin 2007 détient la certification OHSAS pour la majorité de ses activités ce qui représente plus de 1 500 personnes réparties sur une soixantaine de sites. Bureau Veritas Brésil ainsi que les principales activités en Australie se sont également engagées à obtenir la certification OHSAS en 2009. À l'horizon 2010, de nouveaux candidats pour la certification OHSAS se sont déjà manifestés (Chili, Italie, Portugal, la récente acquisition Australienne Amdel) ce qui portera la couverture de l'OHSAS à plus de 40% des effectifs de Bureau Veritas.

Par ailleurs, Bureau Veritas France poursuit ses initiatives visant à obtenir la certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) pour tous ses sites en 2009.

Indicateurs santé et sécurité

Au-delà du suivi exigé par la réglementation dans certains pays, Bureau Veritas a mis en place, depuis la fin 2006, un suivi d'indicateurs santé-sécurité dans chaque pays où il est présent. Ces indicateurs, communiqués trimestriellement au Comité exécutif sont les suivants :

- LTR (*Lost Time Rate*) : taux d'arrêt de travail. Cela équivaut au nombre d'accidents sur 100 employés ;

$$LTR = \frac{\text{Nombre d'accident avec arrêt de travail} \times 200\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

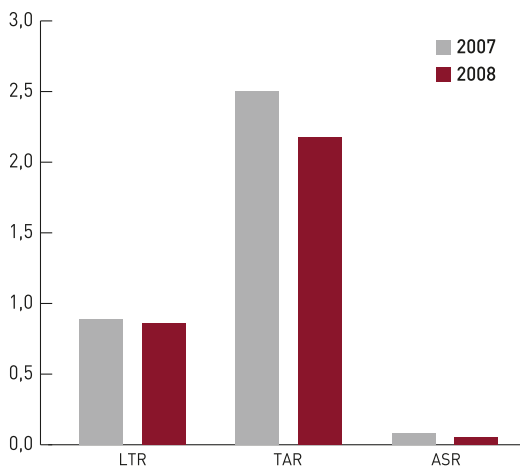
- TAR (*Total Accident Rate*) : taux de fréquence de tous les accidents ;

$$TAR = \frac{\text{Nombre d'accident avec et sans arrêt de travail} \times 200\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

- ASR (*Accident Severity Rate*) : taux de gravité. Cela équivaut au nombre de journées perdues pendant une période de référence de 6 mois.

$$ASR = \frac{\text{Nombre de jours perdus} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs entre 2007 et 2008 :



Principales initiatives mises en place en 2008

Conduite automobile préventive

La conduite automobile étant l'une des causes principales d'accident du travail, le Groupe a lancé le programme de conduite préventive. La première phase pilote de ce projet a été menée en 2008 pour un coût de 40 000 euros et a permis d'évaluer le comportement de 1 500 conducteurs répartis dans 5 pays pilotes. Suite à cette première évaluation, une phase de formation sera organisée en 2009 et permettra de traiter les priorités identifiées, par exemple les personnes conduisant plus de 50 000 km par an ou les conducteurs n'ayant pas reçu de formation à la conduite préventive. Ce programme sera étendu en 2009 à d'autres pays tels que l'Australie, le Brésil et l'Espagne.

Radiations ionisantes

Le renforcement du contrôle des services faisant appel à des équipements émettant des radiations ionisantes fait également partie des priorités du Groupe. En 2008, la politique ainsi que la procédure explicitant les exigences du Groupe en ce domaine ont été revues. Un Comité de gouvernance Groupe a été créé afin de piloter le programme visant à une réduction du risque associé. Dans ce cadre, 25 jours d'audit ont été réalisés en 2008 par les experts internes.

■ ENVIRONNEMENT

L'objectif du Groupe dans le cadre de la réduction de son empreinte environnementale et de la minimisation de l'utilisation des ressources et de production des déchets se traduit par des projets spécifiques.

Les objectifs environnementaux de 2008 ont été principalement :

- de mettre en place de programmes de réduction de la consommation de papier et d'énergie dans les 10 plus grands pays d'implantation du Groupe ;
- de faire du siège social du Groupe une référence reconnue pour sa gestion des consommations de papier et d'énergie ; et
- de renforcer la sensibilisation et de développer des plans d'actions pour les priorités environnementales telles que les transports, les consommations d'énergie et de papier.

En 2008, 200 000 euros ont ainsi été investis dans le développement d'actions spécifiques telles que la mise en place d'un système de management de l'environnement au Royaume-Uni (ISO 14001), le développement de la démarche IPSO FACTO pour la protection de l'environnement au siège social du Groupe en France. Cet effort comprend également le développement d'un outil de mesure de l'empreinte carbone du Groupe dont le déploiement effectif est prévu pour 2009.

Certification

Bureau Veritas incite fortement ses entités à développer des systèmes de management de l'environnement conformes aux standards internationaux en réponse aux demandes croissantes du marché. Bureau Veritas Royaume-Uni a obtenu en septembre 2008 la certification ISO 14001 pour ses principaux sites ; la société espagnole ECA, intégrée à Bureau Veritas depuis octobre 2007, est également certifiée ISO 14001, ce qui représente au total 12% des effectifs du Groupe.

L'extension de cette certification en 2009 à l'ensemble des entités de Bureau Veritas en Espagne, au Brésil et en Australie a été lancée. Le Portugal, le Chili, l'Italie, la France et l'Australie planifient l'obtention de cette certification en 2010.

À l'horizon 2010, près de la moitié des effectifs du Groupe seront certifiés selon la norme ISO 14001.

Principales initiatives mises en place en 2008

Énergie & Déchets

L'initiative pilote lancée par Bureau Veritas en 2007 afin de réduire les consommations d'énergie, de papier, d'eau ainsi que la quantité de déchets générés a été déployée initialement à travers 15 sites pilotes. En 2008, les bureaux espagnols ainsi que les laboratoires de la division Biens de consommation ont rejoint ce programme. Fin 2008, 12 000 employés, répartis dans plus de 20 pays sur 4 continents participent à cette initiative. Le déploiement de cette initiative à l'ensemble de Bureau Veritas est programmé pour 2010, ce qui contribuera efficacement à l'extension de la certification ISO 14001 dans le Groupe. Ce projet a pour objectifs :

- une réduction des consommations d'énergie de 10% comparé à 2007 ;
- une réduction des consommations d'eau de 10% comparé à 2007 ; et
- une réduction des consommations de papier de 15% comparé à 2007.

Indicateurs

Un *reporting* est réalisé semestriellement et permet de suivre les indicateurs correspondants. Les consommations du premier semestre 2008 extrapolées à l'ensemble de l'année 2008 donnent :

Énergie	Eau	Papier
Usage MWh/an/personne	Usage tonne/an/personne	Usage Kg/an/personne
3,4	18,5	66

Afin de réduire les consommations d'énergie, d'eau et de papier, de nombreuses actions relevant soit du domaine de l'incitation (campagnes d'information, etc.) soit du domaine comportemental (arrosage régulé, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé, impression forcée en noir et blanc et recto-verso, panneaux solaires, etc.) ont été mises en place en 2008.

► Panneau solaire installé sur le toit du laboratoire de Shanghai (2008):

- surface de 220 m² ;
- coût d'installation = US\$ 25k ;
- fourniture journalière de 15 m³ d'eau à 50°C ;
- réduction de la consommation énergétique annuelle de 40% ;
- retour sur investissement de 2 ans.



► Objectifs 2008 du bureau de Toulouse (Zone France)

- électricité : 10% de réduction en KW/h pour 2008 ;
- eau : 10% de réduction en m³ pour 2008 ;
- papier : 15% de réduction de la consommation ;
- essence : 5% de réduction de la consommation en litre par kilomètre parcouru et suivi des formations à l'Éco-conduite ;
- déchets : 100% des papiers et cartons recyclés.

Empreinte Carbone

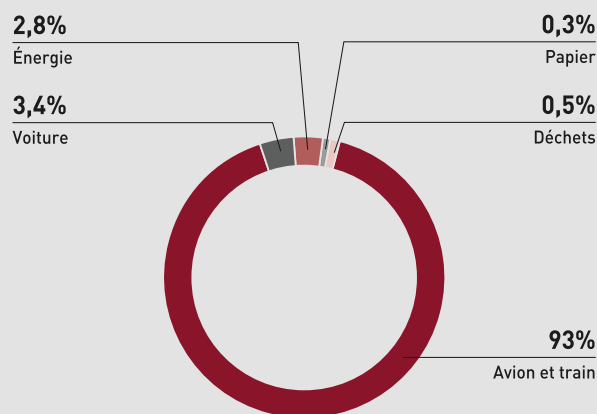
Afin de mesurer le niveau des émissions de CO² et permettre ultérieurement de s'assurer de l'efficacité des plans d'actions d'amélioration, un outil de mesure d'empreinte carbone a été développé en interne par des experts. Cet outil sera finalisé début 2009 après une série de tests en situation. Il sera tout d'abord déployé dans 15 agences pilotes puis plus largement à l'échelle du Groupe.

Bureau Veritas a également développé une approche appelée IPSO-FACTO qui structure les étapes de mesure et de mise en place d'actions (IPSO, pour Identification des Pratiques de Sécurité par les Opérateurs ; FACTO, pour Faire Auditer le Comportement Terrain des Opérateurs). Cette démarche a, été conduite au siège social du Groupe localisé en région Parisienne.

► IPSO FACTO au siège social de Neuilly (France)

- 5 grands types de source d'émission de CO² identifiés ;
- 4 groupes de travail pour définir les opportunités d'amélioration ;
- en 2009 : sélection et mise en place des actions et des indicateurs associés (700 personnes concernées).

EMPREINTE CARBONE DU SIÈGE SOCIAL



Politique achats

En 2008, 12 pays du Groupe (France, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Pays-Bas, République Tchèque, États-Unis, Canada, Chine, Japon, Australie) ont été intégrés dans un *reporting* centralisé permettant de piloter les dépenses consacrées aux articles de papeterie dits « écologiques ». Sur l'ensemble de l'année 2008, près de 30% en valeur des articles de papeterie achetés par le Groupe dans ces pays sont considérés comme « écologiques » c'est-à-dire soit fabriqués avec des matériaux recyclés ou respectueux de l'environnement, soit conçus de manière à faciliter les processus de recyclage des composants (par exemple les cartouches d'impression).


















Une démarche commune entre la Direction des Achats et la Direction QHSE a été amorcée en 2008. Elle vise à définir et mettre en place le *reporting* écologique pour d'autres catégories d'achat : les voyages, la flotte de véhicules d'entreprise et l'impression.

E-learning

Pour soutenir la démarche HSE, des outils de *e-learning* ont été développés. Du fait de la flexibilité de ces modules (accessibles 24h/24, vitesse de déroulement appropriée à chacun, etc.) un public plus large peut être touché et aucun impact environnemental lié aux déplacements n'est généré.

À ce jour, seules les thématiques globales du Groupe (énergie et déchets en 2008) sont concernées. D'autres modules seront développés en 2009. Parallèlement à l'initiative Groupe, d'autres plateformes et modules de *e-learning* sont développés au niveau local afin de répondre à des besoins spécifiques.

■ ÉTAT DES OBJECTIFS ET CIBLES 2008. NOUVEAUX OBJECTIFS 2009

Cible	Date limite	Statut	Commentaire
QUALITÉ			
Réduire le temps de traitement des réclamations clients à moins de 30 jours	2008		
Superviser les inspecteurs sur site suivant un cycle de 3 ans au maximum	2008		Ce cycle peut être réduit en fonction des exigences locales, clients ou autorités.
Déployer l'outil Groupe de gestion des qualifications dans les pays pilotes pour les services internationaux	2008		Pôle Industrie et Infrastructure
Déployer les indicateurs de pilotage de la satisfaction clients dans les grands pays	2010		Un Guide de pilotage à l'attention des managers est disponible depuis octobre 2008
Intégrer les nouvelles acquisitions dans le programme de certification Groupe dans le délai de 18 mois	2010		Management de la Qualité (ISO 9001 : 2000)
Former tous les nouveaux embauchés aux fondamentaux du QHSE	2009		Dans le cadre des plans d'intégration
Auditer les entités opérationnelles sur le management QHSE	2010		Processus sous la responsabilité des Divisions. Cycle de 3 ans maximum
SANTÉ - SÉCURITÉ			
Assurer la qualité et la fiabilité des informations de performance de la santé pour 100% des agences Bureau Veritas Monde	2009		
Réduire les accidents avec arrêt par 30% comparé à 2007	2010		
Réduire le total des accidents de 20% comparé à 2007	2010		
ENVIRONNEMENT			
Établir des programmes de réduction de la consommation de papier et d'énergie dans les 10 plus grands pays	2008		
Établir le Siège social en tant que référence reconnue chez Bureau Veritas pour sa gestion de la consommation de papier et d'énergie	2008		Étendu en 2009 du fait du déménagement
Atteinte des objectifs initiaux de réduction des consommations sur le périmètre d'origine	2009		(- 10% papier, - 15% énergie, - 10% eau)
Déploiement des programmes de réduction de la consommation de papier et d'énergie à l'ensemble de Groupe	2010		Sera étendu à l'ensemble des grands pays
Développer un outil de mesure du bilan carbone pour le Groupe	2009		Sera étendu à 15 pilotes
SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT			
Renforcer la sensibilisation et développer des plans d'actions pour les 5 priorités identifiées	2008		Programmes concernant la conduite automobile, radiations ionisantes, énergie & déchets.
Renforcer les plans d'actions et de sensibilisation, pérenniser la démarche HSE	2009		



Réalisé



En cours



Nouveau

3.8. Ressources humaines

3.8.1. Nombre et répartition des salariés

Au 31 décembre 2008, le Groupe employait 40 053 salariés dans 140 pays, contre 33 018 salariés au 31 décembre 2007. Cette augmentation de 21% des effectifs est due à l'intégration des effectifs des sociétés acquises (dont notamment 1 200 employés chez Amdel, 950 employés chez Cesmec) ainsi qu'à la croissance du Groupe.

L'effectif au niveau mondial, composé à hauteur 64% d'hommes et 36% de femmes, se répartit entre fonctions opérationnelles (inspecteurs, auditeurs, experts, commerciaux...) et fonctions support (technique, finance, informatique, Ressources humaines...).

La grande majorité des salariés a un contrat de travail (92% de l'effectif total), y compris dans les pays où il n'y a pas d'obligation légale sur ce sujet. 78% d'entre eux ont un contrat à durée illimitée, 22% ont un contrat à durée déterminée ou équivalent (dont la durée est inférieure à 12 mois).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs employés par le Groupe aux 31 décembre 2008 et 2007, par zone géographique et par type de fonctions.

	Effectifs en nombre de personnes au 31 décembre	
	2008	2007
EFFECTIF TOTAL	40 053	33 018
Par zone géographique		
France	7 442	7 172
EMEA ^(a)	11 262	10 818
Asie - Pacifique	13 380	9 643
Amériques	7 969	5 385
Par fonctions		
Fonctions opérationnelles	29 063	22 889
Fonctions support	10 990	10 129

(a) La zone EMEA inclut l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Bureau Veritas a embauché près de 10 500 collaborateurs dans le monde en 2008.

Au niveau du Groupe, le taux de départ volontaire (démissions) est de l'ordre de 14% sur l'année 2008. Les taux les plus élevés sont constatés sur la zone Asie et Moyen-Orient en raison d'une très forte demande de salariés qualifiés. En France, le Groupe bénéficie de l'image et de la notoriété de la marque Bureau Veritas, ce qui facilite la stabilité des effectifs (le taux de départ volontaire est de l'ordre de 4%).

Informations concernant les effectifs de la société-mère Bureau Veritas SA

Au 31 décembre 2008, la Société employait 6 560 salariés (dont 4 259 hommes et 2 301 femmes), à comparer à 6 419 salariés au 31 décembre 2007, soit une augmentation de plus de 2% entre 2007 et 2008.

En 2008, le nombre d'embauches a été de 961 salariés dont 301 contrats à durée déterminée et 660 contrats à durée indéterminée. Le nombre de licenciement s'est élevé à 79.

En 2008, le taux de départ volontaire (démissions) a été de l'ordre de 4,58%.

Par ailleurs, 9 586 heures supplémentaires ont été comptabilisées en 2008, représentant un montant de 105 486 euros. La main-d'œuvre extérieure à la Société s'élève à 82 salariés.

Le Bilan social de la Société est disponible sur simple demande au siège social.

3.8.2. Une politique de Ressources humaines au service de la stratégie du Groupe

La politique de Ressources humaines du Groupe est élaborée et menée par la Direction des Ressources humaines, composée d'une fonction centrale « Corporate » comptant une vingtaine d'experts métier et d'un réseau d'environ 300 professionnels présents sur tous les continents.

Le Groupe s'est doté en 2007 d'un système d'information spécifique aux Ressources humaines (PeopleSoft RH), aujourd'hui déployé pour l'ensemble des 1 800 managers du Groupe, et pour l'ensemble des salariés de Bureau Veritas en France et en Chine. À ce jour, PeopleSoft RH couvre ainsi 29% de l'effectif total du Groupe et poursuit son déploiement dans les pays où les effectifs sont les plus nombreux (l'Australie et l'Europe de l'Est et du Nord sont notamment des objectifs pour l'année 2009). Cet outil permet, au-delà d'une gestion affinée des données personnelles et des données d'emploi, de faciliter certains processus RH, notamment la gestion de carrière (revue de performance, Comité de carrière, identification et suivi des talents...), une priorité pour Bureau Veritas.

Compte tenu de la forte évolution des effectifs et de la stratégie de développement du Groupe Bureau Veritas, la fonction Ressources humaines se renforce autour de trois pôles : la gestion et le développement des carrières, la spécialisation de la fonction RH, l'audit et le support aux opérationnels. Elle a pour finalité de répondre aux grands enjeux RH de Bureau Veritas : augmenter l'impact et la productivité de la fonction, développer, attirer et retenir les talents, gérer les compétences sur les offres et les métiers de demain.

■ DES EXPERTS ORIENTÉS CLIENTS ET SERVICES

L'activité du Groupe relève historiquement d'une mission de service public (loi Spinetta, vérifications réglementaires, classification de navires...). Pour autant, le Groupe a su développer ses activités au bénéfice du client : inspirer une culture d'entreprise orientée vers le client, construire et vendre une offre de services plus riche, passant d'un développement réactif à proactif. Aujourd'hui, le Groupe s'affirme autant comme un expert technique qu'une société de services avec une offre de produits et services Business to Business. Dans son secteur d'activité, le Groupe est l'un des premiers acteurs à avoir mis en place des forces de vente dédiées et un service marketing développé.

■ UNE CULTURE DE LA RENTABILITÉ ET DE CONTRÔLE DES DÉPENSES

La croissance du Groupe au cours des 10 dernières années tient aussi bien à l'importance de la fonction finance (comptabilité, contrôle de gestion, audit...) qu'au fait que tous les dirigeants opérationnels sont pleinement responsables de leur centre de profit. Le processus budgétaire est la clé de voûte de l'organisation. Les managers, y compris fonctionnels, ont une part de leur rémunération basée sur le résultat d'exploitation du Groupe. Par ailleurs, le Groupe exerce un contrôle strict de la comptabilité et des dépenses de fonctionnement.

■ UNE ORGANISATION FONDÉE SUR LA FORMATION ET LA GESTION DES CONNAISSANCES

Le Groupe se préoccupe en permanence du maintien et de l'évolution des connaissances de ses experts (outils de formation, processus de qualification, outils de partage des connaissances...). Le processus de gestion des connaissances (*Knowledge management*) au sein du Groupe s'est traduit par la mise en place de communautés d'experts, en support des équipes opérationnelles. Cela permet de partager les meilleures pratiques et répondre dans chaque entité avec le même niveau de qualité aux besoins des clients globaux. Une centaine de communautés de pratiques existe afin de mettre en relation des milliers de spécialistes et experts. Un espace collaboratif hébergé sur le portail intranet du Groupe, allié à un puissant moteur de recherche, facilite le partage de documents et d'expériences et la mise à jour des expertises de Bureau Veritas.

Au sein du Groupe, le programme d'intégration est systématique pour tout nouvel embauché, quel que soit son niveau ou sa famille professionnelle. Organisé en sessions favorisant la mixité des profils, il facilite le partage des connaissances et la compréhension de l'organisation et des métiers.

Pour les opérationnels, le Groupe met l'accent sur la formation sur le terrain. Les formations techniques sont qualifiantes pour la plupart d'entre elles, les qualifications étant contrôlées par les départements techniques du Groupe (Industrie et Infrastructures et Marine) et auditées par des autorités indépendantes (COFRAC, IACS).

Par ailleurs, le Groupe a créé une université d'entreprise en juillet 2005, BV Academy, qui propose des formations à l'ensemble des managers du Groupe. Cette initiative se compose de programmes de mobilisation des managers sur les grands challenges de Bureau Veritas et de programmes de développement des compétences managériales et de leadership. Un premier programme visant à mobiliser les principaux managers du Groupe autour de la « croissance organique » a eu lieu en 2006 : trois cents managers ont ainsi été formés au cours de six sessions. Ce programme a ensuite été relayé localement dans une logique de diffusion de la formation à tous les niveaux de l'organisation.

■ UNE RÉELLE VOLONTÉ DE GÉRER LA PERFORMANCE ET LA CARRIÈRE DES SALARIÉS

L'intégralité des 1 800 managers du Groupe ont, a minima, un entretien annuel d'évaluation (appelé le « PMP ») leur permettant de discuter de l'atteinte des objectifs fixés, de définir ceux de l'année à venir. Il constitue également une opportunité de documenter leurs forces et leurs points d'amélioration, de faire un point sur les formations suivies, de définir ensemble les besoins de développement quels qu'ils soient, d'aborder également les souhaits de mobilité géographique ou fonctionnelle.

Au-delà de ce dispositif orchestré par la DRH Corporate pour les managers, 78% des employés en 2008 (soit plus de 30 000 personnes dans le monde) ont également eu, *a minima*, un entretien annuel géré par les Directions locales des Ressources humaines. À titre d'exemple, en France, les entretiens annuels sont systématiques pour l'ensemble des collaborateurs (depuis 2003). Ils font l'objet d'une note interne et d'un support spécifique permettant d'évaluer la performance du collaborateur, sa capacité à se conformer aux valeurs du Groupe, ses souhaits de mobilité ainsi que d'établir le besoin d'un plan individualisé de développement. L'exploitation de ce support, ainsi que l'affichage systématique en interne des postes à pourvoir dans le cadre de l'intranet, a permis de pourvoir, en 2007, 167 postes sur 804 postes ouverts par la mobilité interne (soit environ 21%) et de pourvoir en 2008, 212 postes, sur 660 postes ouverts par la mobilité interne (soit environ 32%).

En plus de ces programmes, la DRH Corporate a mis en place depuis 2006 des Comités de carrière appelés « *Leadership Review* » dans lesquels les managers sont évalués par le niveau hiérarchique supérieur de façon collective (et non pas individuel comme dans le cadre de l'entretien annuel). La capacité des collaborateurs à évoluer à court ou moyen terme est ainsi mesurée, les salariés les plus prometteurs constituant un vivier exploité en priorité pour tout recrutement au sein du Groupe. L'objectif affiché est de pourvoir deux tiers des postes ouverts en interne et d'assurer à tout manager qui en a été évalué capable une évolution professionnelle dans les 18 mois.

En complément, Bureau Veritas est en train de cartographier l'ensemble des emplois type présents dans ses organisations, les décrit en termes de missions et de compétences requises et les positionne relativement à une échelle commune de complexité (ou « *banding* ») en faisant apparaître les passerelles de mobilité. Le développement de cet outil, initié en 2006 pour les managers et terminé en 2008, va être déployé en 2009-2010 à l'ensemble des employés dans les grands pays où Bureau Veritas est présent. Il a pour vocation de constituer le socle de la gestion des Ressources humaines :

- le descriptif des emplois type sert de base d'échange entre le manager et le collaborateur à l'occasion de l'entretien annuel d'appréciation ;
- il permet d'établir une comparaison entre compétences maîtrisées et compétences requises afin de prescrire des solutions individualisées en matière de formation ;
- en termes de politique de rémunération, il permet d'établir des moyennes par emploi type et par *banding* au sein de cet emploi type. La comparaison des situations individuelles à ces moyennes réalisées sur des échantillons homogènes permet au manager de disposer d'informations utiles permettant de moduler les décisions salariales ; et
- sert également de base à la rédaction des annonces de recrutement.

La gestion de la carrière de tous les salariés est une préoccupation constante. Un processus de *talent review* est également en place pour identifier parmi les employés les plus performants ceux qui peuvent prétendre à des postes de management. Ainsi en 2008 près de 500 « talents » ont été recensés et sont entrés dans un processus de gestion très suivie de leur carrière.

En France, ce dispositif spécifique s'intitule le DRA (Détecter Révéler Accompagner) qui vise à identifier les salariés à potentiel, à évaluer de manière objective leurs capacités dans le cadre d'un dispositif d'évaluation interne par un représentant de la Direction en situation non hiérarchique et d'un regard externe, assuré sous la forme d'un *assessment* par un cabinet extérieur. Les candidats ainsi

retenus font l'objet d'un dispositif d'accompagnement spécifique comportant notamment une formation d'une durée de 5 jours, couvrant l'ensemble des compétences clés du manager (gestion, management d'équipe, activité commerciale, fondamentaux techniques...). Depuis le déploiement de ce dispositif en 2003, environ 250 collaborateurs ont ainsi été évalués dans le cadre de ce dispositif. Cet outil a permis de pourvoir à une part significative de nos besoins en managers et constitue ainsi pour nos collaborateurs une véritable filière de promotion. Ainsi, en 2007 et 2008, sur un total de 81 postes ouverts de chef de service, un total de 55 ont été pourvus par la mobilité interne, soit plus de 67%.

Un dispositif semblable au DRA, appelé « *Triathlon* », est également déployé en Espagne, soit le 3^e pays le plus important du Groupe comptant plus de 4 350 collaborateurs.

■ UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AUX CONTRAINTES DU RECRUTEMENT ET DE LA FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

En tant qu'entreprise de services, l'un des principaux défis auxquels doit faire face le Groupe, en termes de Ressources humaines, consiste à développer sa capacité à recruter des profils experts sur des marchés de l'emploi de plus en plus tendus. Pour mener à bien cette mission, le Groupe a lancé plusieurs initiatives globales visant l'excellence en matière de recrutement au niveau mondial : développement des relations avec la presse, les grandes écoles et les universités, participation à des forums de recrutement, campagnes de recrutement par cooptation, formations des managers au recrutement, campagne média presse unique au niveau mondial.

Par ailleurs, la politique de bonus appliquée par le Groupe constitue un élément de fidélisation et de motivation de l'effectif. Ainsi, en complément de leur salaire annuel de base, environ 1 800 managers peuvent percevoir chaque année un bonus dont l'obtention est liée à la réalisation d'objectifs financiers et individuels. Le pourcentage de bonus varie de 15% à 50% du salaire annuel de base, en fonction du niveau de responsabilité (« bande ») des managers :

- pour la bande 1 (16 managers) : le bonus représente de 40% à 50% du salaire de base annuel ;
- pour la bande 2 (environ 80 managers), le bonus représente de 30% à 40% du salaire de base annuel ;
- pour la bande 3 (environ 310 managers), le bonus représente de 20% à 30% du salaire de base annuel ; et
- pour la bande 4 (environ 1 390 managers), le bonus représente de 15% à 20% du salaire de base annuel.

À ce bonus individuel s'applique, depuis 2007, un coefficient correcteur, à la hausse ou à la baisse, en fonction des résultats opérationnels du Groupe.

Comme décrit dans les sections suivantes, la rémunération se complète d'accords d'intéressement et de participation, et d'un plan d'actionnariat salariés lancé en 2007 (« *BV 2007* »).

■ LA REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Le Groupe Bureau Veritas est attaché au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel. Bureau Veritas dispose de structures représentatives du personnel dans l'ensemble des pays clés où est implanté le Groupe : France (19% des salariés),

Espagne (11% des salariés), Brésil, Chili et Australie. En Chine, l'ensemble des procédures RH doivent être approuvées par un comité spécialisé composé de représentants du personnel. De plus, aux États-Unis ou au Mexique, il existe des Comités dans lesquels les salariés sont impliqués. Des Comités d'entreprise sont en place en Allemagne ou aux Pays-Bas. Des accords collectifs ont quant à eux été signés en France (voir ci-dessous), en Espagne, au Brésil, au Chili ou au Mexique.

En France, cette volonté s'est traduite par la signature de plusieurs accords d'entreprise dans le domaine des relations collectives prévoyant des moyens de représentation au-delà des dispositions légales.

- **Accord du 2 août 2005** signé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives et renouvelé le 24 avril 2008 ;

- **Accord sur l'exercice du droit syndical et le fonctionnement des institutions représentatives du personnel** signé le 28 juin 2006 qui permet d'attribuer aux instances des moyens de fonctionnement supplémentaires par rapport aux dispositions légales. Cet accord comporte également des mesures permettant aux représentants du personnel de bénéficier de mesures spécifiques sur leur évolution professionnelle ; et
- **Accord sur les moyens de fonctionnement du CHSCT conclu le 23 octobre 2008** qui attribue des moyens supplémentaires pour le fonctionnement du CHSCT et prévoit notamment la présence dans chaque agence d'un correspondant de l'instance, bénéficiant d'un crédit d'heure propre, et pouvant jouer un rôle de proximité sur les problématiques de sécurité et de conditions de travail.

3.8.3. Accords de participation et d'intéressement

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les succursales étrangères de Bureau Veritas SA.

■ PARTICIPATION

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne aux salariés accès à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise. Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté au sein de Bureau Veritas ont, au titre de la participation, un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

À la date du présent document de référence, en l'absence de conclusion d'un accord de participation, Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail. Depuis 2005, il n'y a pas de versement, du fait de l'absence de réserve de participation (augmentation des capitaux propres de la Société et déduction supplémentaire pour provisions pour risques).

■ INTÉRESSEMENT

Le 30 juin 2008, Bureau Veritas a conclu un nouvel accord d'intéressement avec son Comité d'entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2008, 2009 et 2010. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur salaire et à leur présence au sein de la Société.

La formule retenue est basée sur le résultat d'exploitation de gestion (REG). La masse d'intéressement global s'élève à 15,5% du REG (résultat d'exploitation) des unités opérationnelles françaises de Bureau Veritas France (CRE France, Aero France, Marine France, Zone France hors filiales) sous déduction du montant de la réserve spéciale de participation (RSP), calculée selon les dispositions légales. Si le ratio REG/chiffre d'affaires des unités opérationnelles de Bureau Veritas SA en France est égal ou supérieur à 12,6%, la masse d'intéressement global sera remplacée par la formule suivante : 16% du REG - RSP.

(euros)	2008	2007	2006
Bénéficiaires	7 105	6 786	6 364
Montant global de l'intéressement versé au titre de l'exercice	10 372 872	9 604 616	8 776 838

Au titre de cet accord, 7 105 bénéficiaires se partageront 10 372 872 euros en 2009.

■ PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne groupe a été signé avec le Comité d'entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 3332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne groupe.

Un plan d'épargne groupe est un système d'épargne collectif offrant aux salariés des entreprises adhérentes la faculté de

se constituer, avec l'aide de leur employeur, un portefeuille de valeurs mobilières. Il peut permettre de recevoir notamment les sommes issues d'un accord d'intéressement ou de participation. Les sommes investies dans un plan d'épargne groupe sont indisponibles pendant cinq ans, à compter du 1^{er} juillet de l'année de l'acquisition, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation. Un plan d'épargne groupe peut proposer divers supports d'investissements permettant à ses adhérents de choisir le placement le plus adapté à leur choix d'épargne.

Le plan d'épargne groupe comporte deux fonds communs de placement :

- un fonds commun de placement d'entreprise à compartiments multiples « FCPE BV VALEURS » sur lequel les salariés peuvent faire des versements à titre individuel ou au titre de l'intéressement.

Les sommes versées par les salariés sont abondées dans les conditions suivantes :

- pour les 500 premiers euros, l'abondement est fixé au taux de 60% du versement du salarié,
- au-delà de 500 euros, le taux est fixé à 30% du versement du salarié ;

L'abondement annuel est plafonné à 1 525 euros par année civile et par bénéficiaire.

Au 31 décembre 2008, le montant total investi dans ce FCPE est de 79,1 millions d'euros détaillé comme suit :

- compartiment BV VALEUR : 70,5 millions d'euros,

- compartiment BV DYNAMIQUE : 4,5 millions d'euros, et
- compartiment BV ÉQUILIBRE : 4,1 millions d'euros ;

- un fonds commun de placement d'entreprise « BV next » investi en titres de l'entreprise et dédié aux augmentations de capital réservées aux salariés de l'entreprise.

Ce fonds a été ouvert dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en octobre 2007. Il pourra être ré ouvert à l'occasion d'autres opérations d'augmentations de capital décidées par le Conseil de surveillance.

Les salariés bénéficient lors de leur versement volontaire d'un abondement à hauteur de 100% dans la limite de 600 euros.

Au 31 décembre 2009, le montant investi dans le FCPE « BV next » est de 25,6 millions d'euros.

3.9. Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

3.9.1. Intérêts des membres du Directoire et du Conseil de surveillance dans le capital de Bureau Veritas

À la date du 31 mars 2009, les intérêts des membres du Directoire et du Conseil de surveillance dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Membre du Directoire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote
Frank Piedelièvre ^(a)	532 408	0,49%
François Tardan	410 240	0,38%
Philippe Donche-Gay	-	-

(a) Dont 532 208 au travers de la société Piedelièvre et Associés à qui les actions ont été apportées en février 2008.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

Membres du Conseil de surveillance	Nombre d'actions	Pourcentage du capital et des droits de vote
Frédéric Lemoine ^(b)	-	NS
Pierre Hessler	100	NS
Jérôme Charruau	1 100	NS
Ernest-Antoine Seillière	200	NS
Bernard Renard	4 500	NS
Jean-Michel Ropert	100	NS
Philippe Louis-Dreyfus	100	NS
Patrick Buffet	100	NS
Stéphane Bacquaert ^(a)	100	NS
Aldo Cardoso	-	NS

(a) Stéphane Bacquaert a été nommé membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 en remplacement d'Yves Moutran.

(b) Frédéric Lemoine a été nommé membre du Conseil de surveillance le 14 avril 2009 en remplacement de Jean-Bernard Lafonta.

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire, ne détient plus d'options de souscription d'actions.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire, détient 170 000 options de souscription d'actions (retraité) attribuées dans le cadre des plans du 11 décembre 2001 et du 25 juillet 2003 (voir tableau ci-après).

3.9.2. Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2008 sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire	Montant de l'opération	Description de l'instrument financier
François Tardan	Membre du Directoire	Cession	24/11/2008	27 €	297 000 €	Actions

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

3.9.3. Actions gratuites

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'attribution gratuite d'actions en vigueur au 31 décembre 2008 :

Date de l'Assemblée générale	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées (retraité)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	Nombre d'actions acquises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir
18/06/2007	13/12/2007	9 811 ^(a)	9 811	-	345	9 466
18/06/2007	13/12/2007	45 354 ^(b)	45 354	-	440	44 914
18/06/2007	13/12/2007	33 725 ^(c)	33 725	-	-	33 725
18/06/2007	13/12/2007	150 000	150 000	144 750	5 250	-
18/06/2007	09/06/2008	426 050	426 050	-	13 100	412 950
18/06/2007	22/09/2008	55 000	55 000	-	-	55 000
	TOTAUX	719 940	719 940	144 750	19 135	556 055

(a) Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales italiennes et espagnoles du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (résolution 18).

(b) Attribution gratuite d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux hors France et à l'exclusion des filiales italiennes et espagnoles du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise (résolution 18).

(c) Attribution gratuite d'actions au profit de managers ayant souscrit à l'offre « BV2007 Network » et aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de filiales chinoises ayant souscrit à l'offre Special Employee Share Incentive Plan (résolution 25).

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	Date d'expiration de la période d'acquisition	Durée de la période d'incessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Conditions d'acquisition	Prix de l'action le jour de l'attribution (euros)	Valorisation d'une action (euros)
-	200	13/12/2009	3 ans	Présence	39,02	36,65
-	200	13/12/2011	Aucune	Présence	39,02	35,43
-	200	13/12/2011	Aucune	Présence	39,02	35,43
144 750	-	13/12/2009	2 ans	Présence et performance ^(d)	39,02	32,82
-	68 000	9 juin 2012 ou 9 juin 2011 pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Présence et performance ^(e)	37,81	33,88
55 000	-	22/09/2011	2 ans	Présence	39,29	31,47
199 750	68 600					

(d) L'acquisition des actions dépend du niveau de réalisation du résultat net part du Groupe pour les années 2007 et 2008. Si le taux de croissance annuel 2007 du résultat net part du Groupe est supérieur ou égal à 20%, le nombre d'actions gratuites effectivement acquises sera égal à 50% des actions attribuées (soit un total de 75 000 actions). De même pour 2008. Le nombre d'actions distribuées en date d'acquisition est conditionné à la présence des Bénéficiaires sur chacun des deux exercices.

(e) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque Bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2008 par rapport à un objectif de réalisation de celui-ci. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 est inférieur ou égal à 90% de l'objectif fixé, alors 50% des actions pourront être acquises par les Bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de ce même exercice est supérieur à 90% et inférieur à 102% de l'objectif fixé, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les Bénéficiaires sera réduit de 4,17% pour chaque 1% de ROA constaté en dessous de 102% de l'objectif fixé par le Directoire. Enfin, si le ROA constaté au titre de l'exercice 2008 atteint ou dépasse 102% de l'objectif fixé, toutes les actions seront acquises par les Bénéficiaires. Le Bénéficiaire doit rester salarié pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

3.9.4. Options de souscription ou d'achat d'actions

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2008 :

Date de l'Assemblée générale	Date d'attribution	Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	Nombre d'options levées	Nombre d'options annulées
11/12/2001	Plan du 11/12/2001 ^(a)	1 392 600	1 392 600	1 177 600	95 000
11/12/2001	Plan du 17/12/2002 ^(a)	1 159 000	1 159 000	793 170	205 510
11/12/2001	Plan du 25/07/2003 ^(a)	1 549 000	1 549 000	936 700	226 000
30/06/2004	Plan du 15/11/2004 ^(a)	117 500	117 500	29 000	59 500
27/06/2005	Plan du 01/02/2006 ^{(a) (b)}	1 711 000	1 711 000	-	291 000
27/06/2005	Plan du 12/07/2006 ^(a)	142 000	142 000	-	5 000
18/01/2007	Plan du 31/01/2007 ^(a)	700 000	700 000	-	76 000
18/06/2007	Plan du 09/06/2008	137 400	137 400	-	-
TOTAUX		6 908 500	6 908 500	2 936 470	958 010

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

(b) Le nombre d'options initialement attribué était de 1 711 000 (retraité) ; 2 renoncations pour un total de 27 500 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 1 683 500 (retraité).

(c) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le Bénéficiaire.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

Nombre d'options de souscription attribuées et en vigueur (actions pouvant encore être souscrites)	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux ^(e)	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	Date de départ de la période d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix de souscription retraité à la date d'enregistrement du présent document de référence <i>(euros)</i>
120 000	80 000	40 000	11/12/2004	11/12/2009	6,190
160 320	-	118 000	17/12/2005	17/12/2010	7,487
386 300	90 000	228 000	25/07/2006	25/07/2011	9,582
29 000	-	29 000	15/11/2007	15/11/2012	12,094
1 420 000	-	190 000	01/02/2011	01/02/2014	15,165 ^(c)
137 000	-	137 000	12/07/2011	12/07/2014	17,304 ^(d)
624 000	-	72 500	31/01/2012	31/01/2015	17,304
137 400	-	88 500	09/06/2011	09/06/2016	38,35
3 014 020	170 000	903 000			

(d) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le Bénéficiaire.

(e) Les deux mandataires sociaux attributaires de plans d'options de souscription d'actions sont MM. Piedelièvre et Tardan, respectivement Président et membre du Directoire de la Société.

3

RAPPORT DE GESTION
DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ
ET SUR LE GROUPE

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LA SOCIÉTÉ ET SUR LE GROUPE

Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés dans le capital de Bureau Veritas

Options attribuées au cours de l'exercice 2008

Information globale

Nombre d'options attribuées ^(a)	Plan	Prix d'exercice ^(a) (euros)
137 400	09/06/08	38,35
TOTAL :	137 400	

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers attributaires salariés sont mentionnées dans le paragraphe Rémunérations et avantages des dirigeants du chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

Levées d'options intervenues au cours de l'exercice 2008

Information globale

Nombre d'options exercées ^(a)	Plan	Prix d'exercice ^(a) (euros)
10 000	12/04/00	4,084
110 000	11/12/01	6,190
151 280	17/12/02	7,487
145 700	25/07/03	9,582
24 000	15/11/04	12,094
TOTAL :	440 980	

(a) Ces montants sont retraités pour tenir compte d'une division par dix de la valeur nominale de l'action de la Société, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 18 juin 2007.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers attributaires salariés sont mentionnées dans le paragraphe Rémunérations et avantages des dirigeants du chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

3.9.5. Impact potentiel des titres donnant accès au capital de la Société

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des 3 014 020 options de souscription d'actions (retraité) de Bureau Veritas est de 3 014 020 actions (retraité). Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2008, soit 108 600 755 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 2,78% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2008, l'émission de l'intégralité des 700 805 actions gratuites attribuées entraînerait

une dilution potentielle maximale complémentaire de 0,65%, portant ainsi la dilution totale (stock-options et actions gratuites) à 3 714 825 actions, soit 3,44% du capital de Bureau Veritas.

La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou en attribuant des actions gratuites au profit des membres du personnel salarié du Groupe et/ou des mandataires sociaux en 2009.

3.10. Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2008

3.10.1. Activité et résultats de la Société-mère

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 830 607 630,95 euros contre 770 697 658,81 euros en 2007.

Le résultat d'exploitation 2008 ressort à 130 421 117,85 euros contre 95 065 150,15 euros en 2007.

En 2008, le résultat exceptionnel s'élève à (21 673 956,57) euros contre (85 414 631,35) euros en 2007.

Le résultat net 2008 de Bureau Veritas SA s'élève à 80 435 835,81 euros contre 119 934 475,16 euros en 2007.

Les capitaux propres s'élèvent à 630 563 075,09 euros contre 915 150 370,92 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

3.10.2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2007

Le Directoire indique aux actionnaires qu'au 31 décembre 2008 :

- la réserve légale s'élève à 1 711 097,00 euros pour un capital social de 13 032 090,60 euros et atteint donc le dixième du capital social au 31 décembre 2008 ;
- les 108 600 755 actions composant le capital social sont toutes intégralement libérées ;
- le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2008 fait apparaître un bénéfice de 80 435 835,81 euros ;
- le compte « Report à nouveau » est égal à 126 518 905,46 euros ;
- et qu'en conséquence, le bénéfice distribuable de la Société s'élève à 206 954 741,27 euros ;

Le Directoire proposera à l'Assemblée générale d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- à titre de dividende, un montant de 0,72 euro par action, soit sur la base du nombre d'actions composant le capital

au 31 décembre 2008 soit 108 600 755 actions (dont 957 448 étaient auto-détenues à cette date), un montant global de 78 192 543,60 euros ;

- le solde, soit la somme de 128 762 197,67 euros au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts, les actionnaires personnes physiques peuvent bénéficier d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire personne physique aura opté pour le prélèvement libérateur forfaitaire.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 11 juin 2009. Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ».

■ DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts dispositions légales, le Directoire rappelle qu'au titre des trois exercices précédents, des dividendes ont été distribués uniquement au titre des exercices 2006 et 2007 ainsi qu'il suit :

Exercice	Total distribué	Nombre d'actions concernées	Revenu global par action
2007	64 331 856,00 euros	107 219 760	0,60 euro ^(a)
2006	99 998 189,16 euros	99 599 790 ^(a)	1,004 euro

(a) Ces revenus ont été mis en paiement au cours de l'année 2008. Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% mentionné à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe Politique de distribution de dividendes du chapitre VI – Informations sur la Société et le capital.

3.10.3. Montant global des dépenses somptuaires et impôt correspondant

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2007, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat

fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur d'un montant global de 522 433,86 euros qui a un effet d'impôt de 179 873,98 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

3.10.4. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au chapitre V – Comptes sociaux 2008.

Bureau Veritas SA n'a pris aucune participation dans une société française au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

3.10.5. Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA

	2008	2007	2006	2005	2004
I - Situation financière					
a) Capital social <i>(en milliers d'euros)</i>	13 032	13 939	13 010	13 973	13 820
b) Nombre d'actions émises	108 600 755	116 159 775	10 841 857	11 644 538	11 516 403
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	3 733 960	3 791 990	1 638 596	1 561 115	499 250
II - Résultat global des opérations effectives <i>(en milliers d'euros)</i>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	830 608	770 698	726 693	664 661	634 057
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	132 208	108 241	133 610	110 594	660 726
c) Impôt sur les bénéfices	11 791	18 121	22 093	11 997	28 887
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	3 289
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	80 436	119 935	102 807	72 576	589 233
f) Montant des bénéfices distribués	64 332	99 998	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action <i>(en euros)</i>					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	1,11	0,78	10,29	8,47	54,86
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,74	1,03	9,48	6,23	51,16
c) Dividende net versé à chaque action	0,60	1,00	-	-	-
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	8 536	8 395	7 641	7 351	7 139
b) Montant de la masse salariale <i>(en milliers d'euros)</i>	347 272	319 327	298 070	272 229	255 559
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux <i>(en milliers d'euros)</i>	123 909	131 477	118 382	111 355	102 377

3.10.6. Table de renvoi des informations du rapport de gestion figurant ailleurs dans le document de référence

■ RISQUES ET INCERTITUDES

Une description détaillée des principaux risques et incertitudes auxquels Bureau Veritas est confronté figure au paragraphe Facteurs de risques du chapitre I – Présentation du Groupe.

■ RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les informations relatives à l'activité de recherche et développement figurent au paragraphe Recherche et développement, brevet et licences du chapitre VII – Informations complémentaires.

■ ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Ces informations figurent dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés figurant dans le chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

■ INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

Les informations concernant l'évolution et la répartition du capital social, les opérations d'achat d'actions propres et le tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs figurent au paragraphe Capital social du chapitre VI – Informations sur la Société et le capital.

■ RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les informations concernant la rémunération des mandataires sociaux figurent au chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

■ MANDATS

Les informations concernant les mandats des membres du Conseil de surveillance et du Directoire figurent au chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

La situation des mandats des Commissaires aux comptes figure dans le paragraphe Contrôleurs légaux des comptes dans le chapitre VII – Informations complémentaires.

■ JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice 2008 figure au chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

■ ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

L'évolution et les volumes échangés concernant le titre Bureau Veritas sont présentés dans le paragraphe Bureau Veritas et ses actionnaires du chapitre VII – Informations complémentaires.

■ RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le rapport du Président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques figure au chapitre II – Gouvernement d'entreprise. Ce rapport inclut notamment une mention concernant les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

4

États financiers consolidés 2008

	page
4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2008	150
4.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	215

4.1. États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2008

Compte de résultat consolidé

<i>(millions d'euros sauf les résultats par action)</i>	Notes	2008	2007
Chiffre d'affaires	5	2 549,4	2 066,9
Achats et charges externes	6	(747,9)	(619,8)
Frais de personnel	6	(1 292,4)	(1 050,7)
Impôts et taxes		(54,4)	(46,2)
(Dotations) / reprises de provisions	6	(23,6)	(9,4)
Dotations aux amortissements		(61,9)	(42,0)
Autres produits d'exploitation	6	9,5	5,9
Autres charges d'exploitation	6	(10,2)	(39,2)
Résultat opérationnel		368,5	265,5
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1,9	1,8
Coût de l'endettement financier brut		(54,2)	(36,3)
Coût de l'endettement financier net		(52,3)	(34,5)
Autres produits financiers	7	1,8	3,7
Autres charges financières	7	(19,2)	(16,9)
Résultat financier		(69,7)	(47,7)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	13	0,1	-
Résultat avant impôts		298,9	217,8
Charge d'impôt	8	(75,3)	(54,9)
Résultat net des activités poursuivies		223,6	162,9
Résultat net des activités destinées à être cédées	26	-	0,6
Résultat net		223,6	163,5
revenant :			
aux actionnaires de la Société		217,2	158,4
aux intérêts minoritaires		6,4	5,1
Résultat par action (euros) :			
Résultat net	27	2,02	1,51
Résultat net dilué	27	1,99	1,50

Les notes présentées en pages 154 à 215 font partie intégrante des états financiers consolidés 2008.

Bilan consolidé au 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008	2007
Écarts d'acquisition	9	769,7	569,4
Immobilisations incorporelles	11	154,9	108,5
Immobilisations corporelles	12	193,4	134,0
Participations mises en équivalence	13	2,8	2,2
Impôts différés	14	107,4	61,8
Titres de participation non consolidés	15	2,0	1,2
Autres actifs financiers non courants	16	28,6	21,8
Total actif non courant		1 258,8	898,9
Clients et autres débiteurs	18	800,8	686,8
Impôt sur le résultat – actif			56,7
Actifs financiers courants	16	15,2	23,9
Instruments financiers dérivés	17	40,0	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	153,4	142,9
Total actif courant		1 009,4	910,3
Actifs destinés à être cédés	26	20,6	28,4
TOTAL ACTIF		2 288,8	1 837,6
Capital	20	13,0	13,9
Réserves et résultat consolidés		257,4	141,7
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		270,4	155,6
Intérêts minoritaires		13,4	9,9
Total capitaux propres		283,8	165,5
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22	973,2	735,2
Autres passifs financiers non courants	22	5,4	7,0
Impôts différés	14	80,2	38,8
Avantages au personnel à long terme	23	78,5	78,0
Provisions pour risques et charges	24	87,9	73,5
Total passif non courant		1 225,2	932,5
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	25	584,3	537,1
Impôt sur le résultat exigible		50,4	85,7
Instruments financiers dérivés	17	18,3	0,2
Passifs financiers courants	22	103,3	93,7
Total passif courant		756,3	716,7
Passifs destinés à être cédés	26	23,5	22,9
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 288,8	1 837,6

Les notes présentées en pages 154 à 215 font partie intégrante des états financiers consolidés 2008.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

États financiers consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2008

État consolidé des produits et des charges comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	Gains (pertes) actuariels nets d'impôts	Écarts de conversion	Opérations de couverture	Profit net comptabilisé en capitaux propres	Bénéfice de l'exercice	Total des produits comptabilisés durant l'exercice	revenant aux actionnaires de la Société	revenant aux intérêts minoritaires
Exercice 2007	4,6	(24,4)	0,0	(19,8)	163,5	143,7	138,7	5,0
EXERCICE 2008	1,0	(28,3)	(20,2)	(47,5)	223,6	176,1	170,2	5,9

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux intérêts minoritaires
1^{er} janvier 2007	13,0	28,4	(4,9)	191,6	228,1	220,7	7,4
Réduction de capital	(1,1)	-	-	(151,5)	(152,6)	(152,6)	-
Augmentation de capital	1,8	370,5	-	-	372,3	372,3	-
Levées de stock-options	0,2	10,8	-	-	11,0	11,0	-
Juste valeur des paiements en actions	-	-	-	5,0	5,0	5,0	-
Dividendes versés	-	-	-	(102,5)	(102,5)	(100,0)	(2,5)
Écart de réévaluation	-	-	-	(0,3)	(0,3)	(0,3)	-
Achat d'actions propres	-	-	-	(337,9)	(337,9)	(337,9)	-
Autres mouvements	-	-	-	(1,3)	(1,3)	(1,3)	-
Total des opérations avec les actionnaires	0,9	381,3	-	(588,5)	(206,3)	(203,8)	(2,5)
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	(24,4)	168,1	143,7	138,7	5,0
31 décembre 2007	13,9	409,7	(29,3)	(228,8)	165,5	155,6	9,9
Réduction de capital	(0,9)	(301,0)	-	301,9	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-
Levées de stock-options	-	3,5	-	-	3,5	3,5	-
Juste valeur des paiements en actions	-	-	-	6,8	6,8	6,8	-
Dividendes versés	-	-	-	(67,4)	(67,4)	(64,4)	(3,0)
Écart de réévaluation	-	-	-	(1,1)	(1,1)	(1,1)	-
Achat d'actions propres	-	-	-	(0,2)	(0,2)	(0,2)	-
Autres mouvements	-	-	-	0,6	0,6	-	0,6
Total des opérations avec les actionnaires	(0,9)	(297,5)	-	240,6	(57,8)	(55,4)	(2,4)
Total des charges et produits comptabilisés	-	-	(28,3)	204,4	176,1	170,2	5,9
31 décembre 2008	13,0	112,2	(57,6)	216,2	283,8	270,4	13,4

Les notes présentées en pages 154 à 215 font partie intégrante des états financiers consolidés 2008.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2008	2007
Résultat avant impôts		298,9	217,8
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		54,3	36,0
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		27,6	5,2
Amortissements et dépréciations nets		63,2	42,3
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		(62,5)	(10,1)
Impôts payés		(66,1)	(73,9)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		315,4	217,3
Acquisitions de filiales	10	(318,8)	(209,6)
Cessions de filiales	10	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(88,1)	(51,0)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		2,0	1,5
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(11,1)	(4,4)
Cessions d'actifs financiers non courants		3,1	3,3
Dividendes reçus		-	1,3
Autres		7,0	(4,8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(405,9)	(263,7)
Augmentation du capital	20	3,5	383,2
Réduction de capital	20	-	(152,6)
Achats/Cessions d'actions propres	20	(0,2)	(337,9)
Dividendes versés		(66,2)	(107,5)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		803,3	695,1
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(593,4)	(360,5)
Intérêts payés		(40,0)	(35,5)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		107,0	84,3
Incidence des écarts de change		(5,2)	(3,3)
Variation de la trésorerie nette		11,3	34,6
Trésorerie nette au début de la période		134,1	99,5
TRÉSORERIE NETTE À LA FIN DE LA PÉRIODE		145,4	134,1
<i>Dont disponibilités et équivalents de trésorerie</i>	19	153,4	142,9
<i>Dont concours bancaires courants</i>	22	(8,0)	(8,8)

Les notes présentées en pages 154 à 215 font partie intégrante des états financiers consolidés 2008.

Notes aux états financiers consolidés

■ SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 - Informations générales	155	Note 9 - Écarts d'acquisition	170
Note 2 - Principes et méthodes comptables	155	Note 10 - Acquisitions et cessions	172
2.1 Base de préparation des états financiers	155	Note 11 - Immobilisations incorporelles	175
2.2 Méthodes de consolidation	157	Note 12 - Immobilisations corporelles	176
2.3 Information sectorielle	157	Note 13 - Participations mises en équivalence	177
2.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères	157	Note 14 - Impôts différés	178
2.5 Transactions en monnaies étrangères	158	Note 15 - Titres de participation non consolidés	180
2.6 Écarts d'acquisition	158	Note 16 - Autres actifs financiers non courants et courants	180
2.7 Immobilisations incorporelles	158	Note 17 - Instruments financiers dérivés	181
2.8 Immobilisations corporelles	158	Note 18 - Clients et autres débiteurs	182
2.9 Dépréciation d'actifs non financiers	159	Note 19 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	183
2.10 Impôts différés	159	Note 20 - Capital souscrit	184
2.11 Titres de participation non consolidés	159	Note 21 - Paiements en actions	184
2.12 Autres actifs financiers non courants	160	Note 22 - Passifs financiers	188
2.13 Actifs et passifs destinés à la vente	160	Note 23 - Avantages au personnel à long terme	190
2.14 Actifs financiers courants	160	Note 24 - Provisions pour risques et charges	194
2.15 Instruments financiers dérivés	160	Note 25 - Dettes fournisseurs et autres créiteurs	195
2.16 Clients et comptes rattachés	160	Note 26 - Actifs et passifs destinés à être cédés	195
2.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie	161	Note 27 - Résultats par action	196
2.18 Emprunts	161	Note 28 - Dividende par action	197
2.19 Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme	161	Note 29 - Engagements hors bilan et nantissements	197
2.20 Provisions pour risques et charges	161	Note 30 - Information complémentaire sur les instruments financiers	199
2.21 Dettes fournisseurs	162	Note 31 - Transactions avec les parties liées	201
2.22 Paiements fondés sur les actions	162	Note 32 - Événements postérieurs à la clôture	202
2.23 Reconnaissance du chiffre d'affaires	162	Note 33 - Rappel des options et exemptions retenues lors de la transition aux normes IFRS	202
2.24 Contrats de location	162	Note 34 - Périmètre de consolidation	203
2.25 Dividendes	163		
Note 3 - Gestion des risques financiers	163		
3.1 Risque de fluctuations des cours des devises étrangères	163		
3.2 Risque de taux d'intérêt	163		
3.3 Risque de crédit	164		
3.4 Risque de liquidité	164		
Note 4 - Utilisation d'estimations	164		
Note 5 - Information sectorielle	165		
Note 6 - Éléments du résultat opérationnel	168		
Note 7 - Autres produits et charges financiers	169		
Note 8 - Impôt sur le résultat	169		

Note 1 - Informations générales

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constitue le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social situé à 17 bis, place des Reflets, La Défense 2, 92400 Courbevoie, France jusqu'en octobre 2008, est dès lors à 67-71 Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

Depuis 2004 jusqu'en octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext-Paris.

Au 31 décembre 2008, Wendel détenait 62,5% de Bureau Veritas (hors actions auto détenues).

Ces états financiers consolidés ont été établis le 17 mars 2009 par le Directoire.

Note 2 - Principes et méthodes comptables

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

■ 2.1 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne (cf. règlements de la Commission Européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou les capitaux propres (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. Le Directoire est également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la note 4.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2008, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

Amendements à IAS 39 et à IFRS 7 : reclassification des actifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2008).

Ces amendements permettent de reclasser, dans certaines conditions, des actifs financiers hors de la catégorie « *trading* » ou hors de la catégorie « Actifs destinés à la vente » vers la catégorie « Prêts et créances », ce qui n'était pas un type de reclassement autorisé en normes IFRS jusqu'à présent.

Les amendements à IAS 39 et IFRS 7 n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes non encore entrées en vigueur et qui ne sont pas appliquées par anticipation sont :

- *IFRS 2, amendement à la norme sur les Conditions d'acquisition des droits et annulations* (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).

Cet amendement précise que les conditions d'acquisition des droits se limitent à des conditions de service rendu et de performance et que toutes les annulations doivent donner lieu au même traitement comptable, qu'elles soient initiées par l'entité ou par un tiers. Le Groupe appliquera IFRS 2 révisée à compter du 1^{er} janvier 2009.

- *IFRS 8, Segments opérationnels* (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009) ;

IFRS 8 est une norme de convergence avec la norme américaine SFAS 131, *Disclosures about Segments of an Enterprise and Related Information*. Elle remplace la norme IAS 14, *Information sectorielle*, actuellement en vigueur. IFRS 8 impose à une entité de publier des informations financières et descriptives sur les segments présentés. Les segments à présenter sont définis comme les segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management. La présentation d'information sectorielle par secteur géographique et secteur d'activité n'est plus requise. Le Groupe appliquera IFRS 8 à compter du 1^{er} janvier 2009. Cette norme n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ;

- *IAS 1 révisée, Présentation des états financiers* (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009) ;

IAS 1 révisée, essentiellement exige un bilan d'ouverture supplémentaire en cas de retraitement rétrospectif d'éléments des états financiers et propose de créer un nouvel état « État de résultat global » regroupant le compte de résultat actuel et les charges et produits actuellement enregistrés en capitaux propres. Le Groupe appliquera IAS 1 révisée à compter du 1^{er} janvier 2009 ;

- *IAS 23, amendements à la norme sur les Coûts d'emprunt (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

Ces amendements imposent la capitalisation des coûts financiers dans le coût des actifs qualifiés financés par emprunts. Le Groupe appliquera IAS 23 révisée à compter du 1^{er} janvier 2009.

- *IAS 27 révisée, États financiers consolidés et IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Les principaux changements résultant de la révision de ces normes proviennent d'un recours plus systématique à la juste valeur et concernent :

- la comptabilisation en charges des coûts liés au regroupement,
- la réévaluation à la juste valeur de la quote-part détenue antérieurement à la prise de contrôle,
- le *goodwill* « unique » [pas de calcul par « tranches », ni de *goodwill* complémentaire après la prise de contrôle, déterminé à la date de prise de contrôle,
- l'évaluation des intérêts minoritaires, soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'acquise,
- l'ajustement des compléments de prix (paiements conditionnels) et des impôts différés actifs de l'acquise généralement enregistrés en résultat (plutôt qu'en contrepartie du *goodwill*).

Le Groupe appliquera IAS 27 révisée et IFRS 3 révisée à compter du 1^{er} janvier 2010.

- Autres amendements du premier lot de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS.
- *IFRIC 14 Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 selon l'IASB et à compter du 1^{er} janvier 2009 selon l'Union européenne). IFRIC 14 précise que :*
 - en cas de régime en situation de surplus, celui-ci doit être comptabilisé si l'entité dispose d'un droit inconditionnel à remboursement ou à réduction des contributions futures,
 - l'engagement de financement minimum conduit à comptabiliser une provision uniquement dans les cas où l'accumulation des financements minimaux induit une indisponibilité du surplus sous forme de remboursement ou de réduction des cotisations futures.

Cette interprétation n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

- *IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008).*

Cette interprétation apporte des précisions sur :

- la nature du risque couvert ainsi que sur le montant de l'instrument couvert,

- le montant à transférer des capitaux propres vers le résultat, à la fois concernant l'instrument de couverture et l'instrument couvert, dans le cas de la cession (ou de la liquidation) de l'investissement dans l'opération à l'étranger.

Le Groupe appliquera IFRIC 16 à compter du 1^{er} janvier 2009.

- *IFRIC 17, Distribution de dividendes en nature aux actionnaires (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009).*

Cette interprétation précise principalement que :

- le montant de la dette à constater au titre des dividendes en nature correspond à la juste de valeur des actifs distribués,
- la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable de la dette est constatée en résultat, lors de la distribution ;

Le Groupe appliquera IFRIC 16 à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2008 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables pour l'activité du Groupe sont :

- *IFRS 1 (Amendement), Première adoption des IFRS et IFRS 6 (Amendement), Prospection et évaluation de ressources minérales ;*
- *IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;*
- *IAS 39 (Amendement), Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intra-groupe futures (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;*
- *IAS 39 (Amendement), Option juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;*
- *IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;*
- *IFRIC 5, Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006) ;*
- *IFRIC 6, Passifs résultant de la participation à un marché spécifique : déchets d'équipements électriques et électroniques (entrée en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2005) ;*
- *IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes (entrée en vigueur à compter du 1^{er} mars 2006) ;*
- *IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2006) ;*
- *IFRIC 11, IFRS 2 : Actions propres et transactions intra-groupe (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007) ;*
- *IFRIC 12, Accords de concession de services (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008) ;*
- *IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008 selon l'IASB et à compter du 1^{er} janvier 2009 selon l'Union européenne) ;*
- *IFRIC 15, Contrats pour la construction de biens immobiliers (applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009).*

■ 2.2 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. note 9 – Écarts d'acquisition). Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois depuis la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Intérêts minoritaires

Le Groupe traite les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition supplémentaire, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

Lorsque, suite à des pertes, la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une filiale consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent et les pertes futures sont déduits de la part Groupe. Lorsque la filiale réalise ensuite des profits, la part Groupe est créditée à hauteur des pertes antérieures cumulées de la filiale.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la

méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

■ 2.3 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

■ 2.4 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2007 et 2008.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

■ 2.5 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

■ 2.6 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'excédent du coût d'acquisition (frais compris) des titres de la filiale ou d'une entreprise mise en équivalence sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition des filiales est présenté séparément au Bilan. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition des entreprises mises en équivalence est inclus dans le poste « Participations mises en équivalence ».

Le processus d'affectation du prix d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité de chaque pays dans lequel il exerce ses activités, à l'exception du secteur d'activité Biens de consommation où les écarts d'acquisition sont traités tous pays confondus compte tenu de la gestion centralisée de cette activité.

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsqu'apparaissent des indications de perte de valeur (cf. note 9 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

■ 2.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ;

- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non-concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 15 ans
Marques	10 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 3 ans

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 7 ans.

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

■ 2.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou construction des actifs concernés. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 2.9 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

■ 2.9 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'entité ;
- des résultats de l'entité sensiblement inférieurs aux prévisions ;
- des changements défavorables à l'entité dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'entité opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. Dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure

à la valeur nette comptable d'une UGT, la valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur nette des coûts de cession. Celle-ci est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des relations clients issues de regroupements d'entreprises.

La note 9 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisitions.

■ 2.10 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises ou qu'un écart actuariel constaté en capitaux propres, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

■ 2.11 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une provision pour dépréciation est enregistrée au poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

■ 2.12 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements et d'autres actifs financiers.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

■ 2.13 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme dé tenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

■ 2.14 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et elle comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, et des frais de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

■ 2.15 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe utilise les instruments financiers dérivés tels que les swaps de taux et des tunnels (*collars*) afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les postes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Le financement de l'acquisition d'une filiale en Australie fait l'objet d'une couverture de type investissement net en devise, les critères respectifs d'IAS 39 étant remplis, qui compense les fluctuations de valeur liées à la conversion en monnaie de reporting dans les comptes consolidés de la société mère.

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour une partie des instruments financiers dérivés tels que les swaps de taux et des tunnels (*collars*) qui sont utilisés afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts, le Groupe applique depuis le 1^{er} juillet 2008 la comptabilité de couverture de flux de trésorerie dans les cas où les critères respectifs d'IAS 39 sont bien remplis. Les critères économiques de couverture étaient remplis depuis l'origine pour ces instruments financiers mais les critères de la norme IAS 39, notamment liés à la documentation de couverture, n'étant pas remplis, le Groupe n'a décidé qu'à partir de cette date d'utiliser l'option de la comptabilité de couverture. Les impacts liés à ce changement de méthode sont mentionnés en note 17 Instruments financiers.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en Livre Sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des swaps de devises USD/EUR et GBP/EUR et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

■ 2.16 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'âge de la créance,

du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est présenté dans le poste « dotation aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits d'exploitation ».

■ 2.17 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

■ 2.18 EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat en charges financières selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

■ 2.19 RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune

obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans l'état des produits et des charges comptabilisés, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

■ 2.20 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète

les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres charges financières » du compte de résultat.

■ 2.21 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

■ 2.22 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces éléments ont également été appliqués en 2008.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, sans tenir compte, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en note 21.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant

5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Attribution d'actions gratuites

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

■ 2.23 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie (cf. note 5 – Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

■ 2.24 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts à long ou à court terme.

Note 3 - Gestion des risques financiers

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les opérations de couverture sont réalisées exclusivement avec les partenaires financiers du Groupe participant aux différents programmes de financement du Groupe. Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autres que des opérations « spot » pour le change et ne sont pas autorisées à traiter d'autres opérations de marché (taux d'intérêt ou autres).

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des calculs de simulation permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

■ 3.1 RISQUE DE FLUCTUATIONS DES COURS DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises étrangères. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque transactionnel sur les opérations), ainsi que sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion).

S'agissant du risque transactionnel, les entités du Groupe opèrent dans leur devise locale qui est par ailleurs leur monnaie fonctionnelle : le chiffre d'affaires et les coûts, principalement des coûts de personnel et les charges afférentes, sont libellés dans la même devise qui est également la devise fonctionnelle de l'entité considérée. C'est pourquoi le risque transactionnel sur les activités opérationnelles du Groupe est faible et ne donne pas lieu à la mise en place d'opérations de couverture spécifiques.

■ 2.25 DIVIDENDES

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

S'agissant du risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de reporting du Groupe, aucune couverture n'est mise en place. En effet, les couvertures qui pourraient éventuellement être mises en place auraient pour objectif de couvrir le risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères dans la mesure où cette fluctuation impacte le compte du résultat ou le *cash flow* généré, ce qui n'est pas le cas s'agissant du risque de conversion. Cela étant, le Groupe ne s'interdit pas de mettre en place, si le besoin s'en faisait sentir, des programmes de couverture cherchant à limiter le risque de conversion.

Enfin, le financement du Groupe est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, peut ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation et les *cash flows* dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

■ 3.2 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette libellée en taux variable c'est-à-dire les trois quarts de sa dette. Ce risque est localisé essentiellement dans la zone euro, aux États-Unis d'Amérique et à Hong Kong. Le Groupe évalue et suit ce risque par zone et monnaie sous-jacente. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt tout en bénéficiant de la baisse par l'utilisation de produits de couverture de taux (*swap*, *collars*, *cap*, *floors*).

Après prise en compte de ces contrats de couverture et de la dette à taux fixe, au 31 décembre 2008, 74% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe ou plafonnée.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie continuellement le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. La politique générale consiste à couvrir le Groupe contre le risque d'augmentation des taux d'intérêts. Ce niveau est suivi mensuellement par la Direction des Financements et de la Trésorerie qui propose les ajustements nécessaires compte tenu de la structure de la dette et des évolutions anticipées du niveau de la dette consolidée du Groupe.

Les produits de couverture souscrits par le Groupe sont décrits dans la note 17.

■ 3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le Groupe considère qu'il n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Les clients du Groupe interviennent sur des secteurs d'activité diversifiés. Le Groupe fournit ses services et prestations à environ 370 000 clients dans 140 pays. Les 10 premiers clients du Groupe sont répartis entre les 8 divisions et représentent moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Ainsi, le portefeuille de clientèle est très large et aucun client ne représente une part matérielle du chiffre d'affaires du Groupe. Le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses services ont un historique de risque de crédit approprié.

■ 3.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme.

La tranche amortissable de l'Emprunt Syndiqué, libellée en dollars américains pour un montant total de 393,8 millions de dollars américains, s'amortit au rythme annuel de 16,66% pour les tirages en dollars américain et 18,7% pour les tirages en euros, du montant initial déduction faite des éventuels remboursements

anticipés (soit 82 millions de dollars américains par an et 4 millions d'euros par an), à l'exception de l'année 2007, pour laquelle l'amortissement s'est élevé à 8,33%, soit 45,1 millions de dollars américains.

Le Groupe dispose par ailleurs, dans le cadre de l'Emprunt Syndiqué 2006, d'une ligne revolving d'un montant global de 550 millions d'euros à échéance 2012 et 2013. Le montant tiré sur cette ligne revolving au 31 décembre 2008 s'élève à 330,7 millions d'euros. Le montant disponible à cette même date était en conséquence de 219,4 millions d'euros.

L'échéance de l'emprunt « Club Deal 2007 » est en octobre 2012.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place en juillet 2008, un emprunt « USPP » (*US Private Placement*) auprès d'investisseurs pour diversifier ses sources de financement et allonger la maturité de la dette à juillet 2018 et juillet 2020.

Le crédit syndiqué est composé de 18 banques et l'USPP de 11 investisseurs, ce qui permet de limiter le risque de contrepartie.

Enfin, au 31 décembre 2008, le Groupe respectait l'ensemble des engagements financiers qui lui étaient applicables. En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé au risque de liquidité.

Note 4 - Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données en Annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

■ Valorisation des provisions pour litiges et des dépréciations de comptes clients

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la note 2.20 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la provision pour dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

■ Valorisation des actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La note 10 présente le détail des acquisitions réalisées.

■ Dépréciation des écarts d'acquisition

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 2.9. Les montants recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en note 9.

■ Impôts sur le résultat

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation in fine de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. note 14 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

■ **Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. note 2.23 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

■ **Calcul des avantages au personnel à long terme**

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé

en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en note 23. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

■ **Juste valeur des paiements fondés sur des actions**

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en note 21.

Note 5 - Information sectorielle

Le Groupe a choisi de présenter l'analyse du secteur primaire par activité et celle du secteur secondaire par zone géographique. L'analyse par activité est présentée en fonction des secteurs de spécialisation des clients et des natures d'intervention.

Les actifs et passifs des *holdings* non affectés aux secteurs sont classés en actifs et passifs non opérationnels. Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les actifs sectoriels sont des actifs opérationnels qui comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des écarts d'acquisition, des créances clients, des participations dans des entreprises mises en équivalence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les actifs non-affectés sont des actifs non-opérationnels qui comprennent principalement des actifs d'impôts différés, les actifs financiers non courants ainsi que des actifs financiers courants.

Les passifs sectoriels sont des passifs opérationnels qui comprennent pour l'essentiel les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les engagements de retraites et les provisions pour risques. Les passifs non affectés sont des passifs non-opérationnels qui incluent pour l'essentiel les emprunts et dettes financières, les autres passifs financiers, ainsi que les passifs d'impôts différés et les impôts exigibles.

Les transferts ou les transactions entre les secteurs sont réalisés à des conditions de marché, identiques à celles de transactions avec des parties non liées.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

	Marine	Industrie	Inspection & Vérification en service	Hygiène Sécurité & Environnement	Construction	Certification	Biens de consommation	Services aux gouvernements & Commerce international	Total
Exercice 2008									
Chiffre d'affaires	293,5	482,0	330,2	248,0	464,4	273,3	306,4	151,6	2 549,4
Résultat opérationnel	87,6	56,2	32,9	8,1	44,6	49,3	70,3	19,6	368,5
Dont charges d'amortissement et de dépréciation	(2,9)	(10,8)	(7,6)	(6,0)	(10,6)	(6,3)	(12,0)	(5,7)	(61,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1
Autres informations au 31/12/2008									
Actifs opérationnels	78,2	547,9	259,8	253,3	349,3	152,6	350,4	78,2	2 069,7
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	198,5
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-	-	20,6
TOTAL ACTIF DU BILAN	78,2	547,9	259,8	253,3	349,3	152,6	350,4	78,2	2 288,8
Passifs opérationnels	50,2	154,7	105,4	82,5	144,8	86,4	97,4	58,3	779,7
Passifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	1 201,8
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-	-	-	23,5
TOTAL PASSIF DU BILAN	50,2	154,7	105,4	82,5	144,8	86,4	97,4	58,3	2 005,0
Dépenses d'investissement de l'exercice	2,9	12,1	8,7	6,8	11,9	7,1	29,1	9,5	88,1
Écarts d'acquisition net									769,7
Valeur brute	-	259,6	83,3	112,9	127,8	23,1	178,2	-	784,9
Perte de valeur	-	-	(0,9)	-	(13,7)	(0,6)	-	-	(15,2)
Exercice 2007									
Chiffre d'affaires	247,2	311,1	267,8	206,1	391,7	243,6	259,2	140,2	2 066,9
Résultat opérationnel	65,7	28,7	18,3	6,7	36,8	40,6	51,0	17,7	265,5
Dont charges d'amortissement et de dépréciation	(2,7)	(5,7)	(4,5)	(3,3)	(6,7)	(4,2)	(12,1)	(2,8)	(42,0)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres informations au 31/12/2007									
Actifs opérationnels	78,6	253,0	209,0	224,7	289,7	146,0	308,4	64,5	1 573,9
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	263,7
TOTAL ACTIF DU BILAN	78,6	253,0	209,0	224,7	289,7	146,0	308,4	64,5	1 837,6
Passifs opérationnels	40,6	108,5	87,4	64,9	128,1	77,7	65,6	51,4	624,2
Passifs non opérationnels	-	-	-	-	-	-	-	-	1 047,9
TOTAL PASSIF DU BILAN	40,6	108,5	87,4	64,9	128,1	77,7	65,6	51,4	1 672,1
Dépenses d'investissement de l'exercice	2,5	5,5	4,1	3,0	6,2	4,0	17,1	7,9	50,3
Écarts d'acquisition net	-	85,0	76,0	125,5	92,7	23,0	167,2	-	569,4
Valeur brute	-	85,0	76,4	125,5	106,5	23,0	167,2	-	583,6
Perte de valeur	-	-	(0,4)	-	(13,8)	-	-	-	(14,2)

En 2008, le Groupe a procédé à plusieurs réaffectations d'activités entre les différents domaines dont la plus significative est celle du groupe CCI en Australie initialement affecté à l'activité « Services aux gouvernements & Commerce international » et réaffecté à l'activité « Industrie » (voir aussi note 9 sur la réaffectation du *goodwill*). L'impact de la réaffectation du seul groupe CCI est notamment de 11,2 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2007 de ces deux activités.

L'analyse sectorielle par zone géographique est présentée ci-dessous. Les données sont présentées en fonction des zones dans lesquelles les prestations sont réalisées.

En 2008, des regroupements de zones géographiques ont été pratiqués, afin de permettre une meilleure comparabilité avec les autres sociétés cotées sur Euronext. Les modifications ont porté sur :

- la création d'une zone EMEA qui inclut désormais les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient ; et
- la modification de la zone géographique Asie-Pacifique et Moyen-Orient : création d'une zone Asie Pacifique et rattachement du Moyen-Orient à la zone EMEA.

Les données du 31 décembre 2007 tiennent compte de ces nouveaux regroupements.

	France (avec DOM-TOM)	EMEA (hors France)	Amériques	Asie Pacifique	Total
Exercice 2008					
Chiffre d'affaires	699,9	891,8	369,9	587,8	2 549,4
Résultat opérationnel	84,1	99,8	35,0	149,6	368,5
<i>Autres informations au 31/12/2008</i>					
Actifs opérationnels	326,6	677,7	367,3	698,1	2 069,7
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	198,5
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	20,6
TOTAL ACTIF DU BILAN	326,6	677,7	367,3	698,1	2 288,8
Dépenses d'investissement de l'exercice	22,3	23,3	11,4	31,1	88,1
Exercice 2007					
Chiffre d'affaires	657,1	655,9	328,3	425,6	2 066,9
Résultat opérationnel	32,5	98,0	21,2	113,8	265,5
<i>Autres informations au 31/12/2007</i>					
Actifs opérationnels	251,9	630,6	304,0	387,4	1 573,9
Actifs non opérationnels	-	-	-	-	263,7
TOTAL ACTIF DU BILAN	251,9	630,6	304,0	387,4	1 837,6
Dépenses d'investissement de l'exercice	10,5	18,1	5,9	15,8	50,3

La zone géographique France contient également le résultat et les actifs du siège du Groupe et des activités centrales. En 2007, le résultat opérationnel de la zone géographique France inclut en particulier les coûts d'introduction en bourse (35,1 millions d'euros).

Note 6 - Éléments du résultat opérationnel

	2008	2007
Achats de matières	(23,2)	(13,0)
Sous-traitance opérationnelle	(180,2)	(142,1)
Locations immobilières et mobilières	(92,8)	(78,7)
Transports et déplacements	(236,2)	(181,8)
Frais de missions refacturés aux clients	44,6	39,9
Autres services extérieurs	(260,1)	(244,1)
Total achats et charges externes	(747,9)	(619,8)
Salaires et primes	(1 013,6)	(831,8)
Charges sociales	(244,4)	(203,1)
Autres charges liées au personnel	(34,4)	(15,8)
Total frais de personnel	(1 292,4)	(1 050,7)
Provisions sur créances	(13,3)	(8,2)
Provisions pour risques et charges	(10,3)	(1,2)
Total (dotations)/ reprises de provisions	(23,6)	(9,4)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(1,2)	(0,3)
Frais de gestion de l'actionnaire principal	-	(1,6)
Coûts de l'introduction en bourse	-	(35,1)
Autres charges opérationnelles	(9,0)	(2,2)
Total autres charges d'exploitation	(10,2)	(39,2)

En 2007, les coûts de l'introduction en bourse comprenaient les coûts externes de conseil, la rémunération des intermédiaires bancaires, les coûts externes de communication et les coûts concernant l'offre réservée aux salariés. Ces derniers incluaient des coûts de personnel pour 6,4 millions d'euros.

Les « autres produits d'exploitation » du compte de résultat s'élevèrent à 9,5 millions d'euros en 2008 (5,9 millions d'euros en 2007). Ils contiennent principalement un crédit d'impôt recherche attribué à la société mère du Groupe pour 3,9 millions d'euros, les autres éléments n'étant pas significatifs individuellement.

Note 7 - Autres produits et charges financiers

	2008	2007
Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	-	-
Revenus d'actifs financiers non courants	-	1,2
Rendement attendu des actifs de régimes de retraite financés	1,8	1,8
Juste valeur des actifs financiers courants comptabilisée en résultat	-	-
Autres	-	0,7
Autres produits financiers	1,8	3,7
Coût financier des régimes de retraite	(5,2)	(5,0)
Résultat de change	(7,1)	(8,3)
Juste valeur des actifs financiers courants comptabilisée en résultat	(4,3)	(2,9)
Autres	(2,6)	(0,7)
Autres charges financières	(19,2)	(16,9)
TOTAL	(17,4)	(13,2)

Note 8 - Impôt sur le résultat

	2008	2007
Impôts courants	(88,3)	(68,8)
Impôts différés	13,0	13,9
TOTAL	(75,3)	(54,9)

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

	2008	2007
Résultat avant impôt	298,9	217,8
Taux de la société mère	34,4%	34,4%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(102,8)	(75,0)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	1,0	0,7
Différentiel de taux des pays étrangers	25,5	18,4
Non-activation de déficits reportables	(4,9)	(2,7)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	0,9	0,6
Différences permanentes	1,1	5,3
Changements d'estimation	(0,6)	(1,5)
Autres	4,5	(0,7)
IMPÔT EFFECTIF CONSTATÉ	(75,3)	(54,9)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	25,2%	25,2%

Note 9 - Écarts d'acquisition

	2008	2007
Valeur brute	583,6	473,7
Pertes de valeur	(14,2)	(13,9)
Solde au début de la période	569,4	420,1
Complément sur acquisitions d'années antérieures	0,7	0,5
Acquisitions de l'exercice	229,5	161,0
Cessions d'activités consolidées	(0,4)	-
Allocation aux (actifs)/passifs identifiés	7,5	(4,4)
Pertes de valeur de la période	(1,2)	(0,3)
Écart de change	(35,8)	(47,2)
Valeur brute	784,9	583,6
Pertes de valeur	(15,2)	(14,2)
Solde à la fin de la période	769,7	569,4

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2008 se répartissent de manière suivante :

	Industrie	Inspection & Vérification en service	Hygiène Sécurité & Environnement	Construction	Certification	Total Industrie et Infrastructures	Biens de consommation	Total
2008	259,6	82,4	113,0	114,1	22,4	591,5	178,2	769,7
États-Unis	19,9	-	58,0	67,9	6,5	152,3		
Espagne	8,8	43,0	9,7	32,2	5,9	99,6		
Royaume-Uni	8,6	19,6	16,0	6,2	-	50,4		
Australie	198,5	-	10,7	-	-	209,2		
Autres pays	23,8	19,8	18,6	7,8	10,0	80,0		
2007	85,0	76,0	125,5	92,7	23,0	402,2	167,2	569,4
États-Unis	18,8	-	55,0	64,3	6,0	144,1		
Espagne	6,9	33,3	31,4	13,6	8,3	93,5		
Royaume-Uni	10,1	24,4	20,0	7,8	-	62,3		
Australie	43,8	-	12,8	-	-	56,6		
Autres pays	5,4	18,3	6,3	7,0	8,7	45,7		

Les activités « Marine » et « Services aux gouvernements & Commerce international » n'ont pas d'écarts d'acquisition.

Suite à une réorganisation une partie du goodwill de l'activité du groupe CCI (17,0 millions d'euros) acquis au cours de l'exercice 2007 qui était précédemment classé en l'UGT « Services aux gouvernements & Commerce international » est affiché dès lors en l'UGT « Industrie ».

Tests de dépréciation

Au 31 décembre 2008 et 2007, les écarts d'acquisition affectés aux UGT ci-dessus ont fait l'objet de tests de dépréciation.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT consiste à estimer sa valeur d'utilité sur la base des prévisions de performance à l'horizon de 5 ans et au-delà de cette période, sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation de l'UGT. Le taux de croissance utilisé pour les zones les plus importantes est de 2,0% en Europe, 2,8% aux États-Unis et 2,8% en Australie (3,2% pour l'activité « Mines et Minéraux »).

Le taux d'actualisation retenu s'appuie sur le coût moyen du capital déterminé par un expert indépendant (taux dit « WACC ») adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différents zones géographiques où les UGT sont actives. Il est de 7% en Europe (hors Grande Bretagne), 8% en Grande Bretagne et aux États-Unis, et 8% en Australie (sauf pour l'activité « Mines et Minéraux » pour laquelle un taux de 9,5% a été appliqué). Les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôts appliqués aux flux futurs de trésorerie nets d'impôt mais avant coûts de financement externe.

Au 31 décembre 2008, les valeurs recouvrables des UGT présentent généralement des marges significatives sur leurs valeurs nettes comptables. Aucune dépréciation significative des écarts d'acquisition n'a dû être constatée. En revanche, suite à

la dégradation de la situation économique globale à partir du quatrième trimestre de l'exercice 2008, l'analyse des flux futurs de trésorerie a été particulièrement attentive par rapport aux activités qui risquent d'être principalement touché par cette crise, c'est-à-dire les activités « Construction » et « Hygiène Sécurité et Environnement » dans les pays Espagne, Royaume Uni, États-Unis et Australie, et l'activité « Mines et Minéraux » en Australie.

Pour l'acquisition d'Amdel en Australie les prévisions de flux de trésorerie ont exceptionnellement été basées sur une période de huit ans en appliquant une dérogation permise sous la norme IAS 36 qui préconise généralement une période de cinq ans. Cette approche a pour but de refléter le fait que l'activité « Mines et Minéraux » représente une nouvelle activité dans le Groupe dont le plan de développement pour atteindre sa maturité est différent de celui des activités déjà existantes. À la lumière du changement de conjoncture pour le secteur minier au quatrième trimestre notamment en Australie, l'évaluation de cette activité sera particulièrement suivi dans les années à venir étant donné l'importance de l'investissement effectué. Le taux d'actualisation de 9,5% (comparé à 8% utilisés pour les autres activités du Groupe dans le pays) reflète les risques particuliers lié à cette activité.

Une analyse des sensibilités les plus significatives pour déterminer quand la valeur recouvrable serait inférieure à la valeur comptable donne les résultats suivants :

Pays	Division	Taux d'actualisation	Taux de croissance
États-Unis	Construction	> 8,9%	< 1,7%
	HSE	> 8,4%	< 2,3%
Australie	Mines et Minéraux	> 10,3%	< 2,1%
	HSE	> 9,6%	< 0,7%

Note : Variation d'un seul paramètre en gardant les autres paramètres constants.

Au cours de l'exercice 2008 les pertes de valeur constatées ont été très limitées pour le Groupe : 0,5 million a été enregistré dans l'activité « Certification » à Taïwan et une perte de 0,4 million dans l'activité « Industrie » en Autriche, les autres pertes de valeur étant non significatives.

Note 10 - Acquisitions et cessions

Le tableau ci-dessous présente les acquisitions, toutes acquises à 100%, réalisées en 2008 :

Mois d'acquisition	Nom de la société	Division	Pays
Janvier	Ziller	CTC	Allemagne
Janvier	Tecniter	CTC	Italie
Janvier	Codde	CPS	France
Avril	Cesmec	IND/MIN, CTC, HSE, GSIT	Chili
Avril	Anasol	HSE	Brésil
Avril	Sciro	IND	Italie
Avril	Graham	HSE	Italie
Avril	BV-Bosun (joint-venture)	IND	Chine
Mai	Amdel Holdings	IND/MIN, HSE	Australie
Juin	Global Social Compliance (GSC)	CPS	États-Unis, Chine
Juin	JMDynamics	IND	Royaume-Uni
Juin	Ulase	CER	France
Novembre	Elysées Conseil	CER	France
Novembre	Kotiti Vietnam	CPS	Vietnam
Décembre	Geoanalitica	IND/MIN	Chili

Légende : CTC : Construction, CPS : Biens de consommation, CER : Certification, HSE : Hygiène, Sécurité & Environnement, GSIT : Services aux gouvernements & Commerce international, IND : Industrie, MIN : Mines et Minéraux.

L'affectation du prix des acquisitions 2008 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2008 :

	2008		2007	
Coût des activités acquises		304,8		230,2
Frais d'acquisition		7,0		7,3
Coût sur acquisitions des années antérieures		0,7		0,5
Coût total des activités acquises		312,5		238,0
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif non courant	30,5	108,3	71,9	93,5
Actif courant hors trésorerie	30,6	30,6	101,0	101,4
Actifs destinés à la vente	-	0,3	-	28,4
Passif courant hors endettement	(27,2)	(27,2)	(86,7)	(86,0)
Passifs destinés à la vente	-	-	-	(22,9)
Passif non courant hors endettement	(1,9)	(23,9)	(7,4)	(22,4)
Endettement	(1,7)	(1,7)	(33,3)	(13,9)
Intérêts minoritaires acquis	-	-	-	-
Trésorerie des sociétés acquises	(4,0)	(4,0)	(1,6)	(1,6)
Total des actifs et passifs acquis	26,3	82,4	43,9	76,5
ÉCARTS D'ACQUISITION		230,1		161,5

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

En 2008, le Groupe n'a pas ajusté les données comparatives 2007, car le montant de complément de prix n'a pas été jugé significatif par rapport à la valeur globale de l'écart d'acquisition.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire. L'impact sur la trésorerie de l'exercice des acquisitions est le suivant :

	2008	2007
Coût des activités acquises	(312,5)	(238,0)
Trésorerie des sociétés acquises	(4,0)	(1,6)
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	10,0	7,4
Décaissements sur acquisitions antérieures	(12,3)	(5,5)
Coût d'acquisition payé sur les exercices précédents	-	28,1
IMPACT SUR LA TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ACQUISES	(318,8)	(209,6)

Le montant du coût d'acquisition payé sur les exercices précédents reporté en 2007 correspond intégralement aux titres ECA acquis antérieurement au 1^{er} janvier 2007 et comptabilisés en titres de participation non consolidés.

En 2008 et 2007, aucune cession d'activité significative n'a eu lieu.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Données proforma

Au cours de l'exercice 2008, Bureau Veritas a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2008 est d'environ 150 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 30 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2007, Bureau Veritas avait acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2007

était de 257,6 millions d'euros et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise était de 25,4 millions d'euros.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les acquisitions significatives d'Amdel et Cesmec réalisées en 2008, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2008. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

	2008	2007
Chiffre d'affaires :		
des états financiers	2 549,4	2 066,9
Proforma	2 582,5	2 234,7
Résultat opérationnel :		
des états financiers	368,5	265,5
Proforma	373,1	274,2
Résultat net :		
des états financiers	223,6	163,5
Proforma	224,8	167,2

Note 11 - Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Relations Clients	Marques	Total
Au 31 décembre 2006				
Valeur brute	25,9	51,2	1,6	78,7
Amortissements et provisions	(21,2)	(5,6)	(1,6)	(28,4)
VALEUR NETTE	4,7	45,6	-	50,3
Mouvements sur la période				
Augmentations	2,2	4,0	0,2	6,4
Dotations aux amortissements et provisions	(2,3)	(9,0)	(0,4)	(11,7)
Acquisitions de filiales	3,5	57,3	6,6	67,4
Écart de change et autres mouvements	(0,1)	(3,8)	-	(3,9)
Total mouvements (valeur nette)	3,3	48,5	6,4	58,2
Au 31 décembre 2007				
Valeur brute	34,0	107,7	8,4	150,1
Amortissements et provisions	(26,0)	(13,6)	(2,0)	(41,6)
VALEUR NETTE	8,0	94,1	6,4	108,5
Mouvements sur la période				
Augmentations	4,2	-	-	4,2
Dotations aux amortissements et provisions	(3,5)	(16,7)	(0,7)	(20,9)
Acquisitions de filiales	-	53,9	22,9	76,8
Écart de change et autres mouvements	(0,4)	(10,0)	(3,3)	(13,7)
Total mouvements (valeur nette)	0,3	27,2	18,9	46,4
Au 31 décembre 2008				
Valeur brute	36,6	150,3	28,0	214,9
Amortissements et provisions	(28,3)	(29,0)	(2,7)	(60,0)
VALEUR NETTE	8,3	121,3	25,3	154,9

Note 12 - Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Immobilisations en-cours	Total
Au 31 décembre 2006						
Valeur brute	1,1	57,3	106,2	116,1	8,0	288,7
Amortissements et provisions	-	(32,0)	(66,8)	(83,6)	-	(182,4)
VALEUR NETTE	1,1	25,3	39,4	32,5	8,0	106,3
Coûts						
Acquisitions	-	7,7	13,4	16,5	10,6	48,2
Cessions et mises au rebut	-	(3,0)	(8,1)	(10,3)	-	(21,4)
Acquisitions et cessions des filiales	0,1	11,9	22,2	14,9	-	49,1
Écart de change et autres mouvements	(0,1)	(0,8)	(0,5)	(5,9)	(8,7)	(16,0)
Total	-	15,8	27,0	15,2	1,9	59,9
Amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements et provisions	-	(5,8)	(10,5)	(14,0)	-	(30,3)
Cessions et mises au rebut	-	2,0	7,7	9,4	-	19,1
Acquisitions et cessions des filiales	-	(7,7)	(12,8)	(10,0)	-	(30,5)
Écart de change et autres mouvements	-	0,9	4,0	4,6	-	9,5
Total	-	(10,6)	(11,6)	(10,0)	-	(32,2)
Au 31 décembre 2007						
Valeur brute	1,1	73,1	133,2	131,3	9,9	348,6
Amortissements et provisions	-	(42,6)	(78,4)	(93,6)	-	(214,6)
VALEUR NETTE	1,1	30,5	54,8	37,7	9,9	134,0
Coûts						
Acquisitions	0,3	15,3	34,9	21,9	10,8	83,2
Cessions et mises au rebut	-	(8,5)	(3,3)	(13,8)	-	(25,6)
Acquisitions et cessions des filiales	0,2	7,8	47,9	4,3	4,1	64,3
Écart de change et autres mouvements	-	2,4	(8,4)	1,0	(8,8)	(13,8)
Total	0,5	17,0	71,1	13,4	6,1	108,1
Amortissements et provisions						
Dotations aux amortissements et provisions	-	(6,7)	(18,5)	(16,2)	-	(41,4)
Cessions et mises au rebut	-	5,4	2,5	11,2	-	19,1
Acquisitions et cessions des filiales	-	(3,7)	(27,3)	(3,2)	-	(34,2)
Écart de change et autres mouvements	-	1,2	5,4	1,2	-	7,8
Total	-	(3,8)	(37,9)	(7,0)	-	(48,7)
Au 31 décembre 2008						
Valeur brute	1,6	90,1	204,3	144,7	16,0	456,7
Amortissements et provisions	-	(46,4)	(116,2)	(100,7)	-	(263,3)
VALEUR NETTE	1,6	43,7	88,1	44,0	16,0	193,4

La valeur des cessions d'immobilisations corporelles dans le cadre de cessions d'activités en 2008 et 2007 est non significative.

Note 13 - Participations mises en équivalence

	2008	2007
Participations au début de la période	2,2	2,1
Dividendes et résultat distribué	-	-
Gains au cours de l'exercice	0,1	0,1
Autres mouvements	0,5	-
Participations à la fin de la période	2,8	2,2

Participations mises en équivalence	Pays	Actifs	Passifs	Total produits de la filiale	Contribution au résultat consolidé	% Interêt
2007						
ATSI	France	2,5	1,1	3,0	-	49,9%
GIE Sécurité Aviation Civile	France	17,1	10,9	21,5	-	45,0%
BV EM & I Ltd	Royaume-Uni	4,9	4,7	9,0	-	50,0%
2008						
ATSI	France	2,8	1,4	3,4	-	49,9%
GIE Sécurité Aviation Civile	France	16,1	10,9	21,6	-	45,0%
BV EM & I Ltd	Royaume-Uni	4,2	4,0	13,3	0,1	50,0%

Note 14 - Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même juridiction fiscale.

Les impôts différés au bilan, après compensation le cas échéant, se présentent comme suit :

	2008	2007
Impôts différés à l'actif		
À échéance à plus d'un an	32,0	24,0
À échéance à moins d'un an	75,4	37,8
Total	107,4	61,8
Impôts différés au passif		
À échéance à plus d'un an	(52,4)	(33,6)
À échéance à moins d'un an	(27,8)	(5,2)
Total	(80,2)	(38,8)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	27,2	23,0

Variation de la période de l'impôt différé :

	2008	2007
Actif net d'impôt différé au début de la période	23,0	28,3
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	13,0	14,1
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	10,7	(2,6)
Acquisitions de filiales	(21,9)	(17,1)
Écart de change	2,4	0,3
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ À LA FIN DE PÉRIODE	27,2	23,0

La variation des actifs et passifs d'impôts différés durant l'exercice est détaillée ci-après :

Actifs d'impôts différés	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Autres	Total
Au 31 décembre 2006	26,5	4,2	2,3	18,4	51,4
Produit/(charge) au compte de résultat	0,8	(0,2)	7,6	4,3	12,5
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(2,6)	-	-	-	(2,6)
Acquisitions de filiales	(2,3)	-	0,8	2,9	1,4
Écart de change	(0,1)	-	(0,5)	(0,3)	(0,9)
Au 31 décembre 2007	22,3	4,0	10,2	25,3	61,8
Produit/(charge) au compte de résultat	0,8	(0,3)	15,2	6,3	22,0
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(0,3)	-	-	23,8	23,5
Acquisitions de filiales	-	-	-	1,2	1,2
Écart de change	(0,3)	0,0	(0,4)	(0,4)	(1,1)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	22,5	3,7	25,0	56,2	107,4

Passifs d'impôts différés	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 décembre 2006	5,9	12,5	4,7	23,1
Charge/(produit) au compte de résultat	1,1	(2,1)	(0,6)	(1,6)
Acquisitions de filiales	-	18,0	0,6	18,6
Écart de change	-	(0,7)	(0,6)	(1,3)
Au 31 décembre 2007	7,0	27,7	4,1	38,8
Charge/(produit) au compte de résultat	0,2	(4,1)	12,9	9,0
Passif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	-	-	12,8	12,8
Acquisitions de filiales	-	23,1	-	23,1
Écart de change	-	(3,5)	-	(3,5)
AU 31 DÉCEMBRE 2008	7,2	43,2	29,8	80,2

Les autres actifs et passifs d'impôts différés portent surtout sur les différences temporaires des passifs et actifs courants. La colonne « Autres » relative à l'impôt différé actif comprend essentiellement l'effet de provisions ou de charges à payer non déductibles fiscalement.

Au 31 décembre 2008 les déficits reportables non activés s'élevaient à 15,1 millions d'euros (31 décembre 2007 : 10,0 millions d'euros). Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élevaient à 4,9 millions d'euros (31 décembre 2007 : 2,8 millions d'euros).

Note 15 - Titres de participation non consolidés

	2008	2007
Titres ECA	-	28,1
Autres titres de participation non consolidés	1,2	0,8
Solde au début de la période	1,2	28,9
Mouvements de la période		
Acquisitions	0,8	0,4
Cessions	-	-
Acquisitions de filiales	-	(28,1)
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	2,0	1,2

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

Note 16 - Autres actifs financiers non courants et courants

	2008	2007
Autres actifs financiers non courants		
Dépôts et cautionnements	18,7	16,4
Autres	9,9	5,4
TOTAL	28,6	21,8
Actifs financiers courants		
SICAV non monétaires	10,5	21,7
Autres	4,7	2,2
TOTAL	15,2	23,9

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2008 et 2007.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 13,1 millions d'euros au 31 décembre 2008 (31 décembre 2007 : 8,0 millions d'euros).

Note 17 - Instruments financiers dérivés

La mise en place d'un financement syndiqué à taux variable a donné lieu à la mise en place au cours du 1^{er} semestre 2005 de contrats d'échange de taux d'intérêt (contrats de *swap* payeurs taux fixe/ receveurs taux variable et contrats de tunnel) afin de couvrir une partie du risque de taux de la dette en dollars. Cette couverture a été complétée fin 2006 et au 1^{er} semestre 2007 par des contrats de *swap* payeurs taux fixe receveurs taux variable et contrats de tunnel pour couvrir en partie le risque de taux sur la dette en euros.

En 2008, d'autres couvertures de taux ont été mises en place avec par exemple le recours au contrat de Cap qui permet de plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables. Par ailleurs, la

dette USPP en dollar américain et Livre Sterling a fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

L'impact net d'impôt du changement de méthode intervenu au 1^{er} juillet 2008 sur la couverture de flux de trésorerie (voir note 2.15 Instruments financiers dérivés), s'élève à 7 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Certains contrats de couverture de taux, tels que le contrat de Cap ou le contrat de *swap* annulable, ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture de la norme IAS 39, ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan en contrepartie du compte de résultat.

Les instruments dérivés de taux à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de taux	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actif
SWAP	30/12/2009	50 millions USD	(0,2)
Collar	30/12/2009	50 millions USD	0,0
Collar	30/03/2008	50 millions USD	0,1
Collar	30/03/2008	50 millions USD	0,1
SWAP	30/05/2011	50 millions EUR	1,1
Collar	15/06/2012	50 millions EUR	(0,4)
Collar	14/06/2013	50 millions EUR	(0,6)
SWAP	28/06/2010	50 millions EUR	(0,3)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007			(0,2)
Collar	30/12/2009	50 millions USD	(1,0)
SWAP	30/12/2009	50 millions USD	(0,6)
CAP	30/01/2009	100 millions EUR	0,2
SWAP	22/02/2009	30 millions USD	(0,0)
FLOOR	29/01/2010	50 millions EUR	0,5
SWAP	31/01/2010	50 millions EUR	(0,7)
SWAP	22/02/2010	40 millions USD	(0,5)
SWAP	28/06/2010	50 millions EUR	(1,6)
SWAP	30/01/2011	50 millions EUR	(1,4)
SWAP	30/05/2011	50 millions EUR	(1,4)
Collar	15/06/2012	50 millions EUR	(2,9)
Collar	16/12/2013	50 millions EUR	(4,0)
SWAP	27/06/2013	50 millions EUR	(1,7)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2008			(15,1)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Les instruments dérivés de devises à la clôture de chaque exercice sont les suivants :

Instruments dérivés de devises	Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés actifs
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007	-	-	-
	16/07/2018	23 millions GBP	(4,6)
	16/07/2018	155 millions USD	27,4
	16/07/2020	40 millions GBP	(8,2)
	16/07/2020	111 millions USD	22,2
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2008			36,8

Note 18 - Clients et autres débiteurs

	2008	2007
Créances à plus d'un an	-	-
Créances à moins d'un an	850,3	731,0
Créances clients et comptes rattachés	784,4	669,1
Stock de produits	5,3	1,3
Autres créances	60,6	60,6
Total valeur brute	850,3	731,0
Provisions au début de la période	(44,2)	(47,2)
Variation nette de la période	(3,8)	(1,9)
Acquisitions de filiales	(0,8)	(4,1)
Écart de change	(0,9)	2,7
Autres	0,2	6,3
Provisions à la fin de la période	(49,5)	(44,2)
CRÉANCES NETTES	800,8	686,8

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances de gouvernement comprennent une créance de 22,0 millions de dollars américains, (15,8 millions d'euros au

31 décembre 2008) entièrement provisionnée depuis plusieurs années.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

	2008	2007
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	784,4	669,1
dont		
non provisionnés et non échus	475,4	416,6
non provisionnés et échus :		
depuis moins d'un mois	112,9	106,9
entre 1 et 3 mois	90,7	63,2
entre 3 et 6 mois	32,6	29,4
depuis plus de 6 mois	23,9	9,4

Note 19 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2008	2007
Valeurs mobilières et créances assimilées	56,0	20,6
Disponibilités	97,4	122,3
TOTAL	153,4	142,9

Les valeurs mobilières et créances assimilées correspondent principalement à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

	2008	2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153,4	142,9
Concours bancaires courants (note 22)	(8,0)	(8,8)
TRÉSORERIE NETTE AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	145,4	134,1

Note 20 - Capital souscrit

■ CAPITAL SOCIAL

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2008 est de 108 600 755. Il était de 116 159 775 en 2007. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

Au 31 décembre 2008, le Groupe n'a pas émis d'instruments financiers hybrides. Les bons de souscription d'actions présentés en capitaux propres au 31 décembre 2006 ont été exercés en 2007.

■ AUGMENTATIONS DE CAPITAL

À la suite de l'exercice de 440 980 *stock-options* (après division par 10 du nominal), le Groupe a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 3,5 millions d'euros en prime d'émission.

■ RÉDUCTION DU CAPITAL

Le 18 juillet 2008, le Groupe a procédé à une réduction de capital de 0,9 million d'euros en capital et 301,0 millions d'euros en prime d'émission correspondant à l'annulation de huit millions d'actions propres.

■ ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2008, le Groupe possède 957 468 actions auto détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

Note 21 - Paiements en actions

Le Groupe a mis en place quatre types de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites ;
- des plans de droits à l'appréciation d'actions.

■ PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les plans de *stock-options* sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata *temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Pour les plans antérieurs à décembre 2001, les options donnent droit à la souscription de 200 actions. Pour tous les plans postérieurs, une option donne droit à 1 action.

Par décision du Directoire le 9 juin 2008, le Groupe a attribué à certains de ses salariés 137 400 options de souscription d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 38,35 euros. Ce nouveau plan donne lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2008. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 15,25 euros (2007 : 14,36 euros).

Tableau de mouvement des options (en équivalent d'actions)

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2006	11,14	4 413 460	5,3 ans
Options accordées pendant la période	17,30	700 000	9,2 ans
Options annulées pendant la période	12,91	(212 010)	5,4 ans
Options exercées pendant la période	8,14	(1 348 350)	4,1 ans
Options au 31 décembre 2007	14,36	3 553 100	5,9 ans
Options accordées pendant la période	38,35	137 400	7,5 ans
Options annulées pendant la période	14,18	(235 500)	5,2 ans
Options exercées pendant la période	8,03	(440 980)	2,1 ans
Options au 31 décembre 2008	15,25	3 014 020	5,3 ans

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 695 620 options étaient exerçables à fin 2008 (fin 2007 : 1 191 600 options).

Situation des plans d'options en fin de période

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			2008	2007
Plan du 12/04/2000	11/04/2008	4,08	-	20 000
Plan du 11/12/2001	11/12/2009	6,19	120 000	230 000
Plan du 17/12/2002	17/12/2010	7,49	160 320	311 600
Plan du 25/07/2003	25/07/2011	9,58	386 300	572 000
Plan du 15/11/2004	15/11/2012	12,09	29 000	58 000
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	15,17	1 420 000	1 546 000
Plan du 12/07/2006	12/07/2016	17,30	137 000	137 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2017	17,30	624 000	678 500
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	38,35	137 400	-
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008			3 014 020	3 553 100

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de *Black-Scholes*, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2008 a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 38,35 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 29% (2007 : 20%), déterminée à partir de la volatilité constatée sur les titres cotés de sociétés du même secteur d'activité ;

- rendement du dividende de 1,6% (2007 : 2,2%) ;
- durée anticipée de l'option de 7 ans (2007 : 5 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 4,8% (2007 : 4,0%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée de l'option.

En 2008, la charge relative aux *stock-options* comptabilisée par le Groupe s'élève à 1,0 million d'euros (2007 : 0,8 million d'euros).

■ PLANS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Évaluation

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la note 2.22.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros ;
- prix de souscription de 30,20 euros ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05%.

En 2008, aucune charge n'est constatée au titre des actions souscrites à un prix décoté (2007 : 2,1 millions d'euros).

■ PLANS D' ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué des actions gratuites :

- à certains salariés du Groupe, subordonnées à l'accomplissement de 2 ou 4 années de service selon les plans ;
- aux dirigeants, subordonnées à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur les résultats en 2007 et 2008.

Les actions sont assorties de périodes d'incessibilité portant leur durée à 4 ou 5 ans après la date d'attribution, selon les plans.

Le 9 juin 2008 par décision du Directoire, le Groupe a attribué des actions gratuites à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international pour les actions ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2008. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 22 septembre 2008 par décision du Directoire, le Groupe a attribué des actions gratuites à l'un de ses dirigeants. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service suivi d'une période d'incessibilité de 2 années.

Situation des plans d'actions gratuites en fin de période

Date d'attribution	Date d'expiration	Nombre d'actions
Plan du 13/12/2007 (salariés)	12/12/2012	9 811
Plan du 13/12/2007 (salariés)	12/12/2011	79 079
Plan du 13/12/2007 (dirigeants)	12/12/2011	150 000
Plan du 09/06/2008	08/06/2011	143 800
Plan du 09/06/2008	08/06/2012	282 250
Plan du 22/09/2008 (dirigeant)	21/09/2011	55 000
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2008		719 940

Évaluation

La juste valeur moyenne pondérée des actions gratuites attribuées en 2008 ressort à 33,61 euros par action (2007 : 33,83 euros).

Les principales hypothèses de valorisation des actions gratuites attribuées en 2008 sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;

- rendement du dividende de 1,6% (2007 : 1,5%) ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 14% (2007 : 15%).

En 2008, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par le Groupe s'élève à 5,9 millions d'euros (2007 : 1,2 million d'euros).

■ PLANS DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de 6 ans après la date d'attribution et peuvent être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

Situation du plan de droits à l'appréciation d'actions en fin de période

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice	2008	2007
			Nombre d'actions	Nombre d'actions
Plan du 13/12/2007	12/12/2013	30,20	70 119	78 311

Évaluation

La juste valeur a été déterminée à l'aide du modèle de valorisation d'option de *Black-Scholes*. Elle ressort à 9,81 euros (2007 : 20,85 euros) par droit.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date de clôture ;
- rendement du dividende de 2,1% (2007 : 1,5%) ;
- volatilité attendue de l'action de 35% (2007 : 30%) ;
- taux d'intérêt sans risque de 3,17% (2007 : 4,8%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée des droits.

En 2008, la dette relative aux droits à appréciation d'actions comptabilisées par le Groupe s'élève à 0,7 million d'euros (2007 : 1,6 million d'euros) et la diminution de valeur de la dette comptabilisée en produits opérationnels à 0,9 million d'euros (2007 : charge de 1,6 million d'euros).

Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action BVSA, le Groupe a souscrit, en février 2008, un contrat d'achat à terme de 78 310 actions BVSA contre paiement d'une prime de 0,5 million d'euros. Cette prime est comptabilisée en « Actifs financiers courants » et est évaluée à la juste valeur à la date de clôture. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé en résultat opérationnel, soit une charge de 0,5 million d'euros en 2008.

Note 22 - Passifs financiers

	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Au 31 décembre 2008					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	973,2	-	67,6	649,2	256,4
Autres passifs financiers non courants	5,4	-	2,2	3,2	-
Passifs financiers non courants	978,6	-	69,8	652,4	256,4
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	79,9	79,9			
Concours bancaires	8,0	8,0			
Autres passifs financiers courants	15,4	15,4			
Passifs financiers courants	103,3	103,3			
Au 31 décembre 2007					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	735,2	-	66,1	639,1	30,0
Autres passifs financiers non courants	7,0	-	1,0	6,0	-
Passifs financiers non courants	742,2	-	67,1	645,1	30,0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	66,2	66,2			
Concours bancaires	8,8	8,8			
Autres passifs financiers courants	18,7	18,7			
Passifs financiers courants	93,7	93,7			

L'augmentation de la dette entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 est principalement due au financement des opérations d'acquisitions, en particulier à l'acquisition d'Amdel en Australie au cours du 1^{er} semestre 2008.

■ ACCORD DU CRÉDIT SYNDIQUÉ

Le financement du Groupe est essentiellement composé d'un crédit syndiqué négocié en mai 2006, constitué d'une tranche amortissable, d'un montant initial de 560 millions de dollars américains à échéance mai 2013 et d'une tranche *revolving* de 550 millions d'euros dont l'échéance est fixée à mai 2013 pour 95% et 5% à mai 2012.

Au 31 décembre 2008, le montant utilisé sur le crédit syndiqué s'élève à 613,6 millions d'euros (répartis entre tranche amortissable et *revolving*). La tranche amortissable est complètement tirée. Le montant non tiré s'élève à 219,3 millions d'euros, soit la partie non tirée de la tranche *revolving*.

■ EMPRUNT « CLUB DEAL 2007 »

En octobre 2007, Un nouvel emprunt de 5 ans et de 150 millions d'euros été mis en place. Les caractéristiques du Club Deal 2007 sont similaires à celles de l'Emprunt Syndiqué 2006 à l'exception de la grille de marge.

■ EMPRUNT « USPP »

En juillet 2008, pour diversifier les sources de financement et pour allonger la maturité de la dette, un emprunt de type USPP (*US Private Placement*) a été mis en place à échéance juillet 2018 et 2020. Cet emprunt est souscrit auprès d'investisseurs et comporte quatre tranches remboursables in fine en dollar américain et en Livre Sterling.

■ COVENANTS

Le contrat de crédit syndiqué ainsi que l'emprunt Club Deal 2007 prévoient le respect des ratios suivants :

- l'« *interest cover ratio* » soit le rapport entre l'EBITDA (excédent brut d'exploitation) et le montant des intérêts financiers nets doit être supérieur à 5,5 ;
- le « *leverage ratio* » soit le rapport entre la dette nette consolidée et l'EBITDA doit être inférieur à 3.

Ce ratio est calculé sur douze mois glissants deux fois par exercice pour la période close au 30 juin et celle close au 31 décembre.

Le contrat USPP prévoit le respect des mêmes ratios. En revanche, le « *leverage ratio* » doit être inférieur à 3,25.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2008 ainsi qu'au 31 décembre 2008.

■ RISQUE DE CHANGE

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007
Dollar US (USD)	262,0	304,5
Euro (EUR)	740,2	434,2
Livre Sterling (GBP)	35,7	46,4
Autres devises	15,3	16,3
TOTAL	1 053,1	801,4

L'emprunt USPP avec des tranches en Livre Sterling et dollar américain a été converti en euros de façon synthétique et est ainsi inclus dans la catégorie « Euro (EUR) ».

■ RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de la gestion du risque de taux dont l'objectif principal est de gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Au 31 décembre 2008, la dette financière brute se répartit comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2008	2007
Taux fixe	257,3	-
Taux variable	795,8	801,4
TOTAL	1 053,1	801,4

Pour la partie à taux variable, les taux de référence utilisés (Euribor, Libor USD, Libor GBP) dépendent de la devise du tirage respectivement pour les tirages en euros, en dollars américains et en Livres Sterling.

Les dates contractuelles de révision des taux sont, pour la quasi-totalité de la dette à taux variable, inférieures à 6 mois.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d'emprunt	2008	2007
Euro	3,58%	5,04%
US Dollar	2,65%	5,22%
Livre Sterling	4,41%	6,29%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour toutes les tranches, à l'exception de la tranche en dollars américains du crédit syndiqué pour laquelle le TIE est de 4,75% au 31 décembre 2007 (5,78% au 31 décembre 2006).

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en note 30 – informations complémentaires sur les instruments financiers.

Note 23 - Avantages au personnel à long terme

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations

versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;

- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

	2008	2007
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	101,8	107,6
dont prestations de retraite	57,3	66,1
dont indemnités de fin de carrière	32,7	30,9
dont médailles du travail	11,8	10,6
Juste valeur des actifs de régime	(23,3)	(29,6)
Écart actuariels non comptabilisés		
DÉFICIT / (EXCÉDENT)	78,5	78,0

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

	2008	2007
Prestations de retraite	(3,3)	(3,9)
Indemnités de fin de carrière	(6,2)	(5,5)
Médailles du travail	(2,0)	0,3
TOTAL	(11,5)	(9,1)

■ PRESTATIONS DE RETRAITE

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

	2008	2007
Valeur actualisée des obligations financées	30,5	37,2
Juste valeur des actifs des régimes	(23,3)	(29,6)
Déficit/(surplus) des obligations financées	7,2	7,6
Valeur actualisée des obligations non financées	26,9	28,9
Pertes actuarielles non comptabilisées	-	-
PASSIF INSCRIT AU BILAN	34,1	36,5

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2008	2007
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(1,8)	(2,5)
Coût financier	(3,3)	(3,2)
Rendement attendu des actifs des régimes de retraite	1,8	1,8
TOTAL INCLUS DANS LE RÉSULTAT FINANCIER	(1,5)	(1,4)

En 2008, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à (6,7) millions d'euros contre (5,4) millions d'euros en 2007.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2008	2007
Obligation au début de la période	66,0	73,5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,8	2,5
Coût financier	3,3	3,3
Pertes/(gains) actuariels	(10,2)	(10,3)
Différences de conversion	(2,9)	(1,2)
Prestations servies	(2,0)	(2,7)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	1,3	0,9
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	57,2	66,0

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

	2008	2007
Actifs de régime au début de la période	29,6	33,2
Rendement attendu des actifs des régimes	1,8	1,8
(Pertes)/gains actuariels	(5,1)	(7,2)
Différences de conversion	(2,1)	(0,8)
Cotisations patronales	2,5	2,3
Prestations servies	-	-
Autres mouvements	-	0,3
ACTIFS DE RÉGIME À LA FIN DE LA PÉRIODE	26,7	29,6

Dans les exercices futurs, les contributions aux plans financés devraient être proches de celles versées en 2008.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

	2008		2007	
Instruments de capitaux propres	6,2	25%	6,4	22%
Instruments de dette	15,9	63%	21,3	72%
Autres	3,0	12%	1,9	6%
TOTAL	25,0	100%	29,6	100%

Le rendement attendu des actifs du régime a été calculé compte tenu des rendements attendus des actifs dans le cadre de la politique d'investissement actuelle. Les rendements attendus sur les investissements à taux fixe sont basés sur les rendements

bruts à échéance à la date de clôture. Les rendements attendus sur les actions et les biens immobiliers reflètent les taux de rendement réels à long terme observés sur les marchés respectifs.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2008	2007
Taux d'actualisation	6,2%	5,4%
Rendement attendu des actifs de régime	6,2%	5,8%
Taux d'augmentation future des salaires	3,1%	3,0%
Taux d'augmentation future des retraites	2,5%	2,2%

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2002 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne

des taux utilisés par les 6 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2008, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 24,7 millions d'euros (2007 : 25,9 millions d'euros). Le taux d'actualisation de 6% retenu pour la France est pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans.

■ INDEMNITÉS DE DÉPART

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des indemnités de départ au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

	2008	2007
Obligation au début de la période	30,9	34,3
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5,2	4,9
Coût financier	1,4	1,3
Pertes/(gains) actuariels	0,4	(4,1)
Différences de conversion	(0,1)	(0,3)
Prestations servies	(5,5)	(5,1)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	0,8	0,6
Réductions et liquidations	(0,4)	(0,7)
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	32,7	30,9

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2008	2007
Taux d'actualisation	6,2%	5,3%
Taux d'augmentation future des salaires	3,1%	3,0%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 6 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2008, l'obligation relative

à la France, principal contributeur, s'élève à 23,2 millions d'euros (2007 : 22,4 millions d'euros). Le taux d'actualisation de 6% retenu pour la France est pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans.

■ MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

	2008	2007
Obligation au début de la période	10,6	10,5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,7	0,9
Coût financier	0,5	0,4
Différences de conversion	(0,2)	(0,1)
Prestations servies	(0,7)	(0,5)
Autres mouvements	(0,1)	(0,6)
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	11,8	10,6

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 6 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2008, l'obligation relative

à la France, principal contributeur, s'élève à 9,7 millions d'euros (2007 : 8,4 millions d'euros). Le taux d'actualisation de 6,25% est pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 7 ans.

■ INFORMATION SUR LES ÉCARTS ACTUARIELS

	2008	2007
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres	1,0	2,3
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	(1,3)	(7,2)
dont :		
(Gains) Pertes d'expérience	(5,8)	(0,9)
(Gains) Pertes d'hypothèses	(4,6)	(13,5)
(Gains) Pertes sur rendement des actifs	1,3	7,2

■ RÉGIMES À CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2008 s'élèvent à 51,2 millions d'euros (2007 : 45,7 millions d'euros).

Note 24 - Provisions pour risques et charges

	Provisions pour litiges sur contrats	Autres provisions pour risques	Total
Provision au 31 décembre 2006	57,8	11,9	69,7
Dotation de la période	5,9	8,7	14,6
Reprise de montants inutilisés de la période	(4,4)	(3,9)	(8,3)
Montants utilisés de la période	(2,6)	(2,8)	(5,4)
Acquisitions de filiales	0,5	2,8	3,3
Effet d'actualisation de la période	(0,2)	-	(0,2)
Écart de change	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Provision au 31 décembre 2007	56,9	16,6	73,5
Dotation de la période	9,9	14,8	24,7
Reprise de montants inutilisés de la période	(4,4)	(4,8)	(9,2)
Montants utilisés de la période	(1,2)	(3,9)	(5,1)
Acquisitions de filiales	0,1	0,2	0,3
Effet d'actualisation de la période	1,8	-	1,8
Écart de change	(0,1)	(1,1)	(1,2)
Autres	0,3	2,8	3,1
Provision au 31 décembre 2008	63,3	24,6	87,9

La variation des provisions pour risques et charges est liée aux changements d'estimations et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, sont non significatifs.

Bureau Veritas et ses filiales dans le cours normal de leurs activités sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité. L'échéancier de décaissement sur les années futures est incertain car il dépend de l'évolution des procédures judiciaires en cours y compris de recours exercés à la suite de premiers jugements. Le Groupe estime que la majeure partie des montants à décaisser est à plus d'un an.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2008 prennent en compte le risque lié au litige du terminal 2E de l'aéroport Charles de Gaulle à Paris-Roissy.

Sur la base des éléments en sa connaissance, des estimations faites par ses différents conseils, des couvertures d'assurance en place et des montants actuellement provisionnés, le Groupe estime que ce sinistre ne devrait pas impacter significativement les comptes consolidés des prochains exercices.

■ PASSIFS ÉVENTUELS

Comme toutes les sociétés européennes de classification de navires membres de l'IACS, Bureau Veritas a fait l'objet d'une inspection de la Commission Européenne sur d'éventuels accords, décisions et/ou pratiques anticoncurrentiels. Des propositions d'engagements sont soumises à la Commission Européenne par Bureau Veritas et les autres membres européens et pourraient aboutir à l'extinction de la procédure commencée ou à une condamnation.

En dehors de cet élément, il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont Bureau Veritas aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont le Groupe serait menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 25 - Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	2008	2007
Dettes à plus d'un an	-	-
Dettes à moins d'un an	584,3	537,1
Fournisseurs	88,2	86,9
Factures non parvenues	78,9	81,9
Produits constatés d'avance	95,5	69,6
Dettes fiscales et sociales	321,7	298,7
TOTAL	584,3	537,1

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

Note 26 - Actifs et passifs destinés à être cédés

Les actifs et les passifs destinés à être cédés sont regroupés dans une filiale du groupe ECA. Cette entité exerce une activité de location de véhicules et n'a pas vocation à rester dans le périmètre du Groupe.

Les actifs et les passifs destinés à être cédés se répartissent comme suit :

	2008	2007
Actifs destinés à être cédés		
Immobilisations corporelles	14,6	23,6
Clients et autres débiteurs	6,0	4,8
TOTAL	20,6	28,4
Passifs destinés à être cédés		
Provision pour risques et charges	1,5	0,3
Passifs financiers non courants	6,4	17,8
Passifs financiers courants	11,9	2,6
Dette fournisseurs et autres créditeurs	3,7	2,1
TOTAL	23,5	22,9

Note 27 - Résultats par action

■ RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2008	2007
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	217 175	158 343
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (milliers)	107 426	104 900
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EUROS PAR ACTION)	2,02	1,51

Le résultat des activités en cours de cession est non significatif et ne modifie pas le résultat par action.

■ RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises à

la juste valeur sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions gratuites qui auraient pu être émises si le 31 décembre 2008 était la fin de la période d'éventualité sont prises en compte.

	2008	2007
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	217 175	158 343
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (milliers)	107 426	104 900
Ajustements :		
■ options de souscription d'actions (milliers)	1 516	778
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (milliers)	108 942	105 678
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EUROS PAR ACTION)	1,99	1,50

Note 28 - Dividende par action

Le 17 juin 2008, le Groupe a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2007, aux actions ayant droit à hauteur de 64,3 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 0,60 euro par action.

Note 29 - Engagements hors bilan et nantissements

Les engagements donnés par le Groupe incluent principalement les garanties et cautions, ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

■ GARANTIES ET CAUTIONS DONNÉES

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2008	98,5	36,6	49,0	12,9
Au 31 décembre 2007	77,7	35,5	31,5	10,7

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- Garanties bancaires : il s'agit notamment de garanties de soumission (*bid bond*) et de garanties de bonne exécution (*performance bond*). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.
- Garanties parentales : elles concernent principalement des garanties accordées par la maison mère à des établissements financiers afin de couvrir les cautions accordées par ces

établissements financiers dans le cadre des activités commerciales du Groupe et des garanties de paiement de loyer. Par la délivrance de garanties de paiement de loyers, la société mère s'engage à verser des loyers au bailleur en cas de défaillance de sa filiale.

Au 31 décembre 2008 et 2007, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée à ce titre.

■ GARANTIES ET CAUTIONS REÇUES

Dans le cadre de l'acquisition d'ECA en octobre 2007, Bureau Veritas International a reçu des garanties pour un montant de 7 millions d'euros dont les échéances sont inférieures à 5 ans.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

■ LOCATIONS SIMPLES : MONTANTS COMPTABILISÉS ET ENGAGEMENTS

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

	2008	2007
CHARGES DE LOCATION SIMPLE	92,8	78,8
<i>dont locations immobilières</i>	76,9	62,2
<i>dont locations d'équipement</i>	15,9	16,6

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

	2008	2007
PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS	293,4	123,2
À moins d'un an	66,8	33,1
Entre 1 et 5 ans	149,3	72,4
À plus de 5 ans	77,3	17,7

■ NANTISSEMENTS

	Type	Date de départ	Date d'échéance	Montant de l'actif nanti (A)	Total du poste au bilan (B)	% correspondant (A)/(B)
Au 31 décembre 2008						
sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	-	-	9,9	28,6	34,6%
SUR TOTAL DE L'ACTIF				9,9	2 288,8	0,4%
Au 31 décembre 2007						
sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	-	-	4,9	21,8	22,5%
SUR TOTAL DE L'ACTIF				4,9	1 837,6	0,3%

La part des immobilisations financières nanties s'élève à 9,9 millions d'euros.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2008 et 2007.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 13,1 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Note 30 - Information complémentaire sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

	Categorie IAS 39	Valeur au bilan	Mode de valorisation au bilan selon IAS 39				Juste valeur
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	
Au 31 décembre 2008							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	2,0	-	-	-	2,0	2,0
Autres actifs financiers non courants	ADE	28,6	28,6	-	-	-	28,6
Clients et autres débiteurs	PC	776,0	776,0	-	-	-	776,0
Actifs financiers courants	PC	4,2	4,2	-	-	-	4,2
Actifs financiers courants	JVCR	11,0	-	-	-	11,0	11,0
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	40,0	-	-	36,8	3,2	40,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	153,4	-	-	-	153,4	153,4
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 061,2	1 061,2	-	-	-	1 163,8
Autres passifs financiers non courants	CA	5,4	5,4	-	-	-	5,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	584,3	584,3	-	-	-	584,3
Passifs financiers courants	CA	15,3	15,3	-	-	-	15,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	18,3	-	-	10,9	7,4	18,3
Au 31 décembre 2007							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,2	-	-	-	1,2	1,2
Autres actifs financiers non courants	ADE	21,8	21,8	-	-	-	21,8
Clients et autres débiteurs	PC	663,5	663,5	-	-	-	663,5
Actifs financiers courants	PC	2,2	2,2	-	-	-	2,2
Actifs financiers courants	JVCR	21,7	-	-	-	21,7	21,7
Instruments financiers dérivés	JVCR	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	142,9	-	-	-	142,9	142,9
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	810,2	810,2	-	-	-	810,2
Autres passifs financiers non courants	CA	7,0	7,0	-	-	-	7,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	537,1	537,1	-	-	-	537,1
Passifs financiers courants	CA	18,7	18,7	-	-	-	18,7
Instruments financiers dérivés	JVCR	0,2	-	-	-	0,2	0,2

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

- ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- PC pour les prêts et créances ;
- JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat ;
- JVCP pour les instruments à juste valeur par les capitaux propres ; et
- CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

À l'exception des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

		Intérêts	Ajustements			Gains/ (pertes) nets 2008	Gains/ (pertes) nets 2007
			De juste valeur	Écarts de change	Pertes de valeur		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	-	-	
Prêts et créances	PC	-	-	2,8	(3,8)	(3,3)	
Actifs financiers à la juste valeur par compte de résultat	JVCR	-	(4,3)	(10,3)	-	(7,4)	
Dettes financières au coût amorti	CA	(50,4)	(3,6)	0,4	-	(38,9)	
TOTAL		(50,4)	(7,9)	(7,1)	(3,8)	(49,6)	

■ ANALYSES DE SENSIBILITÉ

Risque de change

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Cependant, de manière générale, des couvertures naturelles sont en place du fait de la correspondance des coûts et des produits dans la plupart des pays où le Groupe opère car les prestations de service sont fournies localement. En conséquence, le Groupe est faiblement exposé au risque de change lié à des transactions dans des devises différentes.

En 2008, près de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 16% en dollars américains, 5% en Livre Sterling, 6% en dollars de Hong Kong et 6% en dollars australiens. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 3,0% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers consolidés. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, tous les autres paramètres restant inchangés, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,16% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,18% sur le résultat d'exploitation 2008 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,10% sur le résultat d'exploitation 2008 ;

- la Livre Sterling aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,01% sur le résultat d'exploitation 2008.

- Le dollar australien aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2008 et de 0,05% sur le résultat d'exploitation 2008.

Enfin, l'Emprunt Syndiqué 2006 mis en place en mai 2006 est multidevises et permet d'emprunter dans les devises locales. Le Groupe, s'il le juge nécessaire, pourrait ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

L'emprunt USPP a été mis en place en juillet 2008 dans des devises différentes de la devise fonctionnelle de l'entité, soit le dollar américain et la Livre Sterling. Afin de se prémunir du risque de change au compte de résultat et de convertir la dette de façon synthétique en euros, l'emprunt USPP a fait l'objet d'une couverture de change de type « *cross-currency swap* ».

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessous présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro et du dollar américain sur le résultat en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

L'analyse de sensibilité au 31 décembre 2008 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro et le dollar américain) donne les effets suivants :

	Devise non fonctionnelle	
	USD	EUR
Solde net des instruments financiers exposés en :	35,7	17,8
Hypothèse de variation du taux de change au 31 décembre	10%	10%
Effet sur le compte de résultat (variation à la hausse de la devise)	3,6	1,8
Effet sur le compte de résultat (variation à la baisse de la devise)	(3,6)	(1,8)

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de *swaps*, *tunnels*, *caps* ou *floors* permettant ainsi de garder la possibilité de bénéficier d'évolution de taux plus favorables.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, *collars* ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le Groupe compare le montant des emprunts et dettes et des concours bancaires déduction faite des actifs financiers (trésorerie et équivalent de trésorerie) et des opérations de couverture de taux d'intérêts pour évaluer sa position nette d'exposition au risque de taux d'intérêt, c'est-à-dire le montant de sa dette portant intérêts à taux variable ou non plafonné. Ainsi, au 31 décembre 2008, le Groupe estime qu'une augmentation ou une diminution de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une variation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 0,8 million d'euros. Une hausse de 1% des taux d'intérêt aurait un impact positif de 4,7 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe, au titre de la juste valeur des instruments financiers dérivés de taux d'intérêt, qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Note 31 - Transactions avec les parties liées

Les transactions entre les filiales du Groupe étant éliminées en consolidation, elles ne sont donc pas incluses dans cette note. Les parties liées sont l'actionnaire principal Wendel et les dirigeants clés définis comme les membres du Directoire.

Les rémunérations des dirigeants clés versées par le Groupe se décomposent comme suit :

	2008	2007
Salaires	1,6	1,3
Stock-options	-	-
Attribution d'actions gratuites	4,2	1,4
TOTAL COMPTABILISÉ EN CHARGES DE L'EXERCICE	5,8	2,7

Le nombre de *stock-options* détenues par les dirigeants clés s'élève à 170 000 au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, à un prix d'exercice moyen de 7,99 euros.

Le nombre d'actions gratuites attribuées aux dirigeants clés s'élève à 205 000 au 31 décembre 2008 (31 décembre 2007 : 150 000).

La société Wendel n'a pas reçu de frais de gestion en 2008 (2007 : 1,6 million d'euros).

Note 32 - Événements postérieurs à la clôture

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé par le biais d'un placement privé 11 millions d'actions Bureau Veritas au prix de 25 euros par action. À l'issue de cette opération le groupe Wendel détient 51,8% du Groupe Bureau Veritas.

Le 2 avril 2009, un accord a été conclu en vue de la cession de notre filiale de location de véhicules constituant nos actifs

et passifs destinés à être cédés dans nos états financiers au 31 décembre 2008 (note 26).

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 3 juin 2009 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2008 de 0,72 euro par action.

Note 33 - Rappel des options et exemptions retenues lors de la transition aux normes IFRS

L'information financière IFRS 2004 est établie à partir du bilan d'ouverture aux normes IFRS préparé selon les dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption du référentiel IFRS » au 1^{er} janvier 2004, la date de transition aux IFRS du Groupe.

La norme IFRS 1 prévoit des règles d'exemptions au principe d'application rétrospective des normes IFRS par un premier adoptant. Parmi ces règles, le Groupe a effectué les choix suivants pour la préparation de son bilan au 1^{er} janvier 2004 :

- ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux normes IFRS ;
- avantages au personnel : les écarts actuariels non amortis liés aux avantages au personnel ont été comptabilisés intégralement

en contrepartie des réserves à la date de transition aux normes IFRS ;

- écarts de conversion : à la date de transition aux normes IFRS le Groupe a transféré en réserves consolidées les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères ;
- paiements basés sur des actions : la norme IFRS 2 a été appliquée aux plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas totalement acquis au 1^{er} janvier 2005.

Le Groupe a choisi d'appliquer IAS 32 et IAS 39 dès le 1^{er} janvier 2004.

Note 34 - Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2008

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Afrique du Sud					
BV SA - Afrique du sud	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV South Africa	F	70,00	70,00	100,00	100,00
Algérie					
BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne					
BV SA - Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
IPM	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Germany Holding GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
One Tüv	F	67,00	67,00	67,00	67,00
BV E&E PS (ex Innova)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ziller Ass	F	100,00	100,00	-	-
Andorre					
ECA Internacional Andorra	F	66,00	56,35	100,00	100,00
Pirineu Payma	F	55,30	55,30	100,00	100,00
ECA OCT Andorra	F	100,00	72,75	100,00	100,00
Gimnot	F	100,00	70,75	-	-
ECA Inspeccio i control	F	59,33	59,33	-	-
ECA ITV	F	100,00	72,00	-	-
Angola					
BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite					
BV SA - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SATS	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Argentine					
BIVAC Argentina	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVQI Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Servicios Internacionales Cesmec SA	F	100,00	100,00	-	-
Australie					
Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
IRC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
CCI Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas International Trade	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Carbon Consulting International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Amdel	F	100,00	100,00	-	-
Amdel Holdings	F	100,00	100,00	-	-
Amdel Holdings Finance	F	100,00	100,00	-	-
IML	F	100,00	100,00	-	-
Ultra Trace	F	100,00	100,00	-	-
LabMark	F	100,00	100,00	-	-
Autriche					
BV SA – Autriche	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Austria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVQI Austria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Certification Austria (ex Zertifizierung Bau)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan					
BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein					
BV SA – Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh					
BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Bangladesh	F	96,00	96,00	96,00	96,00
BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belarus					
BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique					
BV SA – Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin					
BV Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil					
BV do Brasil	F	96,40	96,40	96,40	96,40
BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tecnitas do Brasil	F	99,99	96,40	99,99	96,40

4

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2008

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
MTL Engenharia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Analytical solutions	F	100,00	98,16	-	-
Brunei					
BV SA – Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie					
BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cameroun					
BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada					
BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Vérification de Qualité	F	100,00	100,00	100,00	100,00
AQSR Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Ontario	F	100,00	100,00	-	-
Chili					
BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Chile Formacion	F	99,90	99,90	99,90	99,90
ECA Chile	F	99,97	99,97	99,97	99,97
Cesmec Capacitacion	F	100,00	100,00	-	-
Cesmec Chile	F	100,00	100,00	-	-
Geoanalitica	F	100,00	100,00	-	-
Panamerica de leasing	F	100,00	100,00	-	-
Chine					
BV Consulting China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
MTL Shanghai	F	60,00	60,00	60,00	60,00
LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SA – Hong Kong	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification China (ex Falide International Quality Assessment)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bivac Shanghai	F	100,00	100,00	-	-
Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	-	-
Safety Technology Holding	F	51,00	51,00	-	-
BV Bosun – Safety Technology	F	90,00	45,90	-	-
BVCPS HK (mainly Taiwan branch)	F	100,00	100,00	-	-
BV Shenzhen	F	60,00	60,00	-	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
NDT Technology Holding	F	50,00	50,00	-	-
BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	50,00	-	-
Colombie					
BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Colombie	F	99,80	99,80	99,80	99,80
Congo					
BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bivac Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée					
BV SA – Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Korea (ex BVQI Korea)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire					
BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bivac Scan CI	F	100,00	99,99	100,00	99,99
Croatie					
BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cuba					
BV SA – Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark					
BV SA – Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Trotters	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chemtox	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Egypte					
BV SA – Egypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Emirats Arabes					
BV SA – Abu Dhabi	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SA – Dubai	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Equateur					
BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne					
BV SA – Espagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
IPM Espagne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Espanol	F	99,32	99,32	99,32	99,32
BV Certification Espagne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Surveycan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Entidad Colaborada De La Administración, S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
ECA Preven S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Activa, Innovación Y Servicios, S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Idt Docuteca, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Servi Control S.L.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Geopayma S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Payject Xxi SA	F	55,00	55,00	49,50	49,50
Payma Cotas S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Control Engineering International SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Instituto De La Calidad, S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Instituto De Tecnología Y Formación, SA	F	95,00	95,00	95,00	95,00
ECA, Control Y Gestión De Servicios, S.L.	F	55,00	55,00	55,00	55,00
Prevenout	F	65,00	65,00	65,00	65,00
A77 Servicios Y Contratas, S.L.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Aceplus, Servicios Integrales, S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Global'S Investments, Heritage And Assets, S.L.U	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Gimnot Innovación Y Servicios, S.A.U.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inversiones Y Patrimonios De ECA Global, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Andacar	F	51,04	51,04	-	-
ECA idt SA	F	100,00	100,00	-	-
Tarinant	F	100,00	100,00	-	-
Aravan Dan	F	100,00	100,00	-	-
Entidad de colaboracion administrativa	F	100,00	100,00	-	-
Arlond	F	100,00	100,00	-	-
Newco ECA S.A.U.	F	100,00	100,00	-	-
ECA Totcontrol S.A.U.	F	100,00	100,00	-	-
Newco ECA global	F	100,00	100,00	-	-
Estonie					
BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Etats Unis					
BVHI – USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Unitek Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bivac North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
One CIS Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Finlande					
BV SA – Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France					
BV SA – France	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Monaco	F	99,96	99,96	99,96	99,96
BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sedhyca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
LCIE France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Qualité France	F	98,85	98,85	98,85	98,85
Transcable	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SA Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SA Antilles	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SA La Réunion	S	100,00	100,00	100,00	100,00
SSICCOOR	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Operendi	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arcalia	F	50,33	50,33	50,33	50,33
Aprob	F	100,00	100,00	95,96	95,96
Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60
ECA Cert Certification	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00
CODDE	F	80,00	80,00	-	-
Ulase	F	100,00	100,00	-	-
Elysées Conseil	F	100,00	100,00	-	-
Bureau Veritas Opérations France	F	100,00	100,00	-	-
Gabon					
BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana					
BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce					
BV SA – Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Guatemala					
BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée					
BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	-	-
BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée Équatoriale					
BV SA Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Hongrie					
BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde					
BV SA - Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BVIS - India	F	96,90	96,90	96,90	96,90
BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie					
BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Irlande					
BV SA - Irlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran					
BV SA - Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie					
BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Italia Holding spa (ex BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Certificazione	F	100,00	100,00	60,00	60,00
PMI CERT	F	100,00	100,00	60,00	60,00
Graham	F	100,00	100,00	-	-
Nexta	F	100,00	100,00	-	-
BV Sciro	F	100,00	100,00	-	-
Japon					
BV SA - Japon	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nihon Testing	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan					
BVI Ltd Kazakhstan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Kenya					
BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweït					
BV SA – Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban					
BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie					
Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lituanie					
BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg					
Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mali					
BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie					
BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00
BV Certification Malaysia (ex BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte					
BV SA – Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc					
BV SA – Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Maroc (ex BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mauritanie					
BV SA – Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Île Maurice					
BV SA – Île Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique					
BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
AQSR de R.L. de C.V.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Mexico	F	99,85	99,85	99,85	99,85
Mozambique					
BV SA – Mozambique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Controle	F	100,00	100,00	-	-
Namibie					
Bureau Veritas Namibie	F	100,00	100,00	-	-
Nigéria					
BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Norvège					
BV SA – Norvège	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Chemtox – Norge AS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Calédonie					
BV SA – Nouvelle Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande					
BV Nouvelle Zélande	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Amdel Holdings	F	100,00	100,00	-	-
New Zealand Laboratory Services	F	100,00	100,00	-	-
Oman					
BV SA – Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan					
BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00
BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Panama					
BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay					
BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas					
BV SA – Pays-Bas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BIVAC Rotterdam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BIVAC World market	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Metingen, Inspecties & Validities BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nagtglas Versteeg Inspecties B.V.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
DASS B.V.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inspecties Beheer B.V	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou					
BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cesmec Peru	F	100,00	100,00	-	-
Philippines					
BV SA – Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Philippines	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne					
BV Poland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Portugal					
BV SA – Portugal	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Rinave Qualidade y Seguranca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
ECA Totalinspe	F	100,00	100,00	60,00	60,00
Infoloures	F	55,00	33,00	55,00	33,00
EIFC	F	100,00	60,00	100,00	60,00
BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	-	-
Qatar					
BV SA – Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00
République tchèque					
BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Rép.tchèque	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie					
BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume Uni					
BV SA – Royaume Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Ltd – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Holding	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Consulting	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Laboratories Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
LJ Church Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Technicare	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Casella consulting Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Winton	F	100,00	100,00	-	-
Casella Science & Environment	F	100,00	100,00	-	-
Casella Analytic	F	100,00	100,00	-	-
BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Winton Holding	F	100,00	100,00	-	-
Merchandise Testing Laboratories Ltd	F	100,00	100,00	-	-

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
X Reference Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Bureau Veritas Consumer Products Services Holding UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
JMD Group Ltd	F	100,00	100,00	-	-
JMD Fabrication Ltd	F	100,00	100,00	-	-
JMD International Ltd	F	100,00	100,00	-	-
JMD Software solutions Ltd	F	100,00	100,00	-	-
JMD Rotordynamics Ltd	F	100,00	100,00	-	-
JM Dynamics Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Russie					
BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sénégal					
BV – Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Serbie					
Bureau Veritas D.O.O.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour					
BV SA – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Singapour (ex BVQI Singapour)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tecnitas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka					
BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Lanka Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie					
BV Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie					
BV SA – Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bureau Veritas D.O.O.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède					
BV SA – Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chemtox Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse					
BV Bivac Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tahiti					
BV SA – Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2008

Notes aux états financiers consolidés

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
Taiwan					
BV SA – Taiwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
Tchad					
BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Thaïlande					
BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
BVCPS Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Togo					
BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie					
BV SA – Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
BV SA – MST – Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
STCV – Tunisia	F	49,98	49,98	49,98	49,98
Turquie					
BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVCPS Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine					
BV Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
CCI Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela					
BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
AQSR de Sudamericca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam					
BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Certification Vietnam (ex BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	-	-
BV CPS Vietnam (ex Kotiti)	F	100,00	100,00	100,00	100,00

4

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS 2008

Sociétés consolidées par mise en équivalence au 31 décembre 2008

Pays	Filiales (F) Succursales (S)	2008		2007	
		% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts
Entreprises					
ATSI – France		49,92	49,92	49,92	49,92
BV EM & I Limited		50,00	50,00	50,00	50,00
GIE Sécurité Aviation Civile- France		45,00	45,00	45,00	45,00

4.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bureau Veritas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.6, 2.9 et 9 aux états financiers. Les estimations ont été réalisées, pour cet exercice, dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et elles ont, par nature, un caractère incertain. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la Société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

5

Comptes sociaux 2008

	page
5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008	218
5.2. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	238

COMPTES SOCIAUX 2008

Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

5.1. Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Bilan au 31 décembre

	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2008	Valeurs nettes 2007
Actif					
Immobilisations incorporelles	1	60 171	(25 146)	35 025	207 479
Immobilisations corporelles	1	79 043	(46 514)	32 529	23 553
Immobilisations financières	2	1 412 300	(51 301)	1 360 999	895 985
Total actif immobilisé		1 551 514	(122 961)	1 428 553	1 127 018
En-cours de production de services		36 092	-	36 092	33 262
Clients et comptes rattachés	4	251 072	(5 319)	245 753	210 885
Autres créances	4	242 159	(3 935)	238 224	462 978
Valeurs mobilières de placement	4	51 906	-	51 906	12 763
Disponibilités		24 137	-	24 137	47 093
Total actif circulant		605 366	(9 254)	596 112	766 980
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4	9 583	-	9 583	10 784
Écart de conversion actif		38 146	-	38 146	448
TOTAL ACTIF		2 204 609	(132 215)	2 072 394	1 905 230
Passif					
Capital				13 032	13 939
Primes d'émission				112 039	409 591
Réserves				422 573	369 649
Résultat				80 436	119 935
Provisions réglementées				2 483	2 036
Total capitaux propres	3			630 563	915 150
Provisions pour risques et charges	5			146 597	108 668
Dettes					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			764 585	364 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			75 421	84 434
Autres dettes	4			384 271	383 481
Comptes de régularisation					
Produits constatés d'avance	4			49 087	48 774
Écart de conversion passif				21 869	51
TOTAL PASSIF				2 072 394	1 905 230

Compte de résultat

	Notes	2008	2007
Chiffre d'affaires	7	830 608	770 698
Autres produits		152 167	117 505
Total Produits d'exploitation		982 775	888 203
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières		(808)	(781)
Autres achats et charges externes		(276 397)	(298 074)
Impôts et taxes		(26 462)	(23 259)
Salaires et traitements		(347 272)	(319 327)
Charges sociales		(141 320)	(131 477)
Dotation aux amortissements et provisions			
Sur immobilisations : amortissements		(8 596)	(7 573)
Sur opérations d'exploitation : variation de provisions		(1 825)	7 027
Autres charges		(49 674)	(19 673)
Résultat d'exploitation		130 421	95 066
Résultat financier	8	(16 520)	128 405
Résultat courant avant impôts		113 901	223 471
Résultat exceptionnel	9	(21 674)	(85 415)
Impôts sur les sociétés	10	(11 791)	(18 121)
RÉSULTAT NET		80 436	119 935

COMPTES SOCIAUX 2008

Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Tableau de financement

	2008	2007
Marge brute d'autofinancement	136 651	178 080
Variation du besoin de fonds de roulement	(28 261)	(5 060)
Fonds provenant des opérations	108 390	173 020
Investissements	(21 088)	(9 416)
Acquisitions de titres de sociétés	(605 109)	(13 663)
Cessions de titres de sociétés	900	80 286
Cessions d'immobilisations	96	127
Variation des prêts et autres actifs financiers	(808)	(369)
Fonds affectés aux investissements	(626 009)	56 966
Augmentation de capital	3 540	383 244
Rachat d'actions propres net	(200)	(337 898)
Réduction de capital	-	(152 600)
Dividendes versés	(64 332)	(99 998)
Fonds propres	(60 992)	(207 253)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(578 611)	22 733
Diminution (augmentation) de la dette brute	(592 057)	(9 393)
Augmentation (diminution) de la Trésorerie	13 446	32 126
Trésorerie à l'ouverture	58 940	26 814
Trésorerie à la clôture	72 386	58 940

Note sur les règles et méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au Code du commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France, pour les sociétés non cotées, tels que décrits dans le règlement 99-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

La structure de la société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

■ MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

- constructions 20 à 25 ans ;
- installations techniques, matériels et outillage industriels :
 - installations 10 ans,
 - matériels et outillage 5 à 10 ans ;
- autres immobilisations corporelles :
 - matériel de transport 4 à 5 ans,
 - matériel de bureau 5 à 10 ans,

- matériel informatique 3 à 5 ans,
- mobilier 10 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique non inscrits en comptabilité.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement en valeur nette.

La provision est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées pour les affaires déficitaires.

Au 31 décembre 2008, le montant reclassé en déduction de la valeur brute des travaux en cours s'élève à 8 millions d'euros.

Créances et comptes rattachés

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrecouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

Au 31 décembre 2008, la provision a été constituée selon des critères identiques à ceux de 2007 :

- clients en liquidation 100% ;
- poursuite judiciaire 50%.

Comptes de régularisation

Les « comptes de régularisation actif » comprennent des charges d'exploitation comptabilisées en 2008 qui concernent les exercices ultérieurs ainsi que des opérations en cours de route entre les différents établissements de la Société.

Écart de conversion – actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises. Il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

COMPTES SOCIAUX 2008

Comptes sociaux de Bureau Veritas SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

Passif – Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) : sont convertis au taux de clôture ;
- les comptes de résultat : sont convertis au taux moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements de retraites et assimilés

La Société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion – Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion aux cours de change de nos avoirs, créances et dettes en devises au 31 décembre.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires ci-dessous).

■ COMPTE DE RÉSULTAT

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats : d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les sociétés intégrées globalement dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra groupe.

Le chiffre d'affaires est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations de frais aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation et autres produits

Toutes les charges et les autres produits de la société, siège, succursales françaises et étrangères sont regroupés sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des États dans lesquels sont implantées nos succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé) les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes de nos clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Produits et charges financiers

Sont inscrits dans ce poste :

- les « dotations aux amortissements et aux provisions » représentant des dotations sur titres de participation de certaines de nos filiales ;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de BVSA, ainsi que les produits des placements financiers ;
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise, et sur les opérations d'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et des ventes d'immobilisations.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses et des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut.

Consolidation

Bureau Veritas SA est la société mère du Groupe Bureau Veritas et est la société consolidante de ce Groupe.

Note sur les faits marquants de l'exercice

- Le 18 juillet 2008, la Société a procédé à une réduction de capital de 8 millions d'actions, soit 1 million d'euros en capital et 301 millions d'euros en prime d'émission.
- Le 17 juin 2008, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale du 2 juin 2008, la Société a distribué un dividende de 69,7 millions d'euros dont 5,4 millions d'euros qui concernent les actions propres.
- Passifs éventuels : Comme toutes les sociétés européennes de classification de navires membres de l'IACS, Bureau Veritas a fait l'objet d'une inspection de la commission européenne sur d'éventuels accords, décisions et/ou pratiques anticoncurrentiels. Des propositions d'engagements sont soumises à la commission européenne par Bureau Veritas et les autres membres européens et pourraient aboutir à l'extinction de la procédure commencée ou à une condamnation. En dehors de cet élément, il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont Bureau Veritas aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont la Société serait menacée) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.
- Emprunt « USPP » : En juillet 2008, pour diversifier les sources de financement et pour allonger la maturité de la dette, un emprunt de type USPP (*US Private Placement*) a été mis en place à échéance juillet 2018 et 2020. Cet emprunt d'un montant de 257 millions d'euros au 31 décembre 2008 est souscrit auprès d'investisseurs et comporte quatre tranches remboursables in fine en USD et en GBP. La réévaluation de cette dette en devises au 31 décembre 2008 a généré des écarts de conversion inscrits à l'actif et au passif du bilan de la Société.

Notes sur les comptes

Note 1 - Immobilisations

Immobilisations – valeurs brutes

	01/01/2008	Entrées	Sorties	Reclassements et Autres Mouvements	Écart conversion	31/12/2008
Fonds commercial	181 257	-	(164 025)	-	-	17 232
Autres immobilisations incorporelles	41 090	2 420	(571)	-	-	42 939
Immobilisations incorporelles	222 347	2 420	(164 596)	-	-	60 171
Terrains	17	-	-	-	-	17
Constructions	262	-	-	-	-	262
Installations générales	17 369	6 013	(5 956)	7	63	17 496
Matériel et outillage	21 596	3 409	(538)	26	(11)	24 482
Matériel de transport	2 706	320	(219)	-	(89)	2 718
Mobilier et matériel de bureau	13 721	2 886	(2 654)	(58)	(29)	13 866
Matériel informatique	16 811	3 160	(2 367)	(90)	(192)	17 322
Immobilisations en cours	55	2 880	-	(55)	-	2 880
Immobilisations corporelles	72 537	18 668	(11 734)	(170)	(258)	79 043
Titres de participations	784 928	605 628	(2 741)	(1 514)	-	1 386 301
Titres non consolidés	116	-	-	-	-	116
Dépôts, cautionnement et créances	6 317	1 850	(1 042)	1 269	(349)	8 045
Actions propres	156 642	27 614	(166 419)	-	-	17 837
Immobilisations financières	948 004	635 092	(170 202)	(245)	(349)	1 412 299
TOTAL	1 242 888	656 180	(346 532)	(415)	(607)	1 551 514

Au cours de l'exercice 2008, Bureau Veritas SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Bureau Veritas International à hauteur de 603 911 738 euros.

Lors de l'introduction en bourse en octobre 2007, la Société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel et qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas SA

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas SA a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mali technique de fusion inscrit en Fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières.

En 2008, une partie de ces actions propres a été annulée par imputation sur le fonds commercial.

Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations

	01/01/2008	Dotations	Reprises	Reclassements et Autres Mouvements	Écart conversion	31/12/2008
Fonds commercial	-	(9 097)	-	-	-	(9 097)
Autres immobilisations incorporelles	(14 868)	(1 744)	561	-	2	(16 049)
Immobilisations incorporelles	(14 868)	(10 841)	561	-	2	(25 146)
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(118)	(1)	-	-	-	(119)
Installations générales	(8 553)	(1 816)	3 711	-	(39)	(6 697)
Matériel et outillage	(14 802)	(2 117)	487	-	(4)	(16 436)
Matériel de transport	(1 762)	(377)	186	(7)	46	(1 914)
Mobilier et matériel de bureau	(9 291)	(964)	2 337	40	(12)	(7 890)
Matériel informatique	(14 458)	(1 577)	2 360	74	143	(13 458)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	(48 984)	(6 852)	9 081	107	134	(46 514)
Titres de participations	(51 915)	(7 669)	8 450	-	-	(51 134)
Titres non consolidés	(103)	-	-	-	-	(103)
Dépôts, cautionnement et créances	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	(64)	-	-	-	(64)
Immobilisations financières	(52 018)	(7 733)	8 450	-	-	(51 301)
TOTAL	(115 870)	(25 426)	18 092	107	136	(122 961)

Suite à la baisse du cours de bourse du titre Bureau Veritas SA, la Société a déprécié au 31 décembre 2008 son fonds commercial à hauteur de 9 millions d'euros. Pour mémoire, ce fonds commercial est issu de la TUP de Winvest dont le seul actif était les actions Bureau Veritas SA.

La valeur d'inventaire est basée sur le cours moyen de bourse de décembre 2008.

Note 2 - Titres des filiales et participations

■ A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			devises	2008	
BVHI - USA	1	66 227	USD	0,680	100,00%
BV France	14 797	55 689	EUR	1,000	100,00%
BV CPS Singapour	100	362	SGD	0,482	100,00%
Bureau Veritas D.O.O - Slovenia	122	1 660	EUR	1,000	100,00%
BV Metingen, Inspecties & Validities BV	45	2 295	EUR	1,000	100,00%
BV Côte d'Ivoire	1 482 140	382 577	XOF	0,002	100,00%
ECS	262	1 127	EUR	1,000	100,00%
BVCPS France	143	344	EUR	1,000	100,00%
BV Gabon	919 280	425 237	XAF	0,002	100,00%
BV Senegal	840 400	6 643	XOF	0,002	100,00%
BV Czeck Republic	5 482	58 105	CZK	0,040	100,00%
Analab	-	746	CZK	0,040	100,00%
BV Consulting Shangai	6 673	11 304	CNY	0,098	100,00%
BV Venezuela	389	1 447	VEF	0,317	100,00%
BV Douala	431 050	50 437	XAF	0,002	100,00%
BV Moravia	-	1 561	CZK	0,040	100,00%
Operendi	38	481	EUR	1,000	100,00%
BV Slovakia	12 537	(5 435)	SKK	0,032	100,00%
BV Vietnam	4 025	85	VND	0,041	100,00%
BV Bivac Switzerland	200	100	CHF	0,630	100,00%
BV Poland	248	3 476	PLN	0,285	100,00%
BVCPS Vietnam	2 388	10 470	VND	0,041	100,00%
BV international	712 010	457 564	EUR	1,000	99,99%
BVCPS India Ltd	10 844	135 390	INR	0,016	99,99%
BVCPS Thailand	4 000	5 555	THB	0,021	99,99%
BV Chile	665 120	287 315	CLP	0,001	99,98%
Soprefira	1 262	16 870	EUR	1,000	99,98%
BV Mexicana	25 785	3 790	MXN	0,061	99,96%
BV Colombia	1 542 236	1 626 099	COP	0,000	99,96%
BVCPS Turkey	975	(558)	TRY	0,525	99,94%
BV Espanol	8 094	(213)	EUR	1,000	99,88%
BV Lebanon	752 000	675 468	LBP	0,000	99,84%
BV Argentine	3 200	2 204	ARS	0,212	98,00%
BVCPS Bangladesh	10	62 753	BDT	0,010	98,00%
BV do Brasil	1 042	15 826	BRL	0,374	96,39%
BV Gozetim Hizmetleri	2 241	4 310	TRY	0,525	94,16%
Bureau Veritas Japan Co., Ltd.	300 000	50 910	JPY	0,007	90,37%
BVCPS Indonésie	2 665	72	IDR	0,071	85,00%
BV Nigeria	40 000	386 062	NGN	0,006	60,00%
STCV - Tunisia	1 200	1 228	TND	0,554	49,86%
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Société)					
ECA Global	7 222	31 193	EUR	1,000	46,74%
Merchandise Testing Laboratories Ltd	-	259	GBP	1,256	40,00%
One Tuv	54	(9)	EUR	1,000	33,33%

* Trop perçu.

Brut	Net	Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
74 346	49 894	54 493	-	-	2 307	-
73 971	73 971	-	-	-	5 593	-
13 408	950	721	-	4 499	720	2 675
4 086	3 832	-	116	5 500	222	451
3 000	1 903	12 255	-	7 054	(438)	-
2 260	2 260	-	62	6 690	1 214	861
2 065	1 714	-	-	2 485	325	299
1 496	629	446	-	3 719	143	-
1 376	1 376	-	-	2 592	382	-
1 281	1 281	-	9	2 518	853	395
1 170	1 170	-	-	4 333	230	336
983	983	-	-	280	(28)	-
867	867	-	151	27 144	4 153	5 121
782	782	-	-	4 870	488	(172) *
657	657	-	27	934	114	105
539	539	-	-	319	(58)	-
527	527	-	-	-	82	185
326	276	-	-	653	40	-
273	273	-	-	2 737	231	305
198	198	-	17	688	34	16
152	152	-	18	6 525	1 241	866
127	127	478	-	1 769	(103)	-
1 138 905	1 138 905	6 404	-	-	20 915	-
4 652	3 883	-	-	7 061	1 720	408
169	169	12	-	786	30	-
1 109	1 109	523	670	8 177	139	318
1 262	1 262	-	-	-	917	-
2 061	1 668	-	1 453	10 213	131	-
809	809	-	-	4 088	367	260
642	511	473	-	2 413	60	-
8 722	4 131	11 317	1 804	39 834	(3 746)	-
446	446	-	308	1 341	272	-
3 426	2 484	1 333	641	21 308	1 436	672
675	675	-	-	5 228	3 129	1 991
841	841	-	594	59 947	5 244	-
185	185	-	380	24 015	5 452	2 440
1 950	1 950	-	-	40 537	5 070	1 573
1 901	1 196	-	-	2 682	874	-
507	507	-	-	2 310	335	-
230	230	-	1	2 773	388	115
27 618	27 618	33 052	1 060	2 329	(10 025)	-
453	272	-	-	-	-	-
143	143	-	-	4 543	320	57

COMPTES SOCIAUX 2008

Notes sur les comptes sociaux

■ B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			devises	2008	
Rinave Registro Internationale Naval	250	(216)	EUR	1,000	100,00%
BV Austria	296	94	EUR	1,000	100,00%
BV Guinee	803 590	(1 777 268)	GNF	0,000	100,00%
BV Mali	10 000	165 373	XOF	0,002	100,00%
BV Latvia	175	14	LVL	1,423	100,00%
BV Congo	69 980	1 630 074	XAF	0,002	100,00%
BV Hongrie	8 600	44 859	HUF	0,004	100,00%
IPM Espagne	61	(256)	EUR	1,000	100,00%
BV Azeri	74	(10)	AZN	0,825	100,00%
BV Kazakhstan	11 100	168 154	KZT	0,006	100,00%
BV Ecuador	3	143	USD	0,680	100,00%
BV Russia	465	1 696	RUB	0,027	100,00%
BV Panama	50	634	PAB	0,680	100,00%
BV Varna	85	151	BGN	0,511	100,00%
BV Lithuania	150	57	LTL	0,290	100,00%
BV Romania	48	1 550	RON	0,272	100,00%
BV Inspection (Malaysia)	-	-	MYR	-	100,00%
BV Marine Netherland	18	-	EUR	1,000	100,00%
BV Tchad	10 000	(235 827)	XAF	0,002	100,00%
BV Estonia	233	388	EEK	0,064	100,00%
BV Nouvelle Zelande	1	(173)	NZD	0,481	100,00%
BV Croatia	54	1 777	HRK	0,138	100,00%
BV d.o.o – Serbia	315	6 537	RSD	0,012	100,00%
BV TOGO	1 000	(177 567)	XOF	0,002	100,00%
BV Benin	1 000	117 059	XOF	0,002	100,00%
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	9 141	BDT	0,010	99,99%
BV Monaco	150	20	EUR	1,000	99,94%
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	(46)	EUR	1,000	99,92%
BV Lanka Ltd	5 000	10 428	LKR	0,006	99,99%
BV Luxembourg	31	36	EUR	1,000	99,90%
BV Kenya	2 000	5 447	KES	0,010	99,90%
BV Angola	1 980	493 805	AOA	0,009	99,83%
BV Algérie	500	(21 396)	DZD	0,011	99,80%
BVCPS Mexico	6 100	3 418	MXN	0,061	99,34%
BV del Peru	237	538	PEN	0,233	99,05%
BV Indonesia	943	5 693	IDR	0,071	99,00%
BV India	500	5 094	INR	0,016	99,00%
BV Pakistan Private Ltd	2 000	753	PKR	0,010	99,00%
BV Ukraine	45	772	UAH	0,130	99,00%
BV Belarus Ltd	43 060	29 294	BYR	0,000	99,00%
BV Chile Capacitacion Ltda	954	185	CLP	0,001	99,00%
BVIS – India	1 933	15 534	INR	0,016	96,90%
BV Contrôle Ida	-	-	MZN	-	90,00%
BV Egypte	100	21 566	EGP	0,125	90,00%
BV Sats	2 000	(16 735)	SAR	0,181	60,00%
Participations (10% à 50% du capital détenus par la Société)					
ATSI – France	80	526	EUR	1,000	49,92%
BV Thaïlande	4 000	48 439	THB	0,021	49,00%
BV Malaisie	200	20 333	MYR	0,205	39,00%
BV Italia	3 576	(7 540)	EUR	1,000	14,54%
BIVAC International	5 337	644	EUR	1,000	-
Autres	-	-	EUR	-	-
TOTAL					

COMPTES SOCIAUX 2008

Notes sur les comptes sociaux

Brut	Net	Prêts et avances consentis Filiales conso & NC	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
1 578	92	1 634	40	1 285	(113)	-
961	51	47	5	875	(339)	-
763	-	231	-	130	(140)	-
149	-	-	-	7 335	(2 839)	-
111	111	87	-	1 608	(10)	221
107	107	-	-	5 887	849	-
92	92	-	-	2 378	149	337
61	-	122	-	502	(269)	-
60	60	-	-	332	58	-
59	59	1 536	-	5 939	394	-
55	55	-	8	2 058	220	48
47	47	-	-	9 715	504	679
47	47	-	-	690	209	-
45	45	-	15	2 410	626	596
30	30	-	-	2 732	481	319
28	28	-	2	3 767	1 027	770
23	-	-	-	-	-	-
18	18	-	-	14 505	9	-
15	-	351	-	8	(79)	-
15	15	-	-	1 572	254	189
8	8	147	-	1 587	109	-
8	8	-	-	3 950	775	755
4	4	-	-	676	338	251
2	-	272	-	-	(13)	-
2	2	66	8	433	55	-
88	88	-	3	319	60	-
79	79	-	-	1 742	574	187
61	61	87	40	6 889	1 040	907
47	47	-	-	111	25	12
31	31	-	-	1 147	379	310
19	19	72	1	1 108	274	132
73	73	1 563	-	37 993	(758)	-
5	5	439	11	852	309	-
68	68	-	-	1 558	417	9
64	64	196	704	8 893	617	414
100	100	-	-	4 318	663	-
49	49	-	241	9 627	2 894	1 153
25	25	-	4	1 067	45	-
21	21	-	-	4 378	360	411
15	15	-	-	378	61	12
1	1	-	-	1 015	179	243
219	-	-	39	2 044	(1 139)	-
38	38	-	-	-	-	-
22	22	-	52	3 409	574	-
266	-	7 673	19	899	(771)	-
38	38	-	-	3 397	85	30
63	63	-	-	5 294	883	201
18	18	-	23	7 592	427	-
9	9	1 823	891	43 119	2 741	-
-	-	-	-	-	16 531	1
116	13	-	-	-	-	1
1 386 417	1 335 181	137 857	9 416	542 416	79 497	27 463

5

COMPTES SOCIAUX 2008

Note 3 - Capitaux Propres

Capital

Au 31 décembre 2008, le capital social est composé de 108 600 755 actions au nominal de 0,12 euro.

Le capital a évolué de la manière suivante :

En nombre d'actions	2008	2007
Au début de l'exercice	116 159 775	108 418 570
Réduction de capital	(8 000 000)	(8 818 780)
Augmentation de capital	-	15 211 635
Levées de <i>stock-options</i>	440 980	1 348 350
À LA FIN DE L'EXERCICE	108 600 755	116 159 775

Suite aux augmentations de capital de 2007, les actions de la Société ont fait l'objet d'une division par 10 du nominal et d'une multiplication par 10 du nombre d'actions.

Le nombre d'actions à l'ouverture tient compte de ce changement.

Mouvements des capitaux propres en 2008

Capital au 1^{er} janvier 2008	13 939
Réduction de capital du 18/07/2008	(960)
Capital sur levée d'option	53
Capital au 31 décembre 2008	13 032
Primes d'émission au 1 ^{er} janvier 2008	409 591
Réduction de capital du 18/07/2008	(301 040)
Prime d'émission sur levée d'option	3 488
Primes d'émission au 31 décembre 2008	112 039
Réserves au 1 ^{er} janvier 2008	369 649
Report à nouveau (Résultat 2007)	119 934
Distribution de dividendes (A. G. au 02/06/2008)	(64 332)
Écart de conversion	(2 678)
Réserves au 31 décembre 2008	422 573
Résultat 2008	80 436
Provisions réglementées 2008 (amortissements dérogatoires)	2 483
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	630 563

Décomposition des capitaux propres en 2008

Capital	13 032
Primes d'émission	112 039
Report à nouveau	208 163
Réserve légale	1 711
Autres réserves	212 699
Résultat de l'exercice	80 436
Provisions réglementées	2 483
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	630 563

Note 4 - État des créances et des dettes**État des créances**

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients	251 072	251 072	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	589	589	-
Impôts sur les bénéficiaires	527	527	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 416	8 416	-
Opérations faites en commun et en GIE	5 326	5 326	-
Groupe et associés	225 923	225 923	-
Débiteurs divers	1 378	1 378	-
Valeurs mobilières de placement	51 906	51 906	-
Charges constatées d'avance	9 583	9 583	-
TOTAL CRÉANCES	554 720	554 720	-

État des dettes

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	752 399	3 223	492 573	256 603
Emprunts et dettes financières diverses	12 186	12 186	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	75 421	75 421	-	-
Personnel et comptes rattachés	98 442	98 442	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 031	26 031	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	40 387	40 387	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 250	4 250	-	-
Groupe et associés	208 454	208 454	-	-
Autres dettes	6 707	6 707	-	-
Produits constatés d'avance	49 087	49 087	-	-
TOTAL DETTES	1 273 364	524 188	492 573	256 603

Note 5 - Provisions

A - Provisions pour dépréciation d'actifs

	2008	2007
Sur immobilisations financières	51 301	52 018
Sur stocks et travaux en cours	-	-
Sur créances clients	5 319	3 907
Sur autres créances	3 935	2 769
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIFS	60 555	58 694

B - Provisions réglementées inscrites au passif du bilan

	2008	2007
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 483	2 036

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C - Provisions pour risques et charges

	2008	2007
Retraites et assimilés	64 150	61 570
Risques contentieux	37 240	39 088
Provision pour perte de change	17 869	431
Autres risques	25 861	6 045
Pertes à terminaison	1 477	1 534
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	146 597	108 668

Tableau des mouvements de l'exercice :

	2008	2007
Provision au 1^{er} janvier	108 668	114 331
Dotation de la période	62 747	23 940
Reprise pour utilisation	(13 475)	(15 012)
Reprise sans objet	(10 940)	(13 090)
Autres mouvements	(403)	(1 501)
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE	146 597	108 668

Bureau Veritas et ses filiales dans le cours normal de leurs activités sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité. L'échéancier de décaissement sur les années futures est incertain car il dépend de l'évolution des procédures judiciaires en cours y compris de recours exercés à la suite de premiers jugements. La Société estime que la majeure partie des montants à décaisser est à plus d'un an.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2008 prennent en compte le risque lié au litige du terminal 2E de l'aéroport Charles de Gaulle à Paris-Roissy.

Sur la base des éléments en sa connaissance, des estimations faites par ses différents conseils et des couvertures d'assurance en place, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas impacter significativement ses comptes sociaux.

Note 6 - Engagements

	2008
Engagements donnés	676 243
Cautions et garanties bancaires sur marchés	12 422
Cautions et garanties bancaires diverses	4 989
Cautions parentales	43 716
Cautions solidaire sur emprunt Groupe	615 116

Note 7 - Analyse sectorielle et géographique du Chiffre d'affaires

Analyse sectorielle

	2008	2007
Marine	181 832	169 172
Industrie	102 534	74 816
Inspection, Vérification en service	175 013	192 484
Hygiène Sécurité & Environnement	64 600	67 610
Construction	206 579	219 846
Certification	66 469	40 902
Biens de consommation	2 595	16
Services aux gouvernements et commerce international	30 986	5 851
TOTAL	830 608	770 698

Analyse géographique

	2008	2007
France	621 466	579 877
EMEA	156 141	145 704
Amériques	376	396
Asie Pacifique	52 625	44 720
TOTAL	830 608	770 698

En 2008, des regroupements de zones géographiques ont été pratiqués, afin de permettre une meilleure comparabilité avec les autres sociétés cotées sur Euronext. Les modifications ont porté sur :

- la création d'une zone EMEA qui inclut désormais les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient ; et
- la modification de la zone géographique Asie-Pacifique et Moyen-Orient : création d'une zone Asie Pacifique et rattachement du Moyen-Orient à la zone EMEA.

Les données du 31 décembre 2007 tiennent compte de ces nouveaux regroupements.

À compter du 1^{er} janvier 2008 Bureau Veritas SA a établi des factures de redevances à ses succursales françaises et étrangères. Ces factures ont été comptabilisées en autres produits et autres charges.

Note 8 - Résultat financier

	2008	2007
Produits financiers		
Produits de participation	27 463	116 088
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 241	7 649
Autres intérêts et produits assimilés	25 749	1 559
Reprises sur provisions	8 836	35 212
Différences positives de change	52 377	14 113
TOTAL	115 666	174 621
Charges financières		
Dotations aux provisions	(21 902)	(4 419)
Intérêts et charges assimilés	(46 435)	(25 004)
Différences négatives de change	(63 849)	(16 793)
TOTAL	(132 186)	(46 216)
RÉSULTAT FINANCIER	(16 520)	128 405

Les différences positives et négatives de change sont essentiellement liées à l'impact des financements des filiales de Bureau Veritas SA.

Note 9 - Résultat exceptionnel

	2008	2007
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	566	204
Sur opérations de capital	997	80 413
Reprises sur provisions	1 424	3 618
TOTAL	2 987	84 235
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(1 340)	(17)
Sur opérations de capital	(5 403)	(165 583)
Dotations aux provisions	(17 918)	(4 050)
TOTAL	(24 661)	(169 650)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(21 674)	(85 415)

Note 10 - Impôts sur les sociétés

Ventilation de l'impôt courant et exceptionnel

	2008		2007	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	113 901	(11 892)	223 470	(18 294)
Résultat exceptionnel	(21 674)	101	(85 415)	173

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

	2008	2007
Impôt différé – Actif	66 368	39 850
Impôt différé – Passif	(21 646)	(938)
ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ – NET	44 722	38 912

Les impôts différés au 31 décembre 2008 sont essentiellement constitués des impôts différés sur les retraites, sur le déficit reportable, sur les provisions pour litiges sur contrats et sur

les instruments financiers. Au 31 décembre 2007, ils portaient principalement sur les retraites, les provisions pour litiges sur contrats et sur les créances Groupe et associés.

Note 11 - Rémunérations allouées aux membres des organes de la Direction de la Société (en millions d'euros)

	2008	2007
RÉMUNÉRATION	5,9	4,7

Cette rémunération inclut celle des membres et organes de Direction (Conseil de surveillance et Comité exécutif) au titre de leurs différentes activités au sein de la Société, ainsi que

les jetons de présence et les rémunérations pour missions autorisées par le Conseil de surveillance.

Note 12 - Effectif

	2008	2007
EFFECTIF	8 536	8 395

Note 13 - Information relative au droit individuel à la formation

	2008	2007
Solde des heures acquises au 31 décembre	482 150	363 930
Nombre d'heures utilisées au cours de l'exercice	2 181	756

Note 14 - Information sur les entreprises liées

Bureau Veritas SA est la société mère consolidante du Groupe Bureau Veritas. À ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du Groupe se présentent comme suit :

	2008	2007
Actif		
Clients et comptes rattachés	41 185	26 811
Autres créances	2 326	1 576
Prêts	226 004	434 715
Passif		
Emprunts	208 384	207 882
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 771	16 448
Autres dettes	1 021	138
Compte de résultat		
Produits financiers	52 092	122 549
Charges financières	(6 802)	(8 805)
Résultat exceptionnel	(1 841)	(84 654)

Note 15 - Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires présentés ci-dessous ne comprennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de Bureau Veritas SA au 31 décembre 2008.

	2008	
	PricewaterhouseCoopers Audit	Bellot Mullenbach & Associés
Commissariat aux comptes statutaire	532	337
Juridique, fiscal, social	439	17
Due diligence	17	-
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	988	354

5.2. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bureau Veritas SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, la Société détermine les provisions pour dépréciation de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Les estimations nécessaires, qui ont par nature un caractère incertain, ont été réalisées, pour cet exercice, dans un contexte de difficulté particulière à appréhender les perspectives économiques. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de la méthodologie mise en œuvre par la Société et vérifié les calculs de détermination des provisions pour dépréciation des titres comptabilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

6

Informations sur la Société et le capital

	page
6.1. Renseignements de caractère général	242
6.2. Organigramme	243
6.3. Filiales et participations	244
6.4. Contrats intra-groupe	247
6.5. Capital social et droits de vote	247
6.6. Principaux actionnaires	253
6.7. Politique de distribution de dividendes	256
6.8. Opérations avec les apparentés	256
6.9. Actes constitutifs et statuts	261

6

6.1. Renseignements de caractère général

Dénomination sociale

Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs.

Siège social

67/71 Boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : 33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : 33 (0)1 55 24 70 01

Lieu et numéro d'immatriculation

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le code APE de la société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité Analyses, essais et inspections techniques.

Date de constitution et durée

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

Forme juridique et législation applicable

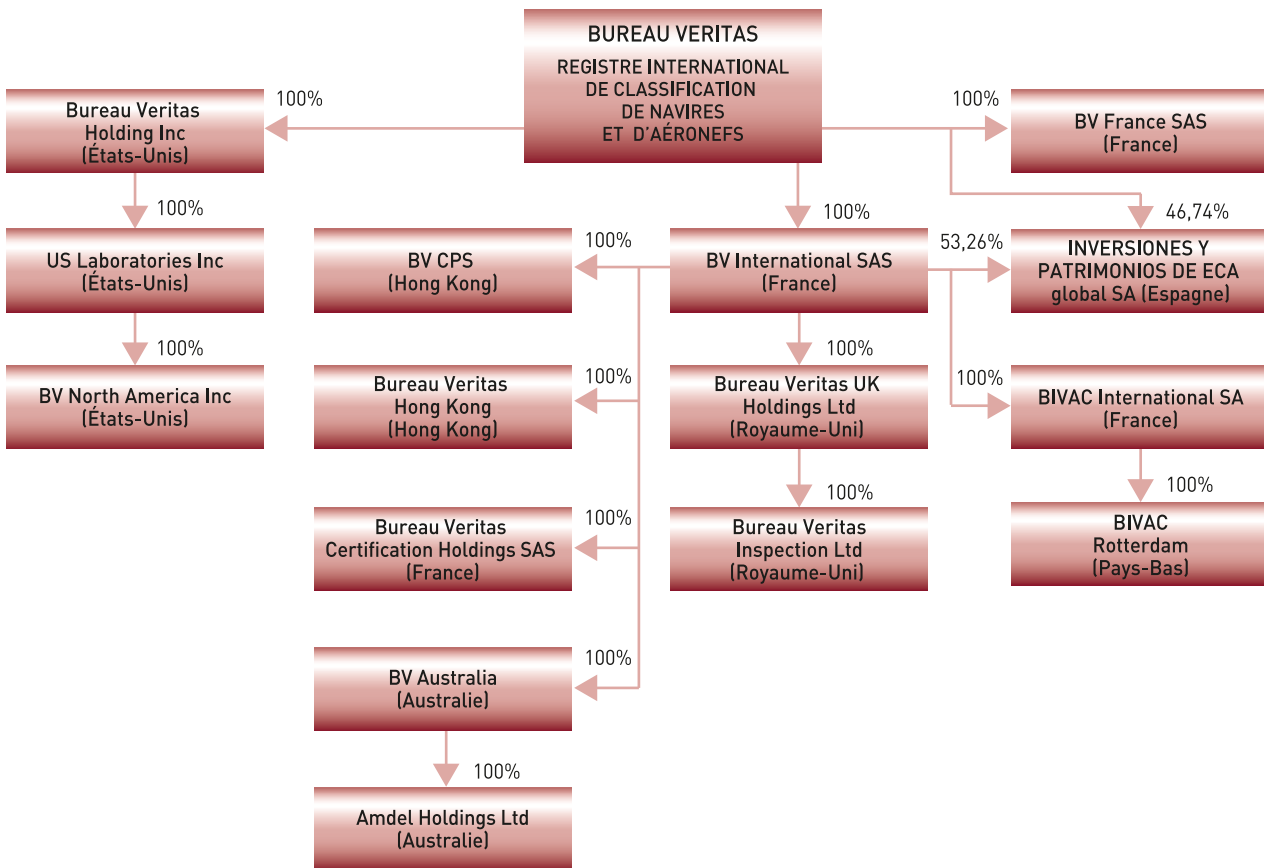
La Société est une société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

Exercice social

1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2. Organigramme

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2008



6.3. Filiales et participations

6.3.1. Principales filiales

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société holding, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les divisions du Groupe (à l'exception de la division Biens de consommation) représenté par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires en 2008 de 830,5 millions d'euros (ce montant correspond au chiffre d'affaires enregistré dans les comptes sociaux de Bureau Veritas SA).

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées inclus au paragraphe « Opérations avec les apparentés » du présent chapitre.

Une description des 15 filiales principales directes ou indirectes du Groupe figure ci-dessous. Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du Groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note « Périmètre de consolidation » annexée aux états financiers consolidés au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

Les filiales principales sont sélectionnées selon les critères suivants :

- valeur nette comptable des titres d'au moins 50 millions d'euros ;
- la filiale représente au moins 5% des capitaux propres, du chiffre d'affaires, de l'actif total ou du résultat net au niveau consolidé du Groupe.

■ BUREAU VERITAS INTERNATIONAL SAS (FRANCE)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France. La Société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

■ BUREAU VERITAS FRANCE SAS (FRANCE)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France. La Société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». Bureau Veritas France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA et est une société holding qui détient les principales filiales en France.

■ BUREAU VERITAS CERTIFICATION HOLDING SAS (FRANCE)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé en France au 67/71, Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France. La Société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de la division Certification.

■ BUREAU VERITAS HONG KONG LTD. (HONG KONG)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd. est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hing Road, Kowloon Bay – Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd. est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société *holding* Bureau Veritas Hong Kong Ltd. détient une activité opérationnelle qui a réalisé un chiffre d'affaires externe de 2 080 millions de dollars de Hong Kong (soit 181,6 millions d'euros) en 2008.

■ BUREAU VERITAS UK HOLDINGS LTD. (ROYAUME UNI)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd. est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd., précédemment dénommée « Bureau Veritas UK Ltd. », est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume Uni.

■ BUREAU VERITAS INSPECTION LTD. (GRANDE-BRETAGNE)

Bureau Veritas Inspection Ltd. est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé à Tower Bridge Court, 224-226 Tower Bridge Road, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas Inspection Ltd., précédemment dénommée « *Plant safety Ltd.* » est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 64,9 millions de Livres Sterling (soit 81,5 millions d'euros) en 2008.

■ BUREAU VERITAS HOLDING INC. (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas Holding Inc. est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 666 Fifth Avenue, #2139, New York, NY 10103, États-Unis. Bureau Veritas Holding Inc. est une société *holding* à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

■ US LABORATORIES INC. (ÉTATS-UNIS)

US Laboratories Inc. est une société *holding* de droit américain créée en octobre 1993, dont le siège social est situé à 11860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, FL 33325, États-Unis. US Laboratories est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holding Inc. Sa principale activité est de détenir les participations du Groupe en Amérique du Nord dans le domaine de la construction ainsi que de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE).

■ BUREAU VERITAS NORTH AMERICA INC. (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas North America Inc. est une société de droit américain dont le siège social est situé en Floride au 11860 W. State Road 84, Suite 1, Fort Lauderdale, FL 33325, États-Unis. Elle est une filiale à 100% de US Laboratories Inc. Ses principales activités sont d'une part le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et d'autre part dans celui de la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 169,7 millions de dollars américains (soit 115,4 millions d'euros) en 2008.

■ BIVAC INTERNATIONAL SA (FRANCE)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que *holding* et siège pour la division Services aux gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS.

■ BIVAC ROTTERDAM B.V. (PAYS-BAS)

BIVAC Rotterdam B.V. est une société par actions simplifiée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3^e verdieping, Vissersdijk 223-241, 3011 GW Rotterdam, Pays Bas. BIVAC Rotterdam B.V. est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de services aux gouvernements de la division Services aux gouvernements & Commerce international et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 62,7 millions d'euros en 2008.

■ BUREAU VERITAS CPS HONG KONG LTD. (HONG KONG)

Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd. est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé à Vanta Industrial Centre, 21-23 Tai Lin Pai Road, Kwai Chung New Territories, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd. est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 82,9 millions de dollars de Hong Kong (soit 7,2 millions d'Euros) en 2008.

■ BUREAU VERITAS AUSTRALIA LTD. (AUSTRALIE)

Bureau Veritas Australia est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit d'une société *holding* pour toutes les activités du groupe Bureau Veritas en Australie, y compris la récente acquisition du groupe Amdel. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS.

■ AMDEL HOLDINGS LTD. (AUSTRALIE)

Amdel Holdings Ltd. est une société de droit australien créée en 1960 dont le siège social est situé à Level 2, 255 Blackburn Road, Mount Waverley, Victoria 3149, Australie. La société qui est la *holding* du groupe Amdel a été acquise à 100% par Bureau Veritas Australia Ltd. in May 2008. Elle n'a pas d'activité opérationnelle.

■ INVERSIONES Y PATRIMONIOS DE ECA GLOBAL SA (ESPAGNE)

Inversiones y Patrimonios de ECA Global SA (« ECA Global ») est la société mère du groupe ECA acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Créée en 1979, son siège social est situé à c/ Terre, 11-19, 08017 Barcelona, Espagne. ECA Global est détenue conjointement à 53% par Bureau Veritas International SAS et à 47% par Bureau Veritas SA.

6.3.2. Acquisitions et cessions récentes

■ ACQUISITIONS

Seules les acquisitions réalisées en 2008 et dont le prix d'acquisition est égal ou supérieur à 10 millions d'euros sont présentées en détail. Les prix des acquisitions auxquels il est fait référence dans cette section incluent les paiements différés (*earn-out*) et l'ensemble des frais et honoraires liés à ces acquisitions. Les acquisitions inférieures à ce seuil de signification sont résumées dans un tableau récapitulatif.

Amdel (mai 2008)

Le 6 mai 2008, le Groupe a acquis 100% du groupe Amdel par l'acquisition de sa *holding* Amdel Holdings Ltd. pour un prix en numéraire de 462,6 millions de dollars australiens (soit

282 millions d'euros). Fondée en 1960 et avec son siège social à Melbourne, Amdel est le leader sur le marché des analyses en laboratoires de minéraux.

Amdel compte plus de 1 200 employés et possède 23 laboratoires en Australie et en Nouvelle-Zélande. Amdel est l'une des entreprises des plus importantes pour les analyses en laboratoire de matières premières dans ces deux pays. À travers plusieurs acquisitions récentes de sociétés locales, Amdel a été capable de constituer une gamme complète de services d'essais de minéraux et un portefeuille significatif de grands clients dans l'industrie minière.

Le groupe Amdel a réalisé un chiffre d'affaires sur l'année 2008 95,4 millions d'euros. L'activité minéraux d'Amdel représente environ 80% de son chiffre d'affaires :

	Activité
Minéraux :	Essais analytiques et essais au cours de la transformation en métaux, pour toute une série de matières premières dont l'or et le nickel
Environnement :	Analyse et mesures des sols, de l'eau et des sédiments
Agro-alimentaire :	Essais sur les aliments dont le lait et les produits laitiers
Industrie :	Essais sur le pétrole, le gaz et essais de matériaux

Avec l'acquisition d'Amdel, Bureau Veritas dispose désormais d'une plateforme globale d'essais et d'inspections pour l'industrie minière, avec une présence en Asie-Pacifique, en Afrique et en Amérique latine.

Cette plateforme est constituée du groupe Amdel et d'acquisitions complémentaires réalisées en 2007 et 2008 : CCI (leader des essais de charbon en Australie) en juin 2007, Cesmec (leader des analyses de minerais en laboratoire au Chili et au Pérou) en mars 2008 et Geoanalitica (analyses de minerais en laboratoires au Chili) en décembre 2008.

Cesmec (avril 2008)

Au 1^{er} avril 2008, Bureau Veritas a réalisé l'acquisition de la totalité du capital de la société chilienne Centro de Estudios, Méditations y Certification de Calidad Cesmec Limitada (« Cesmec ») pour un prix en numéraire de 14,0 millions de pesos chiliens (soit 19,6 millions d'euros).

Créé en 1968, le groupe Cesmec, dont le siège social se situe à Santiago du Chili, comprend plusieurs sociétés établies au Chili, au Pérou et en Argentine (11 sites au total dans ces trois pays), pour un effectif global d'environ 950 personnes.

Cesmec fournit une vaste gamme de services d'évaluation de conformité, incluant :

- les inspections et essais en laboratoires pour les industries minière, agroalimentaire et chimique ;

- la certification de systèmes de management (ISO 9000, ISO 14000, OHSAS, HACCP) et de divers produits (appareils électriques, fuel, équipements de sécurité) ;
- les services portant sur le contrôle de la qualité de l'air, de l'eau, des sols, des émissions sonores (HSE) ; et
- le contrôle technique et l'analyse des matériaux et des sols pour la construction.

En 2008, le groupe Cesmec a réalisé un chiffre d'affaires externe de 24,6 millions d'euros.

Cette acquisition renforce la présence du Groupe Bureau Veritas en Amérique du Sud, où il emploie désormais 3 700 collaborateurs avec une position de leader pour les services d'inspection et d'essais en laboratoires au Chili.

Autres acquisitions

À part ces deux acquisitions majeures le Groupe a réalisé des acquisitions en conformité avec sa stratégie de croissance externe (cf. Note 10 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre IV – États financiers consolidés 2008).

■ CESSIONS

Aucune cession significative n'a eu lieu en 2008.

6.4. Contrats intra-groupe

6.4.1. Contrats intra-groupe

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.4.2. Contrats de franchise industrielle, de redevances de nom et de licence de savoir faire

Depuis 2007, pour les activités Marine, Industrie et Infrastructures, Commerce international et Biens de consommation assurées par les filiales de BV SA, un seul contrat existe :

- contrat de franchise industrielle : ce contrat a pour but de rémunérer la propriété industrielle et le savoir-faire Bureau Veritas ; la facturation est réalisée sur la base d'une part, de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale pour l'accès aux droits de propriété industrielle, d'autre part sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie suivant les activités pour la partie relative à la rémunération des services apportés par le siège.

Pour les autres filiales, c'est-à-dire les filiales Bureau Veritas CPS et Bureau Veritas Certification, deux natures de contrat continuent d'exister :

- contrat de redevance de nom : ce contrat a pour but de rémunérer l'usage du nom Bureau Veritas : la facturation est opérée sur la base de 3% du chiffre d'affaires tiers de chaque filiale, sauf exception ; et
- contrat de licence de savoir faire : ce contrat a pour but de rémunérer l'utilisation du savoir faire Bureau Veritas. La facturation est opérée sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui varie selon les activités.

6.5. Capital social et droits de vote

6.5.1. Capital social

■ ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société s'élevait à 13 939 173 euros et était divisé en 116 159 775 actions de 0,12 euro de valeur nominale chacune (compte tenu de la division de la valeur nominale des actions par 10 intervenue le 23 octobre 2007, conformément à la décision de l'Assemblée générale mixte du 18 juin 2007).

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2008 suite à :

- l'annulation de 8 000 000 actions auto-détenues lors du Directoire du 18 juillet 2008 ; et

- la création de 440 980 actions suite à la levée d'options de souscription d'actions.

Au 31 décembre 2008, le capital s'élevait à 13 032 090,60 euros divisé en 108 600 755 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions réalisées en 2008 a été constatée par le Directoire lors de sa séance du 9 janvier 2009.

Au 31 décembre 2008, le nombre total de droits de vote théorique s'établissait à 109 053 487 et exerçables à 108 096 039.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Capital social et droits de vote

■ TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE (ARTICLE L. 225-100 AL.7 DU CODE DE COMMERCE)

Nature de l'autorisation donnée au Directoire	Date de l'Assemblée Générale Ordinaire (« AGO ») ou Extraordinaire (« AGE »)	Durée de l'autorisation et échéance	Plafond	Utilisations
Autorisation donnée au Directoire de racheter des actions	AGO 2 juin 2008 (10 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009	Prix d'achat maximum 75 euros Plafond 10% du capital social	Mise en œuvre d'un contrat de liquidité en février 2008
Délégation donnée au Directoire à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (14 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 2 millions d'euros	Non utilisée
Délégation donnée au Directoire à l'effet d'émettre, par appel public à l'épargne, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (15 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros	Non utilisée
Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (16 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Plafond de 15% de l'émission initiale	Non utilisée
Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (17 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Le montant maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution, cumulé avec la 18 ^e et 19 ^e résolution de l'Assemblée du 18 juin 2007 ne pourra pas excéder 1,2% du capital social.	Délégation utilisée à hauteur de 1 100 826 actions dans le cadre des offres aux salariés.
Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'attribuer gratuitement des actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux de filiales non françaises du Groupe dans le cadre de l'offre réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (18 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 17 août 2010	Plafond 0,05% du capital social Le montant maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution, cumulé avec la 17 ^e et 19 ^e résolution de l'Assemblée du 18 juin 2007 ne pourra pas excéder 1,2% du capital social.	Délégation utilisée partiellement en décembre 2007, attribution de 55 165 actions
Augmentation de capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 19 ^e résolution	18 mois, soit jusqu'au 17 décembre 2008	Le montant maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en vertu de la présente résolution, cumulé avec la 17 ^e et 19 ^e résolution de l'Assemblée du 18 juin 2007 ne pourra pas excéder 1,2% du capital social.	Cette délégation a été mise en œuvre en décembre 2007, création de 43 079 actions.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Capital social et droits de vote

Nature de l'autorisation donnée au Directoire	Date de l'Assemblée Générale Ordinaire (« AGO ») ou Extraordinaire (« AGE »)	Durée de l'autorisation et échéance	Plafond	Utilisations
Délégation au Directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise ^(b)	AGE 18 juin 2007 (20 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Plafond 1,5 million d'euros	Non utilisée
Délégation au Directoire à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (21 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Plafond 10% du capital au jour de la décision	Non utilisée
Délégation au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société ^{(a) (b)}	AGE 18 juin 2007 (22 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 17 août 2009	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros	Non utilisée
Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions auto-détenues	AGE 2 juin 2008 (12 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009	Plafond 10% du capital	Annulation de 8 000 000 actions en juillet 2008
Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGE 2 juin 2008 (13 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009	Plafond 10% du capital	Non utilisée
Autorisation donnée au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société	AGE 18 juin 2007 (24 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 17 août 2010	Plafond 2% du capital social, cumulé avec la 25 ^e résolution de l'Assemblée du 18 juin 2007	Délégation utilisée partiellement en juin 2008, attribution de 137 400 options. Plafond commun utilisé à hauteur de 802 175 actions.
Autorisation donnée au Directoire d'attribuer gratuitement des actions à certaines catégories de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	AGE 18 juin 2007 (25 ^e résolution)	38 mois, soit jusqu'au 17 août 2010	Plafond 2% du capital social, cumulé avec la 24 ^e résolution de l'Assemblée du 18 juin 2007	Délégation utilisée partiellement en décembre 2007, et juin et septembre 2008, attribution de 664 775 actions. Plafond commun utilisé à hauteur de 802 175 actions.

(a) Le montant nominal global des augmentations de capital susceptible d'être réalisées en vertu des 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 21^e et 22^e résolutions ne pourra excéder 2 millions d'euros. Le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des 17^e, 18^e et 19^e résolutions.

(b) Le montant nominal global des augmentations de capital susceptible d'être réalisées en vertu des 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e et 22^e résolutions ne pourra excéder 3,5 millions d'euros. Le plafond commun a été utilisé à hauteur de 1 199 070 actions au titre des 17^e, 18^e et 19^e résolutions.

6

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

6.5.2. Titres non représentatifs du capital

Au 31 décembre 2008, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.5.3. Acquisition par la Société de ses propres actions

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrit, conformément aux dispositions de l'article 241-3 III du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 3 juin 2009.

■ PROGRAMME DE RACHAT APPROUVÉS EN 2007 ET 2008

La Société a signé, le 8 février 2008, un contrat de liquidité avec Exane BNP Paribas. Lors de sa mise en œuvre, 100 000 actions et 1,5 million d'euros ont été affectés au contrat de liquidité.

Hormis ce contrat de liquidité, la Société n'a procédé à aucun rachat d'actions au cours de l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2008, 106 468 actions et 1 561 377 euros figuraient au dit compte de liquidité.

Au 31 décembre 2008, la Société détenait au total 957 468 actions (y compris les 106 468 actions figurant au contrat de liquidité) représentant environ 0,9% de son capital social, pour une valeur de comptable de 35 070 608,66 euros et une valeur nominale de 114 896,16 euros.

■ NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS QUI SERA SOUMIS À L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L' EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Annuelle réunie le 3 juin 2009.

Conformément aux dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la Directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et communications de l'Autorité des marchés financiers, les finalités de ce programme seraient, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires devant se tenir le 3 juin 2009 :

- assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF ;

- mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L.3332-1 du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques où le Conseil d'administration (ou le cas échéant, le Directoire) ou la personne agissant sur délégation agira ;
- la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5% du capital social de la Société ;
- la remise d'actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ; et
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse la loi en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tels que :

- le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir le 3 juin 2009, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 10 860 077 ;
- le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre du programme de rachat d'actions sera de 75 euros, sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital.

Le montant maximal alloué à la mise en œuvre du programme de rachat d'actions s'élève à 814 505 775 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée Générale convoquée le 3 juin 2009, soit jusqu'au 3 décembre 2010, et remplacerait l'autorisation donnée par l'Assemblée du 2 juin 2008.

Détention par la Société de ses propres actions et objectifs affectés au 31 mars 2009

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	0,88%
Nombre de titres auto détenus directement ou indirectement	957 699
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois ^(a)	8 000 000
Valeur comptable du portefeuille (euros)	32 822 839,96
Valeur de marché du portefeuille ^(b) (euros)	27 294 421,50

(a) Il s'agit des 24 derniers mois précédant le 31 mars 2009.

(b) Sur la base d'un cours de bourse de 28,5 euros par action au 31 mars 2009.

Sur ces 957 699 actions détenues par la Société au 31 mars 2009, 106 699 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité et le solde soit 851 000 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions.

Tableau synthétique de déclarations des opérations réalisées par la Société sur ses propres actions

Le tableau suivant décrit les opérations effectuées par la Société sur ses propres actions (hors contrat de liquidité) entre le 2 juin 2008 et le 31 mars 2009.

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 mars 2009			
	Achats	Ventes/ Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	-	-	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction (euros)	-	-	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants (euros)	-	-	-	-	-	-

6.5.4. Autres titres donnant accès au capital

La Société a émis des options de souscriptions d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés du chapitre III – Rapport de gestion.

La Société a également effectué des attributions gratuites d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits

au paragraphe Intérêts des membres du Directoire, du Conseil de surveillance et de certains salariés du chapitre III – Rapport de gestion ainsi qu'à la note 21 annexée aux états financiers consolidés au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

6.5.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e)

Néant

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Capital social et droits de vote

6.5.6. Nantissements

Au 28 février 2009 et à la connaissance de la Société, 392 396 actions de la Société (soit environ 0,36% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Par ailleurs, la Société a nanti au profit d'Axa des valeurs mobilières de placement de Soprefira pour un montant de 3,2 millions d'euros.

6.5.7. Évolution du capital social

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis 2005.

	2005	2006	2007	2008
Capital en début d'exercice	13 819 684	13 973 446	13 010 228	13 939 173
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	-	881 300	8 818 780 ^(b)	8 000 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	128 135	78 619	16 559 985 ^(b)	440 980
Par exercice d'options de souscription d'actions	128 135	78 619	1 348 350 ^(b)	440 980
Par exercice de bons de souscription d'actions	-	-	8 951 000 ^(b)	-
Par l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un apport en nature	-	-	5 116 730 ^(b)	-
Par l'émission d'actions nouvelles au titre d'augmentations de capital social réservées aux salariés de la Société	-	-	1 143 905 ^(b)	-
Capital en fin d'exercice ^(a)				
En euros	13 973 446	13 010 228	13 939 173 ^(a)	13 032 090 ^(c)
En actions	11 644 538	10 841 857	116 159 775	108 600 755

(a) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 25 janvier 2008 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2008.

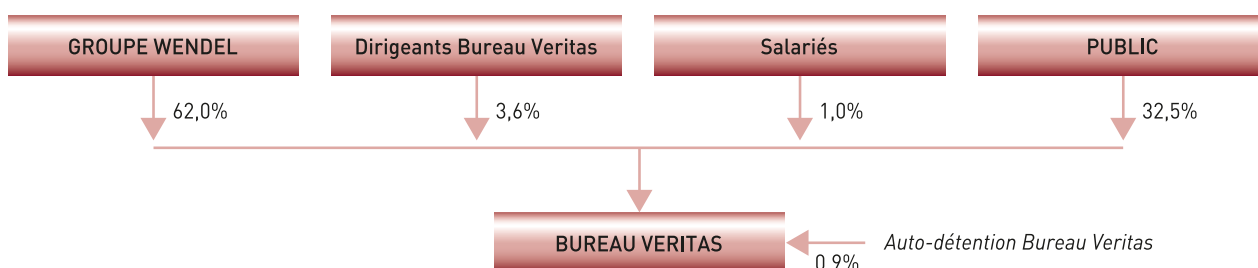
(b) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société votée par l'Assemblée générale mixte en date du 18 juin 2007 la ramenant de 1,20 euro à 0,12 euro.

(c) Capital constaté par le Directoire lors de sa réunion du 9 janvier 2009 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2009.

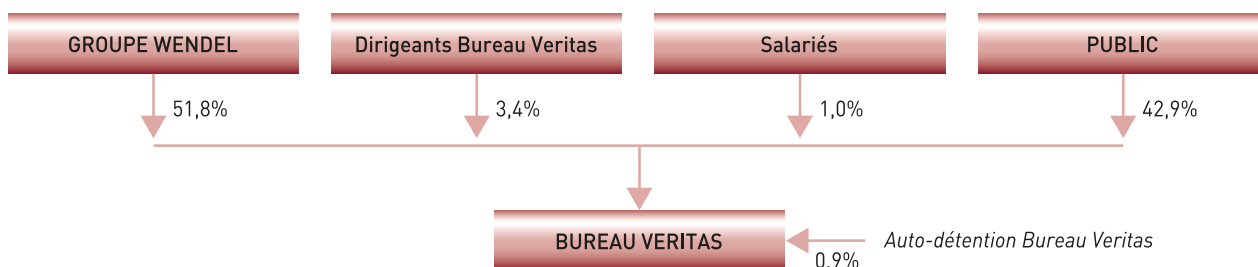
6.6. Principaux actionnaires

6.6.1. Organisation du Groupe

■ ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2008



■ ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 MARS 2009



■ PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

Wendel est la plus importante société d'investissement cotée en France, et l'une des toutes premières cotées en Europe. Appuyé par SLPS, actionnaire de référence avec près de 35% du capital qui regroupe un actionariat familial, sa stratégie consiste à investir sur le long terme en actionnaire majoritaire ou de premier rang dans des sociétés industrielles et de services pour accélérer leur développement et en faire des leaders sur leurs marchés. Wendel appuie des équipes de direction fortement impliquées, participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie des sociétés au sein desquelles elle investit et met en place les financements nécessaires à leur réussite. Depuis sa création en 2002, Wendel a réalisé pour plus de 3,8 milliards d'euros d'acquisitions dans des sociétés toutes leaders sur leur marché : investissement dans Legrand en 2002, acquisition d'Editis et prise de contrôle de Bureau Veritas en 2004. En 2006, Wendel a fait l'acquisition

Materis et franchi une nouvelle étape en élargissant sa stratégie d'investissement à l'international, avec le rachat de Deutsch aux États-Unis et de Stahl et AVR aux Pays-Bas. Au cours du second semestre de 2007, Wendel a procédé à l'acquisition de 21,3% du capital de la Compagnie de Saint-Gobain, devenant ainsi le principal actionnaire de la Société.

Wendel est coté sur Euronext Paris.

Le rapport annuel de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a annoncé avoir vendu 11 millions d'actions de Bureau Veritas au prix de 25 euros par action soit près de 30% du flottant avant l'opération.

À l'issue de l'opération, le groupe Wendel demeure l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détient 51,8%.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Principaux actionnaires

■ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Au 31 mars 2009				Au 31 décembre 2008 ^(a)			
	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote
Groupe Wendel	56 293 340	51,83%	56 293 340	52,07%	67 293 340	61,96%	67 293 340	62,25%
Actionnaires minoritaires ^(b)	-	-	-	-	-	-	-	-
Public ^{(c)(d)}	46 604 821	42,91%	47 028 552	43,50%	35 349 633	32,55%	35 759 865	33,08%
Salariés dans le cadre du plan d'épargne Groupe	1 061 204	0,98%	1 061 204	0,98%	1 075 618	0,99%	1 075 618	1,00%
■ dont FCP BV Next	883 593	-	-	-	889 983	-	-	-
Dirigeants	3 698 503	3,41%	3 731 003	3,45%	3 924 716	3,61%	3 967 216	3,67%
Auto détention	949 038	0,87%	-	-	957 448	0,88%	-	-
TOTAL	108 606 906	100%	108 114 099	100%	108 600 755	100%	108 096 039	100%

(a) Information fournie en application de l'article L. 233-13 du Code de commerce.

(b) La Société a été introduite en bourse le 23 octobre 2007.

(c) Calculé par différence.

(d) Ces montants comprennent les participations détenues par les deux investisseurs institutionnels mentionnés ci-dessous.

Depuis le 31 décembre 2008, Frank Piedelièvre a cédé 80 782 actions de la Société entre le 18 et le 25 février 2009 ; François Tardan a cédé 17 000 actions de la Société le 17 février 2009.

Franchissements de seuils

Par courrier du 26 novembre 2008, Lone Pine Capital LLC (2 Greenwich Plaza, Greenwich, CT 06830, États-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 novembre 2008, par suite d'une acquisition d'actions Bureau Veritas Register International de classification de navires et d'aéronefs (Bureau Veritas) les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société Bureau Veritas et détenir, pour le compte desdits fonds, 6 036 159 actions Bureau Veritas représentant autant de droits de vote, soit 5,57% du capital et 5,55% des droits de vote de cette société.*

Un autre investisseur institutionnel a informé la Société le 9 décembre 2008 avoir franchi en hausse le seuil statutaire de 2% du capital.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2008, 452 732 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 108 600 755 actions composant le capital social.

* Sur la base d'un capital social composé de 108 393 755 actions représentant 108 802 900 droits de vote en application de l'article 223-11 alinéa 2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Au 31 décembre 2007				Au 31 décembre 2006			
Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote	Nombre d'actions ordinaires détenues	% d'actions ordinaires détenues	Nombre de droits de vote exerçables	% de droits de vote
67 293 340	57,93%	67 293 340	62,60%	10 735 679	99,02%	10 735 679	99,02%
-	-	-	-	106 178	0,98%	106 178	0,98%
34 121 760	29,38%	34 403 425	32,01%	-	-	-	-
1 143 405	0,98%	1 143 405	1,06%	-	-	-	-
952 863	-	-	-	-	-	-	-
4 650 270	4,00%	4 650 270	4,33%	-	-	-	-
8 951 000	7,71%	-	-	-	-	-	-
116 159 775	100%	107 490 440	100%	10 841 857	100%	10 841 857	100%

Structure de contrôle

Au 31 décembre 2008, la Société était contrôlée directement et indirectement par Wendel à hauteur de 61,96% du capital et de 62,25% des droits de vote.

À l'issue de l'opération financière réalisée le 5 mars 2009 par le groupe Wendel, la Société demeure contrôlée directement et indirectement par Wendel à hauteur de 51,83% du capital et de 52,07% des droits de vote.

Le Groupe a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil de surveillance veille ainsi à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens

du règlement intérieur. À la date d'enregistrement du présent document de référence, Messieurs Patrick Buffet, Jérôme Charrau, Philippe Louis-Dreyfus et Monsieur Bernard Renard sont des membres indépendants du Conseil de surveillance. Une présentation des membres indépendants du Conseil de surveillance figure au paragraphe Directoire et Conseil de surveillance du chapitre II – Gouvernement d'entreprise.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil de surveillance (voir paragraphe Fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance du chapitre II – Gouvernement d'entreprise). Ainsi, le Comité d'audit comporte deux des quatre membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité.

6.6.2. Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

Néant.

6.7. Politique de distribution de dividendes

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ un tiers du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

Le montant du dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire annuelle figure au paragraphe Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2008 du chapitre III – Rapport de gestion.

6.8. Opérations avec les apparentés

6.8.1. Principales opérations avec les apparentés

Une description détaillée des contrats intra-groupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la note 31 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre IV – États financiers consolidés 2008.

6.8.2. Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

(Exercice clos le 31 décembre 2008)

Aux Actionnaires

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Lettre de confort en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 5 février 2008.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la Division Marine de Bureau Veritas, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan membre du Directoire est également administrateur de Soprefira.

Garantie en faveur d'Axa

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira

Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 février 2008.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, au titre de la police Terre 2008, lettre de confort de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Axa, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 4 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan membre du Directoire est également administrateur de Soprefira.

Avenant au Contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay

Personne concernée : Monsieur Philippe Donche-Gay

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 27 août 2008.

Le Conseil de surveillance a autorisé les modifications apportées au contrat de travail de Monsieur Philippe Donche-Gay relatives notamment à sa rémunération et à son indemnité de rupture contractuelle et a autorisé le Président du Directoire à signer l'avenant au dit contrat.

En application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (dit loi TEPA), le Conseil de surveillance du 27 août 2008 a autorisé le nouvel engagement pris par votre Société au bénéfice de M. Donche-Gay.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Opérations avec les apparentés

Au titre de son contrat de travail, en tant que Directeur des opérations, M. Donche-Gay bénéficie d'une indemnité de rupture contractuelle en cas de licenciement sauf faute grave ou lourde ou force majeure.

Le montant de cette indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance dont les termes et les modalités se définissent comme suit : « Constat de la contribution de Philippe Donche-Gay aux résultats du groupe, matérialisée par une évolution positive du résultat du Groupe se traduisant par une progression du Résultat Net Ajusté Part du Groupe de 10% à 15% entre l'avant dernière et la dernière année fiscale précédant la rupture (ci après la « PRNA ») :

- en dessous de 10% de PRNA aucune Indemnité de Rupture ne sera due ;
- au dessus de 15% de PRNA la totalité de l'Indemnité de Rupture sera due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail ;
- entre 10 et 15% de PRNA le montant de l'Indemnité de Rupture due, sous réserve du respect des autres conditions d'acquisition définies au Contrat de Travail, sera calculé proportionnellement. Ainsi, à titre d'exemple illustratif, pour 12,25% de PRNA le montant de l'Indemnité de Rupture sera égal à [Indemnité de Rupture totale / 5 x 2,25].

Monsieur Philippe Donche-Gay est membre du Directoire.

Augmentation de capital de Bureau Veritas International SAS

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas International SAS

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 16 décembre 2008.

Le Conseil de surveillance a autorisé la capitalisation de la dette en compte courant de Bureau Veritas International SAS envers Bureau Veritas SA. Le montant de l'augmentation de capital de la société Bureau Veritas International SAS s'élève à 321 487 600 €.

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire est également président de Bureau Veritas International SAS.

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Lettre de garantie « maison mère » en faveur de Morton Insurance Company Ltd

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 18 janvier 2007 et poursuivie jusqu'au Conseil de surveillance du 5 février 2008.

Dans le cadre du renouvellement du programme annuel d'assurance, Responsabilité Civile Professionnelle, des activités de la Division Marine de Bureau Veritas, lettre de garantie « maison mère » de Bureau Veritas SA en faveur de son assureur de première ligne, Morton Insurance Company Ltd, réassurée auprès de Soprefira (filiale de Bureau Veritas SA), pour un montant annuel maximum de 5 000 000 euros, en cas de défaillance de la société Soprefira.

Monsieur François Tardan membre du Directoire est également administrateur de Soprefira.

Lettre de garantie « maison mère » en faveur d'Axa

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Soprefira

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 12 mars 2007 et poursuivie jusqu'au Conseil de surveillance du 5 février 2008.

Une lettre d'intention a été émise par Bureau Veritas SA en faveur d'AXA, afin de garantir les engagements de réassurance pris par Soprefira au titre de la police TERRE 2007.

Monsieur François Tardan membre du Directoire est également administrateur de Soprefira.

Modification de la convention de cash pooling avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas International SAS.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 31 mai 2007 et poursuivie jusqu'au Conseil de surveillance du 3 novembre 2008.

Le Conseil de surveillance du 31 mai 2007 a autorisé que Bureau Veritas International SAS devienne partie au contrat de refinancement avec Royal Bank of Scotland et d'autres banques.

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire est également président de Bureau Veritas International SAS.

Garantie en faveur de Bureau Veritas North America (BVNA)

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et BVNA.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 28 août 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » a été émise par Bureau Veritas SA en faveur de la société BaharMar Joint Venture Ltd auquel participe sa filiale aux États-Unis, BVNA, pour garantir l'indemnisation de BaharMar Joint Venture Ltd en cas de défaillance de BVNA. Cette garantie serait plafonnée à 2 millions d'USD.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas SA est également membre du Conseil d'administration de BVNA.

Avenant au contrat de refinancement avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA, Bureau Veritas Holding Inc. et Bureau Veritas Hong Kong Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 5 octobre 2007.

Le Conseil de surveillance du 5 octobre 2007 a autorisé d'amender le contrat de Refinancement en son article 22.10 (*Indebtedness*) par voie d'avenant afin de porter à 250 millions d'euros, au lieu de 100 millions d'euros, la capacité d'endettement du groupe Bureau Veritas au titre de contrats de financement autres que le contrat de Refinancement, étant précisé que la capacité d'endettement des filiales du groupe Bureau Veritas sera plafonnée à 100 millions d'euros.

Messieurs Frank Piedelièvre et François Tardan, respectivement Président et membre du Directoire, sont également membres du Conseil d'administration des sociétés du groupe concernées par l'avenant.

Garantie en faveur de Sabah Shell Petroleum Company Limited

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Bureau Veritas Malaysia.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 5 octobre 2007.

Une lettre de garantie « maison mère » illimitée a été émise par Bureau Veritas SA au profit d'un client de sa filiale Bureau Veritas Malaysia, la société Sabah Shell Petroleum Company Limited, pour garantir les engagements pris par Bureau Veritas Malaysia dans le cadre de la réponse à un appel d'offres portant sur les prestations d'inspection et de contrôle de qualité dans le domaine *oil and gaz* pour une valeur de dix millions d'USD.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas SA est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Malaysia.

Approbation du contrat de garantie entre la société Wendel Investissement et les établissements financiers dans le cadre de l'introduction en bourse de Bureau Veritas

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA et Wendel Investissement.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 23 octobre 2007.

Le Conseil de surveillance du 23 octobre 2007 a autorisé la signature du contrat de garantie entre d'une part, Wendel Investissement, Winvest 9 et certains dirigeants actionnaires de Bureau Veritas et, d'autre part, les Chefs de File et Teneurs de Livre Associés. Ce contrat porte sur certains engagements (notamment ne pas procéder à une cession de titres de Bureau Veritas ou à une émission de tels titres pendant une durée de 180 jours), certaines déclarations et certaines garanties au profit des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés et des Co-chefs de File.

Monsieur Jean-Bernard Lafonta, ancien membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas, était Président du Directoire de Wendel Investissement.

Monsieur Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de surveillance de Bureau Veritas, est Président du Conseil de surveillance de Wendel Investissement.

Wendel Investissement est également le principal actionnaire de la société Bureau Veritas SA.

Convention de *cash pooling* avec Royal Bank of Scotland

Sociétés concernées : Bureau Veritas SA, Bureau Veritas Inspection Ltd et Bureau Veritas UK Holding Ltd.

Convention autorisée par le Conseil de surveillance du 12 juillet 2006.

Dans le cadre de la signature du contrat de garantie intitulé « *Unlimited Inter Company Composite Guarantee with Accession* », Bureau Veritas (comme les autres sociétés parties au *cash pooling*) devient garant à hauteur de l'intégralité des sommes dues par les autres participants au *cash pooling* et non plus seulement à hauteur du solde créditeur de son compte bancaire auprès de RBS comme auparavant.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

Opérations avec les apparentés

Les sociétés participantes sont :

- Bureau Veritas Certification Holding (ex. BVQI Holding - France) ;
- Bureau Veritas Certification UK Ltd (ex. BVQI Ltd) ;
- Bureau Veritas UK Holding Ltd ;
- Bureau Veritas Consulting Ltd (ex. Weeks Consulting Ltd) ;
- Bureau Veritas Inspection Ltd (ex. Plant Safety Ltd) ;
- Weeks Technical Services Ltd ;
- Bureau Veritas Laboratories Ltd (ex. Weeks Laboratories Ltd) ;
- LJ Church Ltd ;
- Casella Consulting Ltd et ses filiales et sous-filiales ;
- Casella Analytic Ltd, Casella Science & Environment Ltd ;
- Winton Environmental Management Ltd ;
- Bureau Veritas HS&E (ex Stanger Ltd), ;
- Bureau Veritas B&I Ltd (ex Stanger Environmental Analysis Ltd) ;
- Winton Holdings Ltd ;
- Bureau Veritas UK Ltd.

Monsieur François Tardan, membre du Directoire de Bureau Veritas est également membre du Conseil d'administration de Bureau Veritas Inspection Ltd (ex Plant Safety Ltd) et Bureau Veritas UK Holding Ltd.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 21 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-François Châtel

Bellot Mullenbach & Associés

Pascal de Rocquigny

6.9. Actes constitutifs et statuts

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue au greffe du Registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

Objet social (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

Organes de direction, d'administration, de surveillance et de Direction générale (articles 14 à 26 des statuts)

Le fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance de la Société est décrit au chapitre II – Gouvernement d'entreprise du présent document de référence.

Droits et obligations attachés aux actions (articles 8, 9, 11, 12 et 13 des statuts)

■ LIBÉRATION DES ACTIONS

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

■ FORME DES ACTIONS

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative. Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

■ CESSIION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

■ DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

■ INDIVISIBILITÉ DES ACTIONS – NUE PROPRIÉTÉ – USUFRUIT

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

Modification des droits des actionnaires

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Assemblées générales (articles 28 à 35 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

■ CONVOCATIONS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLE 29 DES STATUTS)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi, par le Directoire. Elles peuvent également être convoquées par le Conseil de surveillance, soit à défaut par toute personne habilitée par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

■ ORDRE DU JOUR (ARTICLE 30 DES STATUTS)

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil de surveillance et procéder à leur remplacement.

■ ACCÈS AUX ASSEMBLÉES (ARTICLE 31 DES STATUTS)

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné :

- en ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, à l'inscription des actions au nom de l'actionnaire sur les registres de la Société trois (3) jours ouvrés au moins avant la réunion de l'Assemblée générale ; et
- en ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur, au dépôt dans les conditions prévues par la loi, du certificat établi par l'attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité trois (3) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société dans les conditions fixées par la loi.

Ce formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la procuration ; dans ce cas, le document unique doit comporter les mentions et indications prévues par les dispositions réglementaires. Le formulaire doit parvenir à la Société trois (3) jours avant la date de la réunion de l'Assemblée, faute de quoi il n'en sera pas tenu compte. La signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Tout actionnaire pourra également, si le Directoire le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer et voter à l'Assemblée générale par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission permettant leur identification dans les conditions fixées par la loi.

Seront réputés présents pour le calcul du *quorum* et de la majorité les actionnaires qui participeront à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission permettant leur identification dans les conditions fixées par la loi.

■ FEUILLE DE PRÉSENCE, PROCÈS-VERBAUX (ARTICLE 32 DES STATUTS)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de surveillance ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil de surveillance ou par un membre du Conseil de surveillance spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre d'actions.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

■ QUORUM, VOTE, NOMBRE DE VOIX (ARTICLE 33 DES STATUTS)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (ARTICLE 34 DES STATUTS)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (ARTICLE 35 DES STATUTS)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

Droit de communication des actionnaires (article 36 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

Clauses statutaires susceptibles d'avoir une incidence sur la survenance d'un changement de contrôle

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

Franchissement de seuils et identification des actionnaires (articles 10 et 11 des statuts)

■ IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (ARTICLE 10 DES STATUTS)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son

siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

■ FRANCHISSEMENTS DE SEUILS (ARTICLE 11 DES STATUTS)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L. 233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de 5 jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres qu'elle possède donnant accès à terme au capital social et de droits de vote qui y sont attachés. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

Modification du capital social (article 7 des statuts)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire peut également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

7

Informations complémentaires

	page
7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires	268
7.2. Documents accessibles au public	272
7.3. Contrats importants	272
7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	273
7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	274
7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	275
7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	275
7.8. Recherche et développement, brevets et licences	276
7.9. Date des dernières informations financières	276
7.10. Informations financières intermédiaires et autres	276
7.11. Personnes responsables	276
7.12. Contrôleurs légaux des comptes	277
7.13. Tables de concordance	279

7.1. Bureau Veritas et ses actionnaires

Le titre Bureau Veritas

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action
Présence dans les indices	SBF 80, SBF 120, SBF 250 CAC Mid 100, CAC Mid & Small DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI.PA Bloomberg : BVI-FR
Nombre d'actions en circulation au 31 mars 2009	108 606 906
Nombre de droits de vote exerçables au 31 mars 2009	108 114 099
Capitalisation boursière au 31 mars 2009	3 095 millions d'euros

Dividende

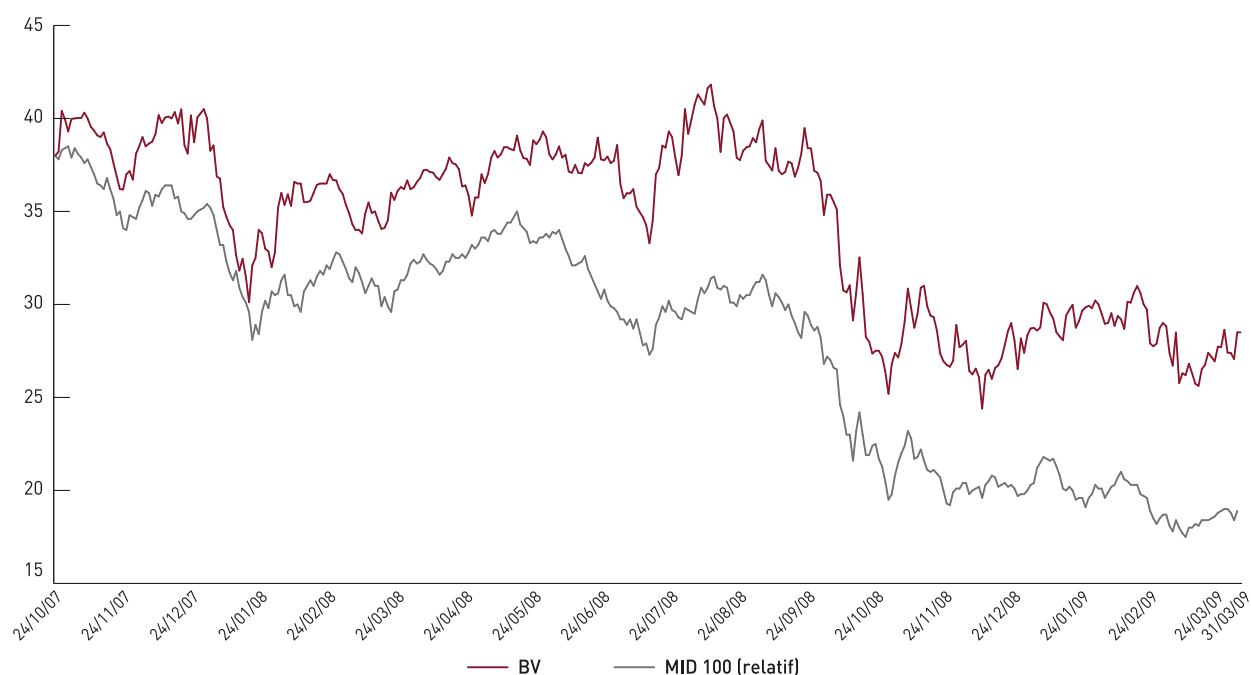
Un dividende de 72 centimes d'euro par action sera proposé à l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2009, soit un tiers du résultat net ajusté par action.

Évolution du cours de bourse depuis l'introduction en bourse

Dans un contexte de crise financière, le titre Bureau Veritas a souffert de la baisse générale des marchés depuis le mois de septembre 2008. Le cours de bourse a ainsi perdu 25% au 31 mars 2009, par rapport à son cours d'introduction. Cependant, le titre Bureau Veritas a surperformé le marché

en général qui est en retrait de plus de 50% sur cette même période (SBF 120 : - 51%, MID 100 : - 50%).

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2008 se situent autour d'une moyenne d'environ 230 000 titres échangés par jour, soit environ 8 millions d'euros.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bureau Veritas et ses actionnaires

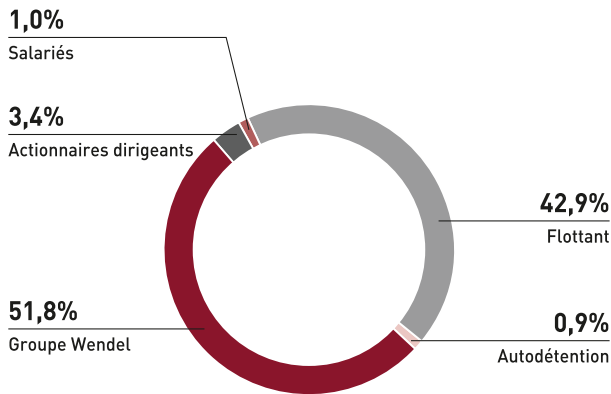
■ TRANSACTIONS DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE

Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (euros)	
			Plus bas	Plus haut
Octobre 2007	22 364 315	855,83	37,65	41,23
Novembre 2007	5 255 509	202,48	35,71	40,99
Décembre 2007	2 808 229	110,95	37,01	41,00
Janvier 2008	5 922 828	198,79	27,20	40,50
Février 2008	2 552 113	92,01	33,29	37,01
Mars 2008	2 614 714	91,57	33,50	37,00
Avril 2008	3 320 478	120,86	34,60	38,20
Mai 2008	5 863 724	225,17	36,20	39,64
Juin 2008	6 850 794	257,47	36,08	39,39
Juillet 2008	5 279 557	195,80	32,81	41,73
Août 2008	3 103 290	123,10	37,10	41,97
Septembre 2008	4 757 710	179,00	33,66	40,55
Octobre 2008	5 510 392	164,14	24,85	36,38
Novembre 2008	3 091 838	88,86	26,35	31,25
Décembre 2008	2 703 745	73,00	24,40	29,28
Janvier 2009	2 646 507	78,13	27,75	31,15
Février 2009	3 696 856	108,07	27,11	31,50
Mars 2009	9 306 876	247,85	25,25	28,70

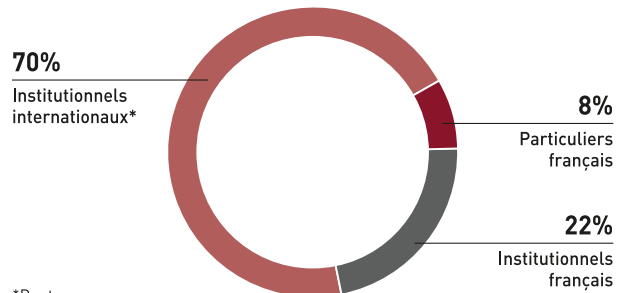
Source : NYSE Euronext.

Actionnariat

Actionnariat au 31 mars 2009



Répartition du flottant au 31 mars 2009



*Dont :
 États-Unis : 33%
 Grande-Bretagne : 25%
 Europe continentale (hors France) : 12%

Informations des actionnaires

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles...) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet www.bureauveritas.fr/Investisseurs.

Ce site permet de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

Sur l'exercice 2008, le management de Bureau Veritas a rencontré plus de 300 investisseurs, à l'occasion de roadshows en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Suisse et en Allemagne.



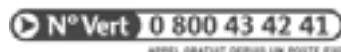
Les équipes Relations Investisseurs de Bureau Veritas ont reçu en janvier 2009, Le Trophée des Meilleures Relations Investisseurs pour une IPO. Les Trophées ont été attribués en fonction des résultats d'une étude réalisée par OpinionWay auprès de 1 500 analystes et gérants français membres de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers) et à un panel de gérants étrangers.

Agenda financier 2009

- **5 mai 2009**
Information 1^{er} trimestre 2009
- **3 juin 2009**
Assemblée générale annuelle
- **28 juillet 2009**
Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2009
- **27 août 2009**
Résultats du 1^{er} semestre 2009
- **4 novembre 2009**
Information 3^e trimestre 2009

Contacts

- **Information actionnaires**



- **Information analystes/investisseurs**

Claire Plais – Domitille Vielle
financeinvestors@bureauveritas.com
Bureau Veritas
67-71, boulevard du Château
92571 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél. : + 33 (0) 1 55 24 70 00

7.2. Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Société ainsi que sur son site Internet (www.bureauveritas.fr).

Les documents juridiques relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable ainsi que les informations financières historiques du Groupe pourront être consultés au siège de la Société.

7.3. Contrats importants

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception de l'Emprunt Syndiqué 2006 décrit au paragraphe Financement du chapitre III – Rapport de gestion.

7.4. Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date d'enregistrement du présent document de référence le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

■ TERMINAL 2E DE L'AÉROPORT DE PARIS-ROISSY CDG

Le 23 mai 2004 une partie de la voûte de la jetée d'embarquement du Terminal 2E de l'aérogare Roissy CDG s'est effondrée, entraînant le décès de quatre personnes, six blessés et la fermeture du terminal.

Une instruction pénale, dont la phase d'expertise est achevée, a été ouverte après l'accident et a conduit à la mise en examen des constructeurs et de la Société. L'instruction se poursuit. En parallèle, deux procédures d'expertise judiciaire ont été initiées à la demande des principaux intervenants à la construction, Aéroports de Paris (maître d'ouvrage, architecte et maître d'œuvre) et des sociétés du groupe Vinci (intervenues pour la construction des coques de la jetée). La Société est partie à ces procédures d'expertise qui sont toujours en cours. Au cours des procédures d'expertise, une transaction est intervenue concernant les dommages matériels de nature décennale, prise en charge, pour ce qui concerne la Société, par ses assureurs.

À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune procédure au fond n'a été engagée, y compris à l'encontre de la Société.

En ce qui concerne les dommages immatériels, sur la base de l'appréciation faite à ce jour par la Société et ses conseils du montant des dommages immatériels et de la part de responsabilité susceptible d'être encourue par la Société en sa qualité de

contrôleur technique (confortée par les premières indications données par les experts judiciaires), et sur le fondement des garanties d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, à la date d'enregistrement du présent document de référence et en l'état des informations connues à ce jour, la Société estime que ce sinistre ne devrait pas avoir un impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

■ ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et onze blessés, l'administrateur général de la société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon, dont le personnel mettait en œuvre la convention déléguant le contrôle technique et la surveillance des aéronefs civils au Gabon, est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises. À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions des responsabilités ne sont pas encore connues.

■ INSPECTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Société a fait l'objet, les 29 et 30 janvier 2008, à son siège social, à l'instar de toutes les autres sociétés européennes de classification de navires, membres de l'IACS, d'une inspection de la Commission européenne. Cette inspection concernerait d'éventuels accords, décisions et/ou pratiques anticoncurrentiels, de la Société, contraires aux articles 81/82 du traité CE et aux articles 53 et/ou 54 de l'accord EEE dans le secteur des services de classification de navires.

La Société et les autres membres de l'IACS continuent de travailler avec leurs conseils respectifs, sur un ensemble de propositions d'engagements soumis à la Commission européenne. Si des engagements sont acceptés par cette dernière, la conséquence devrait être la fin de la procédure commencée par la Commission. Toutefois, la Société ne peut exclure que ces discussions n'aboutissent pas et que la Commission décide d'envoyer une communication des griefs à l'IACS et à ses membres, qui pourrait conduire éventuellement à une condamnation.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société aurait connaissance, qui serait en suspens ou dont le Groupe serait menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

7.5. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Le 18 juillet 2008, le Directoire a procédé à l'annulation de 8 millions d'actions auto-détenues conformément à la résolution votée en Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2008. Cette annulation n'a pas eu d'impact sur la trésorerie du Groupe ni sur les fonds propres consolidés car conformément aux normes IFRS, les actions auto-détenues sont systématiquement déduites des capitaux propres.

En incluant des créations d'actions suite à des programmes de *stock-options* sur l'exercice 2008 le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2008 s'élève à 13 032 091 euros, divisé en 108 600 755 actions :

	Nb d'actions	Capital social
Solde 31/12/2007	116 159 775	13 939 173
<i>Stock-options</i>	440 980	52 918
Réduction capital	(8 000 000)	(960 000)
Augmentation capital	-	-
Solde 31/12/2008	108 600 755	13 032 091

Par ailleurs, suite à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2008, le Groupe a procédé le 17 juin 2008 à une distribution de dividende à hauteur de 64,3 millions d'euros prélevés sur le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Le 6 mai 2008, le Groupe a acquis 100% du groupe australien Amdel par l'acquisition de sa holding pour un prix en numéraire

équivalent de 462,6 millions de dollars australiens (soit 280,0 millions d'euros). Amdel est le leader sur le marché des analyses en laboratoires de minéraux sur le marché australien.

Le 16 juillet 2008, Bureau Veritas a refinancé un montant équivalent à 248,4 millions d'euros de dettes par le biais d'un placement privé aux États-Unis (*US private placement*). Le Groupe a allongé ainsi la maturité de son endettement et diversifié ses sources de financement auprès d'investisseurs long terme.

Cette émission réalisée sous la forme de quatre *senior notes* remboursables *in fine*, libellées en dollars américains et en livres sterling, représente après les opérations de couverture :

- 127,6 millions d'euros au taux moyen fixe de 6,6%, à échéance juillet 2018 ; et
- 120,8 millions d'euros au taux moyen fixe de 6,7%, à échéance juillet 2020.

Le produit de cette émission a permis de rembourser intégralement le crédit relais de 255,2 millions d'euros à échéance 2009 mis en place pour l'acquisition d'Amdel.

À la connaissance de la Société, et exception faite des opérations décrites ci-dessus, aucun autre changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2008 jusqu'à la date d'enregistrement du présent document.

7.6. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant.

7.7. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

Au 31 décembre 2008, la valeur brute des immobilisations corporelles était de 456,7 millions d'euros. Les principales immobilisations corporelles étaient les suivantes :

	En millions d'euros	Contenu
■ Constructions et aménagements :	90,1	Ces immobilisations comprennent principalement des laboratoires et des installations et aménagements de locaux dans tous les bureaux du Groupe
■ Matériels et outillages :	204,3	Ces immobilisations concernent essentiellement du matériel et outillage des activités de laboratoires et d'analyses, ainsi que les véhicules
■ Matériels informatiques & mobilier de bureau :	144,7	Ces immobilisations sont constituées des équipements et infrastructures informatiques traditionnels nécessaires au traitement des informations du Groupe ainsi que le mobilier de bureau
■ Autres immobilisations corporelles :	17,6	Autres immobilisations diverses (ex. immobilisations en cours)

En règle générale le Groupe loue les locaux qu'il occupe (en ce inclus le siège social de la Société). Cependant dans quelques cas, par exemple pour des laboratoires, le Groupe en est propriétaire.

La charge locative du Groupe pour l'exercice 2008 a représenté 92,8 millions d'euros, contre 78,7 millions d'euros en 2007. Une description détaillée des paiements futurs au titre des contrats de location immobilière figure à la note 29 annexée aux états

financiers consolidés figurant au chapitre IV - États financiers consolidés 2008.

Le Groupe détient par ailleurs des biens en location ou *leasing* (notamment son parc informatique ainsi que sa flotte de véhicules). Enfin, le Groupe est propriétaire des scanners utilisés dans la division Services aux gouvernements et Commerce international ainsi que des équipements utilisés dans ses laboratoires.

7.8. Recherche et développement, brevets et licences

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une

subvention dans la mesure où il est remboursable même en cas d'excédent sur le montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Une subvention a été comptabilisée au cours de l'exercice 2008 (cf. note 6 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre IV – États Financiers consolidés 2008).

7.9. Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières de Bureau Veritas ayant été vérifiées par les Commissaires aux comptes et figurant dans le présent document de référence concernent l'exercice 2008.

7.10. Informations financières intermédiaires et autres

Néant.

7.11. Personnes responsables

Responsable du document de référence

Monsieur Frank Piedelièvre, Président du Directoire de Bureau Veritas.

Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (chapitre III – Rapport de gestion du présent document de référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Frank Piedelièvre

Président du Directoire de Bureau Veritas

Responsable de l'information financière

Monsieur François Tardan
Directeur financier du Groupe

Adresse : 67-71, boulevard du Château
92571 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : 01 55 24 76 11
Télécopie : 01 55 24 70 32

7.12. Contrôleurs légaux des comptes

7.12.1. Commissaires aux comptes titulaires

■ PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Représenté par Monsieur Jean-François Châtel

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

■ BELLOT MULLENBACH & ASSOCIÉS

Représenté par Monsieur Pascal de Rocquigny

11, rue de Laborde
75008 Paris

Bellot Mullenbach & Associés a été nommé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

Bellot Mullenbach & Associés appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

7.12.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Pierre Coll

63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Pierre Coll a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre

11, rue de Laborde
75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été nommé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2004, pour une durée de six exercices sociaux.

7.12.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

<i>(milliers d'euros)</i>		PricewaterhouseCoopers Audit				Bellot, Mullenbach & Associés			
Montants hors taxes		2008	%	2007	%	2008	%	2007	%
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés									
Émetteur		532		344		346		320	
Filiales intégrées globalement		2 174		1 653		207		191	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes									
Émetteur		69		832		64		315	
<i>Dont introduction en bourse</i>		-		731		64		305	
Filiales intégrées globalement		-		1 240		-		-	
Sous total		2 775	84%	4 068	96%	617	100%	826	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement									
Juridique, fiscal, social		466		134		-		-	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		54		15		-		-	
Sous total		520	16%	149	4%	-		-	-
TOTAL		3 295	100%	4 217	100%	617	100%	826	100%

7.13. Tables de concordance

7.13.1. Table de concordance en application de la Directive « Prospectus » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
1. Personnes Responsables		
1.1. Personnes responsables	VII - Informations complémentaires	276
1.2. Déclaration des personnes responsables	VII - Informations complémentaires	277
2. Contrôleurs légaux des comptes	VII - Informations complémentaires	277-278
3. Informations financières sélectionnées	I - Présentation du Groupe	4-6
4. Facteurs de risque	I - Présentation du Groupe	58-65
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1. Histoire et évolution de la Société		
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	VI - Informations sur la Société et le capital	242
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	VI - Informations sur la Société et le capital	242
5.1.3. Date de constitution et durée de vie	VI - Informations sur la Société et le capital	242
5.1.4. Siège social et forme juridique	VI - Informations sur la Société et le capital	242
5.1.5. Événements importants dans le développement des activités	I - Présentation du Groupe	7-8
5.2. Investissements		
5.2.1. Principaux investissements réalisés	III - Rapport de gestion	114-115
5.2.2. Principaux investissements en cours	III - Rapport de gestion	115
5.2.3. Principaux investissements envisagés	III - Rapport de gestion	115
6. Aperçu des activités		
6.1. Principales activités	I - Présentation du Groupe	25-55
6.2. Principaux marchés	I - Présentation du Groupe	11-15
6.3. Événements exceptionnels	NA	NA
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	I - Présentation du Groupe	59-60
6.5. Position concurrentielle	I - Présentation du Groupe	11-19
7. Organigramme		
7.1. Description du Groupe	VI - Informations sur la Société et le capital	243
7.2. Liste des filiales importantes	VI - Informations sur la Société et le capital	203, 215, 244-246
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	VII - Informations complémentaires	275
8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	III - Rapport de gestion	124-133

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Tables de concordance

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1. Situation financière	III - Rapport de gestion	106-122
9.2. Résultat d'exploitation	III - Rapport de gestion	107-108
9.2.1. Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe	III - Rapport de gestion	99-100
9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats	NA	NA
9.2.3. Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations	NA	NA
10. Trésorerie et capitaux		
10.1. Informations sur les capitaux	III - Rapport de gestion	116-122
10.2. Flux de trésorerie	III - Rapport de gestion	116-119
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	III - Rapport de gestion	119-122
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	III - Rapport de gestion	120-121
10.5. Sources de financement attendues	III - Rapport de gestion	122
11. R&D, brevets et licences	VII - Informations complémentaires	276
12. Information sur les tendances	III - Rapport de gestion	123
13. Prévisions ou estimations de bénéfices		
13.1. Principales hypothèses	NA	NA
13.2. Rapport des Commissaires aux comptes	NA	NA
13.3. Prévision ou estimation du bénéfice	NA	NA
14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	II - Gouvernement d'entreprise	68-76
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	II - Gouvernement d'entreprise	75
15. Rémunération et avantages des dirigeants		
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	II - Gouvernement d'entreprise	87-95
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	IV - Etats financiers consolidés 2008	190-193
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1. Mandats des membres des organes d'administration et de direction	II - Gouvernement d'entreprise	68-69, 72-75
16.2. Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	II - Gouvernement d'entreprise	95
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	II - Gouvernement d'entreprise	78-80
16.4. Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	II - Gouvernement d'entreprise	81
17. Salariés		
17.1. Nombre de salariés	III - Rapport de gestion	134
17.2. Participation et stock options	III - Rapport de gestion	137-144

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
17.3. Participation des salariés dans le capital	VI - Informations sur la Société et le capital	254-255
18. Principaux actionnaires		
18.1. Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	VI - Informations sur la Société et le capital	253-255
18.2. Droits de vote différents	VI - Informations sur la Société et le capital	254
18.3. Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	VI - Informations sur la Société et le capital	256
19. Opération avec des apparentés	VI - Informations sur la Société et le capital	256
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1. Informations financières historiques	NA	Informations incorporées par référence
20.2. Informations financières pro-forma	IV - Etats financiers consolidés 2008	174
20.3. Etats financiers	IV - Etats financiers consolidés 2008 V - Comptes sociaux 2008	150-239
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	IV - Etats financiers consolidés 2008 V - Comptes sociaux 2008	150-239
20.5. Dates des dernières informations financières vérifiées	VII - Informations complémentaires	276
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	NA	NA
20.7. Politiques et distribution de dividendes	III - Rapport de gestion VI - Informations sur la Société et le capital	145-146, 256
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrages	VII - Informations complémentaires	273
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	VII - Informations complémentaires	274
21. Informations complémentaires		
21.1. Capital social	VI - Informations sur la Société et le capital	
21.1.1. Montant du capital et nombre d'actions	VI - Informations sur la Société et le capital	247
21.1.2. Actions non représentatives du capital	VI - Informations sur la Société et le capital	250
21.1.3. Actions auto-détenues	VI - Informations sur la Société et le capital	250-251
21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	VI - Informations sur la Société et le capital	251
21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré	VI - Informations sur la Société et le capital	251
21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option	III - Rapport de gestion	142-143
21.1.7. Historique du capital social	VI - Informations sur la Société et le capital	252-255
21.2. Actes constitutifs et statuts	VI - Informations sur la Société et le capital	
21.2.1. Objet social	VI - Informations sur la Société et le capital	261
21.2.2. Organes de direction, d'administration, de surveillance et de direction générale	VI - Informations sur la Société et le capital	261
21.2.3. Droits et obligations attachés aux actions	VI - Informations sur la Société et le capital	262
21.2.4. Modifications des droits des actionnaires	VI - Informations sur la Société et le capital	262

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Tables de concordance

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Chapitre	Numéro de page du Document de Référence
21.2.5. Convocation et conditions d'admission aux assemblées générales	VI - Informations sur la Société et le capital	263-264
21.2.6. Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle	VI - Informations sur la Société et le capital	264
21.2.7. Franchissements de seuils	VI - Informations sur la Société et le capital	265
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	VI - Informations sur la Société et le capital	266
22. Contrats importants	VII - Informations complémentaires	272
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	VII - Informations complémentaires	275
24. Documents accessibles au public	VII - Informations complémentaires	272
25. Informations sur les participations	IV - Etats financiers consolidés 2008	177, 180

7.13.2. Table de concordance du rapport financier annuel

Informations requises dans le rapport financier annuel	Chapitre	Page
Attestation du responsable du document	VII - Informations complémentaires	277
Rapport de gestion		
Analyse des résultats, de la situation financière et des risques de la société mère et de l'ensemble consolidé (art. L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	III - Rapport de gestion	106-122, 145-147
Informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce)	VI - Informations sur la Société et le capital II - Gouvernement d'entreprise	252-255 85
Informations relatives aux rachats d'actions (art. L. 225-211, al. 2, du Code de commerce)	VI - Informations sur la Société et le capital	250-251
États financiers et rapports		
Comptes annuels	V - Comptes sociaux 2008	218-237
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	V - Comptes sociaux 2008	238-239
Comptes consolidés	IV - États financiers consolidés 2008	150-215
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	IV - États financiers consolidés 2008	215-216

7

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES

BUREAU VERITAS

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance au capital de 13 032 093 euros
RCS Nanterre B 775 690 621
Siège social : 67/71, boulevard du Château
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : +33 (0)1 55 24 70 00

Sites internet
www.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr

Conception et réalisation :  Labrador 01 53 06 30 80

Mai 2009

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Move Forward with Confidence

67/71, boulevard du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : +33 (0) 1 55 24 70 00 - Fax : +33 (0) 1 55 24 70 01 - www.bureauveritas.fr